

Édition 2009

# L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Comptes et dossiers

INSEE - RÉFÉRENCES



INSEE



---

# L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Comptes et dossiers

---

Édition 2009

Rapport sur les comptes  
de la Nation de 2008



**Coordination**

Thierry Méot

**Contributeurs**

*Insee*

Jérôme Accardo, Maurice Beaujour-Bourget, Vanessa Bellamy, Ludovic Besson, Jean-Charles Bricongne, Luc Brière, Georges Consalès, Nathalie Couleaud, Maryse Fesseau, Jean-Marc Fournier, Jean-Marie Fournier, Benoît Heitz, Guillaume Houriez, Guy Lalanne, Vincent Lapègue, Pierre Leblanc, Sylvie Le Laidier, Anh Van Lu, Frédéric Minodier, Olivier Monso, Vladimir Passeron, Adrien Perret, Pierre-Alain Pionnier, Josée Rakotomalala, Émilie Raynaud, Olivier Redoulès, Fabrice Romans, Olivier Simon, Hélène Thélot, Yvette Vallée

*Direction générale du Trésor  
et de la politique économique*

Thibault Guyon, Nicolas Hengy, Antoine Langlet, Marie-Cécile Misak

*Banque de France*

Frédéric Delamarre, Amélie Jue-Thomas, Bruno Longet, Denis Marionnet, Roland Ricart

**Directeur de la publication**

Jean-Philippe Cotis

**Composition**

Thérèse Chartier, Maria Diaz, Dominique Michot

**Couverture**

Coordination : Monique Jung  
Conception et réalisation : Ineiaki Global Design  
Photo : Frédéric Cirou/PhotoAlto

**Éditeur**

Institut national de la statistique et des études économiques  
18 boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

© Insee 2009 «Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et des auteurs»

### **Avertissement**

Le territoire économique couvert par la base 2000 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain et les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion)

### **Signes conventionnels utilisés**

|      |                           |
|------|---------------------------|
| n.s. | Résultat non significatif |
| K€   | Milliers d'euros          |
| Md€  | Milliards d'euros         |



## **Vue d'ensemble**

|   |    |
|---|----|
| <b>L'économie mondiale en 2008 : du ralentissement à la récession</b>   | 9  |
| <b>Retournement de l'activité en France</b>   | 22 |
| Encadrés  |    |
| 1 - La crise des subprimes : une crise exceptionnellement synchronisée au niveau mondial                              | 10 |
| 2 - Face à la crise financière, les banques centrales et les États sont intervenus massivement                        | 16 |
| 3 - Prix du pétrole, cours de l'euro et croissance  | 26 |
| 4 - Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation       | 36 |
| 5 - Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2008 | 44 |
| 6 - Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2006 et 2007                                    | 47 |

## **Dossiers**

|  |     |
|--|-----|
| <b>Le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008 : une approche par les comptes de surplus</b> | 53  |
| Encadrés   |     |
| 1 - La méthode des comptes de surplus  | 58  |
| 2 - Principales hypothèses de calcul   | 71  |
| <b>Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux</b>   |     |
| <b>Une décomposition du compte des ménages</b>   | 77  |
| Encadrés   |     |
| 1 - Un compte des ménages ordinaires décomposé grâce aux données d'enquêtes                            | 79  |
| 2 - La consommation des ménages dans les comptes nationaux et dans les enquêtes                        | 89  |
| <b>L'industrie automobile en France depuis les années 1950 : des mutations à la chaîne</b>             | 103 |
| Encadrés   |     |
| 1 - Le marché se diversifie  | 111 |
| 2 - Automobile et mondialisation   | 115 |

## Tableaux

|  |     |
|--|-----|
| Ressources et emplois en biens et services                 | 133 |
| Valeur ajoutée brute par branche                           | 133 |
| Principaux éléments du tableau économique d'ensemble       | 134 |
| Investissement des entreprises non financières par produit | 135 |
| Investissement par secteur institutionnel                  | 135 |
| Principaux résultats des comptes trimestriels              | 136 |

## Fiches thématiques

|   |     |
|---|-----|
| 1 - L'emploi  | 138 |
| 2 - Le chômage  | 140 |
| 3 - Le revenu et l'épargne des ménages                            | 142 |
| 4 - La consommation des ménages                                   | 144 |
| 5 - Les niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne | 146 |
| 6 - Les branches d'activité                                       | 148 |
| 7 - L'investissement  | 150 |
| 8 - La compétitivité et les parts de marché                       | 152 |
| 9 - Les relations avec le Reste du Monde                          | 154 |
| 10 - Le compte financier de la balance des paiements              | 156 |
| 11 - Les entreprises non financières                              | 158 |
| 12 - Les prélèvements obligatoires                                | 160 |
| 13 - Le besoin de financement des administrations publiques       | 162 |
| 14 - La dette des administrations publiques                       | 164 |
| 15 - Les intermédiaires financiers                                | 166 |
| 16 - Les sociétés d'assurance                                     | 168 |
| 17 - Les marchés financiers                                       | 170 |
| 18 - Le patrimoine national                                       | 172 |
| 19 - L'endettement des agents non financiers                      | 174 |
| 20 - Les indicateurs de développement durable                     | 176 |

## Chronologie

## Lexique



# L'économie mondiale en 2008 : du ralentissement à la récession

Olivier Redoulès\*

En 2008, l'économie mondiale a basculé dans la récession. La crise financière a débuté en 2007 aux États-Unis sur le marché des subprimes. Elle s'est ensuite amplifiée et propagée. Les conditions de financement des ménages et des entreprises se sont durcies partout dans le monde. Le repli de la demande des ménages et, partant, des entreprises, dans les économies victimes de crise immobilière s'est diffusé aux autres économies via l'effondrement du commerce mondial. La dégradation de la conjoncture mondiale a mis fin à la montée des prix des matières premières et de l'inflation. Un mouvement de désinflation rapide s'est alors amorcé. Fin 2008, les économies avancées étaient en récession et l'activité des pays émergents ralentissait fortement.

## La crise financière s'est amplifiée

En 2008, les marchés financiers ont subi des tensions aiguës. Ces tensions s'inscrivent dans le sillage de la crise du marché des subprimes qui a éclaté en juillet 2007. La montée des défauts sur ces prêts immobiliers américains de la catégorie la plus risquée a obligé les banques à enregistrer des dépréciations d'actifs et, pour les plus exposées, à restaurer leur

## Taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB, en volume)

|                           | en % par rapport à l'année précédente |      |      |
|---------------------------|---------------------------------------|------|------|
|                           | 2006                                  | 2007 | 2008 |
| <b>Économies avancées</b> |                                       |      |      |
| UE (27 pays)              | 3,1                                   | 2,9  | 0,9  |
| Zone euro                 | 2,9                                   | 2,6  | 0,8  |
| Allemagne                 | 3,0                                   | 2,5  | 1,3  |
| Espagne                   | 3,9                                   | 3,7  | 1,2  |
| France                    | 2,2                                   | 2,3  | 0,4  |
| Italie                    | 2,0                                   | 1,6  | -1,0 |
| Royaume-Uni               | 2,8                                   | 3,0  | 0,7  |
| États-Unis                | 2,8                                   | 2,0  | 1,1  |
| Japon                     | 2,0                                   | 2,3  | -0,7 |
| <b>Pays émergents</b>     |                                       |      |      |
| Turquie                   | 6,9                                   | 4,5  | 1,1  |
| Fédération de Russie      | 7,7                                   | 8,1  | 5,6  |
| Chine                     | 11,6                                  | 13,0 | 9,0  |
| Inde                      | 9,7                                   | 9,0  | 6,0  |
| Brésil                    | 3,8                                   | 5,4  | 5,1  |

Sources : Eurostat, OCDE, sources nationales.

\* Olivier Redoulès fait partie de la division Synthèse conjoncturelle.

bilan dès l'été 2007. Début 2008, la plupart des marchés financiers des pays développés subissaient des tensions : le développement de la « titrisation » avait disséminé ces emprunts dans de nombreux véhicules de dette auprès de nombreux investisseurs. Le niveau élevé d'interdépendance des systèmes financiers explique le caractère exceptionnellement synchrone de cette crise (cf. encadré 1).

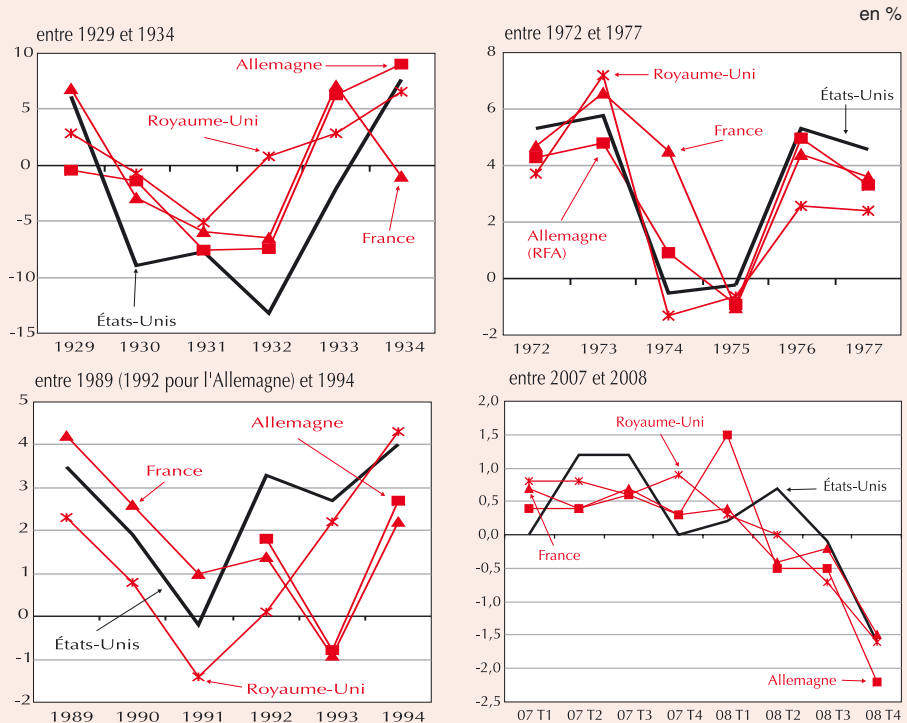
Encadré 1

**La crise des subprimes : une crise exceptionnellement synchronisée au niveau mondial\***

La crise actuelle a été comparée à de nombreux précédents : « Grande Dépression » des années 1930, chocs pétroliers des années 1970, crises

bancaires ou immobilières du début des années 1990 ou encore récession française de 1993.

**1. Taux de croissance du PIB en Allemagne, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni**



Source : Angus Maddison, « Statistics on World Population, GDP and Per Capita GDP, 1-2006 AD » (dernière mise à jour en mars 2009), disponibles sur <http://www.ggdc.net/maddison/> pour les données portant sur les années 1929 à 1934 ; instituts de statistiques nationaux pour les autres années. Les trois premiers graphiques représentent des taux de croissance annuels, le dernier représente des taux trimestriels.

\* Vincent Lapègue et Olivier Monso, division Croissance et Politiques Macroéconomiques. Les auteurs remercient Jean-Charles Bricongne et Jean-Marc Fournier pour leurs commentaires sur une version préliminaire de l'encadré, ainsi qu'Angus Maddison pour ses conseils et pour l'autorisation d'utiliser les séries de PIB disponibles sur son site.

Cet encadré revient sur ces analogies et décrit les singularités de la crise des subprimes.

### **Née aux États-Unis, la crise des subprimes s'est propagée à l'économie mondiale avec une célérité sans précédent**

La grande spécificité de la crise des subprimes est sans doute d'être la première crise à affecter à la fois l'ensemble des pays industrialisés et des pays émergents avec une telle simultanéité. À la fin de l'année 2008, les principales économies avancées et émergentes ont en effet connu un recul ou un ralentissement concomitant de leur activité.

*A contrario*, lors des épisodes de crise précédents, les économies n'avaient pas réagi de manière aussi synchrone (*figure 1*). Les chocs s'étaient transmis avec un certain délai d'un pays à l'autre. C'est notamment le cas de la « Grande Dépression » des années 1930. Ainsi, en 1929, l'Allemagne était déjà en récession, avant même que le krach boursier d'octobre aux États-Unis ne fasse sentir ses effets : le ralentissement des entrées de capitaux américains, plus portés à s'investir sur le marché américain alors orienté à la hausse, ainsi que les problèmes de rentabilité de l'économie allemande avaient pu contribuer à cette entrée en crise précoce. En France et au Royaume-Uni, le recul du PIB en 1930 était encore modéré au regard de la chute brutale du PIB aux États-Unis. La crise américaine n'a fait sentir pleinement ses effets sur l'Europe qu'en 1931, avant que les situations nationales ne divergent à nouveau.

Le choc pétrolier intervenu à l'automne 1973 a affecté de façon beaucoup plus simultanée les principaux pays avancés, avec cependant des nuances selon les pays, la France notamment ayant été touchée un peu plus tardivement. Néanmoins, cette crise n'est pas comparable à la crise actuelle, un choc pétrolier et un choc financier étant de natures très différentes. Vingt ans plus tard, les récessions du début des années 1990 ont été vécues avec un décalage dans le temps suivant les pays. Le Royaume-Uni et les

États-Unis, atteints très tôt, ont subi une récession en 1991. La même année, l'Allemagne connaissait encore une croissance forte liée à la réunification. Par la suite, les effets positifs de ce choc de demande se sont rapidement estompés et la croissance allemande a été négative en 1993. En France, combiné aux effets d'un retournement de l'immobilier, le durcissement de la politique monétaire décidé afin de conserver la parité nominale entre le franc et le mark explique en partie l'ampleur de la récession de 1993<sup>1</sup>.

Enfin, la crise des pays du Sud-Est asiatique en 1997 et 1998, également citée dans les analyses sur la crise actuelle, s'en distingue toutefois dans la mesure où elle ne touchait pas directement les pays avancés, dont l'activité, au total, a résisté : certes, elle a pâti de la baisse de leurs exportations vers les pays du Sud-Est asiatique, mais elle a dans le même temps bénéficié d'importants gains de termes de l'échange induits par la baisse des prix des matières premières, ainsi que de la mise en œuvre de politiques monétaires accommodantes permises par cette désinflation importée.

Au total, la crise actuelle se caractérise donc par un impact inhabituellement synchrone sur l'activité des grands pays industrialisés, des pays émergents et des pays d'Europe centrale et orientale. Cette synchronisation qui tend à amplifier la crise vient aussi en faciliter la résolution : confrontées à des périls communs, les politiques de stabilisation macroéconomiques s'en trouvent plus spontanément coordonnées.

### **À l'origine de la crise, une sous-estimation du risque par les acteurs des marchés financiers**

Apparue d'abord sous la forme d'une crise financière et immobilière aux États-Unis, la crise actuelle a redoublé de vigueur au moment où les systèmes bancaires de plusieurs pays avancés ont été affectés par les chutes de prix d'actifs. Elle s'est ensuite propagée au monde par l'intermédiaire des mouvements de capitaux et du commerce extérieur. Un retour sur les précé-

1. Cf. l'encadré « Éléments de comparaison entre la situation de l'économie française aujourd'hui et durant la récession de 1993 », éclairage de la Note de conjoncture de décembre 2008.

dents historiques est là encore utile, cette fois pour mieux illustrer chacun des mécanismes à l'œuvre<sup>2</sup>.

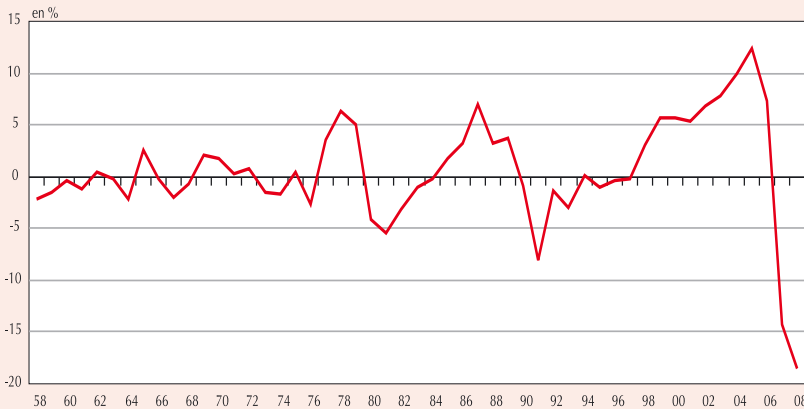
À l'instar de la crise financière débutée aux États-Unis à l'été 2007, les phases de correction de grande ampleur sur les marchés financiers succèdent généralement à des périodes de hausses excessives et auto-entretenues de prix d'actifs (les « bulles ») dans des périodes d'euphorie.

La difficulté à évaluer le rendement des innovations entraîne fréquemment des anticipations trop optimistes. Ainsi, l'effondrement des bourses et les crises bancaires qui ont frappé l'Europe au début des années 1870 avaient eu pour origine, notamment, des rendements escomptés très élevés dans le secteur du chemin de fer. De même, la bulle financière des années 1920 aux États-Unis, prélude à la crise de 1929, s'était appuyée sur une forte croissance économique associée à la mise en œuvre de nouvelles technologies (autour de l'électricité) et de nouvelles organisations du travail (travail à la chaîne, etc.). Celles-ci avaient généré des anticipations de profit très fortes, surtout dans le secteur de l'automobile ou dans l'électricité. Plus récemment,

la « bulle Internet » de la fin des années 1990 avait reposé sur des anticipations extrêmement optimistes associées aux innovations dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Le contexte macroéconomique international peut également soutenir le développement des bulles, notamment par son influence sur la politique monétaire. Ainsi, la dépréciation du dollar entre 1985 et 1988 et le contre-choc pétrolier de 1986 ont pu inciter certaines banques centrales à assouplir de manière excessive leur politique monétaire et ainsi contribuer à la formation de bulles immobilières, notamment au Japon. De surcroît, les années 1980 ont vu une forte déréglementation des marchés bancaires et financiers. La levée des contrôles sur les mouvements de capitaux et l'ouverture aux institutions financières étrangères ainsi qu'à des acteurs non bancaires ont profondément modifié le paysage financier international, démultipliant ainsi les possibilités de financement offertes aux agents économiques. De nouvelles sources de profits sont apparues, mais aussi de nouveaux risques pour les investisseurs.

## 2. Taux de croissance annuel des prix de l'immobilier aux États-Unis, 1958-2008



Source : R. Shiller (2000), *DataInsight*. Le dernier point correspond à l'année 2008. L'indice de Shiller est disponible à la page <http://www.econ.yale.edu/~shiller/data.htm>.

2. Une description plus fine des mécanismes de la crise financière actuelle est disponible dans J.C. Bricongne, V. Lapègue et O. Monso : « La crise des subprimes : de la crise financière à la crise économique », dossier de la Note de conjoncture de mars 2009.

La crise des subprimes aux États-Unis a été précédée par une bulle des prix d'actifs immobiliers jusqu'en 2006 (*figure 2*) et des actifs financiers jusqu'en 2007. La sous-estimation du risque est typique des périodes d'euphorie et de mise en œuvre d'innovations, au cas d'espèce d'ordre financier. Ainsi, l'essor du mécanisme de titrisation, par lequel des prêts consentis par des établissements financiers sont regroupés dans un fonds dont les parts sont revendues à des investisseurs, a notamment entraîné une envolée des prêts risqués dits « subprime » à destination des ménages modestes, passés de 2,4 % de l'encours des prêts immobiliers en 1998 à 13 % en 2007. La plus grande répartition du risque permise par la titrisation s'est malheureusement également accompagnée d'une forte réduction de l'incitation des prêteurs à contrôler la solidité financière des ménages. Le maintien par la Réserve Fédérale des États-Unis (Fed) de faibles taux d'intérêt jusqu'en 2005 a rendu moins onéreux le coût de l'endettement et poussé à la hausse les prix des actifs, contribuant ainsi au développement des prêts à risque. La hausse régulière des prix de l'immobilier a en effet conduit à une sous-estimation du risque de perte de valeur des créances détenues sur des ménages : même en cas de défaut, la perspective d'une hausse de la valeur de revente du bien permettait de limiter le risque financier. La crise immobilière à partir de 2006, en accroissant les défauts et en dévalorisant les biens immobiliers correspondants, a entraîné des pertes de valeur des créances immobilières, qui s'est donc propagée dans la sphère financière par le canal de la titrisation.

Au-delà de sa violence et de sa simultanéité, la crise actuelle se singularise par le niveau très élevé de l'endettement des agents privés dans les pays avancés. Par exemple, au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'endettement des ménages avait atteint ou dépassé 100 % du PIB en 2005.

#### **La fragilité et l'exposition du système bancaire ont contribué à entraîner une crise économique mondiale**

3. FMI (2008), « Financial Stress and Economic Downturns », in IMF World Economic Outlook, chapitre 4, pp. 129-158.

4. Mishkin F. (2008), « Comment réagir face aux bulles des prix d'actifs ? », Revue de la stabilité financière de la Banque de France, n°12, pp. 73-82.

Quand les banques sont touchées, les conséquences d'une chute brutale des prix d'actifs immobiliers ou boursiers sur l'économie apparaissent plus dures : ce constat se vérifie sur les épisodes de tensions financières survenus au cours des trente dernières années (FMI, 2008)<sup>3</sup>. Les conséquences négatives sur l'économie réelle sont alors plus sévères, notamment dans le premier semestre suivant le choc financier.

L'implication des banques dans les crises financières est souvent associée au fait qu'elles ont accordé beaucoup de crédits dans la période d'expansion qui a précédé (Mishkin, 2008)<sup>4</sup>. Dans ces périodes, les banques acceptent comme gages pour leurs prêts des actifs qui s'apprécient. Elles entretiennent ainsi la hausse des cours et s'exposent à un retournement du marché. Lors de ce retournement, elles sont touchées par les défauts de paiement et la dépréciation de leurs actifs. Prudentes, elles limitent alors l'octroi de nouveaux crédits (situation dite de « credit crunch »).

Ce mécanisme, qui conduit à rendre le crédit plus difficile, soit par un renchérissement soit par un durcissement des conditions d'accès, a été observé lors de la crise de 1929 ou, plus récemment, des crises bancaires survenues à la fin des années 1980 et au début des années 1990 dans plusieurs pays. Les crises les plus graves sont alors apparues dans les pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande) et au Japon. Les répercussions d'une crise financière sur l'économie réelle sont moins graves lorsque le système bancaire est épargné, comme cela fut le cas lors du krach boursier d'octobre 1987. De même, l'éclatement de la bulle Internet en 2000 n'a pas eu de répercussions aussi notables sur les économies industrialisées que ce que l'ampleur de la correction des marchés boursiers observée en 2000 pouvait laisser présager.

Dans la crise actuelle, les systèmes bancaires ont été touchés en même temps dans les principaux pays avancés : dès l'été 2007, la réévaluation du risque associé à l'ensemble des actifs financiers et la difficulté à évaluer l'exposition

des partenaires financiers au risque de pertes massives a entraîné un tarissement de la liquidité sur de nombreux marchés, en particulier monétaires. La faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers en septembre 2008 a amplifié ces difficultés dans des proportions considérables.

### **Cette crise s'est propagée à l'échelle mondiale par le canal des mouvements de capitaux et du commerce international**

Les économies frappées par une crise financière rapatrient des capitaux investis à l'étranger lors des périodes d'expansion précédentes. Elles procèdent ainsi soit parce qu'elles ont besoin de fonds, soit parce qu'en phase d'accroissement général de l'incertitude sur la valeur des actifs elles réévaluent à la hausse le risque dans les pays tiers. Ces sorties impliquent une conversion des capitaux de la monnaie des pays où ils étaient placés vers la monnaie des pays qui les rapatrient. Ces retraits sont susceptibles d'engendrer des déséquilibres et des dévaluations dans les pays où des capitaux étaient placés en quantité importante.

Au début de la Grande Dépression des années 1930, les puissances européennes, surtout l'Allemagne, étaient elles-mêmes fortement dépendantes des capitaux des États-Unis, alors pays créancier. Le retrait des capitaux américains après le krach boursier d'octobre 1929 avait alors pesé sensiblement sur l'économie de l'Allemagne et, par-là, sur celles de toute l'Europe. Dans un contexte tout à fait différent, le mécanisme de retrait des capitaux frappe aujourd'hui durement de nombreux pays émergents, dont certains ont dû pour cette raison faire appel à l'aide du Fonds Monétaire International (FMI).

Les crises se propagent également *via* la contraction du commerce mondial, qui a ainsi chuté de 6 % au quatrième trimestre 2008<sup>5</sup>. Cette dynamique est initialement induite par la diminution de la demande adressée aux pays partenaires par les pays en crise. Les pays partenaires voient ainsi leurs débouchés se limiter, ce qui les conduit à leur tour à restreindre leur demande de produits étrangers. Les difficultés bancaires peuvent exacerber ce mouvement en rendant moins facile le

crédit à l'exportation, qui permet d'ordinaire aux entreprises de supporter les délais entre leur production et le paiement après livraison. Dans les années 1930, le canal de transmission et d'aggravation des crises par le commerce extérieur avait été exacerbé par une montée des protectionnismes, écueil qui a été jusque-là très largement évité.

### **Les précédents historiques montrent la nécessité de politiques réactives et coordonnées au niveau mondial**

Les banques centrales ont fait preuve de réactivité en intervenant très tôt, dès l'été 2007, pour résorber les tensions sur les marchés financiers. Elles ont injecté massivement des liquidités et baissé les taux d'intérêt directeurs. Sur le plan budgétaire, les États ont entrepris de soutenir l'activité par l'intermédiaire de plans de relance décidés en 2008 et au début de 2009. L'idée de maintenir l'activité économique par la dépense publique est ancienne. En France, par exemple, des investissements dans les transports ont rempli cette fonction à la fin du XIXe siècle. La Grande Dépression des années 1930 lui a donné une popularité particulière avec les deux plans du New Deal aux États-Unis : le second a été influencé par la diffusion des théories keynésiennes, notamment l'idée qu'une dépense publique peut enclencher un cercle vertueux en stimulant la dépense privée (multiplicateur keynésien).

L'aide à la recapitalisation des institutions financières par les États a des précédents, comme lors des crises bancaires dans les pays nordiques au début des années 1990. Contrairement au Japon, qui a tardé à prendre de telles mesures, les autorités norvégiennes et suédoises avaient ainsi rapidement restructuré leurs systèmes bancaires, ce qui leur avait permis de fonctionner à nouveau normalement deux ans seulement après le déclenchement de la crise.

Dans la crise actuelle, ces mesures ont été décidées à peu près au même moment dans la plupart des pays, en lien avec le caractère simultané du choc. L'existence d'une monnaie commune européenne a évité les risques inhérents à l'instabilité des taux de change qui s'étaient manifestés lors des crises passées. La coopération

5. Évolution trimestrielle, source : Central Plan Bureau des Pays-Bas.

internationale semble de manière générale avoir été nettement plus forte.

Au niveau mondial, les chefs d'État et de gouvernement du G20 réunis à Londres en avril 2009 ont souhaité une réforme du système financier international. Le sommet de Londres a ainsi notamment conduit à l'augmentation des fonds à la disposition du FMI, afin de renforcer sa capacité à venir en aide aux pays faisant face à un tarissement des financements internationaux. Le FMI devrait également coopérer avec le Conseil de stabilité financière<sup>6</sup> à la supervision des marchés financiers.

Par les mécanismes qu'elle développe et son fort impact sur les économies développées, la crise des subprimes présente des similarités avec la Grande Dépression des années 1930. Toutefois,

elle s'en distingue sous plusieurs aspects, dont le rôle moteur du marché immobilier, alors que la crise de 1929 était partie des marchés boursiers, et par la synchronisation exceptionnelle des chocs dans les pays avancés et la rapidité de sa propagation internationale. Cette synchronisation, associée à un niveau d'endettement très élevé chez les agents privés, contribue à en faire une crise inédite, dont les effets et la durée restent à ce jour très incertains. À l'inverse, la politique économique est aujourd'hui mieux armée pour répondre à la crise : contrairement à ce qui s'était produit en 1929, la politique monétaire a été assouplie très rapidement, la politique budgétaire soutient l'activité et les autorités publiques affichent un souci de concertation et de coordination qui permet d'éviter un repli des pays sur eux-mêmes, repli qui avait contribué à dégrader la situation dans les années 1930.

6. Cette instance remplace le Forum de stabilité financière à la suite de la réunion du G20.

Au cours de l'année 2008, les tensions sur les marchés financiers ont été accentuées tout d'abord par les difficultés de Bear Stearns et, surtout, par la faillite de la banque Lehman Brothers en septembre.

Les difficultés de Bear Stearns, qui a dû être sauvée par les autorités de régulation américaines à la mi-mars 2008, ont engendré un climat de défiance qui a pesé sur le marché interbancaire tout le restant de l'année. Après le sauvetage de Bear Stearns, la prime de risque que les banques se facturent entre elles lorsqu'elles se prêtent des liquidités a significativement augmenté et elle est restée élevée ensuite. En effet, les banques sont devenues réticentes à se prêter entre elles, chacune doutant de la solvabilité des autres.

La faillite de Lehman Brothers le 15 septembre 2008 a marqué une amplification brutale de la crise financière. La panique qui a suivi le défaut de cette banque d'investissement de premier plan se mesure à l'envolée des primes de risques sur les prêts interbancaires, qui ont dépassé temporairement le niveau record des 300 points de base. Le mouvement de défiance s'est étendu à tous les marchés financiers privés. Dans tous les pays, les cours boursiers et obligataires privés se sont effondrés et la recherche effrénée de placements sûrs (ce qu'on appelle la « fuite vers la qualité ») a fait baisser les rendements des titres publics. En particulier, les taux des bons du Trésor américain à court terme sont tombés à des niveaux proches de zéro.

L'ampleur des tensions sur les marchés financiers, dans le sillage de la faillite de Lehman Brothers, a nécessité une implication beaucoup plus forte des pouvoirs publics face à la crise financière (cf. *encadré 2*). Jusqu'en septembre, à l'exception de quelques opérations de sauvetages comme la nationalisation de Northern Rock au Royaume-Uni ou la mise sous tutelle des deux institutions de refinancement hypothécaire Freddie Mac et Fannie Mae aux États-Unis, l'action des pouvoirs publics a surtout visé à faciliter l'accès des banques à la liquidité. Ainsi, les banques centrales ont régulièrement injecté des liquidités dans le marché interbancaire et procédé à des baisses de leurs taux directeurs. Après la faillite de Lehman Brothers, les gouvernements sont massivement intervenus aux côtés des banques centrales, notamment sous la forme de prises de participation, de prêts et de ga-

ranties de créances, voire de nationalisation d'institutions financières. Enfin, à la fin de l'année 2008, certaines banques centrales se sont orientées vers des achats directs de titres (politique monétaire « non conventionnelle ») pour pallier la quasi disparition de leurs marges de manœuvre via les taux d'intérêt, ceux-ci étant proches de 0.

## Encadré 2

### Face à la crise financière, les banques centrales et les États sont intervenus massivement\*

À partir de l'année 2007 et plus encore au cours de l'année 2008, la crise financière initiée aux États-Unis sur le marché des « subprimes » s'est étendue à la totalité des marchés financiers dans le monde. Au-delà de leur action contra-cyclique traditionnelle, les politiques monétaires et budgétaires ont été mobilisées pour pallier les dysfonctionnements de certains marchés et pour éviter les faillites en chaîne d'établissements financiers ou la disparition de grandes entreprises du fait d'une chute brutale de la demande (secteur automobile notamment).

Les principales banques centrales (Réserve fédérale aux États-Unis (Fed), BCE ou Banque d'Angleterre) sont intervenues rapidement, dès l'été 2007, de façon massive et répétée : elles ont augmenté la quantité de liquidité fournie aux banques et elles ont baissé leurs taux directeurs. Il s'en est suivi une période de relative stabilisation courant 2008. Toutefois, en septembre, la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers a provoqué un fort regain de tensions. Les établissements financiers ont alors nettement revu à la hausse la probabilité qu'ils attribuaient au défaut des autres banques, ce qui a conduit à un blocage des marchés interbancaires, les banques refusant de prendre le risque de se prêter entre elles. Pour maintenir la stabilité du système financier, les banques centrales sont intervenues de façon encore plus massive et les États ont complété leurs actions. Ils ont notamment renforcé le capital des banques ou apporté leur garantie à leurs emprunts, afin de restaurer la confiance entre les banques. Ils ont aussi mené des politiques budgétaires expansionnistes en complément des politiques monétaires (*policy-mix*).

#### Les banques centrales sont intervenues massivement pour soutenir les banques

À partir de l'été 2007, les banques commerciales ont fait preuve de réticence à se prêter entre elles dans un contexte de défiance croissante. Pour leur permettre de continuer à se financer à court terme, les banques centrales ont réagi en augmentant les liquidités mises à disposition des banques commerciales.

Elles ont ensuite procédé à des baisses de leurs taux directeurs, pour permettre aux banques de se financer à moindre coût et limiter l'impact de la crise sur l'octroi de crédit des banques aux ménages et aux entreprises. Ainsi, la Fed a baissé massivement son taux directeur, de 5,25 % en septembre 2007 à une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 % en décembre 2008. De son côté, la BCE a ramené son taux principal de refinancement de 4,25 % en octobre 2008 à 1,25 % en avril 2009.

Les banques centrales ont également assoupli les conditions auxquelles elles ont accordé des refinancements aux banques : elles ont exigé des garanties moins strictes en acceptant de recevoir des titres réputés moins sûrs que les titres publics et pour une durée plus longue.

#### Les États ont accompagné les actions des banques centrales dans le domaine financier

Dans le domaine financier, les États sont intervenus pour accompagner l'action des banques centrales et lutter contre le surcroît de défiance, principalement en renforçant les financements des banques. Les États ont d'abord apporté leurs garanties aux dépôts des banques afin d'éviter des retraits importants de la part des déposants (comme cela a pu se produire au Royaume-Uni

\* Jean-Charles Bricongne, division Synthèse conjoncturelle.



dans le cas de la banque Northern Rock). Ces garanties se sont ajoutées aux mécanismes existants, comme le fonds de garantie des dépôts en France, qui est un système d'assurance auxquelles les banques cotisent. Les États ont également pris des dispositions pour soutenir la liquidité du marché interbancaire. Nombre d'entre eux ont en particulier apporté leur garantie au refinancement des banques, c'est-à-dire aux fonds qu'elles doivent lever à court et moyen terme dans le cadre de leur activité normale. Enfin, pour assurer des ressources stables aux banques qui leur permettent de garantir leur solvabilité, les États ont apporté des fonds propres, ces apports pouvant dans certains cas être suffisamment importants pour constituer des nationalisations de droit ou de fait.

Suite à ces mesures prises par les États et à l'action des banques centrales, les tensions financières sont retombées par rapport aux sommets atteints au cours des semaines qui ont suivi la faillite de Lehman Brothers, mais elles restent encore vives.

Les États-Unis ont également envisagé en 2008, dans la première version du plan Paulson, de racheter les actifs de mauvaise qualité détenus par les banques. Temporairement abandonné, ce projet est de nouveau étudié en 2009 aux États-Unis ou dans d'autres pays tels que l'Allemagne. Cette solution présente l'avantage de cantonner les actifs douteux et de ramener la confiance sur les autres actifs maintenus au bilan des banques. Cette mesure est toutefois délicate à mettre en œuvre, car la fixation du prix d'achat des actifs douteux est problématique : trop élevé, il induit un surcoût pour les finances publiques ; trop faible, il oblige les banques à matérialiser immédiatement leurs pertes potentielles, accroissant ainsi leurs besoins de financement.

La crise financière a progressivement fait sentir ses effets sur l'économie réelle, malgré les interventions des pouvoirs publics. Ces derniers sont donc également intervenus directement auprès des ménages et des entreprises.

### **Les banques centrales et les États sont intervenus pour soutenir la conjoncture et les agents non financiers**

Face aux limites de leurs politiques traditionnelles et du fait du bas niveau atteint par leurs taux d'intérêt directeurs, les principales banques centrales ont commencé à recourir à des politiques dites « non conventionnelles ». Il s'agit principalement pour la banque centrale d'acquiescer directement des titres auprès des émetteurs, privés ou publics. Cette politique permet aux marchés des titres privés de fonctionner à nouveau, alors qu'ils risquaient la paralysie en raison de la crise de défiance à l'œuvre. Elle permet également d'assurer le financement des agents non financiers directement, sans passer par les banques.

Ainsi, la Fed est intervenue pour améliorer les conditions de financement à la fois des entreprises et des ménages. D'une part, elle a lancé un programme d'achat de *commercial paper* (titres de dette à court terme) auprès des entreprises et des banques. D'autre part, elle a mis en œuvre un plan de rachat d'actifs des titres des agences hypothécaires (*Fannie Mae* et *Freddie Mac*) pour soutenir le marché immobilier et les ménages américains. Ce plan aurait permis de réduire la prime de risque sur les titres de ces deux agences de 100 points<sup>1</sup>. Enfin, la Fed s'est également lancée au début de 2009 dans des achats de titres du Trésor américain pour abaisser de façon générale le niveau des taux d'intérêts.

Les achats directs de titres ne figurent pas dans les prérogatives traditionnelles des banques centrales. L'adoption d'une telle politique nécessite en général une modification des règles qui régissent leur fonctionnement. Ainsi, en janvier 2009, le Trésor britannique a donné à la Banque d'Angleterre les moyens d'une politique visant à accroître la liquidité disponible pour les banques et les entreprises (politique dite d'« assouplissement quantitatif ») en leur rachetant directement des actifs. De même, la Banque d'Angleterre procède à des achats de titres d'État depuis le début de 2009. En revanche, l'achat direct de titres publics par la BCE pose problème, car il peut s'apparenter à du financement des déficits publics, prohibé par les traités européens.

Le soutien à la conjoncture par les États a pris la forme de soutien à la trésorerie des entreprises (remboursements anticipés de crédits d'impôt, délais supplémentaires exceptionnellement ac-

1. Source : Banque de France, La crise financière, documents et débats n°2, février 2009.

cordés pour s'acquitter de cotisations sociales...), d'aides ponctuelles à certains secteurs, de baisses d'impôts ou de hausses des transferts directs pour soutenir la demande à court terme et de programmes d'investissements et de grands travaux. Les montants annoncés représentent depuis 1 à 2 points de PIB (France, Allemagne) jusqu'à plus de 10 points (Chine). Ces montants recouvrent toutefois des projets qui seront éventuellement étalés sur plusieurs années (les programmes d'investissement, en particulier, sont plus longs à mettre en œuvre) et ils peuvent inclure certaines mesures qui avaient déjà été programmées.

Plus spécifiquement, compte tenu des problèmes de remboursement des emprunts immobiliers par certains ménages aux États-Unis, l'État américain a annoncé en novembre 2008 une extension massive du programme *Hope Now* lancé un an auparavant. Cette extension doit permettre aux emprunteurs ayant manqué trois mensualités de remboursement de plafonner leurs charges à un certain pourcentage de leur revenu.

**Les interventions des banques centrales se sont traduites par une augmentation de leur bilan, et une déformation de celui-ci en faveur des actifs risqués**

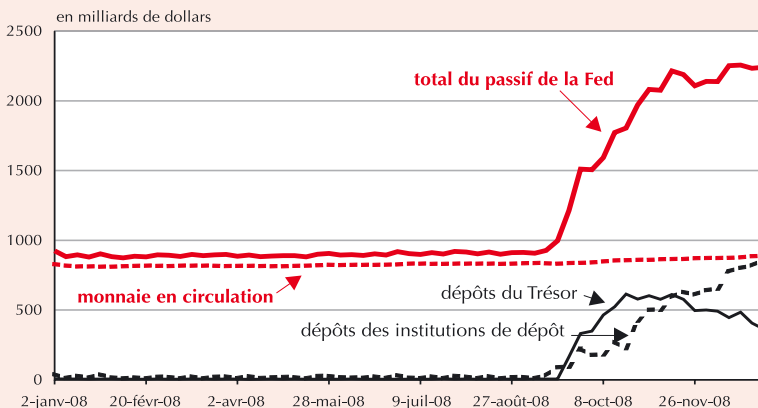
Le bilan des principales banques centrales s'est déformé selon deux directions. D'une part, le niveau de risque des actifs a augmenté, pouvant entraîner des pertes pour les banques centrales en cas de faillite de la contrepartie. D'autre part, leur taille a augmenté notablement : le bilan de

la Fed a plus que doublé entre le début et la fin de l'année 2008. Cette croissance a été permise par les apports de fonds des institutions de dépôt et du Trésor, plutôt que par l'augmentation de la monnaie en circulation (figure). L'intervention de l'État fédéral a donc été essentielle pour soutenir l'action de la Fed.

**Les interventions des États pour agir contre les effets de la crise n'ont pas toutes les mêmes coûts pour les finances publiques**

- Les garanties apportées sur les dépôts ou le refinancement des banques, qui peuvent représenter plusieurs centaines de milliards d'euros par pays, n'impliquent de coût qu'en cas de défaillance d'un établissement et d'exercice de la garantie. Certains États peuvent même, à l'inverse, se faire rémunérer la garantie apportée.
- Les apports de fonds propres aux banques, qui nécessitent effectivement un apport d'argent public et une émission de dette, ont une contrepartie en termes d'actifs. Les titres souscrits (titres subordonnés notamment) rapportent une rémunération et les États pourront recouvrer tout ou partie des fonds ainsi engagés, voire même engranger des plus-values lors de la revente ultérieure de ces participations.

**Passif du bilan de la Fed**



Source : Federal reserve.

## L'activité mondiale s'est repliée

En 2008, l'activité mondiale s'est repliée : le ralentissement amorcé à l'été 2007 s'est poursuivi en début d'année avant de déboucher, à partir du printemps, et plus particulièrement au quatrième trimestre, sur un recul de la production. La dégradation des perspectives d'activité des entreprises a d'abord touché les pays victimes de crises immobilières. La contagion au reste des économies avancées et aux grands pays émergents, où la conjoncture s'est également dégradée dès l'été 2007 puis tout au long de l'année 2008, est passée par deux canaux principaux. D'une part, le ralentissement puis la baisse de la demande des pays touchés par des crises immobilières ont fortement pesé sur les exportations de leurs partenaires commerciaux. D'autre part, la crise financière amorcée en juillet 2007, et son amplification après la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers en septembre 2008, ont durci les conditions de financement des entreprises et des ménages. L'évolution extrêmement contrastée de l'inflation, à la hausse jusqu'à l'été 2008, puis en net repli, fait écho à celui de la conjoncture mondiale. En effet, jusqu'en juillet 2008, la croissance de la demande, même ralentie, a continué à alimenter en amont les tensions déjà présentes sur les marchés des matières premières. La diffusion au reste de l'économie de l'augmentation des prix des matières premières a poussé à la hausse les prix à la consommation. L'entrée en récession de l'économie mondiale à l'été 2008 s'est traduite par une détente générale des marchés des matières premières et du travail, débouchant sur un mouvement global de désinflation.

Le glissement annuel des prix à la consommation dans les économies avancées, parti de + 1,6 % en août 2007, a atteint 5,5 % en juillet 2008, puis s'est replié à 1,0 % en décembre 2008. Les prix à la consommation ont suivi le profil des cours des matières premières, en particulier le pétrole. Ainsi, d'août 2007 à juillet 2008, les prix du pétrole sont passés de 70,8 \$ à 133,4 \$ par baril de Brent ; ils ont ensuite baissé pour s'établir à 40,3 \$ en décembre 2008. Ces variations extrêmes sont le fait d'une offre qui s'est ajustée avec retard en réponse à l'augmentation rapide de la demande puis à son repli avec le retournement de l'activité mondiale.

Au total, 2008 marque la fin d'une période de croissance inhabituellement soutenue de l'économie mondiale et l'entrée dans une phase de contraction de la demande. Le dynamisme de l'activité mondiale de ces dernières années était porté par un mouvement de rattrapage très rapide des pays en développement, Chine en tête, mais aussi par un endettement croissant des ménages des économies avancées. La saturation des capacités de production et la montée des tensions sur les marchés des matières premières, en particulier du pétrole, ont débouché sur une forte augmentation de l'inflation. À partir de l'été 2007, et plus encore après septembre 2008, le durcissement des conditions de financement a cassé cette dynamique pour partie artificielle, et provoqué l'entrée en récession de l'économie mondiale ainsi qu'une détente générale de l'inflation.

## La récession touche l'ensemble des économies avancées et les grands pays émergents

Au cours de l'année 2008, les économies avancées, mais également de nombreux pays émergents, sont entrés en récession. Jusqu'en 2007, la croissance mondiale était tirée par le dynamisme de la demande des ménages, financée par un endettement croissant, dans un certain nombre de pays, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne. Ces pays entretenaient par ailleurs un déficit commercial important et durable. Cette demande profitait aux économies exportatrices, en particulier l'Allemagne et le Japon, qui souffraient d'une demande des ménages atone, et celle des grands pays émergents en pleine phase de rattrapage industriel. La crise financière de 2007 a donné un coup d'arrêt à cette dynamique, avec la contraction de la demande des ménages des économies en déficit commer-

cial. Par le biais des échanges extérieurs, les économies japonaise et allemande, qui semblaient moins exposées à la crise, du fait du faible niveau d'endettement des ménages et de la modération de leur marché immobilier, ont été touchées par la contraction de la demande de leurs partenaires commerciaux. Par ailleurs, les pays affectés de handicaps structurels - atonie de la demande intérieure et faible compétitivité à l'exportation - ont subi de plein fouet la récession mondiale. Ainsi, l'Italie est le seul grand pays de la zone euro à enregistrer une baisse du PIB en moyenne en 2008.

Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Espagne sont entrés en récession du fait de la contraction de la demande des ménages. Dans ces trois pays, la demande avait été soutenue jusqu'en 2007 par l'endettement croissant des ménages, en particulier sous la forme d'emprunts hypothécaires, dans un contexte de hausse persistante des prix immobiliers. Le retournement des prix immobiliers, dès 2005 aux États-Unis, a d'abord réduit les capacités d'emprunt des ménages dont le patrimoine s'est trouvé diminué. Ainsi, aux États-Unis, en Espagne, et dans une moindre mesure au Royaume-Uni, le secteur de la construction a été le premier touché par la contraction de la demande des ménages : l'activité s'est repliée et les stocks de logements ont atteint des niveaux records. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, le durcissement des conditions de financement des ménages s'est accentué à partir de l'été 2007, du fait de la crise du marché des subprimes. Dans les trois pays, l'amplification de la crise financière en septembre 2008 a accéléré le mouvement de désendettement des ménages amorcé sous l'effet du retournement des prix immobiliers. Ainsi, la demande des ménages dans son ensemble, consommation et investissement logement, a accentué son repli aux troisième et quatrième trimestres 2008. Parallèlement, la montée du chômage, à l'œuvre depuis 2007 en Espagne et depuis début 2008 aux États-Unis, s'est accélérée au troisième trimestre, et s'est étendue au Royaume-Uni, incitant les ménages à accroître leur épargne de précaution.

L'entrée en récession de l'Allemagne et du Japon est liée à la baisse de leurs exportations dès le deuxième trimestre 2008. Dans ces deux pays, la demande des ménages est peu dynamique : la consommation est atone et l'investissement logement porte encore les séquelles des crises immobilières des années 1990. La croissance de l'économie est donc principalement tirée par le commerce extérieur et l'investissement des entreprises du secteur exportateur. Le ralentissement puis l'effondrement du commerce extérieur sont donc à l'origine de leur entrée en récession. L'Allemagne est surtout victime du repli de la demande des pays européens. Le Japon a subi à la fois la forte appréciation du yen face aux principales devises et le repli de la demande de ses partenaires commerciaux, qui expliquent la forte contraction de ses exportations au quatrième trimestre notamment.

Les principales économies émergentes, en particulier la Chine, dont la croissance est très dépendante de la demande des pays développés, ont fortement pâti de leur entrée en récession. Ainsi, l'activité industrielle chinoise a sensiblement ralenti au second semestre 2008 sous l'effet de la forte contraction des exportations, notamment à destination de la zone euro et des États-Unis. La demande intérieure chinoise, quant à elle, est demeurée soutenue tout au long de l'année 2008. En particulier, les dépenses d'investissement des entreprises sont restées vigoureuses en dépit du fléchissement de la croissance, en lien direct avec la politique monétaire plus accommodante mise en œuvre par la banque centrale chinoise au second semestre 2008.

Au total, fin 2008, l'ensemble des économies avancées est en récession. D'une part, la demande des ménages se contracte du fait du durcissement des conditions d'octroi des crédits par les banques, des pertes de richesse induites par le retournement général des marchés immobiliers et boursiers, et de la baisse de leurs revenus d'activité, avec la montée du chômage notamment. D'autre part, les entreprises, qui ont ajusté avec retard leur activité à la baisse de la demande, sont confrontées à des stocks élevés et à des conditions de financement difficiles ; elles réduisent fortement leurs stocks et leurs dépenses d'investissement et accélèrent le rythme des licenciements. Partout, la contraction de l'acti-

tivité accentue le mouvement de désinflation déclenché par la chute des cours pétroliers. Au Japon, l'apparition d'importantes surcapacités de production, conjuguée à l'appréciation du yen et à un marché du travail très lâche, font le lit du retour de la déflation.

# Retournement de l'activité en France

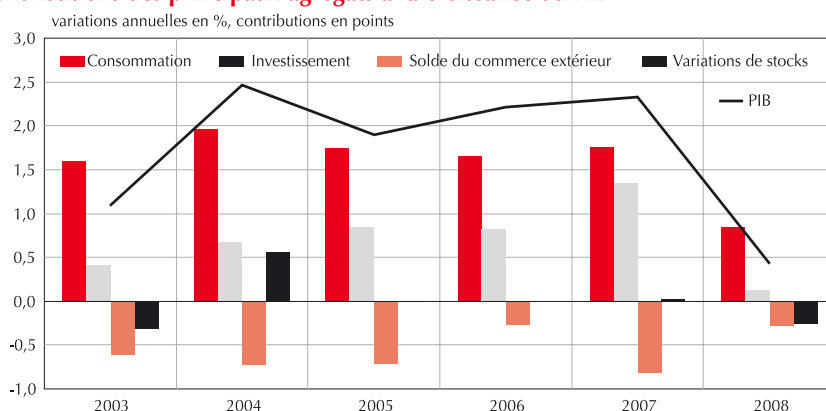
Jean-Marc Fournier et Pierre Leblanc\*

Comme les autres pays industrialisés, la France a souffert en 2008 de la crise mondiale. Le PIB n'a ainsi progressé que de 0,4 %, après + 2,3 % en 2007 [1]. Cette très faible croissance en moyenne annuelle cache une forte dégradation en cours d'année : l'activité s'est retournée à la baisse à compter du printemps et ce recul s'est accentué à l'automne.

La demande intérieure, qui avait progressé de près de 3 % par an en moyenne de 2004 à 2007, a sensiblement ralenti (+ 0,7 %). Les dépenses de consommation des ménages ont crû de 1,0 % en 2008, après + 2,4 % en 2007. Au cours des dix dernières années, elles avaient toujours augmenté de plus de 2 % par an. L'investissement total, en vive progression sur les quatre années précédentes, a quasiment stagné (+ 0,6 %) : celui des ménages (hors entrepreneurs individuels) a baissé en 2008 pour la première fois depuis 1993 (- 1,4 % après + 5,5 %), celui des administrations publiques a franchement reculé (- 4,4 % après + 4,5 %) et celui des entreprises non financières a fortement ralenti (+ 2,6 % après + 8,7 %). Par ailleurs, les entreprises non agricoles ont déstocké, ce qui a amputé la croissance de 0,3 point (après une contribution nulle en 2007). Ce déstockage est concentré et massif en fin d'année. L'aggravation de la crise financière à l'automne a en effet poussé les entreprises à limiter au maximum leurs besoins de trésorerie alors que, de surcroît, leurs anticipations de demande se dégradaient.

Au ralentissement de la demande intérieure s'est ajouté celui de la demande extérieure. Les exportations ont en effet reculé légèrement (- 0,2 % après + 2,6 %), affectées par le ralentissement du commerce mondial. Dans le même temps, les importations n'ont progressé que faiblement (+ 0,8 % après + 5,4 %). Ces chiffres en moyenne annuelle atténuent la violence du retournement à l'œuvre : du printemps à l'automne, en l'espace de neuf mois, le niveau des exportations et celui des importations reculent respectivement de 7,3 et 3,5 points<sup>1</sup>.

## 1. Contributions des principaux agrégats à la croissance du PIB



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

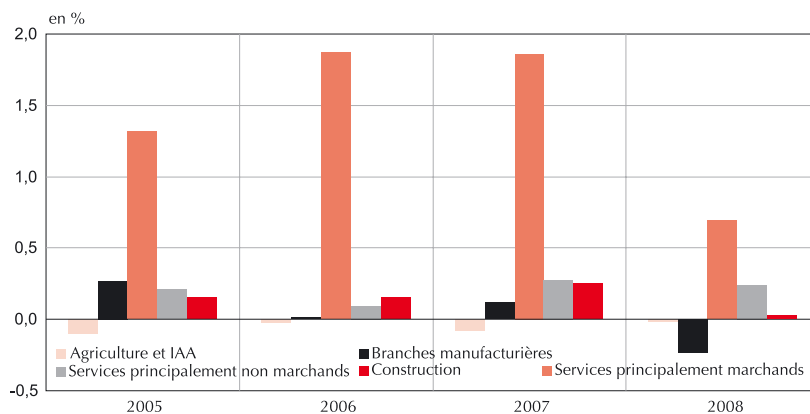
\* Jean-Marc Fournier et Pierre Leblanc font partie de la division Synthèse conjoncturelle.

1. Chiffres trimestriels corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables.

## Le ralentissement a touché la production de toutes les branches d'activité

En 2008, l'activité a nettement ralenti dans pratiquement toutes les branches. C'est cependant l'industrie manufacturière qui a été la plus affectée, tout particulièrement en fin d'année, du fait notamment d'une chute inédite de la production automobile. Les branches de biens de consommation et d'équipement ont mieux résisté, car leur demande s'est dans l'ensemble maintenue. La situation de la construction s'est retournée, à la fois pour le bâtiment et les travaux publics. L'activité des services a nettement décéléré : elle a subi le contrecoup du ralentissement industriel, mais souffert aussi de la moindre progression de la consommation.

### 2. Contributions des principales branches à la valeur ajoutée totale



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

### L'industrie manufacturière, et tout particulièrement l'automobile, a subi la crise de plein fouet

Le retournement de l'activité en 2008 a touché la plupart des branches (figure 2), mais la branche manufacturière a été particulièrement affectée. Sa production a décroché dès le deuxième trimestre et elle a lourdement chuté au quatrième trimestre, de 7,8 %, soit la plus forte baisse sur un trimestre enregistrée depuis 1949<sup>2</sup> (si l'on exclut le deuxième trimestre 1968 marqué par les événements de mai). En moyenne sur l'ensemble de l'année, la production de la branche manufacturière a baissé de 1,6 % en volume, après une progression de 2,2 % en 2007.

La branche des biens de consommation et surtout celle des biens d'équipement<sup>3</sup> ont relativement résisté (- 0,5 % et + 4,2 %), encore soutenues par le maintien d'une certaine demande (consommation de ces produits encore en progression, croissance de l'investissement manufacturier des entreprises, exportations d'avions dynamiques). En revanche, la branche des biens intermédiaires, en amont du processus de production, donc des retournements cycliques, a vu sa production baisser de 3,1 %. Mais c'est la branche automobile qui a été particulièrement affectée par la crise : sa production s'est affaissée de 9,3 %, avec une baisse dès le début de l'année et un effondrement de près de 30 % à l'automne. Cette forte baisse de production dans l'automobile a touché tous les grands pays

2. Des séries trimestrielles des comptes nationaux sont désormais disponibles depuis 1949.

3. Cette branche regroupe la construction de moyens de transport hors automobiles, la fabrication d'équipements mécaniques, électriques et électroniques.

producteurs (Allemagne, États-Unis, Italie, Japon). Au-delà d'un mouvement cyclique prononcé, le secteur traverse une crise plus structurelle (cf. dossier sur l'automobile).

### ***Le secteur du bâtiment a connu un coup d'arrêt***

Le secteur de la construction était dynamique depuis 2004, avec une croissance annuelle de la production en volume de près de 4,5 % en moyenne. Il était en particulier porté par un fort investissement des ménages, lui-même soutenu par des taux d'intérêt bas, des anticipations de hausse des prix immobiliers et des mesures fiscales incitatives (dispositifs d'aide à l'investissement locatif et, depuis la mi-2007, déductibilité partielle des intérêts des crédits habitats). La situation s'est retournée en 2008. D'une part, les conditions d'accès au crédit, à la fois en termes d'accès et de taux, se sont durcies dans le sillage des difficultés rencontrées par de nombreux établissements financiers. D'autre part, après plusieurs années de très fortes hausses, les anticipations de prix dans l'immobilier se sont retournées à la baisse.

Pour sa part, l'investissement en BTP des administrations publiques a franchement reculé, après avoir sensiblement progressé l'année précédente, ce qui est souvent le cas au lendemain d'élections locales. L'investissement en construction des entreprises non financières a quant à lui ralenti, mais sa croissance est restée nettement positive (+ 3,7 % en 2008, après + 9 % en 2007).

Au total, la production de la construction a quasiment stagné en 2008, après une progression de 5,4 % en 2007. Elle s'est inscrite en repli dès le deuxième trimestre.

### ***Le secteur des services a résisté, mais la production a nettement ralenti***

L'ensemble des services principalement marchands<sup>4</sup> a un peu mieux résisté (+ 1,5 %), mais sa production a néanmoins nettement ralenti par rapport à 2006 et 2007 (respectivement + 4,2 % et + 3,5 %). Du fait du poids de ce secteur dans l'économie française, ce ralentissement explique comptablement l'essentiel de la décélération de l'activité totale (figure 3), mais les services aux entreprises, qui comprennent notamment les activités liées à l'intérim, ont en fait décéléré dans le sillage de la conjoncture industrielle. Les services de promotion et de location immobilières ont marqué le pas, dans un contexte où le retournement du marché immobilier a touché le neuf comme l'ancien. Les services aux particuliers ont pâti du ralentissement de la consommation, tandis que commerce et transport ont subi la décélération de la demande des ménages comme des entreprises.

En 2008, la branche agricole a nettement progressé (+ 2,9 % après + 1,5 %). Elle a en particulier bénéficié de récoltes abondantes pour les céréales, portées par l'amélioration des rendements et l'augmentation des surfaces consécutive à la remise en culture des jachères. À l'inverse, la production de la branche agro-alimentaire a baissé (- 0,7 % après + 1,4 %), dans un contexte où la hausse des prix alimentaires a conduit à un repli du volume de la consommation.

## **Les entreprises ont dû faire face à un retournement des anticipations de demande et de prix, doublé d'un brusque durcissement de leurs conditions de financement**

Le retournement de la demande a conduit les entreprises à freiner leurs investissements et à déstocker massivement, spécialement dans le secteur automobile. Par ailleurs, les conditions de financement des entreprises se sont durcies en 2008. L'aggravation de la crise fi-

---

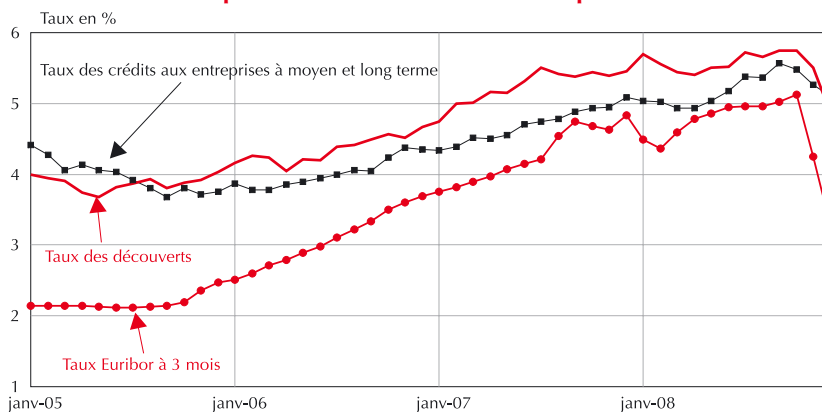
4. Cet ensemble regroupe les branches Commerce, Transports, Activités financières, Activités immobilières, Services aux entreprises et Services aux particuliers.



nancière à la suite de la faillite de la banque d'affaires *Lehman Brothers* en septembre a rendu l'accès au crédit plus difficile et en a augmenté le coût. En effet, les banques ont cherché à restaurer leur bilan, dans un contexte où leurs actifs se dépréciaient et leurs difficultés de refinancement sur le marché interbancaire s'aggravaient.

### ***L'investissement a ralenti ...***

### **3. Taux interbancaire européen et taux des crédits aux entreprises**



Source : Banque de France.

Au cours de 2008, la baisse des débouchés et des perspectives d'activité ont pesé sur l'investissement des entreprises. Le durcissement des conditions financières a accentué ce phénomène sur la fin de l'année. Au total, après avoir très fortement progressé en 2007, l'investissement des entreprises non financières ralentit nettement (+ 2,6 % après + 8,7 %). Cette croissance en moyenne annuelle, modérée, cache en fait un recul à partir du printemps.

### ***... et le déstockage a fait chuter l'activité à l'automne***

Par ailleurs, l'aggravation de la crise financière à l'automne a également poussé les entreprises à minimiser leurs appels de trésorerie. En outre, alors que la progression des prix des matières premières incitait encore en début d'année à reconstituer les stocks en amont de la chaîne de production, ces prix ont baissé par la suite (cf. encadré 3). Dans un contexte de perspectives de demande mal orientées, les entreprises ont déstocké massivement en fin d'année, tout en coupant dans la production. Ce phénomène a été particulièrement visible dans l'automobile, où de nombreuses chaînes ont été arrêtées partiellement ou totalement à l'automne, de façon à écouler des stocks devenus pléthoriques. Au total, le déstockage a réduit, à lui seul, de 0,8 point le PIB du quatrième trimestre 2008. Sur l'ensemble de l'année, la contribution des stocks à la croissance a été de - 0,3 point, alors qu'elle avait été neutre l'année précédente.

### Prix du pétrole, cours de l'euro et croissance\*

Le prix du pétrole a connu ces dernières années des évolutions spectaculaires : en dollar, le prix du baril de Brent a été multiplié par un facteur proche de 5 entre 2002 et la mi-2008 (de 30 dollars à 140 dollars), avant d'être quasiment divisé par 4 durant la seconde partie de l'année (de 140 dollars à 40 dollars) (*figure 1*). Dans le même temps, l'euro a connu plusieurs épisodes successifs d'appréciation, vis-à-vis du dollar, mais aussi de la livre sterling ou du yen.

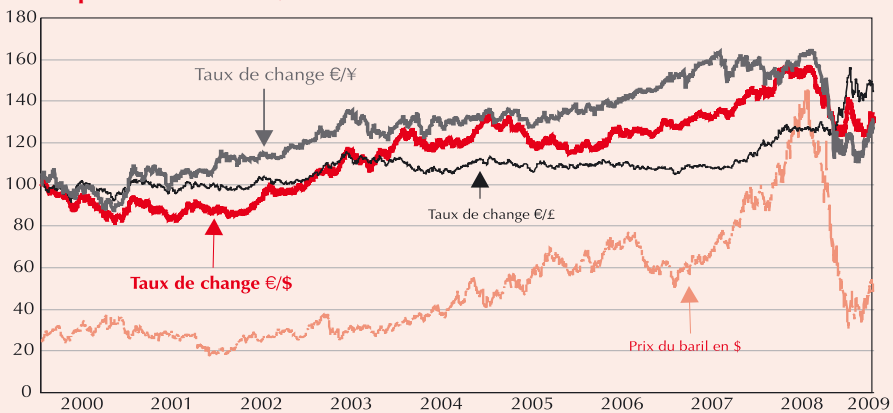
L'année 2008 a notamment été marquée par de très fortes fluctuations des cours du pétrole et des taux de change. Le prix du baril de Brent était à un niveau proche de 100 dollars en début d'année. Il a continué à augmenter et a atteint le 14 juillet un niveau maximal de 145 dollars en moyenne journalière. Il a ensuite chuté pour s'établir à un niveau de l'ordre de 40 dollars en décembre. Le taux de change entre l'euro et le dollar a également connu de fortes fluctuations : l'euro s'est brusquement déprécié à l'été et à l'automne de l'ordre de 27 % avant de connaître un regain relatif en fin d'année. L'évolution de l'euro face au yen est comparable. Le comporte-

ment face à la livre sterling est différent : celle-ci s'est fortement dépréciée au dernier trimestre après avoir été relativement stable par rapport à l'euro lors des trois trimestres précédents.

L'évolution heurtée du prix du pétrole sur la période récente résulte de la conjonction de nombreux facteurs œuvrant simultanément :

- La croissance mondiale des années 2002 à 2007, notamment celle des pays émergents d'Asie, aurait été mal anticipée par les pays producteurs de pétrole. Le temps nécessaire à la mise en place de nouvelles capacités de production est relativement long et la demande des économies émergentes peu sensible au prix à court terme. Ceci pourrait donc expliquer en partie la hausse tendancielle du prix du pétrole de 2002 à 2007.
- Le prix d'une ressource épuisable est également soumis à une rente de rareté<sup>1</sup>. Du fait de l'épuisement progressif attendu des ressources de pétrole, les prix devraient augmenter régulièrement afin d'encourager les produc-

**1. Évolutions journalières du cours du prix du pétrole en dollar et des taux de change de l'euro par rapport au dollar, au yen et à la livre sterling (base 100 au 1er janvier 2000, dernier point : 6 avril 2009)**



Source : DataInSight.

\* Auteurs : Guy Lalanne, Olivier Simon, division Croissance et politiques macroéconomiques.

1. Hotelling H., « The Economics of Exhaustible Resources », *Journal of Political Economy*, vol. 39, 1931, pp. 137-175.

teurs à mettre leur pétrole sur le marché plutôt qu'à en retarder l'extraction. Une telle explication pourrait également être à l'origine de la croissance régulière du prix du pétrole sur la période 2002-2007.

- Les prix d'extraction augmentent depuis le début des années 2000. Le prix d'extraction d'une unité supplémentaire de pétrole serait passé de 15 dollars en 2000 à 30 dollars en 2008<sup>2</sup>. Il s'agirait principalement d'une conséquence du renchérissement du prix du Brent, qui rend l'exploitation de certains gisements rentable, mais peut-être aussi d'une cause à court terme : pour approvisionner une demande plus forte, il faut mettre en service des gisements plus coûteux à exploiter.
- La flambée des prix de l'été 2008 pourrait être due à des anticipations auto-réalisatrices haussières des prix du pétrole<sup>3</sup>. Cette spirale aurait été brisée par l'amplification brutale de la crise économique, qui aurait induit une baisse de la demande anticipée.
- La dépréciation du dollar face à l'euro et à d'autres monnaies, observée jusqu'en septembre 2008, pourrait également expliquer une partie de la hausse du prix du pétrole. En effet, d'une part, la dépréciation du dollar tend à réduire l'offre de pétrole par la perte de revenu disponible qu'elle induit dans les pays producteurs, les poussant à être plus exigeants pour maintenir leur « pouvoir d'achat ». D'autre part, elle accroît la demande de pétrole dans les pays dont la monnaie se renchérit par rapport au dollar. Enfin, la montée en puissance de la Chine et sa politique d'ancrage de sa monnaie sur les cours du dollar peuvent également jouer un rôle : la Chine, deuxième consommateur mondial de pétrole, a une demande énergétique qui ne cesse de croître ; par le régime de taux de change fixe qu'elle maintient *de facto* face au dollar, la dépréciation de la monnaie améri-

caine renforce son activité et, par là, sa demande d'énergie, ce qui peut contribuer à augmenter le prix du pétrole<sup>4</sup>.

Le lien entre la parité du dollar et le prix du pétrole est toutefois complexe. Théoriquement, les deux sens possibles d'une relation entre taux de change du dollar et prix du pétrole sont justifiables. Le premier, de la parité du dollar vers le prix du pétrole, vient d'être explicité. À l'inverse, une hausse du prix du pétrole conduit à un accroissement de la demande de titres libellés en dollar par les pays exportateurs de pétrole, favorisant l'appréciation du dollar. Ce type de causalité ne semble toutefois pas prédominer dans la situation récente.

Quel est l'impact sur la croissance française des évolutions conjointes du prix du pétrole et de la parité de l'euro du premier trimestre 2002 au quatrième trimestre 2008 ? L'évaluation reprend la méthodologie détaillée dans l'édition 2008 de l'Économie Française<sup>5</sup>. Quatre types d'effets sont à l'œuvre :

- une hausse du prix du pétrole a un effet dépressif sur l'activité en raison de la perte de revenu qu'elle entraîne pour les ménages et les entreprises, une baisse ayant naturellement des effets inverses ;
- une appréciation de l'euro, toutes choses égales par ailleurs, a elle aussi un effet négatif sur l'activité, du fait de la perte de compétitivité-prix à l'exportation et à l'importation qu'elle induit ;
- en revanche, une appréciation de l'euro a un effet protecteur vis-à-vis d'une hausse du prix du pétrole, car elle modère le prix des importations en produits pétroliers et tend par conséquent à atténuer les deux effets précédents ;

2. Percebois J., « Prix internationaux du pétrole, du gaz naturel, de l'uranium et du charbon : la théorie économique nous aide-t-elle à comprendre les évolutions ? », Cahiers de recherche du CREDEN N°09.02.81.

3. Hamilton J.D., « Understanding Oil Prices », NBER Working Paper, n°14492, 2008.

4. Coudert V., Mignon V. et Penot A., « Oil Price and Dollar », Energy Studies Review, vol. 15, n°2, 2008.

5. « Impact sur la croissance française de l'appréciation de l'euro et de la hausse du prix du pétrole au cours des cinq dernières années », Économie Française - Édition 2008, encadré 3 de la vue d'ensemble, pp. 36-38.

□ enfin, une appréciation de l'euro n'est pas sans incidence sur la politique monétaire : la baisse d'activité à court terme qui en résulte permet en effet à la banque centrale de mener une politique plus accommodante que celle qu'elle aurait conduite à parités constantes.

En outre, la manière dont l'environnement international de la France réagit à la hausse du prix du pétrole et l'appréciation de l'euro se répercute sur l'économie française. L'impact négatif de la hausse du prix du pétrole vaut aussi bien pour l'économie française que pour les pays partenaires de la France non producteurs de pétrole, mais suscite à l'inverse une hausse de la demande de la part des pays producteurs. Les effets liés à l'appréciation de l'euro concernent à la fois la France et ses partenaires membres de la zone euro. L'évaluation de ces différents effets est donc effectuée ici en mobilisant deux modèles économiques : le modèle multi-pays Nigem, utilisé pour chiffrer les évolutions dans les pays partenaires de la France, et le modèle Mésange<sup>6</sup>, modèle macroéconométrique de la France, mobilisé pour en déduire l'impact sur l'économie française.

L'exercice est effectué sur la période allant du premier trimestre 2002 au quatrième trimestre 2008. D'après les chiffrages réalisés (*figure 2*), l'évolution du prix du pétrole observée du premier trimestre de 2002 au quatrième trimestre 2008 à parités fixes et politique monétaire inchangée occasionne une perte de 0,3 point de croissance moyenne par an sur cette période. La perte est deux fois plus forte si l'on se restreint aux deux dernières années. En 2007 et 2008, en effet, la hausse du prix du pétrole a été la plus importante de la période, même si le prix du baril de Brent a diminué au troisième trimestre 2008.

L'effet toutes choses égales par ailleurs de la perte de compétitivité-prix, liée à l'appréciation de l'euro en moyenne sur la période, est évalué à

- 0,5 point de croissance annuelle entre 2002 et 2008. Il n'est que faiblement compensé par l'effet protecteur de l'euro vis-à-vis du pétrole, qui permet un gain de 0,2 point de croissance moyenne par an en 2007 et 2008 (l'effet est positif et proche de zéro en moyenne par an sur 2002-2008). Enfin, le gain lié à la politique monétaire, plus accommodante du fait de l'appréciation de l'euro, se chiffre à 0,3 point de croissance moyenne par an sur 2002-2008<sup>7</sup>. Ce chiffrage suggère que l'effet global provenant de l'appréciation de l'euro en moyenne entre 2002 et 2008 aurait conduit à une perte de croissance de 0,2 point par an sur cette période.

Au total, les effets conjoints de la hausse du prix du pétrole et de l'appréciation de l'euro auraient induit un déficit de croissance de 0,5 point par an entre 2002 et 2008. La perte s'élèverait également à 0,5 point de croissance par an sur les deux dernières années, malgré la diminution du prix du pétrole observée depuis le troisième trimestre 2008. En effet, malgré cette baisse récente, le prix du pétrole demeure supérieur à sa valeur au premier trimestre 2002, tout comme le taux de change effectif de l'euro.

La hausse importante du prix du pétrole en moyenne entre 2002 et 2008 aurait donc eu un impact significatif sur l'économie française, mais plus limité au regard des chocs pétroliers des années 1970, entre autres en raison de l'effet protecteur de l'appréciation de l'euro. Cet affaiblissement du lien entre le prix du pétrole et l'activité a été mis en évidence dans de nombreuses études économétriques, en particulier par Barlet et Crusson<sup>8</sup>.

Ce chiffrage doit être considéré avec prudence. Il dépend en effet des hypothèses inhérentes aux modèles utilisés. De plus, traditionnellement dans ce type d'exercice, les modifications structurelles résultant de l'adaptation de l'économie aux chocs qu'elle subit ne peuvent que très difficilement être prises en compte.

6. Allard-Prigent C., Audenis C., Berger K., Carnot N., Duchene S. et Pesin F., « Présentation du modèle Mésange », Document de travail de la Direction de la Prévision, mai 2002.

7. Ce chiffrage est cohérent avec d'autres évaluations, notamment celle menée par Carton, B. (2003) : « Effets d'une appréciation de l'euro sur l'activité de la zone euro : que disent les modèles ? », DP-Analyse Économique, n° 14.

8. Barlet M. et Crusson L., « Quel impact des variations du prix du pétrole sur la croissance française ? », Document de travail de l'Insee-DESE, G2007/04.

## 2. Décomposition des effets de la hausse du prix du pétrole et de l'appréciation de l'euro entre le premier trimestre 2002 et le quatrième trimestre 2008

|   | Impact sur la croissance moyenne annuelle de la période ... |                 |
|---|---|-----------------|
|   | 2002 T1-2008 T4   | 2007 T1-2008 T4 |
| Effet de la hausse du prix du pétrole à parités fixes (écarts en points de %) | - 0,3   | - 0,6           |
| Effets de l'appréciation de l'euro :  |   |                 |
| - Perte de compétitivité-prix   | - 0,5   | - 0,5           |
| - Effet protecteur vis-à-vis de la hausse du prix du pétrole                  | + 0,0   | + 0,2           |
| - Prise en compte de la politique monétaire                                   | + 0,3   | + 0,4           |
| Total des effets de l'appréciation de l'euro (écarts en points de %)          | - 0,2   | + 0,1           |
| <b>Effet global (écarts en points de %)</b>                                   | <b>- 0,5</b>  | <b>- 0,5</b>    |
| Appréciation de l'euro par rapport au dollar par an (en %)                    | +5,2  | -0,3            |
| Hausse du prix du pétrole en dollar par an (en %)                             | +17,0   | +1,4            |

Lecture : L'effet global joint de la hausse du prix du pétrole et de l'appréciation de l'euro entre le premier trimestre 2002 et le quatrième trimestre 2008 a conduit à une perte de de 0,5 point de croissance par an, toutes choses égales par ailleurs.

### ***Le taux de marge des sociétés non financières se replie, leur taux d'autofinancement continue de baisser***

En 2008, le taux de marge<sup>5</sup> des sociétés non financières (SNF) s'est légèrement replié, à 31,3 % contre 31,6 % en 2007, car en période de ralentissement l'emploi s'ajuste avec retard sur l'activité. De fait, la progression de la masse salariale brute versée par les SNF est supérieure à celle de la valeur ajoutée qu'elles ont dégagée (+ 3,8 % contre + 3,1 %). La progression des cotisations patronales a été plus contenue (+ 3,2 %), grâce à la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA (exonération sur les heures supplémentaires). Cela a atténué, mais sans l'annuler, l'écart entre la progression de la rémunération totale (masse salariale « superbrute » à + 3,6 %) et celle de la valeur ajoutée.

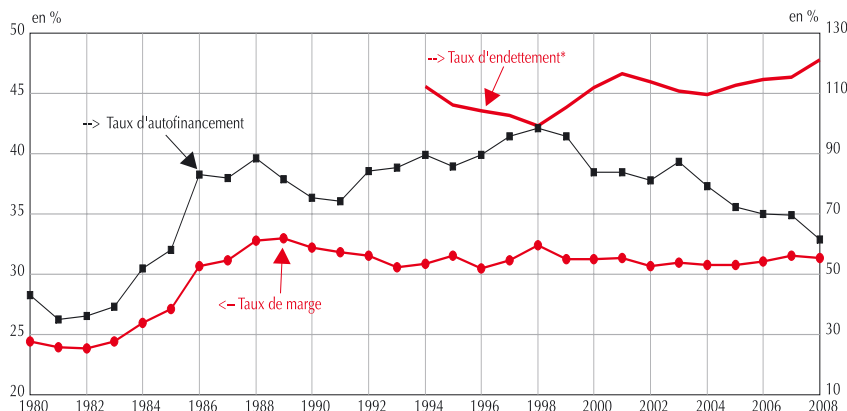
La diminution du taux de marge, relativement modérée en moyenne annuelle, est nettement plus marquée en cours d'année (-1,2 point entre l'automne 2007 et l'automne 2008), ce qui atteste de la violence du retournement conjoncturel.

Sous le coup du retournement de l'activité, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des sociétés non financières a nettement ralenti (+ 2,2 % après + 7,4 % en 2007). Dans le même temps, les dividendes que versent les sociétés non financières et l'impôt sur les sociétés ont continué de progresser car ils étaient assis sur les bons résultats de l'année précédente. Il en est de même des intérêts d'emprunts dont elles ont dû s'acquitter, dans un contexte de hausse des primes de risque. Au total, leur épargne a baissé de 6,6 %, alors qu'elle avait progressé de près de 11 % en 2007.

5. Le taux de marge correspond au rapport de l'excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée (en valeur).

Ce repli de l'épargne conjugué à la progression, même ralentie, de l'investissement s'est traduit par une baisse de plus de 8 points du taux d'autofinancement (figure 4, qui avoisine désormais les 60 %. En recul de 37 points depuis 1998, l'autofinancement retrouve le niveau qui était le sien au milieu des années 80.

#### 4. La baisse du taux d'autofinancement va de pair avec l'augmentation du taux d'endettement



\* Encours de dette en fin d'année rapporté à la valeur ajoutée annuelle.

Sources : Insee, Banque de France, calculs Insee.

#### L'activité des sociétés financières stagne

En 2008, la valeur ajoutée des sociétés financières se stabilise (+ 0,1 %), après avoir décéléré en 2007 (+ 1,1 % contre + 6,2 % en 2006).

Le repli de la valeur ajoutée des banques (établissements de crédits et entreprises d'investissement) de - 0,4 % en 2008 (après + 2,8 % en 2007 et + 3,6 % en 2006) peut sembler très limité dans un contexte de crise financière. Ceci tient au fait que la mesure de l'activité bancaire par la comptabilité nationale n'intègre ni les gains, ni, en l'occurrence, les pertes de valeur de leurs actifs financiers. La production des banques comprend les commissions reçues au titre des services interbancaires et les services facturés à la clientèle. Elles incluent également les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim, correspondant aux marges sur les dépôts et crédits).

En 2008, les services facturés des banques ont stagné (+ 0,3 %) après deux années de vive croissance (+ 11 % en 2007 et + 14 % en 2006) et les Sifim ont progressé de 2,5 %, après une baisse de 3,9 % en 2007 (sous l'effet notamment d'opérations avec le reste du monde).

La légère réduction de la valeur ajoutée des banques s'est accompagné d'un recul des charges de personnel (baisse des bonus et de l'intéressement). Par ailleurs, le solde des intérêts reçus a très fortement progressé et les dividendes comme l'impôt sur les sociétés versés ont nettement baissé. Bien que ces évolutions très favorables des revenus aient été atténuées par la diminution des bénéfices réinvestis reçus des filiales à l'étranger, elles ont conduit à une progression sensible de la capacité de financement des banques. Toutefois, ces dernières ont dû dans le même temps procéder à de substantielles dépréciations d'actifs.

La stabilité de l'activité des sociétés d'assurance en 2008 (valeur ajoutée en hausse de 0,2 %, après une baisse de 7,4% en 2007) résulte de deux mouvements opposés. L'activité de l'assurance-vie se replie à nouveau en 2008 (- 5,2 %, après 2,7 % en 2007 et + 6 % en 2006). Au-delà du contrecoup du transfert massif en 2006 d'encours de PEL vers des sup-

ports d'assurance vie<sup>6</sup>, ce recul s'explique par la perte d'attrait des ménages pour cette forme d'épargne lorsque les marchés financiers s'inscrivent en forte baisse, qui plus est dans un contexte de forte hausse de la rémunération du livret A. La chute des cotisations d'assurance-vie s'est ainsi poursuivie en 2008. Dans le même temps, les prestations versées (retraits d'épargne) ont fortement augmenté, dans un contexte où les produits de placement des sociétés d'assurance attribués aux assurés se sont inscrits en net repli. Le recul de l'assurance-vie a toutefois été compensé par la progression des autres services d'assurance.

## Retournement du marché du travail

Alors que l'emploi était dynamique depuis 2006, avec pour conséquence une décreue du taux de chômage, il s'est retourné à la mi-2008, en ligne avec la baisse de l'activité. Entre le premier trimestre 2006 et le premier trimestre 2008, près de 470 000 emplois salariés avaient été créés dans le secteur marchand non agricole<sup>7</sup> (un peu plus de 490 000 en équivalents temps plein<sup>8</sup>). Sur l'ensemble du marché du travail (y compris branche agricole et branches principalement non marchandes), près de 600 000 emplois avaient été créés sur la même période. Ce mouvement s'est enrayé dès le printemps. Bien que l'évolution de l'emploi soit un peu retardée par rapport à la baisse de l'activité, le marché du travail a été touché assez rapidement. Au quatrième trimestre 2008 notamment, le secteur marchand non agricole a perdu plus de 85 000 emplois, tandis que pour l'ensemble de l'économie la baisse est de l'ordre de 65 000 emplois. Ce retournement s'est traduit par une remontée du taux de chômage (cf. *infra*).

### Des évolutions de l'emploi contrastées

Les pertes d'emploi au second semestre sont majoritairement le fait des branches de services (*figure 5*), du fait notamment de la baisse de l'emploi intérimaire (l'intérim est classé dans les services, même si une partie importante des intérimaires travaille dans l'industrie). Par ailleurs, les pertes d'emploi se sont accélérées dans l'industrie manufacturière, tandis que l'emploi dans la construction a ralenti.

L'emploi dans les branches manufacturières suit une tendance baissière depuis 2002. Son repli s'est accentué au second semestre 2008 par rapport aux trois semestres précédents. L'emploi dans la construction a ralenti à la fin de l'année, alors qu'il était dynamique depuis 2004. Dans les services marchands, la baisse est marquée, alors que les créations d'emplois dans cette branche ont contribué, pour plus de la moitié, à la croissance de l'emploi salarié en 2006 et 2007. Au quatrième trimestre 2008, l'emploi salarié dans les services marchands a contribué négativement à l'emploi salarié total, à hauteur de - 0,3 point pour une évolution totale de - 0,5 %. Ce sont les services aux entreprises qui ont le plus souffert, avec une baisse de 1,3 % au quatrième trimestre 2008. Ceci reflète principalement la contraction de plus de 13 % de l'emploi dans l'intérim à la fin du dernier trimestre, contraction inégalée depuis 1982. En outre, la part de l'intérim dans l'emploi, de l'ordre d'un pour cent au début des années 80, a quadruplé depuis. Aussi, la baisse de 79 500 intérimaires observée en fin d'année est-elle sans précédent. Les services aux particuliers ont résisté, tandis que les autres services marchands ont peu évolué. Dans les services administrés,

---

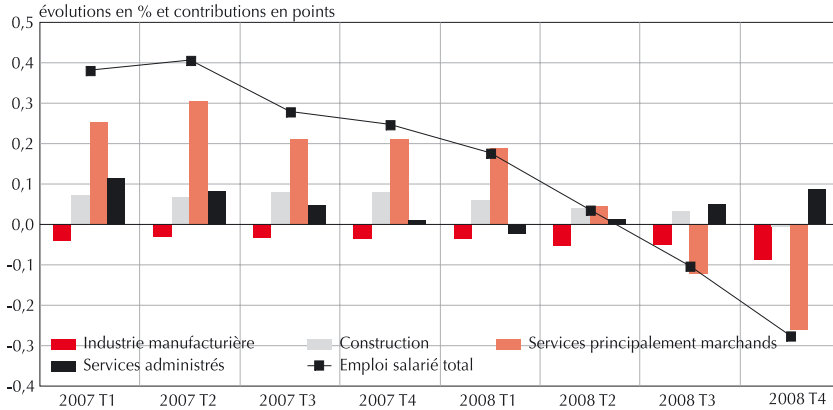
6. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les intérêts des PEL de plus de 10 ans sont soumis, à la source et non plus au moment de leur clôture, à prélèvements sociaux (CSG, CRDS) et ceux de plus de 12 ans à l'impôt sur le revenu (taux forfaitaire libératoire ou taux marginal de l'IRPP).

7. Le secteur marchand non agricole regroupe l'industrie et les services principalement marchands.

8. Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« équivalent temps plein » qui comptabilise, pour un équivalent temps plein, deux personnes travaillant à mi-temps. La prise en compte du temps partiel réduit le nombre d'emplois comptabilisés en équivalent temps plein par rapport à ceux comptabilisés en personnes physiques. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent le compte en équivalent temps plein.

l'emploi a rebondi au second semestre, après avoir presque stagné au premier semestre 2008. Ce rebond est dû à l'arrêt de la baisse des contrats aidés dans le secteur non marchand et à la progression de l'emploi dans la branche « santé et action sociale ».

### 5. Contribution à l'emploi salarié total des principales branches

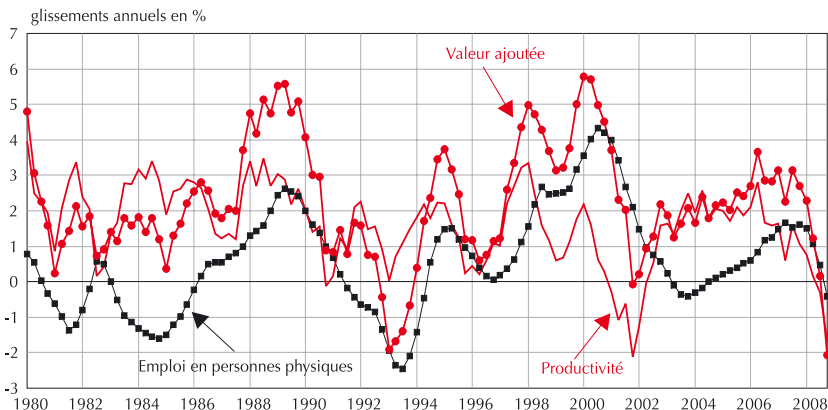


Source : Insee.

L'emploi s'ajuste avec retard aux retournements de l'activité ; la productivité, rapport entre la valeur ajoutée et l'emploi, est de ce fait tirée temporairement à la baisse lorsque l'activité fléchit, pour ensuite rebondir lorsque l'activité repart. C'est bien ce que l'on observe au cours de l'année 2008 (figure 6) : sur l'ensemble du secteur marchand non agricole, la productivité du travail (ici la valeur ajoutée rapportée au nombre de salariés) baisse de 0,1 %, alors qu'elle croissait en moyenne de 1,8 % au cours des cinq années précédentes. En glissement annuel, elle a reculé nettement au quatrième trimestre 2008, pour la première fois depuis 2002.

Dans l'industrie manufacturière, la productivité apparente du travail a baissé de 0,9 % - pour la première fois depuis 1975, et dans le secteur des services principalement marchands elle a fortement ralenti. Ce recul de la productivité doit cependant être relativisé.

### 6. Emploi, valeur ajoutée et productivité apparente du travail dans le secteur marchand non agricole



Source : Insee.



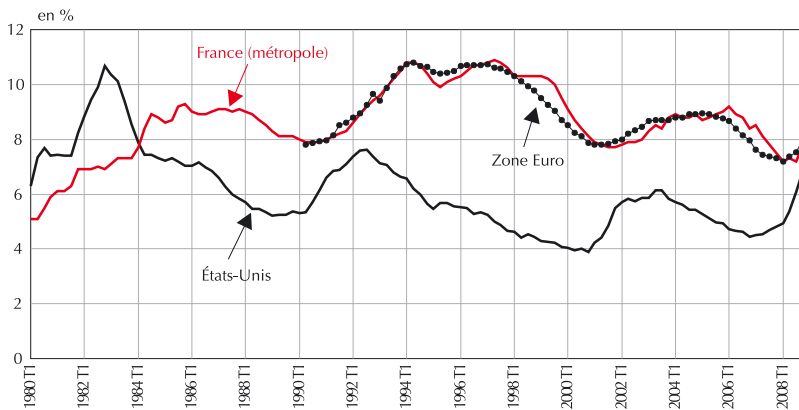
En effet, la productivité est ici définie comme la valeur ajoutée rapportée au nombre de salariés du même champ. Or, la baisse de l'activité sur la deuxième partie de l'année 2008 a entraîné des périodes de chômage partiel pour les salariés. Ces périodes de chômage partiel sont prises en comptes dans le volume horaire travaillé, mais pas dans l'emploi en lui-même, qu'il soit comptabilisé en personnes physiques ou en équivalents temps plein. Cette non-prise en compte du chômage partiel entraîne a priori une sous-estimation de la productivité apparente du travail.

### Le taux de chômage repart à la hausse

Dans le sillage du retournement de l'emploi, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est reparti à la hausse à la fin de l'année 2008, après deux années de baisse. Après un pic de 9,2 points atteint au premier trimestre 2006, il était ainsi revenu à 8,4 points fin 2006 et à 7,5 points fin 2007. Le taux de chômage s'établit, en revanche, à 7,8 % au quatrième trimestre 2008, soit près de 2,2 millions de chômeurs, et à 7,4 % en moyenne sur l'année. Sur l'ensemble constitué de la Métropole et des DOM, il s'établit enfin à 8,2 % fin 2008 contre 7,9 % et 8,8 % à la fin des deux années précédentes.

La hausse du chômage a été notable en 2008 dans la plupart des pays développés (figure 7), mais dans des proportions différentes et à l'exception notable de l'Allemagne où l'emploi semble avoir réagi plus tardivement. Aux États-Unis, le taux de chômage a connu une hausse marquée : il est passé de 4,9 % au premier trimestre 2008 à près de 7 % au dernier trimestre 2008, soit le niveau le plus haut enregistré depuis près de 20 ans. En Espagne, le taux de chômage a bondi de près de 5 points en un an.

### 7. Taux de chômage en France, aux États-Unis et en Zone Euro



Sources : BEA, Eurostat, Insee.

En France métropolitaine, la hausse du chômage s'est fait particulièrement sentir pour les jeunes de 15 à 24 ans : leur taux de chômage a augmenté de près de deux points entre le troisième et le quatrième trimestre 2008 et est repassé au-dessus de la barre des 20 %, alors qu'il avait baissé de 5,6 points entre le premier trimestre 2006 et le premier trimestre 2008.

### Malgré la dégradation du marché du travail, le salaire moyen par tête a résisté

En 2008, la masse salariale du secteur marchand a progressé à peu près au même rythme que la valeur ajoutée nominale. Sur le champ des sociétés non financières, la progression

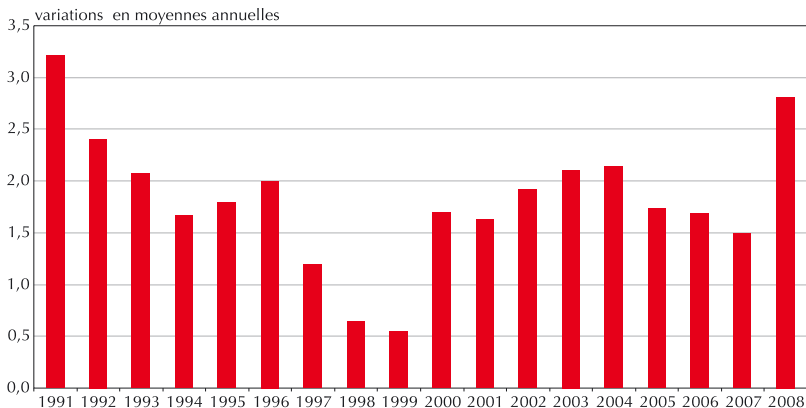
de la masse salariale a même été un peu plus dynamique. Le salaire moyen par tête dans le secteur marchand non agricole a progressé de 2,8 % en 2008<sup>9</sup>. Même si le salaire par tête est en léger ralentissement par rapport aux deux années précédentes (+ 3 % en 2007 et + 3,9 % en 2006), sa progression est comparable au rythme moyen observé depuis 2000.

Plusieurs éléments expliquent cette progression encore robuste, malgré le retournement du marché du travail en cours d'année. D'une part, jusqu'au premier trimestre 2008, l'activité est restée dynamique et le taux de chômage s'inscrivait en recul. D'autre part, la hausse de l'inflation jusqu'à la mi-2008 (*cf. infra*) a poussé à la hausse les salaires nominaux, entraînant notamment une augmentation plus rapide qu'en 2007 du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) (+ 3,2 % entre juillet 2007 et juillet 2008), augmentation qui a pu se diffuser aux salaires proches.

## La hausse de l'inflation a contribué au ralentissement du pouvoir d'achat et de la consommation

Après une stabilisation de l'inflation entre 1,5 % et 2,1 % depuis 2000, les prix à la consommation ont accéléré en 2008. La hausse des prix a ainsi atteint 2,8 % en moyenne annuelle en 2008 (*figure 8*). L'inflation est restée toutefois bien en deçà des niveaux observés avant la désinflation des années 1980.

### 8. Nette hausse de l'inflation en 2008



Source : Insee.

## La forte chute du prix du pétrole à partir de juillet 2008 a contribué à la baisse de l'inflation

L'évolution en moyenne annuelle de l'inflation cache une évolution très contrastée en cours d'année. En effet, l'inflation en glissement annuel a connu une forte hausse, jusqu'à 3,6 % en juillet, puis s'est repliée à 1,0 % en décembre 2008 (*figure 9*). Ce profil a été essentiellement dicté par celui de l'inflation énergétique et alimentaire. La flambée des prix du pétrole en dollars (+ 44 % entre janvier et juillet 2008) a poussé à la hausse les prix des carburants et du gaz, même si l'appréciation de 7 % de l'euro par rapport au dollar sur la même période a permis d'atténuer légèrement ce mouvement. Par ailleurs, l'envolée des cours des matières premières alimentaires de près de 62 % entre janvier 2007 et juin 2008

9. Sur le même champ, le salaire par équivalent temps plein a progressé de 2,8 % en 2008, après + 2,9 % et + 4 % en 2007 et 2006.

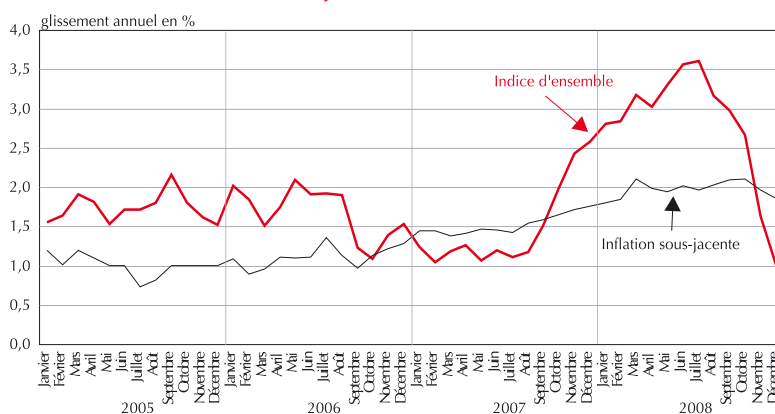
s'est traduite par de fortes hausses de prix de l'alimentaire hors produits frais. Depuis la mi-2008, avec la contraction de la demande mondiale, ces cours se sont repliés rapidement, engendrant un net mouvement de désinflation. En particulier, le prix du pétrole en euros en décembre 2008 est divisé par trois par rapport à juillet 2008 et par deux par rapport à décembre 2007.

En marge de ces grands mouvements, les changements de réglementation dans le secteur de la grande distribution ont contribué à la baisse à l'inflation, à hauteur d'environ 0,2 point sur la moyenne annuelle 2008<sup>10</sup>.

### ***L'inflation sous-jacente est en revanche restée proche de 2 %***

L'inflation sous-jacente<sup>11</sup>, habituellement plus inerte, est restée proche de 2 % au cours de l'année 2008 (figure 9). En effet, les hausses de prix du *Brent* et des matières premières alimentaires ne se sont que progressivement et modérément diffusées à l'inflation sous-jacente, la faisant passer de 1,8 % en janvier à 2,1 % en octobre. Sous l'effet du retournement des prix du pétrole et des matières premières, de l'excès des capacités de production et de l'atonie de la demande, l'inflation « sous-jacente » est revenue à 1,9 % en décembre 2008.

### **9. Relative stabilité de l'inflation sous-jacente**



Source : Insee.

### ***Après deux années dynamiques, le pouvoir d'achat a ralenti en 2008***

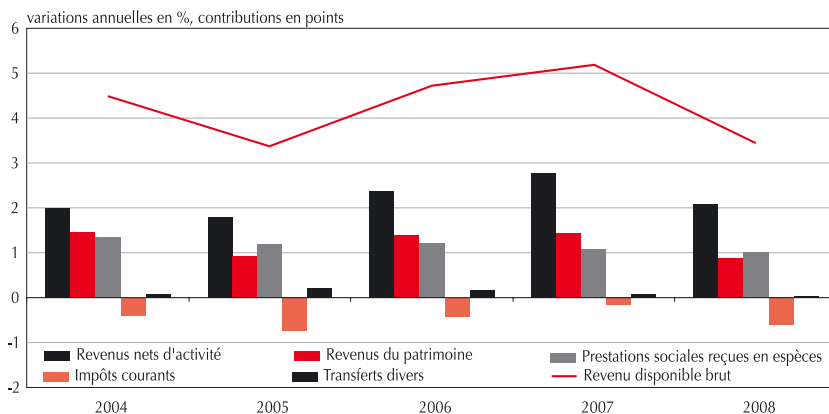
Le pouvoir d'achat<sup>12</sup> du revenu disponible des ménages a fortement ralenti, s'inscrivant en hausse de 0,6 %, après 3,1 % en 2007 et 2,6 % en 2006. Il a stagné (0,0 %) par unité de consommation (cf. encadré 4). En effet, le revenu nominal des ménages a ralenti en 2008 (figure 10), alors que dans le même temps l'inflation a augmenté.

10. Estimation fondée sur le dossier « Loi Galland et prix à la consommation » [3] et la fiche thématique « Prix à la consommation », *Note de conjoncture* de mars 2009, Insee.

11. Hors tarifs publics et produits à prix volatils, comme les produits frais, l'énergie ou le tabac, corrigée des mesures fiscales et des variations saisonnières.

12. Pour une analyse de la répartition des surplus de productivité, voir le dossier « Le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008 : une approche par les comptes de surplus ».

## 10. Contributions à l'évolution du revenu disponible brut



Source : Insee.

Trois éléments expliquent pour l'essentiel le ralentissement du revenu disponible brut des ménages : les revenus nets d'activité (pour -0,7 point), les revenus du patrimoine (pour -0,6 point) et les impôts (pour -0,4 point). Les prestations sociales ont crû à un rythme proche de celui observé les années précédentes.

### Encadré 4

#### Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation\*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes. Le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux<sup>1</sup>. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Cette mesure macroéconomique peut toutefois différer de la perception des ménages quant à l'évolution de leur niveau de vie. Les ménages peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées. Ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour se rapprocher de cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitral », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

\* Auteurs : Maryse Fesseau, Georges Consalès, département des Comptes nationaux.

1. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

## Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans le rapport sur l'économie française de 2007<sup>2</sup> sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses « pré-engagées » comprennent :

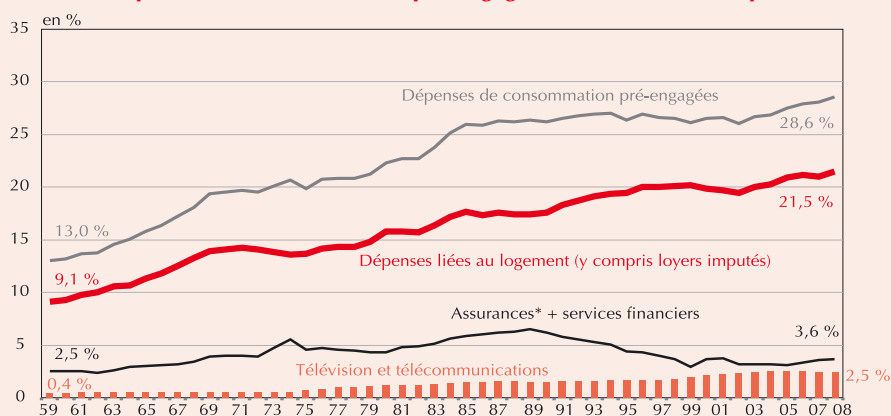
- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés<sup>3</sup>), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;

- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés<sup>4</sup>).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 13,0 % de leur revenu disponible en 1959, à 28,6 % en 2008, soit une hausse de près de 16 points en 48 ans (figure 1).

La fonction logement explique les trois quarts de cette hausse : sa part grimpe de 9,1 % en 1959, à 21,5 % en 2008, avant d'accélérer sur les six dernières années pour atteindre 28,6 % en 2008. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) dans le revenu des ménages est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 2,5 % en 1959, à 6,5 % en 1989, avant de revenir à 3,6 % en 2008 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêts réels, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,4 % en 1959 à 1,8 % en 1998, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour atteindre 2,5 % en 2008.

### 1. Part des dépenses de consommation « pré-engagées » dans le revenu disponible brut



\* Hors assurance-vie.

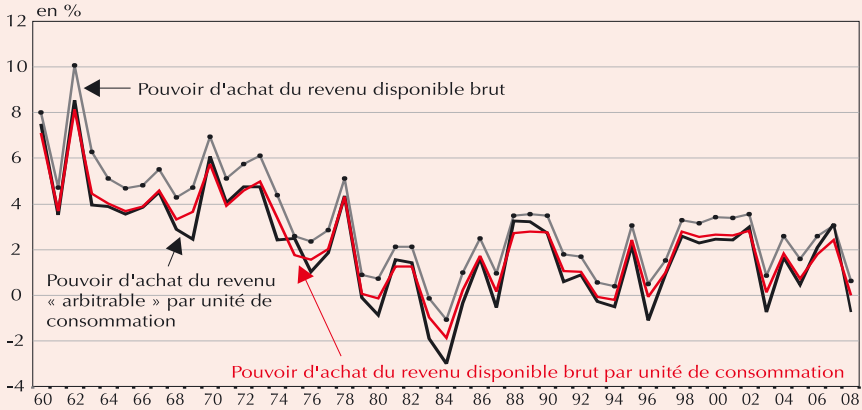
Source : Comptes nationaux - base 2000, Insee.

2. « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages » - Lien : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/ECOFRA07C.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07C.PDF)

3. La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché. Ce loyer vient réhausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

4. Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.

## 2. Pouvoir d'achat du revenu disponible et pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation



Source : Comptes nationaux - base 2000, Insee.

L'alourdissement des dépenses « pré-engagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Il faut toutefois se rappeler que, sur le long terme, cette montée en puissance s'est effectuée à mesure que le poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) diminuait dans leur budget, compte tenu d'une élévation générale du niveau de vie.

### Une perte de pouvoir d'achat du revenu « arbitral » par unité de consommation en 2008

De la même manière qu'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu « arbitral ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ». Sur longue période, les évolutions du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitral » sont très proches. Les gains de pouvoir d'achat « arbi-

trable » sont néanmoins légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils progressent de + 1,9 % l'an en moyenne depuis 1974, contre + 2,1 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2).

Revenu disponible et revenu « arbitral » sont des grandeurs macro-économiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique. De fait, compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, car la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (du fait du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre mais aussi de la composition des ménages<sup>5</sup>.

5. Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. Le pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Au final, les évolutions du pouvoir d'achat « arbitrable » par unité de consommation et du pouvoir d'achat du revenu disponible par unité de consommation restent voisines (respectivement + 1,2 % et + 1,4 % depuis 1974), y compris sur la

période récente. En 2008, cependant, l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible par unité de consommation est stable alors que celle du pouvoir d'achat « arbitrable » par unité de consommation baisse de 0,7 %.

Le ralentissement de l'activité a pesé sur la masse salariale brute reçue par les ménages et sur les revenus des entrepreneurs individuels. À l'inverse, le ralentissement des cotisations sociales à la charge des ménages a soutenu le revenu disponible brut (à hauteur de 0,2 point), notamment du fait des nouvelles exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires<sup>13</sup>. Au total, les revenus nets d'activité ont contribué à hauteur de 2,2 points à la hausse du revenu disponible brut des ménages en valeur, après une contribution de 2,8 points en 2007 (figure 10).

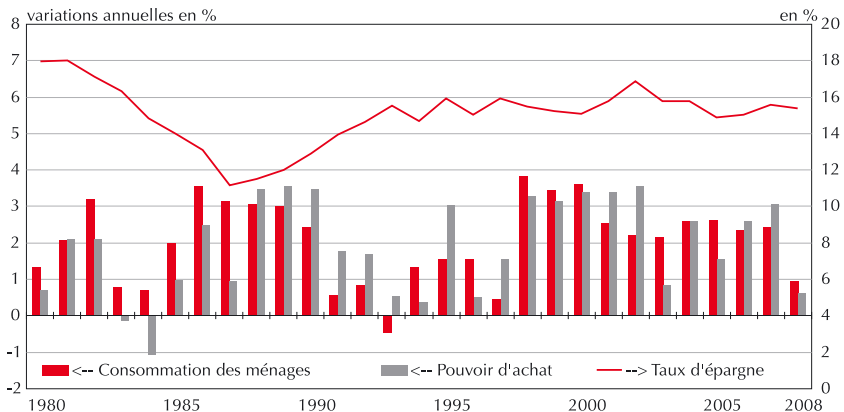
Par ailleurs, les revenus du patrimoine ont continué à ralentir. Les loyers (réels ou imputés) perçus par les ménages décélèrent (+ 3,3 % après + 5,9 %) dans un contexte de stabilisation des prix de l'immobilier. De même, les revenus de la propriété (intérêts et dividendes reçus, nets des intérêts versés) sont moins dynamiques en 2008, notamment sous l'effet du ralentissement des revenus de l'assurance-vie.

Enfin, le total des impôts sur le revenu et le patrimoine (IRPP, CSG, CRDS, ISF...) payés par les ménages progresse plus rapidement qu'en 2007 (+ 4,6 % après + 1,3 %). C'est le contrecoup de la baisse de l'IRPP de l'année précédente, avec la refonte du barème votée dans le cadre de la loi de finances 2007.

### Le ralentissement du pouvoir d'achat a pesé sur la consommation des ménages

La consommation des ménages a ralenti à + 1,0 % en 2008 (après + 2,4 % les deux années précédentes), dans une proportion presque comparable au ralentissement du pouvoir d'achat. Par conséquent, leur taux d'épargne a peu évolué : il s'inscrit en légère baisse à 15,3 %, après 15,6 % en 2007, et 15,1 % en 2006 (figure 11). La relative stabilité du taux d'épargne des ménages français contraste avec l'ampleur du mouvement observé aux États-Unis : outre-Atlantique, le taux d'épargne a crû de 3,4 points entre décembre 2007 et décembre 2008.

#### 11. Le taux d'épargne s'est stabilisé



Source : Insee.

13. Loi du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Le ralentissement de la consommation des ménages français touche la plupart des produits. La consommation de produits manufacturés, en baisse de 0,6 % après une hausse de 4,9 % en 2007 est particulièrement sensible à cet ajustement. En effet, nombre d'achats de produits manufacturés, notamment ceux de biens durables, peuvent être reportés ou annulés plus aisément.

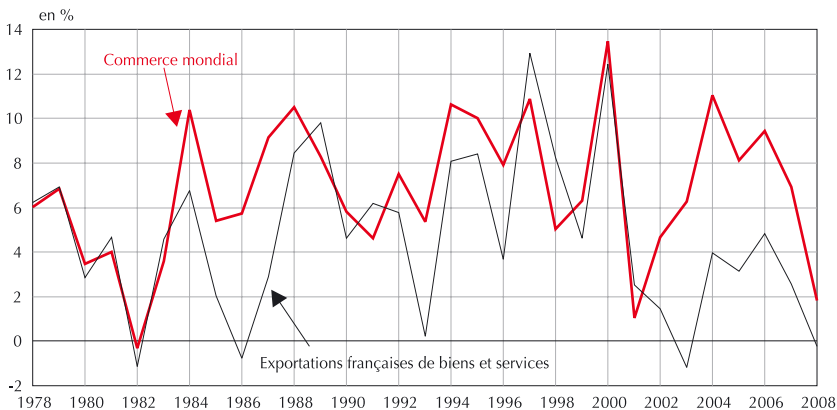
Parmi les biens durables, la consommation d'automobile recule de 3,1 % (soit une contribution de - 0,7 point à la baisse de la consommation en produits manufacturés). La mise en place d'un bonus/malus variable selon les émissions de dioxyde de carbone pour l'achat d'un véhicule a accentué en 2008 la faveur des ménages pour les petites voitures. Cette baisse de gamme conduit à une diminution plus marquée de la consommation des ménages en automobile<sup>14</sup>, que celle des immatriculations (- 0,7 %).

La consommation en produits agricoles et agro-alimentaires stagne (- 0,1 % après + 1,2 %), sous le coup de la forte progression de leur prix. La consommation énergétique, après trois années de baisse, augmente un peu (+ 0,6 %), l'hiver et l'automne ayant été plus froids que l'année précédente. Les dépenses de consommation en services marchands, habituellement peu volatiles, décélèrent nettement à + 1,1 %, après + 2,2 % en 2007 et + 2,8 % en 2006. La consommation de services aux particuliers a ainsi stagné en 2008, après 2,1 % en 2007 et 2,4 % en 2006 et les dépenses de télécommunication ont ralenti.

## Le ralentissement brutal du commerce mondial a pesé sur les exportations françaises

En 2008, le commerce mondial a fortement ralenti, après s'être montré dynamique entre 2002 et 2007. Ce ralentissement est d'autant plus marqué que la crise actuelle touche simultanément la plupart des pays, contrairement à ce qui s'était passé par exemple au début des années 90. Le dynamisme des exportations françaises s'en est nettement ressenti (*figure 12*). Par ailleurs, l'appréciation de l'euro sur la première partie de l'année 2008 a pesé sur la compétitivité-prix des exportateurs français. L'ensemble des exportations de biens et services a ainsi baissé en 2008, de 0,2 %, après quatre années dynamiques : entre 2004 et 2007, les exportations ont en effet progressé à un rythme moyen annuel de près de 4 %, ce qui est resté tout de même inférieur à celui observé en Allemagne et dans le reste de la zone Euro.

### 12. Croissance des exportations françaises et du commerce mondial



Sources : Insee, OCDE.

14. Alors que les immatriculations additionnent sans les discriminer modèles de gammes inférieure et supérieure, le volume de la consommation des ménages les pondère différemment, un modèle de gamme inférieure ayant un poids moindre.



Le profil infra-annuel a été particulièrement marqué en 2008. Après un premier trimestre dynamique, les exportations de biens et services ont fortement reculé au deuxième trimestre, le commerce mondial s'étant légèrement contracté pour la première fois depuis 2001. Ce recul s'est nettement amplifié au quatrième trimestre, les volumes d'importation de l'ensemble des partenaires commerciaux de la France s'étant brutalement contractés.

### Les exportations d'automobiles ont chuté

La plupart des grands postes d'exportation ont été touchés par le ralentissement, puis l'effondrement du commerce mondial. Ainsi, les exportations de produits manufacturés ont baissé de 1,5 %, après des progressions de 2,5 % et 6,1 % en 2007 et 2006. Cette baisse est principalement due à la chute des exportations d'automobiles (- 10,9 %) et au recul des exportations de biens intermédiaires (-3,8 %). Les exportations d'automobiles se sont effondrées à l'automne (près de - 20% entre le troisième et le quatrième trimestre).

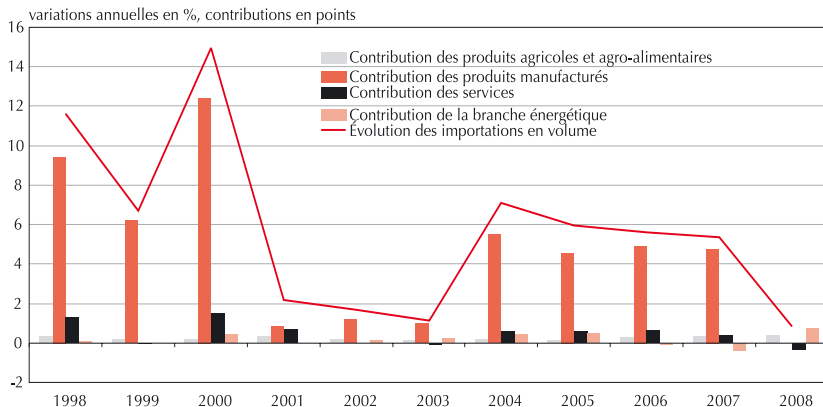
Sur l'ensemble de l'année, les autres produits manufacturés ont davantage résisté. Cependant, cette résistance en moyenne annuelle cache une importante détérioration en fin d'année, à l'exception des biens d'équipement, grâce au dynamisme des livraisons d'Airbus. Au total, par leur importance dans l'ensemble des exportations françaises<sup>15</sup>, les produits manufacturés expliquent à eux seuls la baisse des exportations de biens et services.

Les exportations des autres branches ont fait preuve de résistance. Dans les services, elles s'inscrivent encore en hausse (+ 2,6 %), bien qu'en ralentissement. Les exportations agricoles et énergétiques ont connu un rebond en 2008 après deux années de baisses. Les ventes agricoles ont bénéficié d'une demande mondiale toujours soutenue et de bonnes récoltes en céréales. Elles ont progressé de près de 18 %. Mais dans le même temps, les exportations de produits agro-alimentaires ont fortement ralenti (+ 0,5 % en 2008, après + 1,6 % en 2007 et + 6,3 % en 2006).

## Ralentissement des importations et nouvelle dégradation du solde extérieur

### Les importations dans le sillage de la demande

#### 13. Net ralentissement des importations en 2008



Source : Insee.

15. Les exportations de produits manufacturés représentaient 67 % de l'ensemble des exportations françaises de biens et services en 2007.

Le volume des importations s'est inscrit en net ralentissement, avec une hausse de seulement 0,8 % après 5,4 % en 2007. Cette évolution est largement imputable au retournement des importations de produits manufacturés (figure 13). Le repli de la production manufacturière notamment, débouché important des importations de biens intermédiaires, a pesé sur la demande adressée à l'étranger. Ainsi, les importations de biens intermédiaires se sont inscrites en baisse de 1,9 %, après une hausse de 5,5 % en 2007.

### **Les importations de biens de consommation et de produits alimentaires ont résisté et les importations de produits énergétiques ont nettement augmenté**

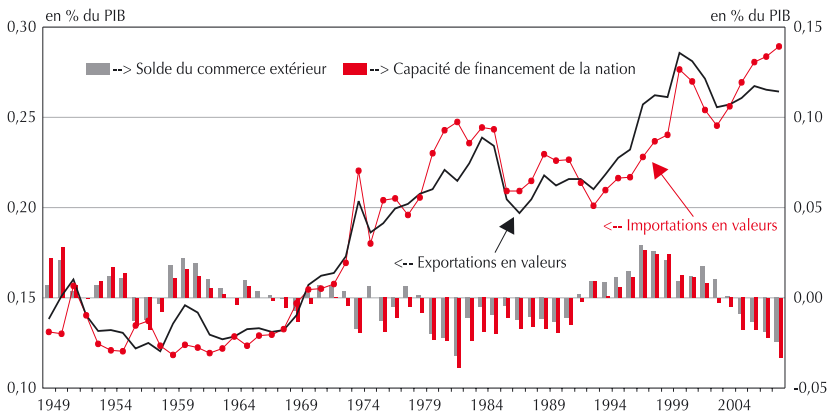
En revanche, d'autres postes d'importations ont continué de progresser sensiblement. Les importations de biens de consommation ont crû de 3,0 %, du fait en particulier d'une hausse des parts de marché des importateurs. Les importations de produits énergétiques ont rebondi (+ 6,2 % en volume) après avoir baissé l'année précédente (- 3,0 %). De fait, le début d'année 2008 a été plus froid que le début de l'année 2007, ce qui s'est traduit dans les dépenses consacrées au chauffage. Le rebond des importations énergétiques n'a toutefois contribué que modérément à la croissance des importations totales.

### **Les déficits extérieurs se creusent**

Avec des importations encore en croissance et des exportations en contraction légère, le solde des échanges extérieurs a pesé sur l'activité en 2008, amputant de 0,3 point la croissance du produit intérieur brut. Cette contribution négative des échanges extérieurs était toutefois plus prononcée l'année précédente, à hauteur de - 0,8 point.

Par ailleurs, 2008 est une année de dégradation des termes de l'échange : les prix des importations (+ 4,0 % en moyenne annuelle), dans le sillage de la hausse du prix du pétrole, ont crû davantage que les prix des exportations (+ 2,8 % en moyenne annuelle). Le déficit du commerce extérieur en valeur s'est donc nettement creusé sur l'année 2008, prolongeant la tendance observée depuis le début des années 2000 (figure 14). Le solde extérieur a atteint - 48,2 milliards d'euros, soit 2,5 points de PIB.

### **14. Creusement du déficit extérieur**



Source : Insee.

À la détérioration du solde des biens et services s'est ajoutée celle du solde des opérations courantes : les bénéfices réinvestis reçus par les entreprises françaises de leurs filiales à l'étranger ont chuté, en particulier pour les banques. Ainsi, le solde des bénéfices réinvestis, positif en 2007 (+1,5 Md€), est devenu très négatif en 2008 (-10,5 Mds€).

Au total, en 2008, le besoin de financement de la nation s'est creusé de 22,8 Mds€ pour atteindre 64,2 Mds€, soit 3,3 points de PIB, un niveau que l'on n'avait pas connu depuis le début des années 1980.

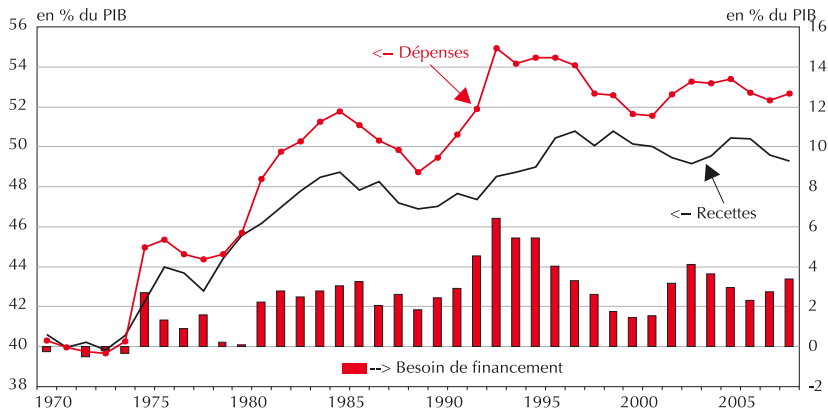
## Dégradation des finances publiques

### ***Le déficit de l'État se creuse, entraînant à la hausse le déficit public au sens de Maastricht.***

Affecté par le ralentissement de l'activité, le déficit public est passé en 2008 à 3,4 % du PIB, contre 2,7 % en 2007 [2]. Cette dégradation de près de 15 milliards d'euros s'explique essentiellement par une aggravation du déficit des administrations centrales. Les besoins de financement des administrations publiques locales et des administrations de sécurité sociale se sont creusés également, mais plus légèrement : respectivement de 0,9 et 0,6 milliard d'euros. Les administrations de sécurité sociale sont en effet restées proches de l'équilibre : les déficits du régime général et des hôpitaux sont presque compensés par les excédents des régimes de retraite complémentaire, des régimes de non-salariés, et du régime de l'assurance chômage.

Les recettes ont progressé moins vite (2,3 %) que les dépenses (3,6 %) (figure 15). Le creusement des déficits publics amorcé en 2007 se poursuit donc et le léger repli de la part des dépenses publiques dans le PIB entamé en 2006 s'est interrompu. Les évolutions de ce ratio demeurent relativement modérées : depuis une quinzaine d'années, le rapport entre dépenses publiques et PIB oscille autour de 53 % et la part des recettes publiques dans le PIB autour de 50 %.

### 15. Besoin de financement des administrations publiques



Source : Insee.

## Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2008\*

En 2008, les mesures fiscales et sociales contribuent à diminuer le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques de 9,5 Mds€, dont 5,9 Mds€ d'allègements d'impôts et 3,6 Mds€ d'allègements de cotisations sociales. Cela représente au total 0,5 point de produit intérieur brut.

Les principaux allègements d'impôts et de cotisations sont liés à l'entrée en vigueur de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (loi TEPA). Ces mesures se traduisent par des allègements d'impôts d'un montant de 3,1 Mds€ et de cotisations sociales de 3,3 Mds€. Par ailleurs, les mesures de la loi de finances pour 2008 ainsi que diverses mesures, principalement concentrées sur l'impôt sur les sociétés, se traduisent par une baisse supplémentaire des prélèvements obligatoires de 3,1 Mds€.

### **Ménages : les différentes mesures de la loi TEPA baissent les prélèvements obligatoires des ménages de 5,2 Mds€.**

En 2008, le niveau des prélèvements obligatoires sur les ménages recule de 3,9 Mds€ du fait de nouvelles mesures fiscales.

Les principaux allègements fiscaux sont la conséquence des mesures de la loi TEPA avec l'exonération des heures supplémentaires (-0,2 Md€), le bouclier fiscal étendu à 50 % (-0,4 Md€), le crédit d'impôt sur le revenu au titre des intérêts d'emprunts (-0,3Md€), les allègements sur les droits de successions et de donations (-1,5 Md€) et enfin l'exonération de l'ISF au titre de l'investissement dans les PME (-0,7 Md€). Par ailleurs, sont également intervenues la suppression de l'impôt bourse (-0,3 Md€) ainsi que l'imposition des dividendes au prélèvement forfaitaire libératoire (+1,0 Md€).

Les mesures sur la CSG et les prélèvements sociaux afférents induisent une hausse de la pression fiscale de 0,4 Md€. En effet, le contrecoup de la réforme de la CSG capital (notamment sur le champ et l'assiette des acomptes<sup>1</sup>) réduit les prélèvements obligatoires de 0,6 Md€, mais la mise en place du prélèvement à la source sur les dividendes les augmente de 1,0 Md€.

Par ailleurs, l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires allège de 2,1 Md€ les prélèvements obligatoires sur les ménages.

Enfin, la hausse des taux des impôts recouverts par les collectivités locales alourdit les prélèvements obligatoires sur les ménages de 0,2 Mds€.

### **Entreprises : les mesures visant à diminuer l'imposition sur les sociétés se conjuguent aux allègements de cotisations sociales.**

En 2008, l'impôt sur les sociétés a diminué de 2,3 Md€, principalement sous l'effet de l'abaissement du taux d'imposition sur les plus-values à long terme (-1,0 Md€). L'« exit tax » (-0,7 Md€), le crédit d'impôt recherche (-0,4 Md€), le crédit d'impôt première accession à la propriété (-0,2 Md€) et la moindre imposition des intérêts capitalisés (-0,1 Md€) y contribuent également.

Mais ces baisses de la pression fiscale sont contrebalancées par la suppression des exonérations de cotisations accident du travail et maladie professionnelle (AT/MT) (+0,4 Md€), les nouvelles contributions sociales sur les stock-options et actions gratuites (+0,3Md€) et l'effet de la réforme des indemnités de mise à la retraite d'office et de départ en retraite (+0,3 Md€).

\* Auteur : Nicolas Hengy, Direction générale du Trésor et de la Politique Économique (DGTPÉ).

1. La réforme de la CSG capital intervenue en 2007 a modifié le mode de calcul des acomptes de CSG sur les produits de placement (l'assiette des acomptes est désormais égale à la totalité des revenus de placement constatés en décembre N-1 et janvier N alors qu'elle n'était égale qu'à 90 % de ce montant auparavant). Le paiement s'effectuant par acompte l'année N puis par régularisation l'année N+1, la modification de ce calcul a donc augmenté les acomptes de 2007 et baissé les régularisations de 2008.

Concernant la taxe professionnelle (TP), l'effet des dispositifs de dégrèvements pour investissements nouveaux (DIN) et de plafonnement de la valeur ajoutée (PVA) bénéficie aux entreprises à hauteur de 2,9 Md€.

(-0,5 Md€) et à d'autres allègements de cotisations patronales, dits « allègements Fillon », dont la neutralisation de la majoration sur les heures supplémentaires (-0,7 Md€).

Par ailleurs, les exonérations de cotisations patronales de Sécurité Sociale progressent de 1,5 Md€ grâce aux exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires de la loi TEPA

Enfin, les hausses de taux des impôts directs locaux par les collectivités locales conduisent à une hausse des prélèvements obligatoires sur les entreprises de 0,2 Md€.

### Les principales mesures fiscales et sociales entrées en vigueur en 2008 et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires

| en milliards d'euros  |             |
|---|-------------|
| <b>TOTAL</b>  | <b>-9,5</b> |
| <b>Mesures relatives aux impôts</b>   | <b>-5,9</b> |
| <i>dont ménages</i>   | <b>-1,8</b> |
| mesures sur l'impôt sur le revenu   | -1,2        |
| mesures CSG   | 0,4         |
| mesures successions et donations  | -1,6        |
| hausse de la fiscalité locale   | 0,2         |
| autres (mesures ISF, bouclier fiscal étendu à 50%, écopastille, imposition dividendes aux prélèvements forfaitaire libératoire) | 0,4         |
| <i>dont entreprises</i>   | <b>-4,1</b> |
| mesures sur l'impôt sur les sociétés  | -2,3        |
| taxe professionnelle  | -2,9        |
| hausse de la fiscalité locale   | 0,2         |
| autres (suppression exonération AT/MT, contributions aux stocks options)  | 0,9         |
| <i>dont autres mesures de fiscalité indirecte</i>   | <b>0,0</b>  |
| <b>Mesures relatives aux cotisations sociales</b>   | <b>-3,6</b> |
| <i>dont ménages</i>   | <b>-2,1</b> |
| <i>dont entreprises</i>   | <b>-1,5</b> |

Source : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique (DGTPÉ).

### Les recettes des administrations ont progressé de 2,3 % en valeur

En 2008, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques recule de 0,4 point pour s'établir à 42,8 % (cf. encadré 5). Alors que le ralentissement de l'activité économique commence à peser sur les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés, la masse salariale privée résiste, ce qui permet de préserver les recettes spontanées des administrations de sécurité sociale : sans tenir compte des modifications des législations fiscale et sociale, les prélèvements obligatoires augmentent de 3,1 %, soit un rythme très légèrement supérieur à l'évolution du PIB en valeur.

Le recul du taux de prélèvements obligatoires s'explique donc par des mesures d'allègements de la charge fiscale. Ces allègements résultent, pour 0,3 point de PIB, des mesures prises dans le cadre de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (dite TEPA). En particulier, l'exonération de cotisations sociales salariées sur les heures supplé-

mentaires réduit de 2,1 milliards d'euros les cotisations sociales payées par les ménages. Les allègements sur les droits de succession et de donation s'élèvent à 1,5 milliard d'euros. Les entreprises bénéficient aussi d'allègements, en particulier via des dégrèvements de taxe professionnelle.

**Les dépenses des administrations ont progressé de 3,6 % en valeur.**

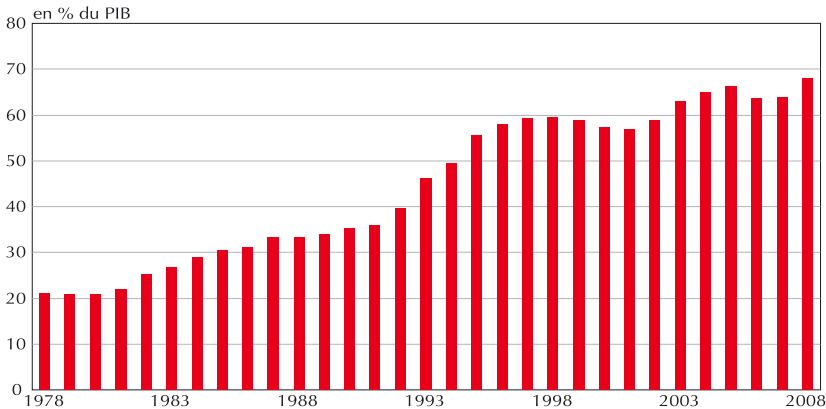
Les dépenses de l'État ont crû de 2,6 %. Les rémunérations versées par l'État se sont repliées de 1,3 %, sous le double impact de la décentralisation de certains postes de l'éducation et de l'équipement (jouant pour environ 1,7 point) et du non-remplacement partiel des fonctionnaires partant à la retraite. En revanche, la progression des pensions de retraites des fonctionnaires d'État est demeurée vive (+ 4,4 %), des générations nombreuses partant en retraite. Enfin, les intérêts versés par l'État ont augmenté de 8,6 % en 2008, poussés par la hausse de l'inflation, qui accroît automatiquement les montants dus au titre des obligations indexées sur l'inflation.

La hausse des dépenses a été plus marquée dans les collectivités locales. La masse salariale progresse de 6,4 %, en partie du fait des transferts de compétences : à champ constant, la hausse demeure de 3,7 %, soit un rythme comparable à l'évolution de la masse salariale privée. Les dépenses des collectivités locales décélèrent toutefois (+ 3,6 %, après la nette hausse de 7,3 % en 2007). Leurs dépenses d'investissement notamment se sont stabilisées en valeur. Enfin, les prestations versées par les administrations de sécurité sociale ont progressé de 4,1 %, comme en 2007. Si les prestations vieillesse ont été dynamiques (+ 5,4 %), les dépenses d'assurance maladie (+ 3,4 % après + 4,0 % en 2007) ont ralenti et les prestations chômage se sont stabilisées en moyenne annuelle.

**La dette publique s'inscrit en nette hausse, le besoin de financement de l'État se cumulant avec des mesures exceptionnelles.**

La dette publique au sens du traité de Maastricht représentait 68,1 % du PIB fin 2008, soit une hausse de 4,3 points par rapport à l'année précédente. La contribution de l'État à la dette publique a notamment progressé de 4,1 points de PIB, pour atteindre 53,1 points de PIB. Au-delà du besoin de financement de l'État, cette hausse a résulté du financement de

**16. Dette publique**



Source : Insee.

la Société de prise de participation de l'État, de la reprise des dettes du Fond de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles (0,4 point de PIB) et d'une hausse de la trésorerie de l'État de l'ordre de 0,6 point de PIB. La dette des organismes divers d'administration centrale a augmenté de 0,4 point de PIB, affectée notamment par l'endettement à hauteur de 13 milliards d'euros (soit 0,7 points de PIB) de la Société de financement de l'économie française.

#### *Encadré 6*

### **Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2006 et 2007**

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2008, les comptes annuels définitif 2006 et semi-définitif 2007 apportent des révisions aux comptes semi-définitif 2006 et provisoire 2007 publiés l'an passé.

#### **Principales révisions sur l'équilibre emplois-ressources de 2006**

Le PIB augmente de 2,2 % en volume dans le compte 2006 définitif, une hausse inchangée par rapport à celle estimée dans le compte semi-définitif. La hausse en valeur est elle-aussi inchangée : le PIB augmente de 4,7 %, comme dans la précédente campagne. La contribution de la consommation finale à la croissance en volume du PIB est de + 1,7 point, soit une révision de + 0,1 point par rapport au compte semi-définitif, proche de celle de 2005 (+ 1,8 point). La contribution de la FBCF est de + 0,8 point, révisée en légère baisse. Le mouvement est compensé par la contribution des variations des stocks à l'évolution en volume du PIB, désormais neutre en 2006 (- 0,1 point au compte semi-définitif). La contribution négative du solde extérieur est un peu plus importante dans ce compte définitif (- 0,3 point) qu'elle ne l'était dans le compte semi-définitif (- 0,2 point), mais nettement moins importante que dans le compte 2005 définitif (- 0,7 point). Cette moindre contribution négative du commerce extérieur reste le principal facteur d'accélération de l'activité par rapport à 2005.

#### **Principales révisions sur l'équilibre emplois-ressources de 2007**

Dans le compte 2007 semi-définitif, le PIB augmente de 2,3 % en volume, une hausse un peu supérieure à celle estimée dans le compte provisoire (+ 2,2 %), ainsi qu'à celle du compte 2006 définitif (+ 2,2 %). La révision en valeur est un peu plus forte : le PIB augmente de 4,9 %, contre + 4,7 % estimé lors de la précédente campagne.

La FBCF voit sa contribution à la croissance du PIB en volume revue à la hausse de 0,3 point (de + 1,0 à + 1,4 point). La contribution de la consommation est révisée en hausse de 0,1 point à + 1,8 point. Ce léger relèvement porte sur les administrations publiques. Alors que les variations de stocks contribuaient pour + 0,1 point à la croissance dans le compte provisoire, cette contribution est annulée dans ce compte semi-définitif. Enfin, la contribution du solde extérieur est aggravée de - 0,7 point à - 0,8 point.

#### **Des révisions liées aux délais de disponibilité des sources d'information statistique**

Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et des sociétés financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données du « système intermédiaire d'entreprises » (SIE) dans sa version semi-définitive. Le SIE rassemble les informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières issues des déclarations fiscales et des enquêtes annuelles d'entreprises. Il permet d'en effectuer la synthèse. Ces informations détaillées ne sont pas disponibles au moment de la confection du compte provisoire.

Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données du SIE dans sa version définitive (soit sur un champ exhaustif). En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières du compte définitif est calée sur ces données d'entreprises.

## Fiche de PIB en volume, en valeur et en prix

**Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes (évolution en %)**

|   | Anciennes séries |            | Nouvelles séries |            |
|---|------------------|------------|------------------|------------|
|   | 2006             | 2007       | 2006             | 2007       |
| <b>Produit intérieur brut</b>                 | <b>2,2</b>       | <b>2,2</b> | <b>2,2</b>       | <b>2,3</b> |
| Importations                                  | 6,1              | 5,5        | 5,6              | 5,4        |
| Dépenses de consommation des ménages          | 2,3              | 2,5        | 2,4              | 2,4        |
| Consommation des administrations publiques    | 1,3              | 1,4        | 1,3              | 1,5        |
| Formation brute de capital fixe (FBCF) totale | 4,8              | 4,9        | 4,1              | 6,5        |
| <i>dont ménages</i>                           | <i>7,1</i>       | <i>3,0</i> | <i>6,4</i>       | <i>5,5</i> |
| <i>dont entreprises non financières</i>       | <i>4,9</i>       | <i>7,4</i> | <i>4,2</i>       | <i>8,7</i> |
| <i>dont administrations publiques (APU)</i>   | <i>-2,3</i>      | <i>1,8</i> | <i>-2,7</i>      | <i>4,5</i> |
| Exportations                                  | 5,4              | 3,1        | 4,8              | 2,6        |
| Stocks (contribution au PIB)                  | -0,1             | 0,1        | 0,0              | 0,0        |

**Tableau B : fiche de PIB en valeur, données brutes (évolution en %)**

|   | Anciennes séries |             | Nouvelles séries |             |
|---|------------------|-------------|------------------|-------------|
|   | 2006             | 2007        | 2006             | 2007        |
| <b>Produit intérieur brut</b>                 | <b>4,7</b>       | <b>4,7</b>  | <b>4,7</b>       | <b>4,9</b>  |
| Importations                                  | 9,2              | 6,1         | 9,0              | 6,1         |
| Dépenses de consommation des ménages          | 4,5              | 4,5         | 4,5              | 4,5         |
| Consommation des administrations publiques    | 3,4              | 3,7         | 3,3              | 3,5         |
| Formation brute de capital fixe (FBCF) totale | 9,2              | 8,1         | 8,4              | 9,5         |
| <i>dont ménages</i>                           | <i>14,0</i>      | <i>6,6</i>  | <i>12,9</i>      | <i>9,6</i>  |
| <i>dont entreprises non financières</i>       | <i>8,0</i>       | <i>10,1</i> | <i>7,3</i>       | <i>11,2</i> |
| <i>dont administrations publiques (APU)</i>   | <i>2,2</i>       | <i>6,1</i>  | <i>1,5</i>       | <i>7,8</i>  |
| Exportations                                  | 7,7              | 3,6         | 7,4              | 4,0         |
| Stocks (contribution au PIB)                  | 0,0              | 0,4         | 0,1              | 0,1         |

**Tableau C : fiche de PIB en prix, données brutes (évolution en %)**

|   | Anciennes séries |            | Nouvelles séries |            |
|---|------------------|------------|------------------|------------|
|   | 2006             | 2007       | 2006             | 2007       |
| <b>Produit intérieur brut</b>                 | <b>2,5</b>       | <b>2,5</b> | <b>2,4</b>       | <b>2,5</b> |
| Importations                                  | 2,9              | 0,6        | 3,2              | 0,7        |
| Dépenses de consommation des ménages          | 2,2              | 2,0        | 2,1              | 2,1        |
| Consommation des administrations publiques    | 2,1              | 2,2        | 2,1              | 1,9        |
| Formation brute de capital fixe (FBCF) totale | 4,2              | 3,0        | 4,1              | 2,8        |
| <i>dont ménages</i>                           | <i>6,5</i>       | <i>3,5</i> | <i>6,1</i>       | <i>4,0</i> |
| <i>dont entreprises non financières</i>       | <i>3,0</i>       | <i>2,5</i> | <i>3,0</i>       | <i>2,3</i> |
| <i>dont administrations publiques (APU)</i>   | <i>4,6</i>       | <i>4,2</i> | <i>4,3</i>       | <i>3,2</i> |
| Exportations                                  | 2,2              | 0,5        | 2,5              | 1,4        |
| Stocks (contribution au PIB)                  | 0,1              | 0,2        | 0,1              | 0,1        |

*Anciennes séries : comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2008.*

*Nouvelles séries : comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2009.*



Toutefois, les mesures d'aide au secteur financier n'ont eu qu'un impact marginal sur la dette publique *nette*<sup>16</sup>. En effet, ces mesures augmentent l'actif des administrations centrales en même temps que leur passif. Au total, la dette publique nette a sensiblement moins progressé que la dette brute, à 61,3 % du PIB fin 2008 après 59,1 % fin 2007. ■

---

16. La dette publique nette est égale à la dette publique au sens du traité de Maastricht diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évaluées à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques sur les autres secteurs.

---

### Pour en savoir plus

[1] Aviat A., Houriez G., Mahieu R., « Les comptes de la Nation en 2008 », *Insee Première*, mai 2009.

[2] Brière L., Guyon T., Izzo P., Poiblanç B., Rodriguez E. Uteza A., « Les comptes des administrations publiques en 2008 », *Insee Première*, mai 2009.

[3] Guerrero G., « Loi Galland et prix à la consommation », *Note de conjoncture Insee*, juin 2008.

[4] Insee (2008), « Les salaires en France », Collection Références, édition 2008.

---

# Le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008 : une approche par les comptes de surplus<sup>1</sup>

Guy Lalanne, Pierre-Alain Pionnier, Olivier Simon\*

Le surplus correspond à la part de la croissance économique qui vient alimenter la rémunération des facteurs de production, qu'il s'agisse du travail ou du capital. Il trouve son origine dans les gains de productivité globale des facteurs.

Il apparaît sur longue période que le travail capte l'essentiel du surplus. Néanmoins, ce surplus a connu une diminution tendancielle à partir du milieu des années 1970. Son niveau est aujourd'hui très inférieur à celui qui prévalait au cours des *Trente Glorieuses*. En moyenne sur les 60 dernières années, la part du surplus distribuée au travail salarié s'élève à 1,6 point de PIB par an et celle distribuée au travail indépendant à 0,4 point. Le surplus allant au capital est nul en moyenne sur longue période, mais avec de fortes variations au fil du cycle économique : ceci signifie que son taux de rémunération est stable à long terme. La période récente, à partir du début de 2007, a été caractérisée par une forte baisse du surplus de productivité et par une augmentation importante du prélèvement extérieur.

L'analyse du partage du surplus est ensuite confrontée à celle du partage de la valeur ajoutée. Le partage de la valeur ajoutée vise à mesurer le poids de la masse salariale dans la valeur ajoutée, tandis que le partage du surplus s'attache plus spécifiquement à l'évolution des rémunérations des facteurs de production : salaire par tête, rémunération par unité de capital. Le partage de la valeur ajoutée dépend, quant à lui, non seulement du partage du surplus mais aussi de l'évolution des quantités relatives de capital et de travail.

Enfin, la méthode standard des comptes de surplus est amendée pour prendre en compte la protection sociale et son financement. Une partie de la rémunération des facteurs de production contribue, en effet, à financer les prestations sociales, dont certaines sont versées à des agents extérieurs au processus de production : retraités, chômeurs et inactifs. La méthode des comptes de surplus peut être prolongée de manière à intégrer ces catégories d'agents. Depuis le début des années 1980, il apparaît que la prise en compte du système de protection sociale abaisse le surplus distribué au travail salarié. Sur la même période, le versement des retraites mobilise en moyenne un demi-point de croissance par an mais l'essentiel (0,4 point) est lié à l'accroissement du nombre de retraités. La faible part du surplus alloué au pouvoir d'achat des retraités ou des chômeurs s'explique par le faible poids de leurs revenus dans le PIB au cours de la période. La progression de leurs prestations est comparable à celle des salaires réels nets après transferts sociaux.

L'étude est menée sur données annuelles de 1949 à 2008, ainsi que sur données trimestrielles pour la période récente (du 1<sup>er</sup> trimestre de 2000 au 4<sup>e</sup> trimestre de 2008).

---

\* Guy Lalanne et Olivier Simon font partie de la Division croissance et politiques macroéconomiques et Pierre-Alain Pionnier de la Division concepts, méthodes et évaluation des comptes nationaux

1. Nous tenons à remercier les membres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) pour leur disponibilité et leur aide précieuse, en particulier Patrick Aubert, Alexandre Bourgeois, Alexandre Deloffre, Michel Duée, Frédéric Tallet, Guillaume Vidal. Nous remercions également Luc Brière, Nathalie Couleaud et Frédéric Ouradou. Cette étude a bénéficié des commentaires précieux de Gilbert Cette.

## Les comptes de surplus ou la répartition des fruits de la croissance entre les facteurs de production

La répartition des fruits de la croissance entre le capital et le travail peut être évaluée à l'aune des comptes de surplus. La méthode consiste à décomposer la croissance de la valeur ajoutée entre ce qui est lié à l'accumulation de facteurs de production supplémentaires (créations d'emplois salariés ou indépendants, investissements) et ce qui est lié aux gains de productivité. Le surplus de productivité correspond à l'évolution de la productivité globale des facteurs de l'économie. Ce sont les gains de productivité qui permettent l'accroissement de la rémunération des facteurs. Afin de convertir le surplus de productivité en gains de « pouvoir d'achat », il faut ensuite prendre en compte l'évolution particulière du prix des biens et des services. On obtient ainsi le surplus « distribuable », différent du surplus de productivité à cause, notamment, de l'évolution des « termes de l'échange » de la France vis-à-vis du reste du monde.

En termes de répartition entre les facteurs de production, le travail capte l'essentiel du surplus distribuable sur longue période. Néanmoins, le surplus distribuable a connu une diminution tendancielle à partir du milieu des années 1970, sous l'effet du ralentissement du progrès technique. Il est aujourd'hui très inférieur à celui qui prévalait au cours des *Trente Glorieuses*.

### *Un surplus de productivité plus faible que lors des Trente Glorieuses*

La croissance de la valeur ajoutée résulte à la fois de l'accumulation des facteurs de production (travail salarié, travail indépendant et capital) et des gains de productivité<sup>2</sup>. La méthode des comptes de surplus (*encadré 1 et figure 21* récapitulative en fin de dossier) consiste à calculer ces gains de productivité et en étudier la répartition entre facteurs (les principales hypothèses de calcul figurent dans l'*encadré 2*). Dans la suite, le surplus de productivité est exprimé en points de croissance de la valeur ajoutée au prix des facteurs.

Entre 1950 et 2008, le surplus de productivité évolue parallèlement à la croissance de la valeur ajoutée (*figure 1*).

Pendant les *Trente Glorieuses* et jusqu'en 1974, la valeur ajoutée a crû de 5,4 % en moyenne (*figure 2*). L'accumulation des facteurs étant responsable de 2,3 points de croissance, le surplus de productivité s'est établi en moyenne à 3,1 points de croissance par an entre 1950 et 1974.

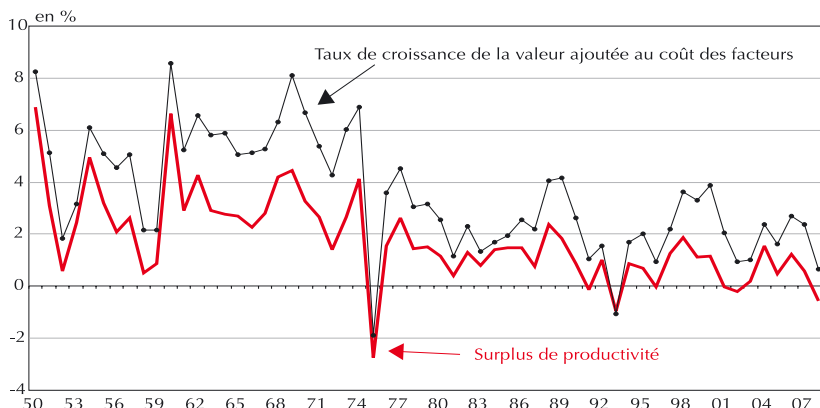
L'année 1975, consécutive au premier choc pétrolier, marque une rupture avec un taux de croissance de la valeur ajoutée de -1,9 % et un surplus de productivité négatif. À partir de 1975, la croissance de la valeur ajoutée s'est montrée notablement plus faible en moyenne que sur la période précédente (2,4 % par an en moyenne). De 1975 à la fin des années 1980, elle s'est répartie de manière assez équilibrée entre accumulation des facteurs de production et surplus de productivité.

À partir du début des années 1990, la croissance et le surplus de productivité ont été encore plus faibles qu'auparavant. De plus, la contribution du surplus à la croissance a diminué par rapport à la période 1975-1989. Plusieurs auteurs ont déjà analysé ce ralentissement de la productivité globale des facteurs (équivalent à la diminution du surplus de productivité) en France durant cette période (cf. Accardo, Bouscharain et Jlassi (1999)).

Sur la période récente, en particulier depuis le troisième trimestre de 2006, le surplus de productivité a diminué, en lien avec le ralentissement de la valeur ajoutée (*figure 3*). Le surplus de productivité est notamment devenu négatif au deuxième trimestre de 2007, puis de manière plus marquée au dernier trimestre de 2008.

2. Les étapes successives de la méthode des comptes de surplus sont synthétisées sur la figure 21 en fin de dossier.

## 1. Taux de croissance de la valeur ajoutée et surplus de productivité, entre 1950 et 2008



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

## 2. Taux de croissance de la valeur ajoutée au coût des facteurs, accumulation des facteurs et surplus de productivité, entre 1950 et 2008

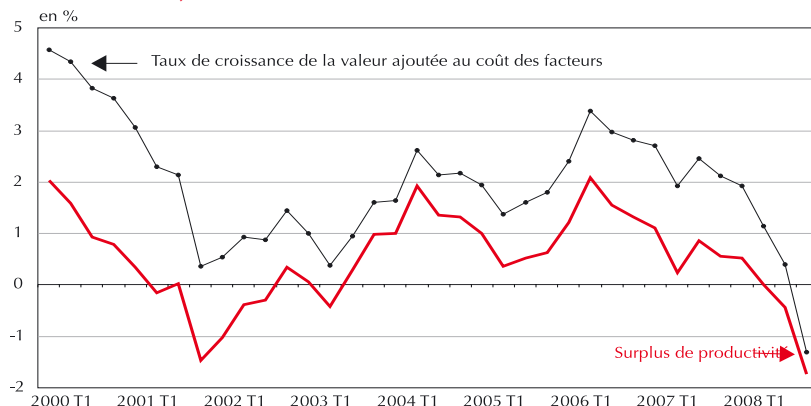
en points de croissance

|           | Taux de croissance de la valeur ajoutée au coût des facteurs | Accumulation des facteurs | Surplus de productivité |
|-----------|--|---------------------------|-------------------------|
| 1950-1974 | 5,4  | 2,3                       | 3,1                     |
| 1975-1989 | 2,4  | 1,3                       | 1,2                     |
| 1990-2008 | 1,9  | 1,3                       | 0,6                     |
| 1950-2008 | 3,5  | 1,7                       | 1,8                     |

Note de lecture : entre 1950 et 1974, la valeur ajoutée au coût des facteurs a crû de 5,4 points par an en moyenne, dont 2,3 points résultants de l'accumulation des facteurs et 3,1 points du surplus de productivité (la différence éventuelle entre le total et la somme de ses parties est due à l'arrondi à la première décimale).

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

## 3. Taux de croissance de la valeur ajoutée et surplus de productivité du premier trimestre de 2000 au quatrième trimestre de 2008 (glissements annuels, point de valeur ajoutée au coût des facteurs)



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

## **Les termes de l'échange extérieur influencent le surplus distribuable**

Tel qu'on vient de le définir, le surplus de productivité s'interprète aussi comme la part des fruits de la croissance affectée à l'évolution de la rémunération des facteurs de production existants. Une hausse du surplus de productivité correspond donc à une augmentation plus rapide des rémunérations des facteurs. Toutefois, l'augmentation de la rémunération du travail ne se traduit pas nécessairement par un gain de pouvoir d'achat pour les travailleurs, car les prix des biens et services qu'ils consomment peuvent par exemple croître plus rapidement que leur rémunération. Aussi, une seconde notion de surplus, celle de « surplus distribuable », désigne le surplus distribué aux différents facteurs de production mesuré en pouvoir d'achat, c'est-à-dire en unités de biens et services. Le surplus distribuable correspond ainsi à la part de la croissance consacrée à la hausse de la rémunération unitaire réelle des facteurs.

D'un point de vue comptable, l'écart entre les deux notions de surplus provient de la différence d'évolution qui peut apparaître entre le déflateur de la demande intérieure finale<sup>3</sup> et le déflateur de la valeur ajoutée. Cette différence, appelée dans la suite « prélèvement total », est composée de deux termes :

- le premier terme renvoie à la taxation intérieure indirecte. Il peut s'interpréter comme un prélèvement des administrations publiques. Une augmentation du taux de TVA, par exemple, contribue à augmenter le prix de la demande intérieure par rapport aux prix de la valeur ajoutée, ce qui réduit le surplus distribuable ;
- pour le reste, l'écart entre le surplus de productivité et le surplus distribuable résulte des termes de l'échange extérieur<sup>4</sup>. Il peut s'analyser comme la partie du surplus de productivité prélevée par (ou, dans le cas inverse, versée par) l'extérieur. Par exemple, une dégradation des termes de l'échange extérieur, c'est-à-dire un renchérissement du coût des importations par rapport à celui des exportations, augmente le prélèvement opéré par le reste du monde sur le surplus de productivité, réduisant ainsi le surplus distribuable.

Le terme de « prélèvement total », commode d'un point de vue comptable, ne doit toutefois pas être surinterprété. L'impact des administrations publiques sur le surplus ne se limite pas ainsi à l'introduction d'un écart entre le déflateur de la demande finale et le déflateur de la valeur ajoutée. Au-delà du prélèvement qu'ils opèrent, les impôts indirects servent à financer des services publics (éducation, recherche, infrastructures, etc.) qui contribuent à la croissance économique et à l'accroissement du surplus de productivité<sup>5</sup>.

Le surplus de productivité et le surplus distribuable évoluent en général dans le même sens. Leurs fluctuations peuvent néanmoins être d'ampleurs différentes à certaines périodes, du fait de l'importance du prélèvement total, en particulier, du prélèvement extérieur (*figure 4*). Ce dernier dépend des termes de l'échange extérieur, qui sont, entre autres, corrélés négativement aux variations du prix du pétrole (*figure 5*), comme le suggère une analyse sur longue période.

En 1950 et 1951, les termes de l'échange extérieur se sont dégradés : devant l'incertitude générée par la guerre de Corée, les pays industriels ont constitué des stocks stratégiques qui

---

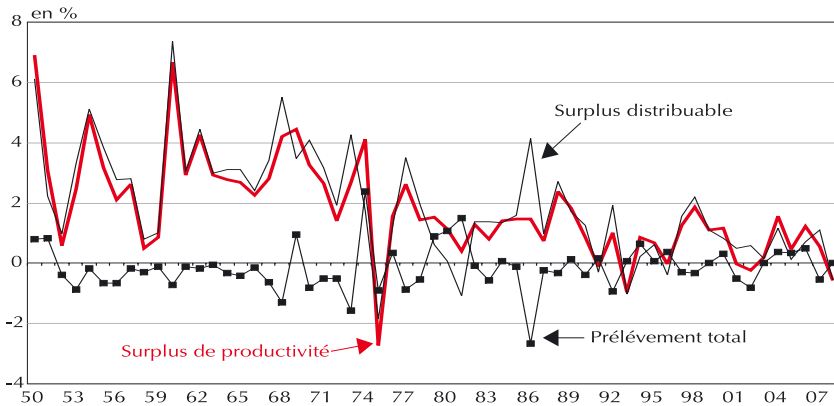
3. Il s'agit à ce stade d'un choix méthodologique. On pourrait envisager de déflater les rémunérations nominales de chaque facteur par un déflateur qui corresponde mieux à sa structure de consommation. Nous avons choisi d'utiliser le même déflateur pour tous les facteurs afin de faciliter les comparaisons de surplus distribués.

4. Les termes de l'échange extérieur sont définis comme le rapport du déflateur des exportations et du déflateur des importations.

5. Si l'on devait décrire une situation où les taux de TVA et le prix des importations étaient différents, il ne suffirait donc pas de modifier comptablement le montant du prélèvement total ; il faudrait également faire des hypothèses sur l'incidence de tels changements sur les comportements de production et de consommation des agents, donc sur la croissance elle-même. Les administrations publiques apparaissent également dans le surplus par l'intermédiaire des différents prélèvements directs, dont certains seront abordés dans la suite. Des mécanismes analogues jouent pour le reste du monde.

ont entraîné une hausse des prix des matières premières. Après cet épisode, le prélèvement extérieur a été remarquablement stable jusqu'au premier choc pétrolier de 1973. Une année plus tard, en 1974, la hausse du prix du pétrole a entraîné une forte dégradation des termes de l'échange extérieur, amputant le surplus distribuable de 2,4 points. En 1980-1981, à la suite du second choc pétrolier, les termes de l'échange se sont à nouveau détériorés. Le prélèvement extérieur s'est alors accru et le surplus distribuable s'est réduit, jusqu'à redevenir négatif en 1981.

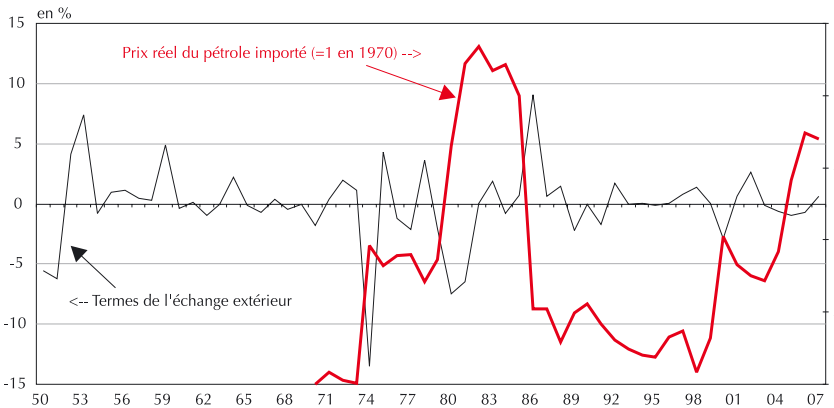
#### 4. Surplus de productivité, surplus distribuable et prélèvement total de 1950 à 2008



Note de lecture : Un prélèvement total négatif correspond à une évolution favorable à la France du ratio du prix de la demande intérieure finale hors impôts et subventions et du prix de valeur ajoutée.

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

#### 5. Évolution des termes de l'échange extérieur de 1950 à 2007 et indice du prix réel du pétrole importé de 1970 à 2007



Note de lecture : Le prix réel du pétrole importé est le prix en euros du pétrole importé déflaté par le prix de la demande intérieure finale. Les termes de l'échange extérieur s'améliorent (courbe en trait plein au-dessus de l'axe des abscisses) lorsque le déflaté des exportations croît plus vite ou baisse moins nettement que le déflaté des importations. Ils se dégradent sinon (courbe en trait plein au-dessous de l'axe des abscisses).

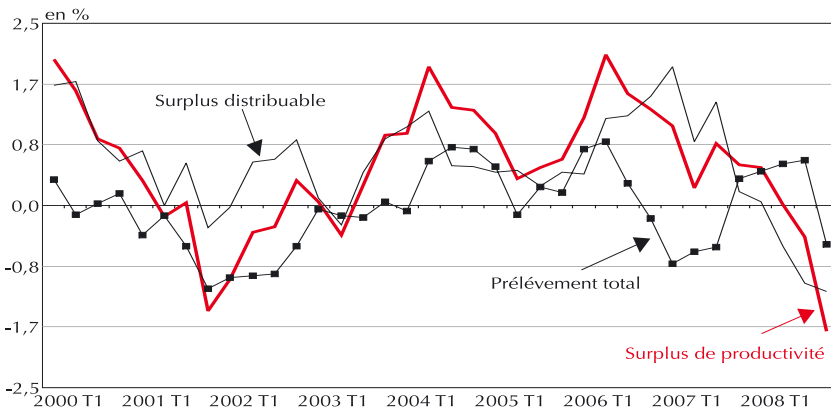
Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, Observatoire de l'énergie, calculs des auteurs.

La situation s'est inversée en 1986 avec le contre-choc pétrolier. La diminution du prix du baril de pétrole a conduit à une nette amélioration des termes de l'échange extérieur, ce qui a contribué à élever fortement le surplus distribuable par rapport au surplus de productivité. En 1986, le surplus distribuable a ainsi atteint un point maximum sur l'ensemble de la période postérieure au premier choc pétrolier.

À partir de 1989, puis, dans le contexte de la guerre du Golfe, en 1990-1991, la hausse des cours du pétrole a provoqué une nouvelle dégradation des termes de l'échange extérieur. À compter de 2000, après plusieurs années de variations modérées, le prix du pétrole a de nouveau augmenté fortement, contribuant à alourdir le prélèvement extérieur. Cependant, entre 2004 et la mi-2007, malgré la forte hausse du prix du pétrole, ce prélèvement extérieur n'a que légèrement amputé le surplus distribuable : l'appréciation de l'euro a vraisemblablement limité l'augmentation du prix des importations, de même que la croissance des importations de biens peu coûteux en provenance d'Asie.

Sur la fin de période, du quatrième trimestre de 2007 au troisième trimestre de 2008, le prélèvement extérieur et, par conséquent, le prélèvement total se sont considérablement alourdis sous l'impact de la nouvelle flambée du prix du pétrole et plus généralement de celle de l'ensemble des prix de matières premières. La diminution concomitante du surplus de productivité a causé une chute brutale du surplus distribuable (figure 6). Au quatrième trimestre de 2008, la diminution du prix du pétrole observée depuis l'été 2008 a entraîné en retour une baisse du prélèvement total. Le surplus distribuable est resté toutefois fortement négatif à ce trimestre, du fait de la diminution du surplus de productivité.

## 6. Surplus de productivité, surplus distribuable et prélèvement total, du premier trimestre de 2000 au quatrième trimestre de 2008 (glissements annuels)



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels - base 2000, calculs des auteurs.

Encadré 1

### La méthode des comptes de surplus

#### Calcul standard des comptes de surplus

La méthode des comptes de surplus permet d'effectuer une répartition comptable des fruits de la croissance entre rémunération du travail et rémunération du capital. Le calcul pratique du surplus de productivité dans ce dossier est inspiré de Braun-Lemaire (2001). Les données utilisées sont présentées dans l'encadré 2.

Dans la première partie du dossier, la fonction de production de l'économie est de type « Cobb-Douglas » et fait intervenir trois facteurs de production : le travail salarié, le travail non salarié et le capital. La forme de la fonction de production est donc :  $Y_t = A_t L_{1t}^{a_{1,t}} L_{2t}^{a_{2,t}} K_t^{1-a_{1,t}-a_{2,t}}$  où  $Y_t$  est la valeur ajoutée en volume,  $L_{1t}$  la quantité de travail salarié,  $L_{2t}$  la quantité de travail indépendant,  $K_t$  le stock de capital,  $A_t$  le niveau de progrès technique et où  $a_{1,t}$  et  $a_{2,t}$  sont des coefficients variables dans le temps. Les deux catégories de travail se rapportent à des populations ayant un emploi. L'unité de temps est le trimestre ou l'année, selon la périodicité des comptes nationaux utilisés.

Le surplus de productivité  $s_t$  s'identifie à la croissance de la productivité globale des facteurs (PGF), c'est-à-dire au progrès technique. Il correspond à la composante du taux de croissance de la production qui ne résulte pas de l'accumulation des facteurs de production :

$$s_t \equiv \frac{\Delta Y_t}{Y_{t-1}} - a_{1,t-1} \frac{\Delta L_{1t}}{L_{1,t-1}} - a_{2,t-1} \frac{\Delta L_{2t}}{L_{2,t-1}} - (1 - a_{1,t-1} - a_{2,t-1}) \frac{\Delta K_t}{K_{t-1}} = \frac{\Delta A_t}{A_{t-1}}$$

Il est aussi possible d'exprimer le surplus de productivité en fonction de la rémunération agrégée des facteurs de production. En effet, en situation de concurrence parfaite<sup>1</sup>, la maximisation du profit d'une entreprise représentative ayant la même fonction de production que celle de l'économie a les deux implications suivantes :

- la valeur ajoutée en valeur est exactement égale à la somme des rémunérations agrégées du travail et du capital, soit :  $P_t Y_t = W_{1t} L_{1t} + W_{2t} L_{2t} + C_t K_t$  où  $P_t$  est le déflateur de la valeur ajoutée et où  $W_{1t}$ ,  $W_{2t}$  et  $C_t$  représentent respectivement la rémunération unitaire du travail salarié, du travail non salarié et du capital ;

- la part de la rémunération du travail salarié dans la production à la période (t-1) est égale à  $a_{1,t-1}$ , celle du travail non salarié à  $a_{2,t-1}$  et celle du capital à  $1 - a_{1,t-1} - a_{2,t-1}$ .

Le surplus de productivité peut alors s'exprimer comme la somme des accroissements des rémunérations réelles unitaires des facteurs, pondérées par la part de chacune d'entre elles dans la production :

$$s_t = a_{1,t-1} \left( \frac{\Delta W_{1t}}{W_{1,t-1}} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} \right) + a_{2,t-1} \left( \frac{\Delta W_{2t}}{W_{2,t-1}} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} \right) + (1 - a_{1,t-1} - a_{2,t-1}) \left( \frac{\Delta C_t}{C_{t-1}} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} \right)$$

Cette relation montre comment le surplus de productivité est partagé entre les différents facteurs de production. Les trois termes qui le composent sont appelés respectivement surplus de productivité du travail salarié, du travail indépendant et du capital. Le surplus de productivité d'un facteur est le taux de croissance de son coût réel multiplié par la part de sa rémunération dans la valeur ajoutée à la période (t-1).

1. Il s'agit d'une hypothèse standard des calculs de comptes de surplus et, plus généralement, de la comptabilité de la croissance.



En introduisant le prix de la demande intérieure finale  $P_t^d$ , la relation précédente devient :

$$s_t = \underbrace{a_{1,t-1} \left( \frac{\Delta W_{1t}}{W_{1,t-1}} - \frac{\Delta P_t^d}{P_{t-1}^d} \right) + a_{2,t-1} \left( \frac{\Delta W_{2t}}{W_{2,t-1}} - \frac{\Delta P_t^d}{P_{t-1}^d} \right) + (1 - a_{1,t-1} - a_{2,t-1}) \left( \frac{\Delta C_t}{C_{t-1}} - \frac{\Delta P_t^d}{P_{t-1}^d} \right)}_{(1)} + \underbrace{\left( \frac{\Delta P_t^d}{P_{t-1}^d} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} \right)}_{(2)}$$

Le terme (1) a une forme analogue au surplus de productivité, à ceci près que les rémunérations unitaires des différents facteurs sont déflatées non pas par le prix de la valeur ajoutée  $P_t$  mais par celui de la demande intérieure finale  $P_t^d$ . Il s'agit du surplus distribuable, c'est à dire du surplus de croissance effectivement distribué aux différents facteurs de production. Il est composé de trois termes, représentant les surplus distribuables affectés à chacun des facteurs de production. Ils sont appelés respectivement surplus distribué au travail salarié, au travail indépendant et au capital. Le surplus distribué à chaque facteur représente donc l'accroissement de sa rémunération réelle, en terme d'unités de biens et services, multiplié par la part de sa rémunération dans la valeur ajoutée au prix des facteurs. Il peut se voir comme un gain (ou une perte) de pouvoir d'achat résultant du surplus de croissance.

La différence entre le surplus de productivité et le surplus distribuable est constituée du terme (2) : il s'agit de l'écart de taux de croissance entre le prix de la demande intérieure finale et le prix de la valeur ajoutée.

### Partage de la valeur ajoutée et partage du surplus

Il est intéressant de relier l'évolution du partage de la valeur ajoutée à la distribution du surplus aux facteurs de distribution. Dans ce but, la fonction de production considérée est similaire à la précédente, en agrégeant les différents types de facteur travail :

$$Y_t = F(A_t, K_t, L_t) = A_t^{a_t} L_t^{a_t} K_t^{1-a_t}.$$

En notant  $W_t$  la rémunération unitaire du facteur travail<sup>2</sup> et  $P_t$  le déflateur de la valeur ajoutée<sup>3</sup>, la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée s'écrit :  $a_t = \frac{W_t L_t}{P_t Y_t}$

En utilisant l'équation d'évolution du surplus :

$$s_t = \frac{\Delta Y_t}{Y_{t-1}} - a_{t-1} \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} - (1 - a_{t-1}) \frac{\Delta K_t}{K_{t-1}} = a_{t-1} \frac{\Delta A_t}{A_{t-1}}, \text{ on en déduit :}$$

2. Pour plus de simplicité, on raisonne ici avec un agrégat de main-d'œuvre unique, correspondant à la fois au travail salarié et au travail non salarié. Pour les estimations, l'évolution  $\frac{\Delta L_t}{L_{t-1}}$  est calculée comme  $\beta_{1,t-1} \frac{\Delta L_{1t}}{L_{1,t-1}} + (1 - \beta_{1,t-1}) \frac{\Delta L_{2t}}{L_{2,t-1}}$  où  $L_{1t}$  correspond à la quantité de travail salarié,  $L_{2t}$  à la quantité de travail non salarié et  $\beta_{1,t-1}$  à la part du travail salarié dans le coût total du travail. Celui-ci est défini comme la somme de la rémunération des salariés et de la rémunération salariale imputée aux non salariés en partageant leur revenu mixte.

3. Le prix de la demande intérieure finale n'intervenant pas dans le partage de la valeur ajoutée, on ne considère ici que le surplus de productivité et non le surplus distribuable.

$$\begin{aligned} \frac{\Delta a_t}{a_{t-1}} &= \frac{\Delta W_t}{W_{t-1}} + \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} - \frac{\Delta Y_t}{Y_{t-1}} \\ \Rightarrow \frac{\Delta a_t}{a_{t-1}} &= \frac{\Delta W_t}{W_{t-1}} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} - s_t + (1 - a_{t-1}) \cdot \frac{\Delta L_t}{L_{t-1}} - (1 - a_{t-1}) \cdot \frac{\Delta K_t}{K_{t-1}} \\ \Rightarrow \Delta a_t &= \underbrace{a_{t-1} \cdot \left( \frac{\Delta W_t}{W_{t-1}} - \frac{\Delta P_t}{P_{t-1}} \right)}_{\text{Surplus de productivité du travail}} - \underbrace{s_t}_{\text{Surplus de productivité}} + \underbrace{(1 - a_{t-1}) \cdot a_{t-1} \cdot \frac{\Delta(A_t L_t / K_t)}{(A_{t-1} L_{t-1} / K_{t-1})}}_{\text{Substitution capital / travail efficace}} \end{aligned}$$

L'évolution de la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée dépend, d'une part, de l'écart entre le surplus de productivité du travail et le surplus de productivité et, d'autre part, de la substitution du capital au travail. Le travail est ici mesuré en unités efficaces.

Ainsi, le partage du surplus et le partage de la valeur ajoutée ne sont directement comparables que lorsqu'il n'y a pas de substitution entre les facteurs de production. En effet, l'évolution de la rémunération totale d'un facteur de production dépend de l'évolution du volume de ce facteur dans le processus de production et de l'évolution de la rémunération d'une unité élémentaire de ce facteur. Par exemple, l'évolution de la masse salariale distribuée par les entreprises dépend des évolutions de l'emploi et des salaires.

L'intérêt de la méthode des comptes de surplus est de décrire précisément comment les gains d'efficacité réalisés par l'économie sont restitués aux facteurs de production sous forme d'un accroissement de leur rémunération unitaire. En revanche, la distribution du surplus ne fait pas apparaître l'évolution du volume employé de chacun des facteurs. Dans la logique du calcul, cette évolution est prise en compte en amont, afin de déterminer précisément quel est le surplus total distribuable.

En l'absence de substitution entre les facteurs de production, le partage de la valeur ajoutée varie comme celui du surplus. En effet, lorsque les volumes de facteurs évoluent dans les mêmes proportions relatives, l'utilisation de facteurs supplémentaires ne provoque pas, à elle seule, de déformation du partage de la valeur ajoutée. Ce partage est uniquement influencé par l'évolution relative des rémunérations unitaires des facteurs. Lorsque le surplus de productivité du travail excède le surplus de productivité total, c'est-à-dire la productivité globale des facteurs, la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée augmente.

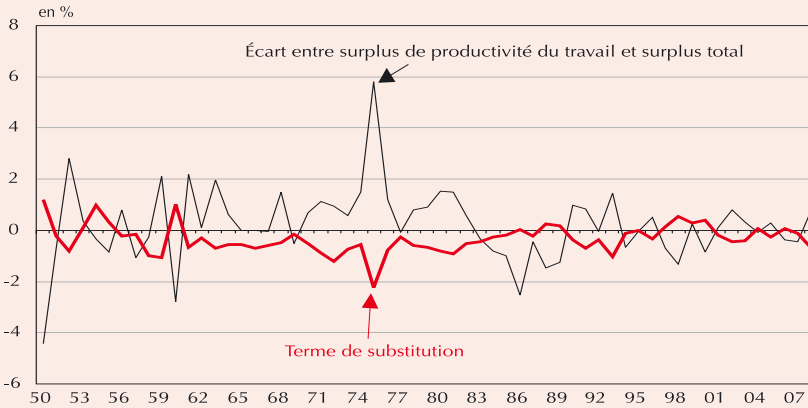
Lorsqu'il y a substitution entre les facteurs de production, la modification des proportions relatives des facteurs a également une influence sur le partage de la valeur ajoutée. Ainsi, la variation de la part du travail dans la valeur ajoutée dépend de deux termes :

- d'une part, comme précédemment, de l'écart entre le surplus de productivité du travail et le surplus total ;
- d'autre part, d'un terme de substitution faisant intervenir l'évolution relative des volumes de facteurs. Toutes choses égales par ailleurs, lorsque le capital se substitue au travail, ce terme de substitution est négatif et diminue la part du travail dans la valeur ajoutée (*figure ci-après*).

### Prise en compte de la protection sociale

On considère trois nouvelles catégories d'agents ne participant pas directement au processus de production. On considère aussi les prestations sociales versées à l'ensemble des agents de l'économie. Ces prestations sont financées, pour une grande partie, par les cotisations sociales payées par les sala-

## Écart entre le surplus de productivité du travail et surplus total, terme de substitution, entre 1950 et 2008



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

riés et les travailleurs indépendants, ainsi que par la CSG et la CRDS prélevées sur les facteurs de production. Ainsi, on a l'identité comptable suivante :

$$P_t Y_t = C_t^{net} \cdot K_t + W_{1t}^{tr} \cdot L_{1t} + W_{2t}^{tr} \cdot L_{2t} + Tr_t^U \cdot U_t + Tr_t^V \cdot V_t + Tr_t^I \cdot I_t - \varepsilon_t$$

où, en plus des notations déjà introduites précédemment,  $C_t^{net}$  représente la rémunération du capital nette de la CSG et de la CRDS prélevées sur le capital,  $W_{1t}^{tr}$  et  $W_{2t}^{tr}$  représentent les rémunérations des salariés et travailleurs indépendants nettes des cotisations sociales, de la CSG et de la CRDS prélevées sur le travail et après prise en compte des transferts sociaux.  $U_t$  (resp.  $V_t$  et  $I_t$ ) représente le nombre de chômeurs (resp. de retraités et d'inactifs).  $Tr_t^U$  (resp.  $Tr_t^V$  et  $Tr_t^I$ ) représente les prestations sociales versées aux chômeurs nettes de la CSG et de la CRDS (resp. aux retraités et aux inactifs).

Le terme  $\varepsilon_t$  provient du fait que les cotisations sociales ne constituent pas l'unique source de financement de la protection sociale. Par conséquent, la somme des rémunérations nettes après transferts des agents de l'économie dépasse la valeur ajoutée au coût des facteurs. L'écart représente en moyenne 5 % de la valeur ajoutée au coût des facteurs, sur la période 1982-2007, et reste compris entre 4,0 et 6,1 % sur cette même période.

Dans ce cadre, on peut définir, d'une manière totalement analogue, le surplus après transferts distribués aux différentes catégories d'agents. Par exemple,

- le surplus après transferts distribué aux salariés est : 
$$\left( \frac{W_1^{tr} L_1}{PY} \right)_{t-1} \cdot \left( \frac{\Delta W_{1t}^{tr}}{W_{1t-1}^{tr}} - \frac{\Delta P_t^d}{P_{t-1}^d} \right)$$

- le surplus après transferts distribué aux chômeurs est : 
$$\left( \frac{Tr^U U}{PY} \right)_{t-1} \cdot \left( \frac{\Delta Tr_t^U}{Tr_{t-1}^U} - \frac{\Delta P_t^d}{P_{t-1}^d} \right)$$

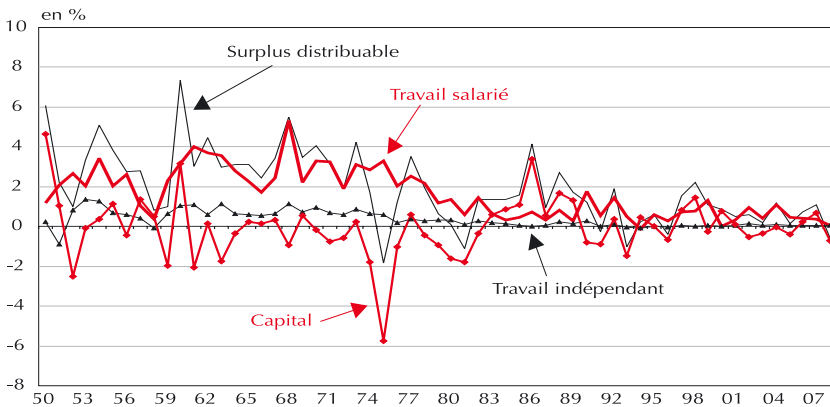
Autrement dit, le surplus distribué à une catégorie d'agent est égal au taux de croissance de sa rémunération réelle (après transferts et déflatée par le prix de la demande intérieure finale), pondéré par la part de sa rémunération dans la valeur ajoutée au coût des facteurs.

## Sur longue période, le travail reçoit l'essentiel du surplus distribuable mais ce surplus diminue tendanciellement

Le surplus distribuable correspond au surplus effectivement distribué aux facteurs de production : travail salarié, travail indépendant et capital (figure 21). Un examen sur longue période permet de mettre en évidence quelques enseignements empiriques quant à la distribution de ces surplus<sup>6</sup>.

Entre 1950 et 2008, la rémunération du capital apparaît plus sensible aux fluctuations conjoncturelles de l'activité que les rémunérations du travail salarié et indépendant (figure 7), notamment parce que le stock de capital est une variable particulièrement inerte qui ne peut s'adapter que tardivement aux fluctuations de l'activité économique (encadré 2). En 1975 par exemple, à la suite du premier choc pétrolier, le surplus distribué au capital a chuté à - 5,7 points, valeur la plus basse sur l'ensemble de la période. De même, la rémunération réelle de l'unité de capital a fortement diminué dans les années consécutives au deuxième choc pétrolier et lors de la récession de 1993. À l'inverse, le surplus distribué au capital a atteint son point maximum en 1986 et les années d'expansion qui ont suivi le contre-choc pétrolier ont profité en grande partie au capital. Il en est de même lors de la phase d'expansion de la fin des années 1990. De 2000 à 2008, la rémunération réelle du capital a absorbé une part beaucoup plus faible, voire quasi-nulle, du surplus distribuable. En moyenne sur la période, le capital a obtenu une quantité nulle du surplus distribuable moyen, contre 1,6 et 0,4 point par an, respectivement, pour le travail salarié et le travail indépendant (figure 8). Ce résultat est conforme aux enseignements de la théorie de la croissance néo-classique : le taux de rémunération réelle du capital est stable à long terme alors que la rémunération du travail évolue de concert avec le progrès technique.

### 7. Répartition du surplus distribuable entre rémunérations du capital, du travail salarié et du travail indépendant de 1950 à 2008



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

Le surplus distribué au travail salarié a évolué, en effet, de manière globalement parallèle au surplus de productivité depuis les années 1950. Pendant les *Trente Glorieuses*, le surplus reçu par le travail salarié a été particulièrement élevé : 2,6 points de croissance en moyenne entre 1950 et 1974 (figure 8). Durant la période 1975-1989, marquée par une baisse du rythme de croissance de la productivité globale, donc par une baisse du surplus de produc-

6. À ce stade, le surplus distribué à chaque facteur de production mesure le taux de croissance de sa rémunération (« super-brute » - encadré 2) réelle unitaire, pondéré par le poids de sa rémunération (super-brute) totale dans la valeur ajoutée au coût des facteurs.

tivité, le surplus du travail salarié a peu à peu diminué. Ensuite, entre 1990 et 2008, il s'est établi à 0,6 point de croissance. En moyenne de 1950 à 2008, le travail salarié a obtenu un peu plus des trois quarts du surplus distribué.

### 8. Croissance en moyenne annuelle de la valeur ajoutée au coût des facteurs et répartition entre l'accumulation des facteurs, le prélèvement total et le surplus distribué

|  | en points de croissance |           |           |           |
|--|-------------------------|-----------|-----------|-----------|
|  | 1950-1974               | 1975-1989 | 1990-2008 | 1950-2008 |
| Croissance de la valeur ajoutée au coût des facteurs | 5,4                     | 2,4       | 1,9       | 3,5       |
| Prélèvement total                                    | -0,2                    | -0,2      | 0,0       | -0,2      |
| Croissance corrigée du prélèvement total             | 5,6                     | 2,6       | 1,9       | 3,7       |
| dont :   |                         |           |           |           |
| <i>Accumulation des facteurs</i>                     | 2,3                     | 1,3       | 1,3       | 1,7       |
| - travail salarié                                    | 0,8                     | 0,4       | 0,6       | 0,6       |
| - travail indépendant                                | -0,3                    | -0,2      | -0,1      | -0,2      |
| - capital  | 1,8                     | 1,0       | 0,8       | 1,3       |
| <i>Surplus distribué aux facteurs</i>                | 3,3                     | 1,3       | 0,6       | 1,9       |
| - travail salarié                                    | 2,6                     | 1,2       | 0,6       | 1,6       |
| - travail indépendant                                | 0,7                     | 0,2       | 0,1       | 0,4       |
| - capital  | 0,0                     | -0,1      | -0,1      | 0,0       |

Note de lecture : entre 1950 et 1974, la valeur ajoutée au coût des facteurs a crû en moyenne de 5,4 points ; elle a bénéficié pour 0,2 point en moyenne d'un prélèvement extérieur négatif. Ces 5,6 points se partagent entre l'accumulation des facteurs (2,3 points) et le surplus qui leur est distribué (3,3 points). L'accumulation du travail salarié compte pour 0,8 point et son surplus pour 2,6 points. La différence éventuelle entre le total et la somme de ses parties est due à l'arrondi à la première décimale.

Source : Insee, *comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.*

Au delà de cette tendance globale à la baisse, le profil d'évolution du surplus distribué au travail salarié sur chacune des sous-périodes est relativement stable, beaucoup moins sensible aux variations conjoncturelles de l'activité que le surplus distribué au capital. Quelques épisodes remarquables ressortent néanmoins. En 1968, suite à la signature des accords de Grenelle, le surplus du travail salarié a atteint son maximum sur la période d'étude. Sept ans plus tard, en 1975, l'effondrement du surplus de productivité et du surplus distribuable ne s'est pas traduit par une diminution du surplus distribué au travail salarié. L'ajustement s'est alors effectué via la rémunération du capital.

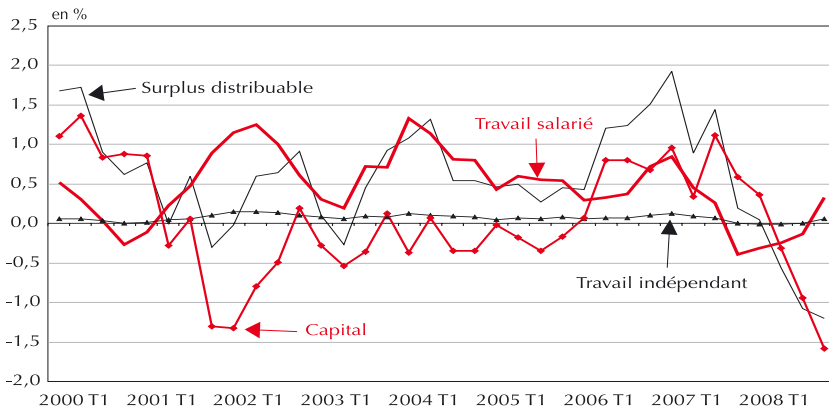
Toutefois, le surplus distribué au travail salarié a connu aussi plusieurs épisodes de diminutions notables. Ainsi, en 1958, les prix de consommation ont augmenté de 12,5 %, ce qui a entraîné une très faible augmentation du salaire réel par tête cette année-là. En 1983-1984, dans le cadre de la politique de « rigueur », le gel des rémunérations de la fonction publique s'est traduit par une diminution des rémunérations réelles<sup>7</sup> versées par les administrations publiques. Dix ans plus tard, après la récession de 1993, le surplus distribuable affecté au travail salarié a atteint sa valeur minimale sur l'ensemble de la période, à -0,1 point. Avec la généralisation de la réduction du temps de travail et la modération salariale qui l'a accompagnée, l'année 2000 a marqué un autre point bas, le travail salarié récupérant une quantité nulle de surplus distribuable.

7. C'est à dire déflatées par la déflateur de la demande intérieure finale.

Depuis le début de l'année 2007, la réduction brutale du surplus distribuable<sup>8</sup> jusqu'à des valeurs négatives s'est traduite par une baisse des rémunérations réelles du capital et du travail salarié (figure 9). Le surplus distribué au capital a chuté à partir du deuxième trimestre de 2008, devenant fortement négatif. Après avoir été sensiblement négatif du dernier trimestre de 2007 au troisième trimestre de 2008, le surplus distribué au travail salarié est devenu à nouveau positif au quatrième trimestre de 2008.

Enfin, le surplus distribué au travail indépendant est à la fois très stable et presque toujours faiblement positif sur la période étudiée (0,4 point par an en moyenne). Rappelons que la répartition du surplus entre les différents facteurs est tributaire du poids de la rémunération de chacun dans la valeur ajoutée. Or, ce poids est faible pour le travail indépendant (figure 10).

### 9. Répartition du surplus distribuable entre rémunérations du capital, du travail salarié et du travail non salarié, entre le premier trimestre de 2000 et le quatrième trimestre de 2008 (glissements annuels)



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels - base 2000, calculs des auteurs.

### 10. Partage de la valeur ajoutée au coût des facteurs entre les rémunérations super-brutes des différents facteurs de production et taux de croissance des rémunérations super-brutes unitaires réelles

|   | en %            |                     |         |
|---|-----------------|---------------------|---------|
| Moyenne sur 1950-2008   | Travail salarié | Travail indépendant | Capital |
| Part de la rémunération super-brute totale du facteur dans la valeur ajoutée au coût des facteurs | 58,2            | 10,6                | 31,3    |
| Taux de croissance de la rémunération super-brute unitaire réelle                                 | 2,6             | 2,9                 | -0,4    |

Note de lecture : entre 1950 et 2008, la rémunération super-brute totale du travail salarié a représenté en moyenne 58,2 % de la valeur ajoutée au coût des facteurs. La rémunération super-brute unitaire réelle du travail salarié a progressé de 2,6% par an en moyenne. La différence éventuelle entre le total et la somme de ses parties est due à l'arrondi à la première décimale.

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

8. On rappelle que le surplus distribuable représente l'enveloppe globale à répartir, chaque année, entre les différents facteurs de production (travail salarié, travail indépendant, capital). Cette enveloppe globale est partagée entre les surplus distribués aux différents facteurs de production.

## Le partage de la valeur ajoutée à la lumière des comptes de surplus

**De 1975 à 1990, la part des salaires dans la valeur ajoutée a diminué de 5 points alors que le travail recevait la majeure partie du surplus. Cette déformation s'explique, non pas par l'évolution des rémunérations unitaires décrite par le surplus, mais par celles des quantités relatives des facteurs.**

Le partage du surplus de productivité est naturellement lié au partage de la valeur ajoutée. En effet, la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée est égale au ratio du coût réel du travail et de la productivité apparente du travail (*encadré 1*). L'évolution du coût réel du travail est étroitement liée au surplus de productivité du travail. Celle de la productivité apparente est elle-même liée en partie à la productivité globale des facteurs - donc au surplus de productivité.

Lorsque les salaires réels augmentent plus rapidement que la productivité apparente du travail, le partage de la valeur ajoutée se déforme mécaniquement en faveur du travail. C'est ce qui s'est produit en France lors des deux chocs pétroliers des années 1970. Les chocs pétroliers ont tout d'abord exercé une pression à la hausse sur le prix de la consommation. Comme les revalorisations salariales tiennent compte de l'évolution du prix de la consommation, les salaires nominaux ont suivi ce mouvement haussier. Néanmoins, le prix de la valeur ajoutée n'a pas connu le même dynamisme. Le décalage entre l'évolution du prix de la consommation et l'évolution du prix de la valeur ajoutée à cette époque est lié à la dégradation des termes de l'échange extérieur et au fait que les entreprises n'ont pas immédiatement répercuté la hausse du prix de l'énergie sur leurs prix de vente (Cotis et Rignols, 1998). À l'augmentation des salaires réels (différence entre l'augmentation des salaires nominaux et l'augmentation du prix de la valeur ajoutée) s'est ajoutée une rupture à la baisse du rythme de croissance de la productivité apparente du travail. Dans ce contexte, la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée s'est accrue jusqu'en 1982 (*figure 11*). Du fait des dispositions prises au début des années 1980 pour mettre fin à l'indexation automatique des salaires sur les prix et au contre-choc pétrolier qui a eu lieu en 1986, le rythme de croissance des salaires réels est ensuite devenu moins important.

Sur la période 1975-1990, qui intègre une phase de dynamisme et une phase de modération des salaires, les comptes de surplus montrent que le travail a capté l'essentiel du surplus de productivité. Sur l'ensemble de cette période, les fluctuations des termes de l'échange associées aux chocs et contre-chocs pétroliers se sont à peu près neutralisées. En fin de période, elles n'ont plus d'incidence sur le partage de la valeur ajoutée. Cependant, la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée a chuté de cinq points au cours de la même période. Ces deux observations ne sont pourtant pas contradictoires.

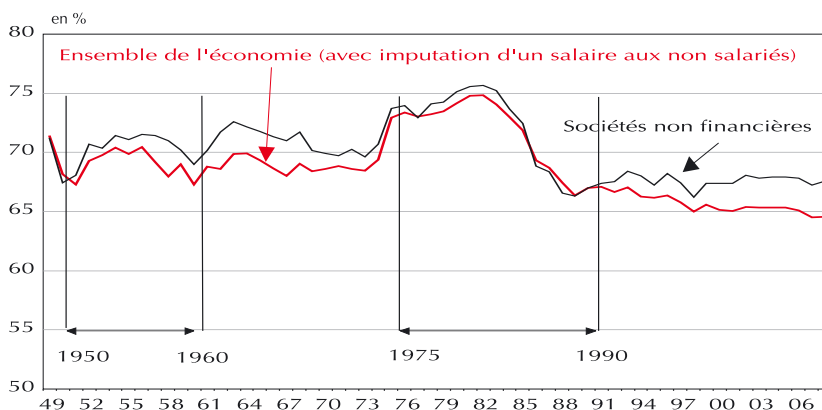
En moyenne de 1975 à 1990, les comptes de surplus montrent que l'évolution des salaires réels, pondérée par la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée, a été comparable au surplus total, c'est à dire à l'évolution de la productivité globale des facteurs. L'analyse du partage de la valeur ajoutée montre, quant à elle, que l'évolution des salaires réels sur cette période a été inférieure à celle de la productivité apparente du travail<sup>9</sup>. L'écart entre l'évolution de la productivité globale des facteurs et celle de la productivité apparente du travail provient de la substitution entre le capital et le travail. Entre 1975 et 1990, la productivité apparente du travail a été accrue par le fait que l'économie a substitué du capital au travail (*figure 12*). Cette substitution n'est sans doute pas indépendante de l'évolution des prix relatifs du capital et du travail au cours des années 1970 et 1980<sup>10</sup>.

Cet exemple montre bien la spécificité des comptes de surplus. Ils décrivent comment les gains d'efficacité réalisés par l'économie sont restitués aux facteurs de production sous forme d'un accroissement de leur rémunération unitaire. En revanche, la répartition du sur-

9. Au cours des années 1980, l'évolution de la productivité apparente du travail a rattrapé, puis dépassé, celle des salaires réels après avoir été moins dynamique au moment des chocs pétroliers.

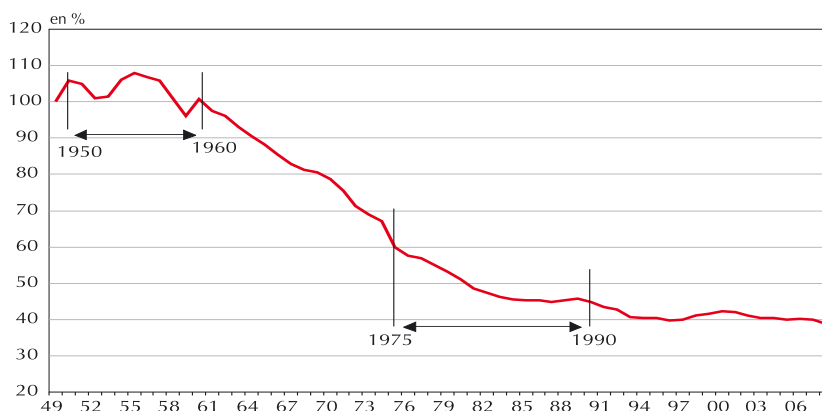
10. Cet aspect du problème dépasse l'objet de ce dossier et ne sera pas approfondi.

## 11. Part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée au coût des facteurs<sup>12</sup> de 1949 à 2008



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

## 12. Ratio de l'emploi en unités efficaces et du capital de 1949 à 2008 (base : 1949 = 100)



Champ : Ensemble de l'économie

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

plus ne fait pas apparaître l'évolution du volume employé de chacun des facteurs. Dans la logique du calcul, cette évolution est prise en compte en amont, afin de déterminer quel est le surplus total de productivité. Or, la manière dont évolue l'utilisation des facteurs de production n'est pas forcément la même pour tous les facteurs. Autrement dit, il est possible d'observer une substitution entre les facteurs de production. Cette substitution influe sur le partage de la valeur ajoutée mais pas sur le partage du surplus (encadré 1)<sup>11</sup>.

<sup>11</sup>. Plus précisément, l'influence de la substitution entre facteurs de production sur le partage du surplus n'est que du deuxième ordre. Dans les comptes de surplus, la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée n'intervient qu'en tant que coefficient de pondération de l'évolution des salaires réels.

<sup>12</sup>. Le partage de la valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie a été calculé en imputant aux effectifs non salariés, dans chacune des branches de l'économie, une rémunération égale à la rémunération moyenne des salariés. La courbe obtenue a une évolution comparable à celle relative au secteur des sociétés non financières qui, par définition, ne comprend pas de travailleurs indépendants. En revanche, le niveau des deux courbes diffère, car la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée est très faible pour le secteur des ménages (hors entreprises individuelles), du fait des conventions comptables.



### 13. Surplus de productivité des facteurs de production

|                          | en points de croissance |           |
|--------------------------|-------------------------|-----------|
|                          | 1950-1960               | 1975-1990 |
| Surplus de productivité  | + 2,4                   | + 1,3     |
| - du travail salarié     | + 1,9                   | + 1,1     |
| - du travail indépendant | + 0,5                   | + 0,2     |
| - du capital             | + 0,2                   | + 0,2     |

Note de lecture : entre 1950 et 1960, le surplus de productivité des facteurs de production s'est élevé à 2,4 points de croissance par an, dont 1,9 point attribué au travail salarié, 0,5 point au travail indépendant et 0,2 point au capital. La différence entre le total et la somme de ses parties est due à l'arrondi à la première décimale

Source : *Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.*

Ce phénomène peut être à nouveau mis en évidence en comparant le partage de la valeur ajoutée et le partage du surplus de productivité sur deux périodes : 1950-1960 et 1975-1990 (*figures 11 et 13*). Au cours de ces deux périodes, la quasi intégralité du surplus va au travail salarié et au travail indépendant. En revanche, l'évolution du partage de la valeur ajoutée est très contrastée. Alors que la part de la rémunération du travail (salarié et indépendant) demeure à peu près stable entre 1950 et 1960, elle perd cinq points de valeur ajoutée entre 1975 et 1990<sup>13</sup>.

Ce qui distingue les deux périodes, c'est la substitution du capital au travail. Le ratio du travail (mesuré ici en unités efficaces<sup>14</sup>) et du stock de capital est globalement stable entre 1950 et 1960, mais il diminue fortement entre 1975 et 1990 (*figure 12*). C'est cet effet qui est responsable de la déformation du partage de la valeur ajoutée au cours de la seconde période.

### La redistribution du surplus au travers du système de protection sociale

**Au-delà de la rémunération « super-brute » des facteurs de production, il est possible d'appréhender la façon dont le système de protection sociale modifie la répartition des fruits de la croissance, notamment en incluant les retraités, les inactifs et les chômeurs. Depuis le début des années 1980, il apparaît que la prise en compte du système de protection sociale abaisse le surplus distribué au travail salarié. Sur la même période, le versement des retraites mobilise en moyenne un demi-point de croissance par an mais l'essentiel (0,4 point) est lié à l'accroissement du nombre de retraités.**

Les données nécessaires aux calculs ne sont disponibles que pour la période 1982-2007. Néanmoins, cette période est particulièrement intéressante, car elle a été marquée par une augmentation structurelle des dépenses de protection sociale, elle-même liée, entre autres, à la croissance de la part des retraités dans la population, à la hausse du chômage et à la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI). Même si la croissance a permis de financer une part de l'accroissement de ces dépenses de protection sociale, de nouvelles sources de financement (CSG, CRDS) ont dû être instaurées et, plus généralement, le taux des cotisations a augmenté.

L'intérêt d'évaluer des surplus distribués après transferts sociaux sur cette période est de se rapprocher davantage d'évolutions telles qu'elles peuvent être ressenties par les ménages.

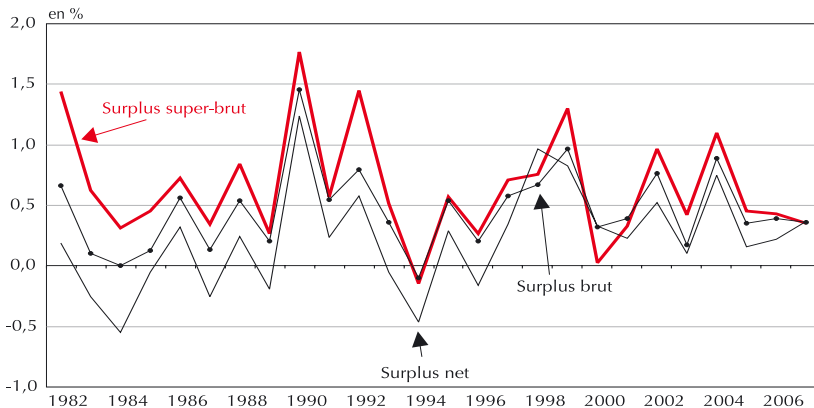
<sup>13</sup> L'objet n'est pas ici de comparer exactement l'ampleur de cette baisse à celle de la hausse antérieure et de savoir si le partage de la valeur ajoutée est légèrement différent sur la période récente de celui qui prévalait dans les années 1960. Cette question est l'objet d'une autre étude (Pionnier 2009).

<sup>14</sup> L'emploi en unités efficaces est défini comme l'emploi total multiplié par l'efficacité du travail (*encadré 1*). L'emploi total considéré ici est un agrégat de l'emploi salarié et indépendant, pondéré par la part de chaque type de travail dans le coût du travail total. L'efficacité du travail se calcule à partir de la productivité globale des facteurs et de la part du capital dans le partage de la valeur ajoutée.

### Les cotisations sociales ont réduit le surplus distribué aux salariés...

Le surplus distribué au travail salarié calculé précédemment était fondé sur les rémunérations super-brutes. En soustrayant de ces rémunérations les cotisations sociales à la charge des employeurs et des salariés, ainsi que la CSG et la CRDS<sup>15</sup>, l'évolution du surplus distribué au travail salarié est mesurée nette du financement du système de protection sociale (figure 14).

#### 14. Surplus super-brut, brut et net distribués au travail salarié, de 1982 à 2007



Note de lecture : le surplus super-brut distribué au travail salarié correspond au surplus calculé précédemment, fondé sur la rémunération super-brute du travail salarié. Le surplus brut est fondé sur la rémunération brute, c'est-à-dire après soustraction des cotisations sociales employeurs. Le surplus net est fondé sur la rémunération nette des cotisations sociales à la charge des employeurs et des salariés ainsi que de la CSG et la CRDS.

Source : Insee, *comptes nationaux annuels - base 2000*, calculs des auteurs.

En début de période, le surplus distribué au travail salarié a été capté de façon significative par la hausse des cotisations sociales patronales et salariales. Le début des années 1980 a en effet été marqué par une série de mesures mêlant déplaçonnements et hausses de taux de cotisation afin d'accroître les ressources du système de protection sociale (Horusitzky, 2005). Ainsi, en 1984, la part patronale des cotisations d'assurance maladie a été déplaçonnée, tandis qu'augmentaient les taux de cotisation de l'assurance vieillesse (+ 1 point) et de l'assurance chômage. En 1987, de nouvelles hausses des taux de cotisation de l'assurance vieillesse et de l'assurance maladie sont intervenues. Vers la fin de la période cependant, le surplus net s'est rapproché du surplus super-brut. En 2000, il lui a même été supérieur, vraisemblablement sous l'effet des allègements de charges consécutifs à la mise en place de la réduction du temps de travail (lois « Aubry 2 »).

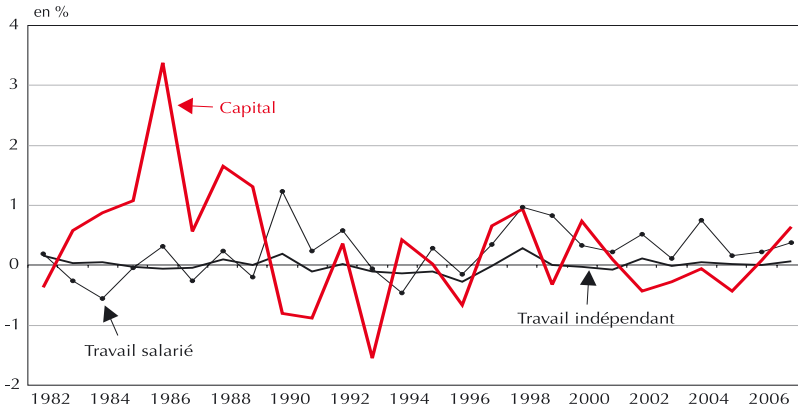
On peut observer que, bien que contributeurs au financement du système de protection sociale, les travailleurs salariés bénéficient également en retour du développement de ce système, par le jeu des transferts sociaux. Aussi, leur surplus calculé en intégrant ces transferts sociaux est, comme on va le voir plus loin, mécaniquement plus élevé que le surplus net calculé ici.

Les cotisations sociales, la CSG et la CRDS peuvent, de la même façon, être soustraites de la rémunération des travailleurs indépendants et de la rémunération du capital, afin de calculer les surplus nets distribués à ces facteurs.

15. La CSG et la CRDS seront aussi retirées des revenus de remplacement.

Pour le travail indépendant, la différence entre le surplus super-brut<sup>16</sup> et le surplus net est relativement faible (figure 15). Concernant le capital, ces différences sont également minimes, excepté en 1998, où la moitié du surplus distribué au facteur capital a été absorbée par la hausse de la CSG, soit 0,5 point. Ceci correspond à l'augmentation du taux de la CSG sur les revenus du patrimoine de 3,4 % à 7,5 % et à l'instauration du prélèvement social de 2 % cette année-là.

### 15. Surplus nets distribués au travail salarié, au travail indépendant et au capital, de 1982 à 2007



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.

### ... mais elles financent des transferts sociaux, notamment les retraites à hauteur d'un demi-point de croissance par an

Les cotisations sociales ne représentent pas des prélèvements sans contrepartie, mais servent au financement du système de protection sociale, qui les redistribue ensuite sous forme de prestations. Dans le prolongement du calcul du surplus net des cotisations, il est possible de déterminer le surplus distribué « après transferts sociaux ». Ceci permet en effet de mieux appréhender le surplus qui est réellement distribué *in fine* aux agents (figure 21).

De plus, le système de protection sociale bénéficie non seulement aux actifs, mais aussi à des agents ne participant pas directement au processus de production, tels les chômeurs, les retraités et les autres inactifs. Autrement dit, les cotisations sociales prélevées sur les facteurs de production permettent de financer les prestations versées à des agents extérieurs au processus de production<sup>17</sup>.

Le cadre standard des comptes de surplus peut être élargi en introduisant ces nouvelles catégories d'agents et en prenant en compte les revenus qu'ils reçoivent par l'intermédiaire du système de protection sociale (encadré 2 et figure 21). Les transferts sociaux considérés sont des prestations sociales en espèce ou en nature<sup>18</sup>. La valeur ajoutée au coût des facteurs est

16. Pour le travail indépendant, la distinction entre cotisations sociales employeurs et salariés n'a pas de sens.

17. Même si cette prise en compte de la protection sociale permet d'être plus proche de la notion de revenu disponible des comptes nationaux, il subsiste une différence importante liée au fait que le surplus distribué au capital n'est pas reversé aux autres agents sous forme de revenus de la propriété.

18. Concrètement, les prestations sociales en espèce correspondent à des prestations d'assurance sociale (pensions de retraite, allocations de chômage, allocations familiales, indemnités journalières...) ou à des prestations d'assistance sociale (revenu minimum d'insertion, allocation aux adultes handicapés, allocation de parent isolé, prime pour l'emploi...). Les prestations sociales en nature correspondent aux remboursements de sécurité sociale (médicaments, honoraires des médecins...), à d'autres prestations de sécurité sociale en nature (prestation d'accueil du jeune enfant...) ou à des prestations d'assistance sociale en nature (aide personnalisée au logement, allocation personnalisée d'autonomie...). La ventilation de ces prestations sociales entre les différentes catégories d'agents est précisée dans l'encadré 2.

maintenant partagée entre les revenus après transferts sociaux des différents agents. En réalité, cette égalité n'est pas stricte, car le financement de la protection sociale ne provient pas uniquement des cotisations sociales, de la CSG et de la CRDS, mais aussi d'impôts, de taxes, de contributions publiques et d'autres recettes. Cependant, sur la période 1982-2007, ces autres sources de financement exclues du calcul ne représentent que 5 % de la valeur ajoutée au coût des facteurs (Bourgeois *et al.*, 2008), si bien que la décomposition menée ici demeure valide en première approximation.

Encadré 2

## Principales hypothèses de calcul

### Croissance de la valeur ajoutée et surplus de productivité

Le facteur travail est mesuré par les effectifs de travailleurs salariés et indépendants. L'emploi intérieur indépendant est obtenu comme la différence entre l'emploi intérieur total (*lexique*) et l'emploi intérieur salarié. L'utilisation d'effectifs plutôt que du nombre d'heures de travail se justifie par la prise en compte de la protection sociale : il s'agit de raisonner par individu. Le calcul des surplus de productivité et des surplus distribuables ont également été effectués en utilisant les heures travaillées comme mesure du facteur travail. Les résultats sont globalement inchangés et disponibles dans le Document de travail de l'Insee à paraître.

Le stock de capital n'est pas ajusté de son taux d'utilisation, car le calcul porte sur le surplus distribué aux facteurs de production disponibles sur le lieu de production. Pour la période 1978-2008, il s'agit du stock de capital fixe net total en fin d'année des comptes nationaux annuels. Cette série a été rétropléée sur la période 1949-1977 à partir du stock de capital net total (bâtiments et matériels) aux prix de 1938. La série utilisée en base 1938 a été mise au point par Pierre Villa. Elle est disponible à cette adresse : <http://www.cepii.fr/franc-graph/bdd/villa/mode.htm>

### Répartition du surplus distribuable entre rémunérations du travail et du capital

La rémunération du travail salarié s'entend en termes de coût réel du travail par salarié (salaire « super-brut »). Elle inclut donc l'ensemble des cotisations sociales payées par les employeurs et les salariés ainsi que la Contribution Sociale Généralisée (CSG) et la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS). Elle se distingue du salaire brut horaire, qui n'incorpore que les cotisations sociales à la charge des sala-

riés. La rémunération du travail indépendant est de la même façon définie en termes de coût réel du travail. La distinction entre cotisations à la charge des employeurs ou des salariés n'a en revanche aucun sens dans ce cas. Quant à la rémunération du capital, il s'agit du coût réel d'une unité de stock de capital, incluant en particulier les contributions sociales prélevées sur le capital.

Dans le revenu mixte, la rémunération du travail indépendant est distinguée de celle du capital détenu par les travailleurs indépendants. On suppose que dans chaque branche, au niveau E de la nomenclature, la rémunération moyenne par tête du travail indépendant est égale à celle du travail salarié. La rémunération totale du travail indépendant est ensuite obtenue en agrégeant les rémunérations par branche. La rémunération du capital des entreprises individuelles s'en déduit.

### Impact de la protection sociale et de son financement sur le partage du surplus

Les montants en valeur de la CSG et de la CRDS sur les revenus du travail sont répartis entre travail salarié et travail indépendant en faisant l'hypothèse que les taux effectifs sont identiques entre les deux catégories. La CSG et la CRDS prélevées sur les prestations vieillesse sont calculées en appliquant le taux plein, ce qui permet d'obtenir un montant prélevé hors exonérations. On suppose ensuite que la part des exonérations sur l'ensemble de la période est la même que celle observée en 2000 (soit 38 %), afin de calculer les montants effectifs de CSG et de CRDS prélevés sur les retraités. Les mêmes taux moyens sont appliqués sur les prestations chômage.

Les montants prélevés sur les revenus du capital sont calculés par les Comptes trimestriels à un niveau fin de la Comptabilité nationale.

Le nombre de retraités est issu de l'édition 2008 de France Portrait Social (source : Drees) pour le champ France entière. La série est ensuite rétro-polée sur la période 1982-1990 à partir du nombre d'inactifs de plus de 60 ans provenant des données de Coudin (2007).

Le nombre d'inactifs (hors retraités) est calculé en appliquant le taux d'inactivité des 25-49 ans à l'ensemble de la population en âge de travailler, également à partir des données de Coudin (2007). Le but est de s'abstraire des faibles taux d'activité des 15-24 ans liés aux étudiants.

Afin de prendre en compte le système de protection sociale dans la méthode des comptes de surplus, il est nécessaire de connaître les montants des prestations versées aux différentes catégories de population. Les comptes de la protection sociale fournis par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) sur la période 1982-2007 donnent chaque année une ventilation des prestations sociales par type de risque (santé, vieillesse, famille, emploi, logement et exclusion).

Les montants en valeur des prestations sociales sont affectés aux différentes catégories d'agents désormais étudiées, à l'exception du capital, suivant les règles suivantes :

- Les soins de santé sont répartis sur toutes les catégories, à l'aide d'une clef de répartition obtenue à partir de données d'enquêtes :

| Catégorie d'agents  | Clef de répartition (%) |
|---------------------|-------------------------|
| Salariés            | 31                      |
| Actifs indépendants | 2                       |
| Chômeurs            | 5                       |
| Inactifs            | 20                      |
| Retraités           | 42                      |

- Les dépenses de maladie hors soins de santé sont réparties sur les salariés et les non salariés au prorata des effectifs.

- Les dépenses d'invalidité sont réparties sur toutes les catégories. La clef de répartition est

fournie par la Drees, à partir des comptes de la protection sociale à un niveau fin, selon le tableau suivant. Les dépenses d'invalidité concernant les enfants handicapés sont ensuite distribuées aux catégories d'âge actif, au prorata des effectifs.

| Catégorie d'agents | Clef de répartition (%) |
|--------------------|-------------------------|
| Actifs             | 10,2                    |
| Inactifs           | 69,7                    |
| Retraités          | 2,7                     |
| Enfants handicapés | 17,4                    |

- Les dépenses d'accidents du travail hors soins de santé sont réparties sur toutes les catégories, excepté les chômeurs. La clef de répartition est fournie par la Drees, à partir des comptes de la protection sociale à un niveau fin, selon le tableau suivant :

| Catégorie d'agents | Clef de répartition (%) |
|--------------------|-------------------------|
| Actifs             | 40                      |
| Inactifs           | 50                      |
| Retraités          | 10                      |

- Les transferts liés au risque vieillesse sont attribués aux retraités.

- Les transferts liés au risque famille sont répartis sur les travailleurs salariés et indépendants occupés, les chômeurs et les inactifs au prorata des effectifs.

- Les transferts liés au risque emploi sont attribués aux chômeurs.

- Les transferts liés au risque logement sont répartis sur toutes les catégories. La clef de répartition est obtenue à partir de données de la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2007, selon le tableau suivant. Les prestations versées aux étudiants au titre de ce risque sont distribuées aux catégories d'âges actifs, au prorata des effectifs.

| Catégorie d'agents | Clef de répartition (%) |
|--------------------|-------------------------|
| Actifs occupés     | 32,7                    |
| Chômeurs           | 10,4                    |
| Inactifs           | 29,3                    |
| Retraités          | 15,4                    |
| Étudiants          | 12,2                    |

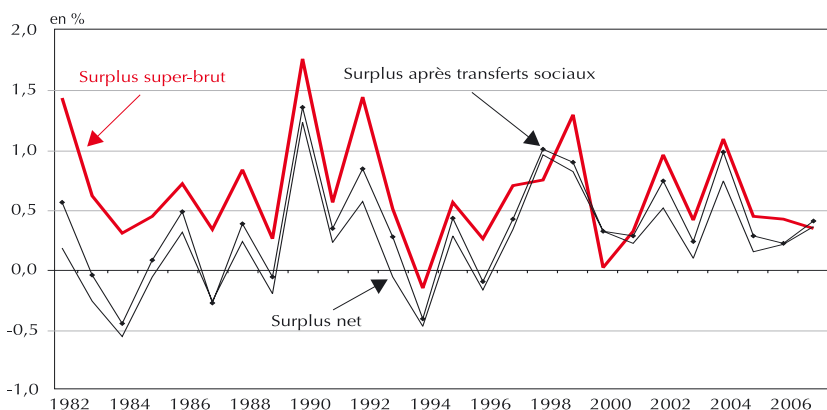
- Les transferts liés au risque exclusion sont répartis sur toutes les catégories, excepté les retraités. Les prestations liées à ce risque, essentiellement constituées du Revenu Minimum d'Insertion (RMI), sont réparties à l'aide des données de Pla (2007), selon la clef de répartition suivante.

| Catégorie d'agents | Clef de répartition (%) |
|--------------------|-------------------------|
| Actifs occupés     | 14                      |
| Chômeurs           | 53                      |
| Inactifs           | 32                      |

Comme dans la première partie de l'étude, l'accroissement des rémunérations après transferts sociaux peut être décomposé en une partie correspondant à l'augmentation des effectifs et une partie correspondant au surplus distribuable après cotisations et transferts. Par analogie avec les facteurs de production, le surplus distribué, par exemple, aux chômeurs est égal au taux de croissance de leur revenu réel par tête (déflaté par le prix de la demande intérieure finale), pondéré par la part de leur rémunération dans la valeur ajoutée au coût des facteurs.

Sur la période 1982-2007, les salariés obtiennent en moyenne un très faible surplus lié aux transferts sociaux, à hauteur de 0,1 point par an (*figure 16*). Le surplus distribué au travail salarié après transferts est toujours inférieur au surplus lié au travail salarié super-brut, à l'exception des années 1998, 2000 et 2007, qui correspondent à des années de très faible croissance des cotisations sociales ou de la CSG sur les salaires. Cela s'explique par le fait que les cotisations sociales acquittées par les salariés servent essentiellement à financer les prestations sociales dont bénéficient les retraités, les chômeurs et les inactifs. L'exception de l'année 1998 est due au transfert quasi-total des cotisations sociales salariés d'assurance maladie vers la CSG dont l'assiette, contenant entre autres les revenus de remplacement, est plus large. En 2000, il s'agit de la mise en place des lois « Aubry 2 ».

## 16. Surplus super-brut, net et surplus après transferts sociaux distribués au travail salarié, de 1982 à 2007



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calcul des auteurs.

À ce stade, on peut rappeler que les surplus ne peuvent pas être directement interprétés en termes de croissance des rémunérations unitaires réelles. En effet, le surplus distribué à une catégorie d'agents fait intervenir la part de sa rémunération dans la valeur ajoutée au coût des facteurs. Cependant, la croissance des rémunérations unitaires réelles peut être obtenue

aisément à partir du surplus distribué (figure 17) ; à cette aune, les progressions de ces rémunérations unitaires apparaissent comparables pour ce qui concerne les salariés, les chômeurs et les retraités, tandis que les travailleurs indépendants paraissent un peu moins favorisés.

### 17. Part de la rémunération totale après transferts des différents agents dans la valeur ajoutée au coût des facteurs et taux de croissance de la rémunération unitaire réelle après cotisations et transferts

en %

| Moyenne sur 1982-2007   | Travail salarié | Travail indép. | Chômeurs | Retraités |
|---|-----------------|----------------|----------|-----------|
| Part de la rémunération totale du facteur dans la valeur ajoutée au coût des facteurs | 42,5            | 5,8            | 3,6      | 16,9      |
| Taux de croissance de la rémunération unitaire réelle après cotisations et transferts | 0,8             | 0,4            | 0,7      | 0,8       |

Note de lecture : entre 1982 et 2007, la rémunération après transferts du travail salarié a représenté en moyenne 42,5 % de la valeur ajoutée au coût des facteurs. La rémunération unitaire réelle après transferts du travail salarié a progressé de 0,8% par an en moyenne sur cette période.

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calcul des auteurs.

### 18. Surplus moyen super-brut et après transferts sociaux du travail salarié, du travail indépendant, des retraités et des chômeurs

en points de croissance

|                                    | Travail salarié | Travail indépendant | Chômeurs | Retraités |
|------------------------------------|-----------------|---------------------|----------|-----------|
| <b>Surplus super-brut (rappel)</b> |                 |                     |          |           |
| Ensemble de la période 1982-2007   | 0,6             | 0,1                 | -        | -         |
| <b>Surplus après transferts</b>    |                 |                     |          |           |
| Ensemble de la période 1982-2007   | 0,4             | 0,0                 | 0,0      | 0,1       |

Note de lecture : entre 1982 et 2007, le travail salarié a obtenu un surplus super-brut de 0,6 point par an en moyenne (la différence avec les chiffres de la figure 8 découle du choix différent de la période). Le surplus après transferts distribué au travail salarié s'est élevé à 0,4 point par an entre 1982 et 2007.

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calcul des auteurs.

Le surplus après transferts sociaux distribué au travail salarié est en moyenne positif et relativement stable (figures 18 et 20). Compte tenu du poids des rémunérations salariales dans la valeur ajoutée, ce surplus correspond à un accroissement du salaire net après transferts de 0,8 % par an en moyenne (figure 17).

Le surplus net moyen des chômeurs est en moyenne nul sur la période, avec un surplus négatif en 1984 et sur la période 1991-1994, ainsi qu'en 2006.

Les retraités reçoivent un surplus légèrement positif sur l'ensemble de la période 1982-2007, indépendamment des événements conjoncturels. Ce surplus est légèrement négatif au cours des trois dernières années disponibles dans les comptes nationaux annuels (2005-2007). L'augmentation des sommes allouées au système de retraite est liée, pour l'es-

sentiel, à l'augmentation du nombre de retraités, et non à la hausse en termes réels des pensions. Ainsi, sur 0,5 point de croissance affecté en moyenne au financement des retraites entre 1982 et 2007, 0,4 point est lié à la croissance du nombre de retraités (figure 19). ■

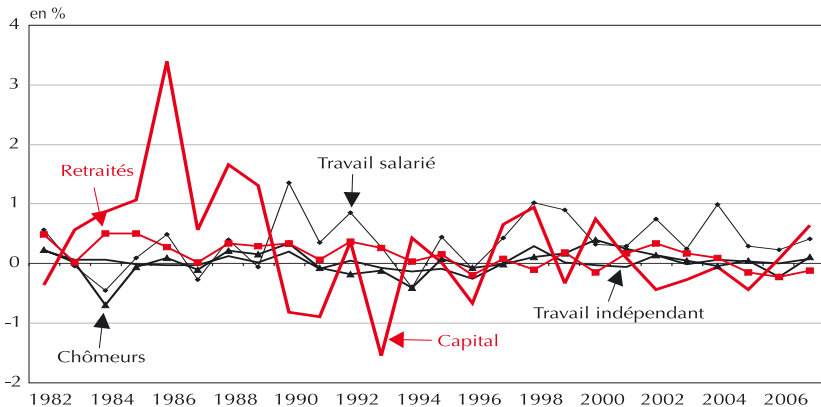
### 19. Répartition de l'accroissement de rémunération réelle des agents après cotisations et transferts entre le surplus qui leur est distribué et la variation de leurs effectifs

|           | Surplus après transferts |                |          |           | Variation des effectifs |                |          |           |
|-----------|--------------------------|----------------|----------|-----------|-------------------------|----------------|----------|-----------|
|           | Travail salarié          | Travail indép. | Chômeurs | Retraités | Travail salarié         | Travail indép. | Chômeurs | Retraités |
| 1982-2007 | 0,4                      | 0,0            | 0,0      | 0,1       | 0,4                     | -0,1           | 0,1      | 0,4       |

Note de lecture : en moyenne sur la période 1982-2007, 0,4 point de croissance par an est alloué à la hausse de la rémunération réelle après transferts des effectifs salariés existants tandis que 0,4 point est alloué à la rémunération des effectifs salariés supplémentaires.

Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calcul des auteurs.

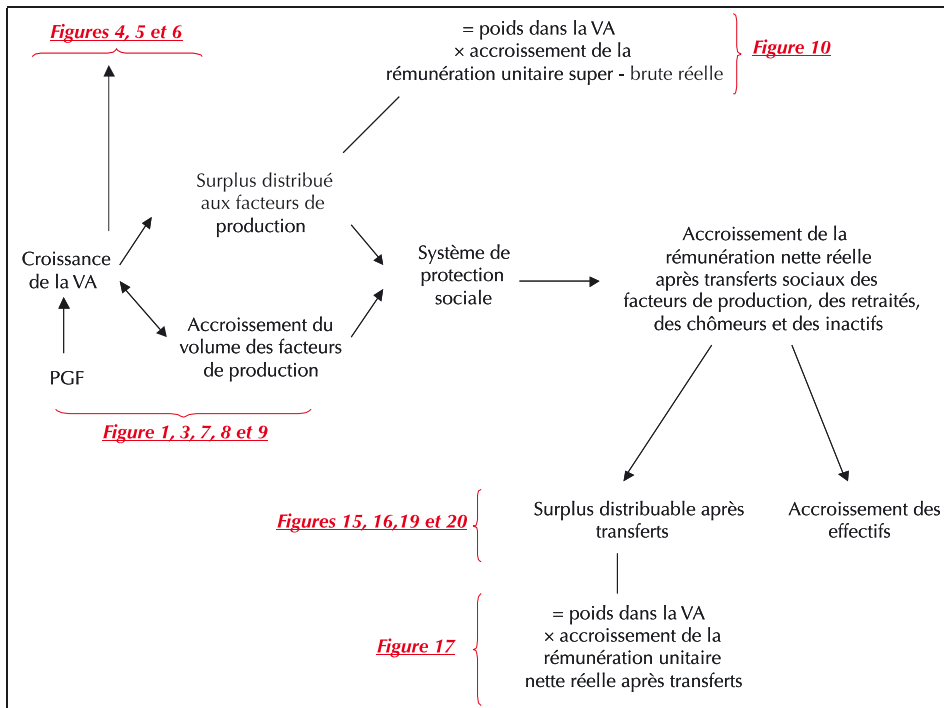
### 20. Répartition du surplus distribuable après transferts sociaux entre les facteurs de production, les chômeurs et les retraités



Source : Insee, comptes nationaux annuels - base 2000, calculs des auteurs.



## 21. Architecture des comptes de surplus



Note de lecture : le terme " VA " désigne la valeur ajoutée, " PGF " désigne la productivité globale des facteurs

### Pour en savoir plus

Accardo J., Bouscharain L. et Jlassi M., « Le progrès technique a-t-il ralenti depuis 1990 ? », *Économie et Statistique* n° 323, mars 1999.

Bourgeois A., Duée M. et Hennion M., « Vingt-cinq ans de comptes de la protection sociale : une rétro-polution de 1981 à 2006 », *Études et Résultats* n° 647, Drees, août 2008.

Braun-Lemaire I., « Évolution et répartition du surplus de productivité », Document de travail G2001/03, Insee, 2001.

Caisse nationale d'allocations familiales, « Prestations légales, aides au logement, revenu minimum d'insertion au 31 décembre 2007 », Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche, 2007.

Cotis J.-P., Rignols E., « Le partage de la valeur ajoutée : quelques enseignements tirés du "paradoxe franco-américain" », *Revue de l'OFCE* n° 65, avril 1998

Coudin E., « Projections de population active 2006-2050 », *Insee Résultats* n° 63, avril 2007.

De Foucauld, J.-B., « Le financement de la protection sociale », Rapport au Premier Ministre, Commissariat Général au Plan, 1995.

Horusitzky P., « L'évolution de la législation relative au financement de la protection sociale depuis 1980 », *Dossiers solidarité et santé* n° 3, Drees, 2005, pp. 7-21.

Laroque G., « La conjoncture française de décembre 1948 à février 1969 », notes manuscrites.

Pionnier P.-A., « Le partage de la valeur ajoutée en France, 1949-2007 », Document de travail G2009/01, Insee, 2009.

Pla A., « Sortie des minima sociaux et accès à l'emploi : premiers résultats de l'enquête de 2006 », *Études et Résultats* n° 567, Drees, avril 2007.

## Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux

### Une décomposition du compte des ménages

Jérôme Accardo, Vanessa Bellamy, Georges Consalès,  
Maryse Fesseau, Sylvie Le Laidier, Émilie Raynaud\*

Le compte des ménages publié par les comptes nationaux présente de façon aussi exhaustive que possible les revenus, la consommation et l'épargne de l'ensemble des ménages, sans renseigner sur les disparités qui existent entre eux. Par ailleurs, les enquêtes auprès des ménages collectent des informations microéconomiques qui permettent d'étudier les inégalités au niveau individuel. Ces deux approches ont été associées pour décomposer, sur l'année 2003, le revenu disponible et la dépense de consommation mesurés dans les comptes nationaux selon le niveau de vie, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence et la composition du ménage. À terme, ces travaux fonderont la mesure des évolutions de pouvoir d'achat de chacune de ces catégories et donc de l'évolution des inégalités entre ménages dans les comptes nationaux.

Le revenu disponible des 20 % des ménages les plus aisés apparaît ainsi cinq fois plus élevé que celui des 20 % les plus modestes. Le revenu disponible de ces derniers est constitué pour plus de la moitié de prestations sociales ; il est consacré pour un tiers à des dépenses dites « pré-engagées », car difficilement négociables à court terme (loyers et charges d'habitation, services de téléphonie, services d'assurance).

Représentant en moyenne près d'un quart du budget de consommation, le logement constitue le premier poste de dépense pour tous les ménages, quel que soit leur niveau de vie ; la part de cette dépense croît avec l'âge. Les ménages d'actifs et de retraités d'une même catégorie sociale ont des niveaux de vie relativement comparables, mais les plus âgés consomment moins, conservant en partie des habitudes de consommation héritées de leur jeunesse.

Le taux d'épargne, correspondant à la part du revenu disponible qui n'est pas consommée, est croissant avec le niveau de vie et avec l'âge. Il est particulièrement élevé pour les indépendants, dont l'épargne peut aussi être destinée à maintenir et améliorer l'outil de travail. Les ménages les plus aisés épargnent globalement plus d'un tiers de leurs revenus. À l'inverse, les ménages les plus modestes ne peuvent globalement pas épargner et ont même un taux d'épargne négatif, estimé entre - 11 % et 1 % en 2003. Principaux bénéficiaires des transferts privés entre ménages, les jeunes, les familles monoparentales et les plus modestes ont un taux d'épargne plus élevé après prise en compte de ces transferts monétaires.

Le **revenu disponible** (*lexique*) mesuré par la comptabilité nationale comprend les revenus d'activités, les prestations et les revenus du patrimoine, dont sont déduits les impôts et cotisations. Le revenu disponible représente ainsi ce dont les ménages disposent pour consommer et épargner. Le revenu disponible d'un ménage, divisé par son nombre d'**unités de**

---

\* Jérôme Accardo, Vanessa Bellamy et Émilie Raynaud appartiennent au département des Prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages de l'Insee. Georges Consalès, Maryse Fesseau et Sylvie Le Laidier au département des Comptes nationaux de l'Insee.

**consommation (UC)**, donne la mesure de son **niveau de vie**. L'évolution du revenu disponible, corrigée de la hausse des prix des produits consommés, permet par ailleurs d'évaluer l'évolution du pouvoir d'achat. En 2008, par exemple, un ménage en France dispose en moyenne d'un revenu disponible annuel par unité de consommation de 29 230 € ; il en consacre 84,7 % à sa consommation ; le reste est épargné. En moyenne, par rapport à 2007, le pouvoir d'achat par unité de consommation est resté stable.

Le cadre de la comptabilité nationale permet ainsi de décrire les relations entre de grands agrégats macroéconomiques (revenus, consommation, épargne) et d'analyser leurs évolutions. De surcroît, les comptes nationaux sont harmonisés sur le plan international et des comparaisons entre pays peuvent être effectuées. Ils visent enfin à l'exhaustivité. Néanmoins, cette approche macroéconomique ne renseigne pas sur les disparités qui existent au sein de l'ensemble des ménages. Aussi, une demande forte s'est exprimée<sup>1</sup> pour que soient mesurées des évolutions de pouvoir d'achat par catégorie de ménages, selon le niveau de vie notamment.

Les enquêtes auprès des ménages fournissent de leur côté des données sur les revenus et la consommation au niveau microéconomique. Elles permettent de ce fait d'étudier les disparités entre différentes catégories de ménages. Mais le champ, les concepts, les définitions retenus dans ces enquêtes pour le revenu disponible et la dépense de consommation diffèrent du cadre macroéconomique. Il en résulte des différences entre les chiffres de la comptabilité nationale et les informations provenant des enquêtes.

Ces deux approches ont donc été associées (*encadré 1*), de manière à obtenir un compte des ménages par catégorie. Quatre critères ont été distingués : le niveau de vie, l'âge de la personne de référence du ménage, sa catégorie socioprofessionnelle et la composition du ménage. Les éléments qui constituent le revenu disponible et la dépense de consommation des différentes catégories ont été décomposés à partir des comptes nationaux de l'année 2003, sur le champ des **ménages ordinaires** de métropole. En 2003, ces ménages ont disposé d'un revenu disponible total de 993 Md€, leur dépense de consommation s'est élevée à 821 Md€ et leur taux d'épargne a atteint 17,3 %.

La décomposition obtenue permet de différencier la structure du revenu disponible et du budget de consommation selon les types de ménages, de relier les masses globales de revenu, consommation et épargne avec des choix ou des arbitrages propres à l'âge, la catégorie sociale, la composition familiale ou le niveau de vie. Les résultats offrent ainsi un nouveau regard sur les disparités entre ménages, en cohérence avec le cadre de la comptabilité nationale. Des données chiffrées détaillées sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

## Les revenus d'activité sont la principale composante du revenu disponible

Le revenu disponible additionne plusieurs types de revenus (revenus d'activité, prestations, revenus du patrimoine - *encadré 1*), dont sont déduits les impôts et les cotisations. Les revenus d'activité, bruts de prélèvements, peuvent représenter plus de 100 % du revenu disponible. En effet, les prélèvements viennent en déduction et sont affectés d'un signe négatif.

Les revenus d'activité, qui incluent les salaires, traitements et bénéfices des entrepreneurs individuels bruts, constituent 93 % du revenu disponible des ménages ordinaires de métropole en 2003 (*figure 1a*). En comptabilité nationale, par convention, les revenus d'activité incluent l'ensemble des cotisations sociales, employeurs (22 % du revenu disponible) comme salariés et non salariés (10 % du revenu disponible), ce qui permet de faire apparaître le coût total du travail. Ces cotisations sont ensuite déduites des revenus primaires, en tant que prélèvements.

<sup>1</sup> Cf. en particulier le rapport remis au Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi en février 2008 par la commission Quinet sur la mesure du pouvoir d'achat des ménages, et avant lui le rapport sur le même thème du Conseil d'analyse économique (Moati, Rochefort, 2008).

Encadré 1

**Un compte des ménages ordinaires décomposé grâce aux données d'enquêtes**

La décomposition du « compte des ménages » s'appuie sur les données des comptes nationaux de l'année 2003 et sur cinq enquêtes de l'Insee portant sur les thèmes des revenus et de la consommation : le dispositif des Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie des ménages (SRCV - 2004), les enquêtes Revenus fiscaux (ERF - 2003), Budget de Famille (BdF - 2006), Logement (2002) et Santé (2003). Ces données individuelles permettent de répartir les masses macroéconomiques de revenu ou de consommation entre les différentes catégories de ménages.

Les enquêtes couvrent les seuls ménages ordinaires, c'est-à-dire des personnes vivant dans un logement indépendant, mais pas celles vivant en collectivités (internats, foyers de travailleurs, maisons de retraite, prisons, etc.). Elles portent en outre pour la plupart sur le seul champ de la

métropole. La comptabilité nationale couvre l'ensemble de la population résidente, y compris des départements d'Outre-mer (Dom). Dans cette étude, les masses relatives aux ménages ordinaires résidant en métropole ont été isolées et seuls le revenu disponible et la dépense de consommation de ces ménages sont décomposés par catégorie. Les **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim, correspondant aux marges prélevées par les banques dans leur activité) n'ont pas été pris en compte.

Ces différentes restrictions du champ de la comptabilité nationale ne modifient pas la structure générale du revenu disponible et assez peu celle de la dépense de consommation (Insee, 2008). Le taux d'épargne moyen des ménages ordinaires de métropole (17,3 %) est cependant supérieur de 1,5 point à celui publié sur l'en-

**Revenu disponible brut, dépense de consommation et épargne des ménages (\*) en 2003**

| Montants annuels en 2003  | Compte des ménages | Compte des ménages (hors Sifim) | ...dont ménages ordinaires métropole (hors Sifim) | ...dont départements d'Outre-Mer (hors Sifim) |
|---|--------------------|---------------------------------|---|---|
| <b>Revenu disponible moyen par unité de consommation - en euros</b>         | <b>24 660</b>      | <b>24 420</b>                   | <b>24 910</b>                                     | <b>18 360</b>                                 |
| Total en milliards d'euros  | 1 042,7            | 1 032,7                         | 993,4   | 19,8  |
| <b>Dépense de consommation moyenne par unité de consommation - en euros</b> | <b>20 770</b>      | <b>20 540</b>                   | <b>20 590</b>                                     | <b>15 110</b>                                 |
| Total en milliards d'euros  | 878,3              | 868,3                           | 821,2   | 16,3  |
| <b>Épargne moyenne par unité de consommation - en euros</b>                 | <b>3 890</b>       | <b>3 890</b>                    | <b>4 320</b>                                      | <b>3 250</b>                                  |
| Total en milliards d'euros  | 164,5              | 164,5                           | 172,2   | 3,5   |
| <b>Taux d'épargne (en %)</b>  | <b>15,8</b>        | <b>15,9</b>                     | <b>17,3</b>                                       | <b>17,7</b>                                   |
| <b>Nombre de ménages (**)</b>   | <b>27 127 561</b>  | <b>27 127 561</b>               | <b>25 190 968</b>                                 | <b>609 913</b>                                |
| <b>Nombre moyen d'unités de consommation (***)</b>                          | <b>1,56</b>        | <b>1,56</b>                     | <b>1,58</b>                                       | <b>1,77</b>                                   |

(\*) Ménages y compris entrepreneurs individuels.

(\*\*) Le nombre de ménages est issu du compte satellite du logement. Chaque personne vivant en collectivités compte pour un ménage (hypothèse et calcul des auteurs).

(\*\*\*) Le nombre moyen d'unités de consommation est issu de l'enquête Logement (rétrapolé à partir du point 2006 pour les Dom). Chaque personne vivant en collectivités compte pour une unité de consommation (hypothèse et calcul des auteurs).

semble de la population. En effet, l'exclusion de la population vivant en collectivités conduit à réduire davantage la masse des dépenses de consommation que celle des revenus. Composée majoritairement de personnes âgées, la population vivant en collectivités désépargne fortement. Il est probable qu'elles utilisent le patrimoine accumulé précédemment pour financer ce surplus de dépense. Par ailleurs, les autres personnes vivant en collectivités (étudiants, jeunes travailleurs) bénéficient probablement d'aides financières de leur famille.

#### Quatre variables de classement

Le compte est étudié à travers quatre critères : la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, son âge, la composition du ménage ainsi que le classement des ménages selon le niveau de vie en cinq quintiles (chacun représentant 20 % de l'ensemble des ménages).

Les trois premières variables de typologie sont disponibles dans toutes les enquêtes. Le niveau de vie, rapport du revenu disponible du ménage et du nombre d'unités de consommation, a en revanche été construit. En effet, il n'existe pas dans les enquêtes de variable correspondant exactement au revenu disponible tel qu'il est défini en comptabilité nationale.

Ainsi, dans le revenu disponible tel qu'il est défini dans les enquêtes, ne sont prises en compte que les prestations reçues de l'État ou de la sécurité sociale, et les cotisations associées, tandis que les comptes nationaux couvrent également les prestations et cotisations des régimes privés d'assurance sociale, comme les mutuelles, et des régimes directs d'employeurs. À l'inverse, les enquêtes intègrent les allocations logement dans le revenu disponible, alors qu'elles n'apparaissent qu'au niveau du **revenu disponible ajusté** en comptabilité nationale.

Dans le domaine du logement, alors que les comptes couvrent l'ensemble des logements possédés, les enquêtes recensent principalement les éléments relatifs à la résidence principale (taxe d'habitation, taxe foncière, emprunts). En outre, les loyers imputés aux propriétaires de leur résidence principale ne sont pas systématiquement pris en compte dans la mesure du revenu disponible par les enquêtes.

Par ailleurs, certaines composantes du revenu disponible ne sont pas bien couvertes dans les enquêtes, car celles-ci ne portent que sur des échantillons de la population. C'est le cas des revenus du patrimoine notamment, qui sont particulièrement concentrés au sein de la population et donc difficiles à observer. Sans recalage sur les données macroéconomiques, la masse de ces derniers est sous-estimée dans les enquêtes. Enfin, les revenus du travail au noir ou de la fraude sont *a priori* absents des données collectées par voie d'enquête. Les comptes nationaux procèdent à des redressements pour prendre en compte ce type de ressources.

Les comptes nationaux calculent en outre certains flux de revenus implicites qui ne peuvent être appréhendés directement par les ménages : c'est le cas des Sifim ou des cotisations sociales imputées, cotisations fictives affichées en contrepartie des prestations versées par les régimes directs d'employeurs.

Un revenu disponible « au sens de la comptabilité nationale » a donc été calculé en prenant pour référence les données de SRCV. Celles-ci permettent en effet de se rapprocher du concept de revenu disponible des comptes nationaux, car l'enquête recense, outre les composantes habituellement prises en compte dans la mesure du revenu disponible au sens des enquêtes, des ressources comme les avantages en nature ou l'autoconsommation. Les revenus mal couverts (revenus financiers) ont fait l'objet d'estimations économétriques et de recalage sur les données macroéconomiques. Les composantes manquantes (intérêts sur les crédits de consommation, revenus de la fraude, du travail au noir) ont été réparties sur la base d'hypothèses. Pour les revenus de la fraude et du travail au noir, leur répartition au sein des ménages a fait l'objet d'arbitrages : les catégories concernées par ces redressements sont les entrepreneurs individuels, les cadres les plus aisés, ainsi que les salariés de la première moitié de la distribution des revenus et les inactifs autres que les retraités.

Une équation explicative de ce revenu disponible a ensuite été estimée économétriquement dans SRCV, pour l'imputer dans les autres enquêtes. Les variables explicatives (revenu déclaré par les ménages dans l'enquête, catégorie sociale, statut d'occupation du logement et

composition familiale) sont présentes dans toutes les enquêtes. Le revenu imputé grâce à ces informations est ensuite rapporté au nombre d'unités de consommation de chaque ménage pour enfin les classer selon leur niveau de vie défini ainsi au sens des comptes nationaux.

#### **Une décomposition pour chaque composante du revenu et de la consommation**

Chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation (salaires, prestations, dépenses de loyer, etc.) est décomposée par catégorie de ménages, selon les étapes suivantes :

- on identifie l'enquête qui permet d'obtenir la définition la plus proche des comptes nationaux pour la composante considérée (pour les dépenses de santé, l'enquête Santé plutôt que BdF, par exemple) ;
- on calcule des montants moyens pour chaque catégorie de ménages (le salaire moyen pour chaque quintile de niveau de vie, par exemple) ;
- on calcule ensuite les masses financières associées, en multipliant les montants moyens par les effectifs de chaque catégorie. Les effectifs de ménages totaux et par catégorie en 2003 sont ceux de l'enquête Emploi en continu, calés sur le nombre de ménages du compte satellite du Logement pour 2003 ;
- enfin, les masses obtenues sont recalées sur la masse totale de la comptabilité nationale, restreinte au champ des ménages ordinaires de métropole.

On dispose ainsi, pour chaque composante du revenu disponible et de la dépense de consommation, d'une décomposition de la masse de la comptabilité nationale par catégorie de ménages. On en déduit le revenu disponible total en faisant, pour une catégorie donnée, la somme de toutes les composantes du revenu. On fait de même pour la dépense de consommation ; épargne et taux d'épargne s'en déduisent.

Afin de pouvoir comparer le niveau du revenu disponible et de la dépense de consommation par catégorie, on divise les masses totales par le nombre de ménages de la catégorie, puis par le

nombre d'unités de consommation moyen de cette catégorie.

#### **Deux estimations pour le taux d'épargne selon le niveau de vie**

Dans les enquêtes ménages, la sous-déclaration des revenus par rapport aux masses macroéconomiques ou aux sources administratives rend parfois des redressements nécessaires.

La richesse de l'enquête BdF, collectant de l'information à la fois sur les revenus, la consommation et le degré d'aisance financière du ménage, permet de réaliser un redressement sur les revenus s'appuyant sur un filtre de cohérence entre revenu et consommation. C'est ce qui a été fait dans le cadre de cette étude. Ainsi, lorsque les ménages déclarent un revenu très inférieur à leur dépense de consommation courante (définie comme la consommation hors gros achats, de type exceptionnel), sans signaler pour autant ressentir de difficultés financières, leur revenu est aligné sur le niveau de cette dépense de consommation. Ce redressement s'inspire d'un travail déjà effectué en 1999 sur les données de l'enquête BdF (Loisy, 1999). Ces revenus, redressés, sont ensuite utilisés pour l'équation d'imputation du revenu disponible « au sens des comptes nationaux » et donc pour la variable de classement selon le niveau de vie.

Les résultats présentés dans cette étude tiennent compte de ce redressement. Ce dernier, comme d'autres arbitrages réalisés, sur les composantes absentes des enquêtes notamment, n'est pas neutre sur les résultats obtenus. Il affecte tout particulièrement l'évaluation du niveau de la dépense de consommation des ménages du premier quintile. D'une façon générale, les résultats présentés selon le niveau de vie (par rapport à ceux selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle ou la composition du ménage) sont ceux qui sont les moins robustes aux différentes hypothèses et arbitrages réalisés. Pour le souligner, deux estimations du taux d'épargne exprimées selon le niveau de vie sont présentées, en fonction des redressements effectués sur les revenus dans BdF (*figure 12*) : la première estimation basée sur un redressement *a minima* des revenus déclarés dans l'enquête ; la seconde avec le redressement plus fin s'appuyant sur la cohérence revenu-consommation.

### **Intégration des transferts entre ménages résidents**

Par définition, le compte des ménages représente l'ensemble des résidents. Les transferts financiers (pensions alimentaires, aides financières) et les échanges de biens et services (automobiles, vêtements, électroménager) entre résidents sont donc neutres pour l'élaboration du compte et ne font pas l'objet d'évaluations spécifiques. Or ces transactions ne sont pas uniformément réparties entre les ménages. Ainsi, les **transferts privés** se font principalement en direction des jeunes (Herpin, Dechaux, 2004). Il est donc nécessaire de les évaluer et d'en tenir compte lorsque le compte des ménages est désagrégé. Dans le cadre de cette étude, des évaluations ont été réalisées pour intégrer d'une part les transferts privés en espèces et d'autre part les achats et ventes d'automobiles entre ménages. On calcule le revenu disponible et le taux d'épargne avant et après prise en considération des transferts privés.

Le montant total des transferts privés n'est pas estimé en comptabilité nationale. Les masses globales sont issues de l'enquête Budget de Famille, tout comme la ventilation des montants moyens reçus et versés par catégorie. Il s'agit de transferts monétaires uniquement. Les transferts en nature en sont exclus, ainsi que les héritages et donations. L'analyse détaillée des transferts dans l'enquête BdF met en lumière l'impact des valeurs extrêmes sur les transferts moyens par catégorie. Un filtre visant à supprimer du fichier les ménages déclarant les montants de transferts reçus ou versés extrêmes a donc été appliqué. Les taux d'épargne après transferts privés sont présentés selon les deux calculs (avec tous les

montants déclarés ou après avoir écarté les ménages déclarant les montants extrêmes) lorsqu'ils s'écartent de plus de 2 points (*figure 13*).

### **Une analyse des disparités entre ménages propre à la comptabilité nationale ?**

Cette étude offre une analyse des disparités d'épargne, de revenus, de consommation entre catégories de ménages dans le cadre de la comptabilité nationale. Certains résultats sont identiques à ceux tirés des analyses à partir de données d'enquêtes (la proximité des niveaux de vie des actifs et des retraités ou le poids plus élevé des dépenses d'alimentation chez les plus modestes par exemple).

Cependant, les concepts de revenu disponible et de dépense de consommation utilisés diffèrent partiellement (présence des loyers imputés en particulier). En outre, la façon dont ils se décomposent n'est pas la même. Dans les enquêtes individuelles, les prestations vieillesse et les prestations chômage sont en effet considérées comme des revenus de remplacement et non comme des prestations sociales. La CSG et la CRDS sont la plupart du temps agrégées aux cotisations salariales et déduites des revenus d'activité, alors qu'elles font partie des impôts courants dans les comptes nationaux. Ainsi, le poids des différentes composantes et les écarts entre catégories ne sont pas nécessairement les mêmes. À titre d'exemple, le poids des prestations dans le revenu des seniors est plus élevé dans cette analyse que dans celles qui peuvent être menées à partir de données individuelles. De même, le poids du logement dans la dépense totale est stable selon le niveau de vie alors qu'il est décroissant dans les enquêtes.

Les prestations sociales représentent 30 % du revenu disponible. Elles comprennent les prestations vieillesse, les prestations chômage, les indemnités journalières pour maladie, les prestations familiales et les minima sociaux.

Les revenus du patrimoine regroupent les revenus financiers (intérêts reçus et versés, dividendes, assurance-vie) et les revenus immobiliers. Leur part atteint 21 % du revenu disponible. Les revenus immobiliers comprennent les revenus fonciers reçus par les bailleurs, mais aussi des revenus imputés aux propriétaires occupant leur propre logement (**loyers imputés** - lexicque).

Enfin, les impôts courants (impôt sur le revenu, impôt de solidarité sur la fortune, taxe d'habitation...) représentent 14 % du revenu disponible des ménages ordinaires de métropole. Par convention, ils comprennent aussi la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

## Le revenu disponible des ménages les plus aisés est cinq fois plus élevé que celui des plus modestes

La composition du revenu disponible des ménages varie selon leur position sur l'échelle des niveaux de vie. Les ménages sont répartis par niveau de vie croissant en cinq quintiles, représentant chacun 20 % de l'ensemble, soit cinq millions de ménages.

Quel que soit le niveau de vie, les revenus d'activité sont la principale composante du revenu disponible. Mais ils ne représentent que 67 % du revenu disponible pour les ménages les plus modestes, contre 93 % en moyenne (*figure 1a*). Leur part est aussi légèrement inférieure à celle des autres catégories pour les ménages les plus aisés (89 %).

Pour les ménages les plus modestes, les prestations sociales constituent 52 % du revenu disponible, contre 25 % à 35 % pour les ménages appartenant aux autres quintiles. Ce sont essentiellement les prestations familiales et les minima sociaux dont bénéficient les plus modestes qui alimentent ces écarts.

### 1a. Décomposition du revenu disponible annuel selon le quintile de niveau de vie en 2003

|  | Q1            | Q2            | Q3            | Q4            | Q5            | Total         |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Revenu disponible moyen par UC<br/>- en euros</b>   | <b>10 080</b> | <b>16 410</b> | <b>21 040</b> | <b>26 750</b> | <b>50 030</b> | <b>24 910</b> |
| <b>Total en milliards d'euros</b>                      | <b>78,7</b>   | <b>130,3</b>  | <b>169,2</b>  | <b>218,0</b>  | <b>397,3</b>  | <b>993,4</b>  |
| Base 100   | 100           | 100           | 100           | 100           | 100           | 100           |
| Revenus d'activité                                     | 67            | 94            | 102           | 104           | 89            | 93            |
| dont :   |               |               |               |               |               |               |
| <i>cotisations employeurs</i>                          | 14            | 23            | 26            | 26            | 20            | 22            |
| <i>cotisations salariés et non salariés</i>            | 8             | 10            | 11            | 11            | 10            | 10            |
| Revenus du patrimoine                                  | 8             | 11            | 14            | 18            | 32            | 21            |
| dont :   |               |               |               |               |               |               |
| <i>revenus financiers</i>                              | 1             | 2             | 2             | 4             | 17            | 9             |
| Revenus primaires                                      | 75            | 105           | 116           | 123           | 121           | 115           |
| <b>Revenu primaire moyen par UC<br/>- en euros</b>     | <b>7 510</b>  | <b>17 210</b> | <b>24 380</b> | <b>32 830</b> | <b>60 620</b> | <b>28 590</b> |
| <b>Total en milliards d'euros</b>                      | <b>58,7</b>   | <b>136,6</b>  | <b>196,0</b>  | <b>267,5</b>  | <b>481,4</b>  | <b>1140,2</b> |
| Impôts   | -5            | -7            | -10           | -13           | -20           | -14           |
| Cotisations  | -22           | -33           | -36           | -37           | -30           | -32           |
| Prestations  | 52            | 35            | 30            | 27            | 25            | 30            |
| dont :   |               |               |               |               |               |               |
| <i>vieillesse</i>                                      | 21            | 19            | 19            | 18            | 20            | 19            |
| <i>chômage</i>   | 6             | 4             | 3             | 3             | 2             | 3             |
| <i>autres (prestations familiales, minima sociaux)</i> | 25            | 12            | 8             | 6             | 3             | 8             |
| Autres transferts                                      | 1             | 0             | 0             | 1             | 4             | 2             |

Lecture : les masses de revenus (chiffres positifs) et de prélèvements (chiffres négatifs) sont exprimés en proportion du revenu disponible. Pour 100 de revenu disponible, les revenus primaires (revenus d'activité + revenus du patrimoine) du premier quintile des niveaux de vie correspondent à un indice de 75 : les revenus primaires représentent en moyenne pour ces ménages un montant correspondant aux trois-quarts de leur revenu disponible.

Note : les revenus moyens par unité de consommation sont obtenus en divisant les revenus moyens par le nombre moyen d'unités de consommation par ménage dans la catégorie. L'ensemble des résultats, et en particulier la décomposition détaillée du revenu disponible, sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de famille 2006 et calculs des auteurs.



Pour les plus aisés, les revenus du patrimoine occupent une place particulièrement importante : 32 % du revenu disponible. La part des revenus du patrimoine est croissante avec le niveau de vie : 8 % dans le premier quintile, 18 % dans l'avant-dernier. Jusque-là, les revenus du patrimoine sont principalement composés des loyers imputés, bien que les revenus financiers croissent légèrement avec le niveau de vie. Pour les plus aisés, au contraire, les revenus du patrimoine se partagent quasiment à égalité entre revenus immobiliers et revenus financiers. De fait, la concentration de ce dernier type de revenus est particulièrement forte en haut de la distribution : alors que le revenu disponible des 20 % des ménages les plus aisés représente 40 % du revenu disponible de l'ensemble des ménages, ce sont 81 % des revenus financiers qui vont à ce dernier quintile. Les revenus financiers expliquent ainsi l'importance de la part des revenus du patrimoine au sein de la dernière tranche de niveau de vie, par rapport aux tranches médianes.

Le poids des impôts dans le revenu disponible croît avec le niveau de vie (de 5 % à 20 %), traduisant le caractère progressif du barème de l'impôt sur le revenu.

Ces résultats (moindre part des revenus d'activité aux deux extrémités de l'échelle des niveaux de vie, augmentation des revenus du patrimoine avec le niveau de vie) sont conformes à ceux obtenus à partir des données individuelles des enquêtes sur les revenus (Insee, 2009).

Le revenu disponible annuel par unité de consommation des plus aisés est 5,0 fois<sup>2</sup> plus élevé que celui des plus modestes : 50 030 € contre 10 080 €. Les **transferts monétaires privés** entre ménages, qui bénéficient principalement aux plus modestes, réduisent légèrement l'écart, à 4,8 (*figure 1b*). L'effet des transferts privés sur les inégalités de niveau de vie est donc faible.

Le revenu disponible du troisième quintile, sans doute proche de la valeur médiane, s'élève à 21 040 €. Le revenu disponible moyen (24 910 €) le dépasse de 18 %, signe d'une distribution non uniforme des revenus disponibles entre les ménages. Certains ménages parmi les plus aisés disposent en effet de revenus disponibles très élevés qui augmentent la valeur moyenne.

### 1b. Revenu disponible après transferts privés selon le quintile de niveau de vie en 2003

|  | Q1            | Q2            | Q3            | Q4            | Q5            | Total         |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Revenu disponible moyen par UC - en euros</b>                         | <b>10 080</b> | <b>16 410</b> | <b>21 040</b> | <b>26 750</b> | <b>50 030</b> | <b>24 910</b> |
| <b>Total en milliards d'euros</b>  | <b>78,7</b>   | <b>130,3</b>  | <b>169,2</b>  | <b>218,0</b>  | <b>397,3</b>  | <b>993,4</b>  |
| Base 100   | 100           | 100           | 100           | 100           | 100           | 100           |
| <b>Revenu disponible moyen par UC après transferts privés - en euros</b> | <b>10 340</b> | <b>16 540</b> | <b>21 120</b> | <b>26 650</b> | <b>49 200</b> | <b>24 820</b> |
| <b>Total en milliards d'euros</b>  | <b>80,7</b>   | <b>131,3</b>  | <b>169,8</b>  | <b>217,1</b>  | <b>390,7</b>  | <b>989,6</b>  |
| Indice   | 103           | 101           | 100           | 100           | 98            | 100           |

Note : les transferts privés diminuent le revenu disponible de la tranche la plus aisée, au bénéfice principalement de la tranche la moins favorisée. Une partie des transferts privés est versée à des personnes vivant en collectivités. De ce fait, le revenu disponible après transferts sur l'ensemble des ménages ordinaires (989,6 Md€) est inférieur au revenu disponible avant transferts privés (993,4 Md€).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, *comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de famille 2006 et calculs des auteurs.*

2. L'écart de revenu disponible moyen par unité de consommation entre le cinquième et le premier quintile de niveau de vie est de 4,3 avec les données individuelles (source enquête revenus fiscaux et sociaux 2006).

## Les jeunes et les familles monoparentales ont les revenus disponibles les plus faibles

Le revenu disponible moyen par unité de consommation des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans est le plus faible (17 270 € contre 24 910 € en moyenne). Ces ménages sont cependant les principaux bénéficiaires des transferts privés, qui s'effectuent essentiellement des ménages de plus de 50 ans vers ceux de moins de 40 ans. Ces transferts augmentent ainsi de 10 % leur revenu disponible moyen.

Que ce soit en termes de revenus primaires ou de revenu disponible, les ménages dont la personne de référence a entre 50 et 59 ans ont le revenu moyen par unité de consommation le plus élevé (figure 2). Ceux de 60 ans ou plus ont des revenus primaires particulièrement faibles ; leur revenu disponible moyen rejoint en revanche celui des tranches d'âge plus jeunes, du fait de la prise en compte des pensions de retraite.

### 2. Décomposition du revenu disponible annuel selon l'âge de la personne de référence du ménage en 2003

|  | Moins de 30 ans | 30-39 ans     | 40-49 ans     | 50-59 ans     | 60-69 ans     | 70 ans et plus | Total         |
|--|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| <b>Revenu disponible moyen par UC - en euros</b>                         | <b>17 270</b>   | <b>23 280</b> | <b>24 760</b> | <b>30 170</b> | <b>26 660</b> | <b>23 600</b>  | <b>24 910</b> |
| Base 100   | 100             | 100           | 100           | 100           | 100           | 100            | 100           |
| Revenus d'activité   | 136             | 130           | 122           | 112           | 34            | 7              | 93            |
| dont :   |                 |               |               |               |               |                |               |
| <i>cotisations employeurs</i>  | 33              | 32            | 29            | 26            | 7             | 1              | 22            |
| <i>cotisations salariés et non salariés</i>                              | 13              | 13            | 12            | 12            | 5             | 3              | 10            |
| Revenus du patrimoine  | 7               | 12            | 19            | 23            | 28            | 34             | 21            |
| dont :   |                 |               |               |               |               |                |               |
| <i>revenus financiers</i>  | 0               | 1             | 8             | 11            | 12            | 16             | 9             |
| Revenus primaires  | 143             | 142           | 141           | 135           | 62            | 41             | 115           |
| <b>Revenu primaire moyen par UC - en euros</b>                           | <b>24 630</b>   | <b>32 970</b> | <b>34 960</b> | <b>40 780</b> | <b>16 590</b> | <b>9 560</b>   | <b>28 590</b> |
| Impôts   | -13             | -13           | -15           | -16           | -13           | -11            | -14           |
| Cotisations  | -46             | -45           | -41           | -38           | -12           | -4             | -32           |
| Prestations  | 17              | 15            | 13            | 16            | 61            | 75             | 30            |
| dont :   |                 |               |               |               |               |                |               |
| <i>vieillesse</i>  | 0               | 1             | 2             | 6             | 55            | 69             | 19            |
| <i>chômage</i>   | 7               | 3             | 3             | 4             | 2             | 0              | 3             |
| <i>autres (prestations familiales, minima sociaux)</i>                   | 10              | 11            | 9             | 6             | 4             | 5              | 8             |
| Autres transferts  | 0               | 1             | 2             | 3             | 2             | 0              | 2             |
| <b>Revenu disponible moyen par UC après transferts privés - en euros</b> | <b>18 990</b>   | <b>23 780</b> | <b>24 840</b> | <b>29 840</b> | <b>25 540</b> | <b>22 560</b>  | <b>24 820</b> |
| Indice   | 110             | 102           | 100           | 99            | 96            | 96             | 100           |

Note : les revenus moyens par unité de consommation sont obtenus en divisant les revenus moyens par le nombre moyen d'unités de consommation par ménage dans la catégorie. L'ensemble des résultats, et en particulier la décomposition détaillée du revenu disponible, sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de famille 2006 et calculs des auteurs.

La composition du revenu disponible des ménages selon la configuration familiale reflète plus ou moins la structure par âge des différentes catégories (*figure 3*). Ainsi, les revenus d'activité ont un poids plus faible dans le revenu disponible des personnes seules (65 %) et des couples sans enfant (74 %). À l'inverse, les revenus du patrimoine y participent en proportion plus importante, à hauteur de 25 %, contre 20 % ou moins pour toutes les autres catégories. En effet, les personnes âgées de 60 ans ou plus sont surreprésentées au sein des personnes seules. En outre, les personnes de référence des couples sans enfant ont en grande majorité 50 ans ou plus. Or la part des revenus d'activité dans le revenu disponible chute à partir de 60 ans et celle des revenus du patrimoine est croissante avec l'âge de la personne de référence du ménage (*figure 2*). Le montant du patrimoine financier détenu augmente en effet avec l'âge ; il en va de même pour la propriété du logement et donc les masses de loyers imputés prises en compte dans les revenus du patrimoine (Baclet, Raynaud, 2009).

### 3. Décomposition du revenu disponible annuel selon la composition du ménage en 2003

|  | Person-<br>nes<br>seules | Familles<br>mono-<br>parenta-<br>les | Couples        |               |               | Total         |                         |
|--|--------------------------|--------------------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|-------------------------|
|  |                          |                                      | sans<br>enfant | 1<br>enfant   | 2<br>enfants  |               | 3<br>enfants<br>et plus |
| <b>Revenu disponible moyen par UC<br/>- en euros</b>                             | <b>22 400</b>            | <b>17 640</b>                        | <b>30 890</b>  | <b>26 570</b> | <b>23 720</b> | <b>19 460</b> | <b>24 910</b>           |
| Base 100   | 100                      | 100                                  | 100            | 100           | 100           | 100           | 100                     |
| Revenus d'activité   | 65                       | 93                                   | 74             | 122           | 124           | 106           | 93                      |
| dont :   |                          |                                      |                |               |               |               |                         |
| <i>cotisations employeurs</i>  | 15                       | 21                                   | 17             | 30            | 30            | 25            | 22                      |
| <i>cotisations salariés et non salariés</i>                                      | 7                        | 10                                   | 9              | 12            | 13            | 11            | 10                      |
| Revenus du patrimoine  | 25                       | 15                                   | 24             | 20            | 18            | 18            | 21                      |
| dont :   |                          |                                      |                |               |               |               |                         |
| <i>revenus financiers</i>  | 11                       | 5                                    | 11             | 8             | 5             | 6             | 9                       |
| Revenus primaires  | 90                       | 109                                  | 99             | 142           | 142           | 124           | 115                     |
| <b>Revenu primaire moyen par UC<br/>- en euros</b>                               | <b>20 140</b>            | <b>19 190</b>                        | <b>30 440</b>  | <b>37 660</b> | <b>33 780</b> | <b>24 050</b> | <b>28 590</b>           |
| Impôts   | -13                      | -12                                  | -14            | -16           | -14           | -13           | -14                     |
| Cotisations  | -23                      | -31                                  | -26            | -42           | -43           | -36           | -32                     |
| Prestations  | 45                       | 33                                   | 39             | 14            | 13            | 24            | 30                      |
| dont :   |                          |                                      |                |               |               |               |                         |
| <i>vieillesse</i>  | 36                       | 13                                   | 32             | 5             | 1             | 2             | 19                      |
| <i>chômage</i>   | 3                        | 5                                    | 3              | 3             | 3             | 3             | 3                       |
| <i>autres (prestations familiales,<br/>    minima sociaux)</i>                   | 6                        | 14                                   | 4              | 6             | 9             | 19            | 8                       |
| Autres transferts  | 1                        | 1                                    | 2              | 2             | 2             | 1             | 2                       |
| <b>Revenu disponible moyen par UC<br/>après transferts privés<br/>- en euros</b> | <b>22 640</b>            | <b>18 170</b>                        | <b>30 080</b>  | <b>26 680</b> | <b>23 820</b> | <b>19 480</b> | <b>24 820</b>           |
| Indice   | 101                      | 103                                  | 97             | 100           | 100           | 100           | 100                     |

Note : les revenus moyens par unité de consommation sont obtenus en divisant les revenus moyens par le nombre moyen d'unités de consommation par ménage dans la catégorie. L'ensemble des résultats, et en particulier la décomposition détaillée du revenu disponible, sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de famille 2006 et calculs des auteurs.

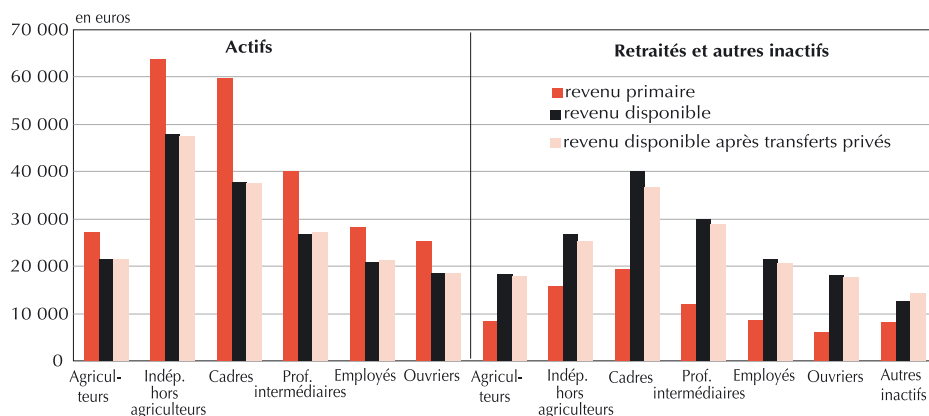
La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la plus élevée pour les personnes seules et les couples sans enfant (45 % et 39 %). Ces deux catégories de ménage comprennent en effet une grande part de retraités, dont les pensions sont incluses dans les prestations sociales. La situation des couples sans enfant s'améliore par rapport aux autres couples si l'on considère le revenu disponible plutôt que le revenu primaire, bien que le poids des prestations familiales et des minima sociaux dans le revenu disponible croisse avec le nombre d'enfants. Les masses de revenus en jeu du côté des retraites sont de fait nettement plus élevées.

Les familles monoparentales ont le revenu disponible le plus faible. La part des revenus d'activité dans leur revenu disponible est moindre que celle des autres ménages ayant au moins un enfant. En revanche, les prestations sociales représentent un tiers de leur revenu disponible, les prestations familiales et les minima sociaux ayant un poids de 14 %. Seules les familles nombreuses ont une part plus élevée de prestations familiales et minima sociaux dans leur revenu. Les familles monoparentales sont enfin les principales bénéficiaires des transferts privés entre ménages, notamment des pensions alimentaires, qui augmentent leur revenu disponible de 3 %.

### Le poids des revenus du patrimoine est particulièrement fort chez les non-salariés

Les écarts de revenu moyen entre **catégories socioprofessionnelles**<sup>3</sup> sont considérablement réduits lorsque l'on passe des revenus primaires au revenu disponible (figure 4). Cela tient d'abord au fait que les retraités sont distingués des actifs dans la classification retenue. Le revenu disponible moyen par unité de consommation des retraités et des actifs est compa-

#### 4. Montants annuels moyens de revenus par unité de consommation, selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage en 2003



Note : les revenus moyens par unité de consommation sont obtenus en divisant les revenus moyens par le nombre moyen d'unités de consommation par ménage dans la catégorie. L'ensemble des résultats et en particulier la décomposition détaillée du revenu disponible sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

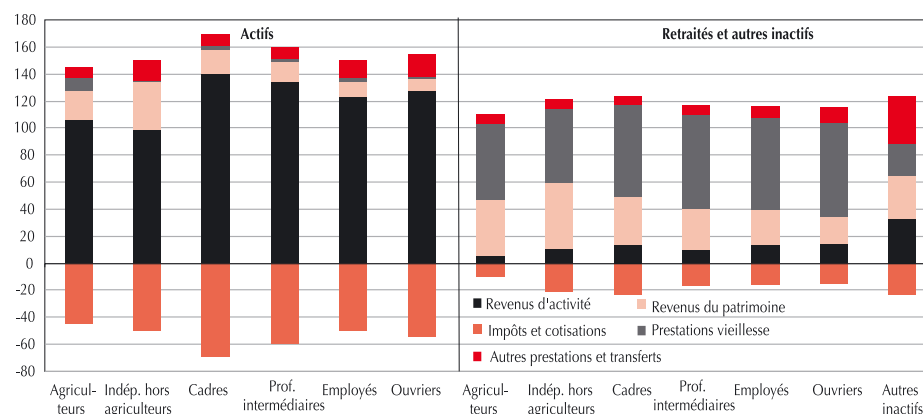
Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de famille 2006 et calculs des auteurs.

3. Il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage. Par abus de langage, on parlera de « ménage d'ouvriers » ou de « ménage de cadres » pour désigner un ménage dont la personne de référence est ouvrier ou cadre.

nable, comme dans les études effectuées à partir de données individuelles (Goutard, Pujol, 2008). Les revenus du patrimoine, importants au sein du revenu disponible des retraités, sont principalement composés de loyers imputés pour les catégories les plus modestes, comme les retraités employés ou ouvriers.

Parmi les actifs, l'écart entre les ménages au revenu moyen par unité de consommation le plus élevé (artisans, commerçants, chefs d'entreprise et professions libérales) et ceux au revenu le plus faible (ouvriers), se maintient autour de 2,5, pour le revenu primaire comme pour le revenu disponible. Les cadres ont un revenu primaire moyen 2,4 fois plus élevé que celui des ouvriers, mais un revenu disponible moyen seulement 2,0 fois supérieur. Les prestations chômage, familiales et minima sociaux ont un poids plus important dans le revenu disponible des ouvriers (17 %) et des employés (13 %) que dans celui des autres catégories socioprofessionnelles (9 % au maximum, *figure 5*). Comparé aux ménages de cadres, le poids de l'ensemble des prestations familiales et des minima sociaux en particulier est plus élevé, ainsi que celui des prestations chômage, dans une moindre mesure.

### 5. Décomposition du revenu disponible annuel selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage en 2003



Lecture : parmi les actifs, pour 100 de revenu disponible, les ménages ouvriers ont 128 de revenus d'activités en moyenne, 8 de revenus du patrimoine, 2 de prestations vieillesse, 17 d'autres prestations et transferts, diminués de 55 d'impôts et de cotisations.

Note : l'ensemble des résultats et en particulier la décomposition détaillée du revenu disponible sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de famille 2006 et calculs des auteurs.

Les catégories de non-salariés, agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, auxquelles ont été ajoutées dans cette étude les professions libérales, ont une part des revenus du patrimoine dans le revenu disponible particulièrement forte, chez les actifs comme chez les retraités. Les revenus du patrimoine représentent le cinquième du revenu disponible des ménages d'agriculteurs en activité et plus du tiers de celui des autres non-salariés. Lorsqu'ils sont retraités, le poids des revenus du patrimoine est de plus de 39 %, contre 21 % pour l'ensemble des ménages. Les retraites relativement moins élevées pour ces catégories ont sans doute une influence sur leur accumulation patrimoniale.

## Niveau de vie et catégorie socioprofessionnelle déterminent largement le niveau de consommation

Le revenu disponible permet aux ménages de financer leur dépense de consommation. Cette dernière, dans les comptes nationaux, correspond aux dépenses que les ménages supportent effectivement (en excluant la prise en charge par les administrations publiques des soins de santé, des dépenses d'éducation ou de logement) (*encadré 2*). En 2003, la dépense de consommation annuelle s'élevait en moyenne à 20 590 € par unité de consommation<sup>4</sup>.

*Encadré 2*

### La consommation des ménages dans les comptes nationaux et dans les enquêtes

L'étude de la consommation peut s'appuyer sur deux types de données : celles élaborées par la comptabilité nationale et celles collectées dans les enquêtes auprès des ménages.

La comptabilité nationale utilise diverses sources (enquêtes auprès des entreprises, données fiscales et douanières, estimations, etc.) pour évaluer la **dépense de consommation** des ménages par type de produits. Les estimations par produit ne tiennent pas compte des dépenses des touristes français à l'étranger mais incluent celles des touristes étrangers en France. Pour obtenir la dépense de consommation totale des seuls résidents en France, la consommation globale des non-résidents sur le territoire est retranchée et la consommation globale des résidents hors du territoire est ajoutée. Les biens et services marchands constituent l'essentiel de la dépense des ménages. Par convention, ils comprennent dans les comptes nationaux **l'autoconsommation** et les **loyers imputés**. Sont également compris dans cette dépense les montants des biens et services consommés par les ménages mais financés par les assurances ou les mutuelles. En revanche, les comptes nationaux ne classent pas en consommation l'achat et les gros travaux d'amélioration du logement, ou les emprunts liés à ceux-ci par exemple. Enfin, la comptabilité nationale ne distingue traditionnellement pas les ménages ordinaires des collectivités.

En France, comme dans la plupart des pays, il existe une enquête auprès des ménages qui cherche à mesurer leur consommation : l'enquête « Budget de famille » (BdF), réalisée pour la dernière fois en 2005-2006 (<http://www.insee.fr/fr/methodes>). Collectant ses informations auprès des ménages, l'enquête BdF est obligée de rester proche de leur perception de la consommation, et de s'écarter des concepts de la comptabilité nationale. Dans certains cas, elle peut permettre de les retrouver *a posteriori*, à partir des données collectées (loyer imputé, valorisation de l'autoconsommation). Mais il est parfois impossible de se rapprocher du concept des comptes nationaux, par exemple pour les dépenses de santé (le ménage n'étant souvent pas capable d'indiquer le montant réellement dépensé). Par construction, l'enquête BdF ne collecte que les dépenses des personnes qui résident en France dans des ménages ordinaires. Elle prend donc en compte les dépenses réalisées lors de séjours touristiques à l'étranger mais ne mesure pas celles des touristes étrangers en France.

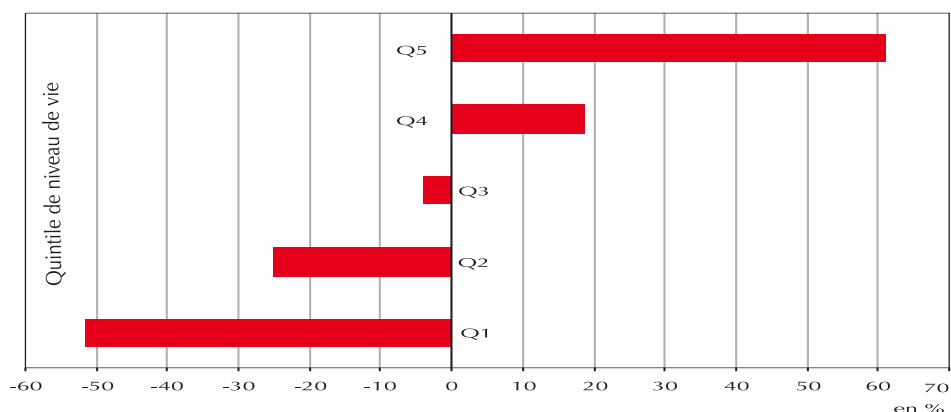
Dans le cadre de cette étude, c'est la dépense de consommation « au sens des comptes nationaux » qui est décomposée par type de ménages, mais sur un champ correspondant à celui des enquêtes : pour les dépenses relatives aux seuls ménages ordinaires résidant en métropole. Les enquêtes Logement et Santé ont également été mobilisées, en remplacement des données récoltées dans BdF, pour leur propre champ.

Le niveau de dépense augmente avec le niveau de vie des ménages (*figure 6*). Avec une dépense annuelle de 9 940 €, les ménages du premier quintile de niveau de vie consomment 52 % de moins par unité de consommation que la moyenne des ménages, alors que les plus

4. Comme mentionné précédemment, on a restreint ici le champ de l'étude aux ménages ordinaires de métropole.

aisés dépensent 61 % de plus, soit 33 140 €. Néanmoins, dans un rapport de 3,3, les disparités de niveaux de consommation des premier et dernier quintiles sont moins grandes que celles des revenus disponibles (5,0).

### 6. Écart à la dépense annuelle moyenne par unité de consommation selon le niveau de vie en 2003



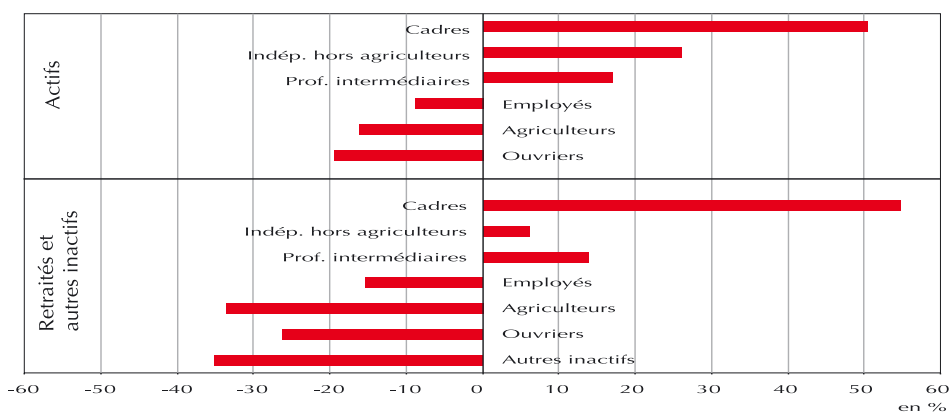
Lecture : le premier quintile (Q1) rassemble les 20 % de ménages les plus modestes au regard du revenu disponible par unité de consommation. En moyenne, ces ménages dépensent, par an et par unité de consommation, 52% de moins qu'un ménage moyen.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes Bdf 2006, Logement 2002, Santé 2003, SRCV 2004 et calculs des auteurs.

Le niveau de la dépense de consommation dépend aussi largement de la catégorie socio-professionnelle, elle-même fortement liée au niveau de vie (figure 7).

### 7. Écart à la dépense annuelle moyenne par unité de consommation selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence en 2003



Lecture : un ménage dont la personne de référence est cadre, en activité, dépense annuellement et par unité de consommation, 51% de plus que le ménage moyen.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes Bdf 2006, Logement 2002, Santé 2003, SRCV 2004 et calculs des auteurs.

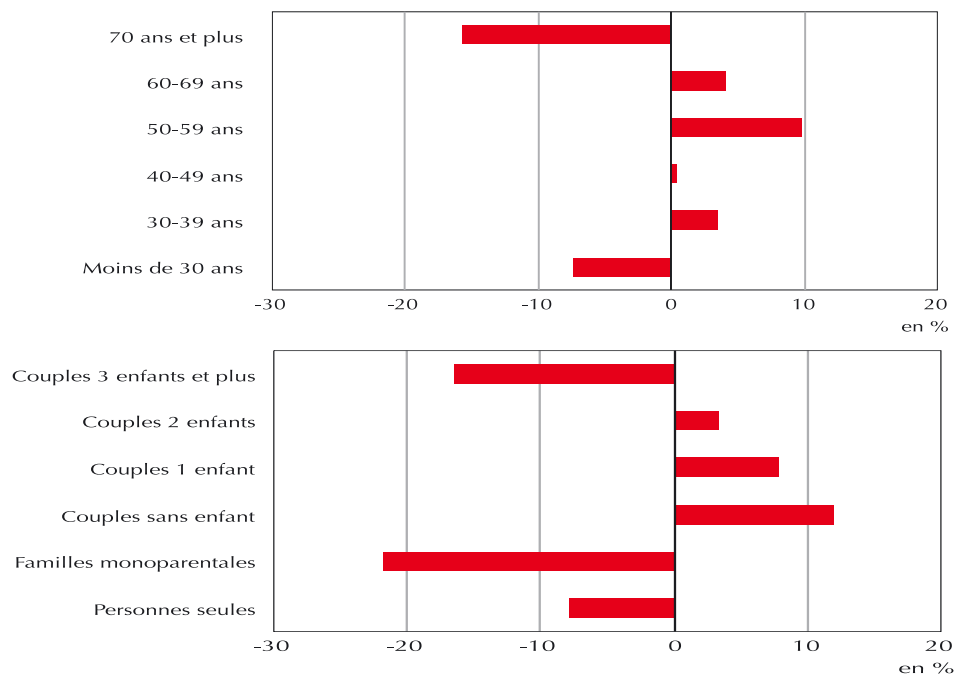
En 2003, les ménages dont la personne de référence est active ont eu une dépense moyenne de 21 940 € par unité de consommation, contre 19 630 € pour les retraités et 13 370 € pour les autres inactifs. Les retraités consomment donc en moyenne et par unité de consommation, 11% de moins que les actifs. Seuls les ménages de cadres retraités ont une consommation supérieure aux cadres actifs.

La hiérarchie des niveaux de dépense par unité de consommation des ménages retraités selon leur catégorie socioprofessionnelle d'origine est très proche de celle des actifs.

Parmi les ménages « actifs », les ménages de cadres consomment annuellement 51 % de plus que la moyenne. Viennent ensuite les ménages d'indépendants hors agriculteurs, puis de professions intermédiaires. À l'inverse, les ménages d'ouvriers ou d'agriculteurs actifs ont une consommation inférieure à la moyenne, respectivement de - 19 % et - 16 %. Par unité de consommation, les ménages de cadres actifs consomment ainsi deux fois plus que les ménages d'ouvriers actifs. Les ménages de retraités cadres ont une dépense de consommation annuelle égale à 2,1 fois celle des retraités ouvriers, un écart du même ordre de grandeur que celui qui sépare les actifs des mêmes catégories socioprofessionnelles.

L'âge de la personne de référence comme la composition du ménage ont une influence moins marquée que le niveau de vie ou la catégorie socioprofessionnelle sur la dépense par unité de consommation. En effet, en dehors des familles monoparentales, qui consomment 22 % de moins que la moyenne des ménages, ou des familles nombreuses, les autres catégories ne s'écartent pas beaucoup de la consommation moyenne (figure 8). Les niveaux de

### 8. Écart à la dépense annuelle moyenne par unité de consommation selon l'âge de la personne de référence et la composition du ménage en 2003



Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes BdF 2006, Logement 2002, Santé 2003, SRCV 2004 et calculs des auteurs.



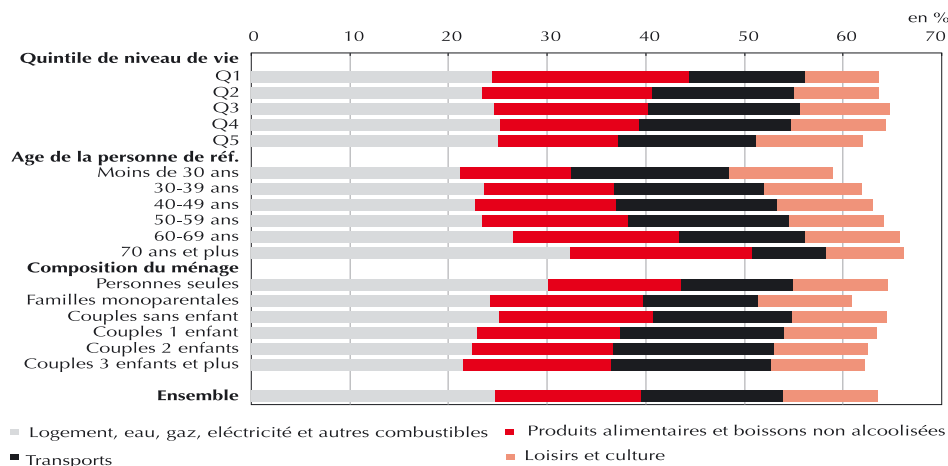
consommation sont également relativement proches d'une tranche d'âge à l'autre, à l'exception des 70 ans et plus.

Toutefois, il s'agit de comparer ici des générations différentes à une même date, sans différencier les effets propres de l'âge et de la génération (on ne suit pas les ménages au fur et à mesure de leur vieillissement). Les ménages jeunes ont un niveau de consommation comparable à celui de leurs aînés en 2003, mais probablement différent des jeunes d'il y a 20 ou 30 ans. Les études menées à partir des enquêtes Budget de Famille montrent qu'à niveau de vie et taille de ménage égaux, les générations plus anciennes consomment moins (Bodier, 1999). Ainsi, le moindre niveau de consommation après 70 ans (- 16 % par rapport à la moyenne en 2003) s'expliquerait non seulement par la baisse du revenu mais aussi par l'appartenance de ces ménages à des générations dont l'habitude est de moins consommer. La diminution de la consommation due à l'âge, bien réelle, serait ainsi plus limitée que les données en coupe peuvent le suggérer<sup>5</sup>.

### Le logement : premier poste de dépense pour tous les types de ménages

Trois grands postes de consommation se partagent 50 % à 60 % des dépenses des ménages, suivant le critère de classement étudié (figure 9) : le logement (loyers, eau, électricité, chauffage, etc.), l'alimentation (à domicile, hors boissons alcoolisées) et les transports. La dépense liée au logement reste toujours la plus importante : elle représente environ un quart du budget moyen des ménages métropolitains. Elle varie du cinquième du budget pour les couples avec trois enfants ou plus ou pour les moins de 30 ans à un tiers pour les ménages d'employés retraités ou les 70 ans ou plus. L'alimentation et les transports arrivent en deuxième ou troisième position selon le type de ménage.

### 9. Part des quatre principaux postes de dépenses dans le budget de consommation des ménages en 2003



Lecture : en 2003, les ménages du premier quintile de niveau de vie consacraient 24 % de leur budget de consommation aux dépenses de logement. L'ensemble des résultats est présenté sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes Bdf 2006, Logement 2002, Santé 2003, SRCV 2004 et calculs des auteurs.

5. Pour mémoire, on se limite ici aux ménages ordinaires. On peut penser que les personnes âgées vivant en collectivités ont un comportement spécifique.

Si la part des dépenses consacrées au logement varie relativement peu selon le niveau de vie des ménages, on observe de grandes différences lorsqu'on distingue au sein de ce poste les loyers imputés des loyers réels (*figure 10*).

### 10. Part de chaque poste de dépense selon le quintile de niveau de vie en 2003

|  | Q1           | Q2            | Q3            | Q4            | Q5            | Part moyenne  |
|--|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées                          | 20           | 17            | 16            | 14            | 12            | 15            |
| Boissons alcoolisées et tabac  | 5            | 4             | 4             | 3             | 2             | 3             |
| Articles d'habillements et chaussures                                      | 5            | 5             | 5             | 5             | 5             | 5             |
| Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles                     | 24           | 23            | 25            | 25            | 25            | 25            |
| dont :   |              |               |               |               |               |               |
| loyers réels   | 7            | 6             | 5             | 3             | 2             | 4             |
| loyers imputés   | 7            | 10            | 14            | 16            | 17            | 14            |
| eau, gaz, électricité,...  | 10           | 7             | 6             | 6             | 6             | 7             |
| Meubles, articles de ménages et entretien courant de l'habitation          | 5            | 6             | 5             | 6             | 8             | 6             |
| Santé  | 5            | 4             | 4             | 3             | 2             | 3             |
| Transports   | 12           | 14            | 16            | 15            | 14            | 14            |
| Communication  | 4            | 3             | 3             | 3             | 2             | 3             |
| Loisirs et culture   | 7            | 9             | 9             | 10            | 11            | 10            |
| Éducation  | 1            | 0             | 1             | 1             | 1             | 1             |
| Hôtels, cafés et restaurants   | 4            | 5             | 5             | 6             | 7             | 6             |
| Autres biens et services   | 9            | 9             | 9             | 9             | 10            | 9             |
| <b>Dépense de consommation annuelle par unité de consommation en euros</b> | <b>9 930</b> | <b>15 450</b> | <b>19 760</b> | <b>24 420</b> | <b>33 140</b> | <b>20 590</b> |

Lecture : en 2003, les ménages du premier quintile de niveau de vie consacraient 20% de leurs dépenses de consommation pour les produits alimentaires contre 15 % en moyenne.

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes BdF 2006, Logement 2002, Santé 2003, SRCV 2004 et calculs des auteurs.

Les **loyers imputés** occupent une part de plus en plus importante dans les dépenses de consommation des ménages à mesure que leur niveau de vie s'élève (*figure 10*), car la part des ménages propriétaires du logement qu'ils occupent croît avec le niveau de vie. Les ménages les plus aisés sont très majoritairement propriétaires de leur logement : 53 % sont propriétaires et 31 % accédants à la propriété<sup>6</sup>. Ainsi, selon le niveau de vie, ces loyers imputés représentent 16 % à 17 % des dépenses des ménages des deux derniers quintiles de niveau de vie, soit 2 à 3 points de plus que la moyenne. Les ménages situés dans le premier quintile, plus souvent locataires de leur logement (69 % sont locataires), ont une part de leurs dépenses consacrée aux loyers imputés mécaniquement plus faible, égale à 7 %, soit 7 points de moins que la moyenne. Inversement, la part des **loyers réels** des locataires, aides au logement déduites<sup>7</sup>, diminue avec le niveau de vie des ménages. Ainsi, ils représentent 7 % des dépenses des ménages du premier quintile, soit 3 points de plus que la moyenne, contre 2 % chez ceux du dernier quintile (dont seulement 16 % sont locataires).

6. Source : enquête Logement 2002, avec le niveau de vie « au sens de la comptabilité nationale » retenu dans l'étude.

7. En comptabilité nationale, seul le reste à charge réellement payé par les ménages est inclus dans la dépense de consommation de ces derniers.

La prise en compte de loyers imputés dans la dépense de consommation en comptabilité nationale est la principale source de divergence avec les résultats d'enquêtes. Dans l'enquête Budget de Famille de 2006, dans laquelle les loyers imputés ne sont pas comptabilisés en dépenses, le poste logement représente 16 % du budget des ménages. Contrairement aux données présentées ici, les variations selon le niveau de vie des ménages sont alors importantes : de 25 % du budget pour les ménages les plus modestes à 12 % pour les plus aisés. Le poids des seuls loyers d'habitation contribue pour l'essentiel à cette disparité, puisque les loyers imputés ne sont pas pris en compte et les aides au logement ne sont pas déduites des loyers (Bellamy, Léveillé, 2007).

Les variations de la part des dépenses de consommation consacrée au logement sont relativement importantes selon l'âge et il existe de fortes disparités si l'on décompose le poste. Les loyers imputés représentent ainsi 20 % des dépenses des ménages de 70 ans ou plus (soit 6 points de plus que la moyenne), contre 6 % chez les moins de 30 ans, ce poids croissant avec l'âge. Inversement, les loyers réels pèsent 11 % du budget des plus jeunes, contre moins de 4 % pour les plus âgés. Ces derniers sont ceux qui consacrent la part la plus importante de leur budget à l'eau, le gaz ou l'électricité : 9 % contre 7 % en moyenne. Là encore, cette part de dépense augmente avec l'âge (pour la prise en compte des effets de génération dans les dépenses de logement, voir Bodier, 1999, Laferrère, 2006 et Berger et alii, 2008).

### **Le poids de l'alimentaire et des transports varie fortement selon les catégories de ménages**

Le poids des dépenses de consommation des ménages en alimentation diminue avec leur niveau de vie : avec 20 % de leur budget de consommation, les ménages les plus modestes consacrent 5 points de plus que la moyenne à ce type de dépenses, les plus aisés 3 points de moins. L'existence d'un lien croissant entre la pauvreté des ménages et la part du budget réservée à l'alimentation est connue et a été étudiée dès le dix-neuvième siècle par Engel.

Le poids de ce poste varie également selon la catégorie socioprofessionnelle. Parmi les actifs, les agriculteurs y consacrent la part la plus importante, soit près de 19 % en moyenne. À l'inverse, les cadres y consacrent la part la plus faible, 11 %. Les retraités affectent environ 18 % de leurs dépenses à l'alimentation, soit près de 3 points de plus que la moyenne. Cependant, les disparités sont également fortes selon la catégorie socioprofessionnelle d'origine, analogues à celles observées chez les actifs. Les ménages d'anciens agriculteurs destinent 22 % de leur budget à l'alimentation, contre près de 15 % pour les anciens cadres.

En revanche, les parts de dépenses de consommation associées aux transports varient fortement selon la composition du ménage : la présence d'enfant(s) les fait nettement progresser. Les personnes seules y consacrent 3 points de moins que la moyenne, contre 2 points de plus (17 % du budget) pour les couples avec un enfant. Cette part dans le budget des ménages reste assez stable quel que soit le nombre d'enfants. D'après l'enquête Budget de Famille de 2006, les célibataires et les familles monoparentales sont moins nombreux à posséder une automobile. Mais 94 % des couples sans enfant ou avec enfant(s) en possèdent une. De plus, la présence d'un enfant influe sur le taux de possession d'une deuxième voiture : 65 % des couples ayant au moins un enfant ont deux voitures, contre 40 % des couples sans enfant.

Le poids des transports diminue enfin nettement avec l'âge. En 2003, les ménages de 60-69 ans avaient une part des dépenses de transport de 2 points inférieure à la moyenne, et de 7 points inférieure pour les 70 ans et plus.

### **Un tiers du revenu disponible des plus modestes consacré aux dépenses pré-engagées**

Les choix de consommation peuvent donc être dirigés vers différents postes de dépenses (logement, alimentaire, santé, loisir,...), dans des proportions variables selon le type de mé-

nage. Mais la consommation n'est pas toujours une question de choix. Ainsi, certaines dépenses sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Il s'agit de **dépenses pré-engagées** auxquelles les ménages ne peuvent aisément se soustraire et pour lesquelles ils n'ont pas ou peu d'arbitrage possible à courte échéance : dépenses liées au logement, aux services de télécommunications, assurances, services financiers... Près d'un tiers du budget de consommation des ménages (32 %), soit un peu plus d'un quart de leur revenu disponible (26 %), est constitué de dépenses « pré-engagées ». Les dépenses alimentaires, dont une part peut être jugée de première nécessité, en sont exclues car les ménages gardent en général, à court terme, la possibilité de choisir ces types de biens selon leur niveau de prix parmi un grand nombre de variétés. De même, les dépenses liées au transport (souvent perçues comme inévitables, en particulier pour les déplacements professionnels) n'en font pas partie (Accardo et al., 2007).

La part du revenu disponible consacrée à ces dépenses pré-engagées est variable selon le niveau de vie. Elle se démarque aux deux extrêmes de la distribution : ces dépenses représentent un tiers du revenu des ménages les plus modestes ; un cinquième chez les plus aisés (figure 11). Les dépenses de logement sont celles qui pèsent le plus dans le revenu des ménages, en particulier chez les plus modestes pour lesquels un quart du revenu est contraint par les frais liés au logement (loyers, eau, gaz, électricité,...), contre un sixième en moyenne pour les ménages au niveau de vie le plus élevé.

### 11. Dépenses pré-engagées<sup>8</sup> selon le quintile de niveau de vie en 2003

|  | Q1            | Q2            | Q3            | Q4            | Q5            | Total         |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Revenu disponible moyen par UC<br/>- en euros</b>         | <b>10 080</b> | <b>16 410</b> | <b>21 040</b> | <b>26 750</b> | <b>50 030</b> | <b>24 910</b> |
| Dépenses pré-engagées moyennes par UC<br>- en euros          | 3 300         | 4 840         | 6 280         | 7 780         | 10 300        | 6 510         |
| Revenu arbitrage moyen par UC - en euros                     | 6 780         | 11 570        | 14 760        | 18 970        | 39 730        | 18 400        |
| <b>Dépenses pré-engagées<br/>(en % du revenu disponible)</b> | <b>33</b>     | <b>29</b>     | <b>30</b>     | <b>29</b>     | <b>21</b>     | <b>26</b>     |
| dont :   |               |               |               |               |               |               |
| - logement   | 24            | 22            | 23            | 23            | 17            | 20            |
| dont :   |               |               |               |               |               |               |
| loyers (réels ou imputés)                                    | 14            | 15            | 17            | 18            | 13            | 15            |
| autres frais liés (eau, gaz,<br>électricité,...)             | 10            | 7             | 6             | 5             | 4             | 5             |
| - télécommunications   | 4             | 3             | 3             | 3             | 1             | 2             |
| - assurances et services financiers                          | 5             | 4             | 4             | 4             | 3             | 3             |

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV2004, Revenus fiscaux 2003, BdF 2006, Logement 2002, Santé 2002-2003 et calculs des auteurs.

La dépense en loyers (loyers réels pour les locataires ou loyers imputés pour les propriétaires) augmente avec le niveau de vie : elle est 4,4 fois plus élevée chez les plus aisés (6 320 € par an et par unité de consommation) que chez les plus modestes (1 430 €). Du premier à l'avant-dernier quintile, la part des loyers dans le revenu disponible croît de 14 % à 18 %. En revanche, le différentiel de revenu entre l'avant-dernier et le dernier quintile est plus fort que celui du montant du loyer, induisant ainsi un poids moindre dans le revenu disponible (13 % contre 18 %). Les autres frais liés au logement (eau, gaz, électricité, entretien courant)

8. L'étude permet d'approcher le concept de dépenses pré-engagées sans toutefois en retrouver le contour exact. Ainsi, par exemple, les dépenses d'assurance-vie ne peuvent être isolées de l'ensemble des dépenses d'assurance alors qu'elles sont hors champ des dépenses pré-engagées. À l'inverse, les services d'intermédiation financière (Sifim) ne font pas partie du champ de l'étude et ne sont donc pas inclus.

augmentent avec le niveau de vie (de 1 000 € par an et par unité de consommation pour le premier quintile à 1 990 € pour le dernier), à un rythme moindre que celui des revenus.

Une fois ces dépenses pré-engagées effectuées, le revenu restant (**revenu arbitral**) sert à financer les autres dépenses de consommation (alimentaire, habillement, transports, loisirs, hôtels-restaurants...) ou à mettre de l'argent de côté. Le revenu arbitral des plus modestes est en moyenne par unité de consommation de 6 780 € contre 39 730 € pour les plus aisés : un écart de 5,9 alors qu'il est de 5,0 en termes de revenu disponible. Les disparités sont donc plus prononcées sur la partie du revenu qui peut être plus librement consacrée à la consommation et à l'épargne.

## Une épargne inégalement répartie dans la population

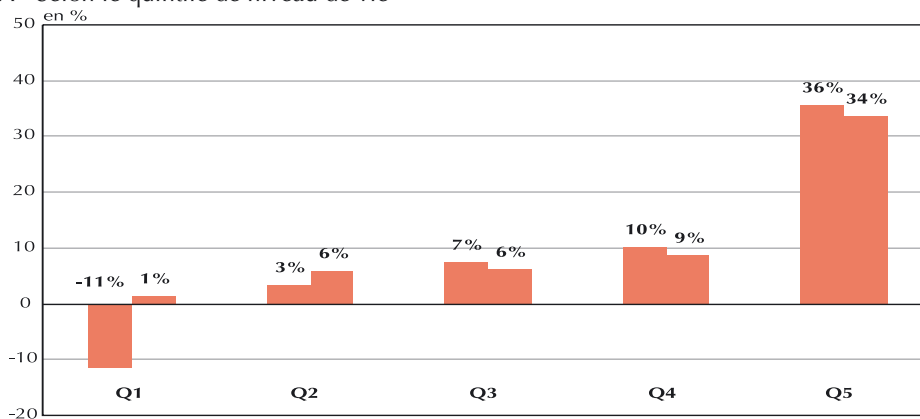
L'épargne du ménage correspond à ce qui reste du revenu, une fois réglé l'ensemble des dépenses de consommation. Plusieurs motifs peuvent conduire un ménage à choisir d'épargner plutôt que consommer, une fois les dépenses pré-engagées et indispensables assurées : investir ou acquérir des biens de valeur, se prémunir contre les aléas de la vie, professionnels notamment, compléter sa retraite future, transmettre un patrimoine à ses descendants. En 2003, un ménage ordinaire de métropole épargne en moyenne 4 320 € par unité de consommation, soit 17,3 % de son revenu disponible.

Le **taux d'épargne** est croissant le long de l'échelle des niveaux de vie (*figure 12*) : celui des plus modestes est estimé en moyenne entre - 11 % et 1 %, selon deux estimations alternatives (*encadré 1*), et celui des plus aisés entre 34 % et 36 %. La variabilité de l'estimation est d'autant plus forte que le niveau de vie est faible.

Les résultats étant plus robustes pour les autres critères de classement, une seule estimation est proposée.

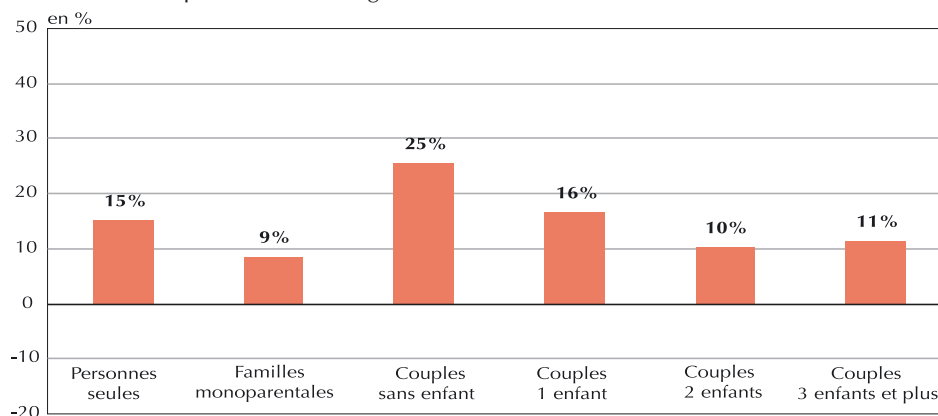
### 12. Taux d'épargne selon la catégorie de ménage en 2003

A - Selon le quintile de niveau de vie

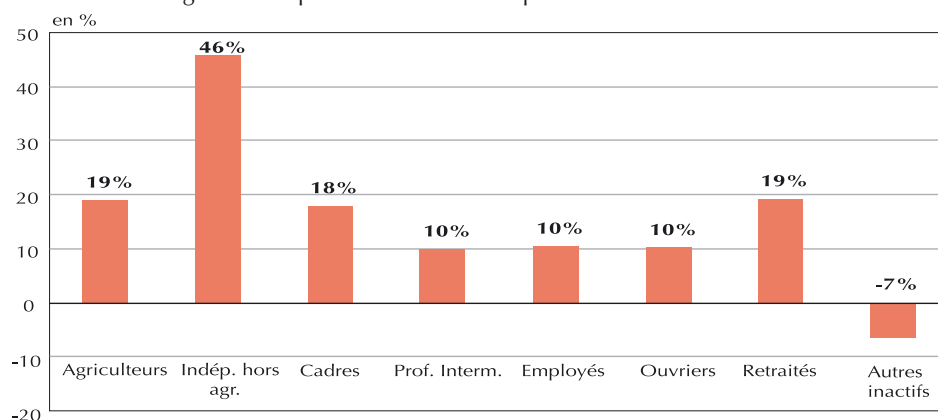


Lecture : deux estimations des taux d'épargne par quintile de niveau de vie sont présentées selon les modalités retenues pour le redressement des revenus déclarés dans l'enquête Budget de Famille (*cf. encadré 1*). Avec un redressement *a minima* le taux d'épargne du premier quintile est en moyenne de -11% ; en effectuant un redressement plus fin, basé sur un filtre de cohérence entre revenu et consommation déclarés, le taux d'épargne est en moyenne de 1%. Pour les autres variables de typologie (composition familiale, âge et catégorie socioprofessionnelle) les résultats sont similaires quelle que soit la méthode de redressement des revenus. Seule l'estimation des taux d'épargne basée sur un redressement fin figure dans les graphiques.

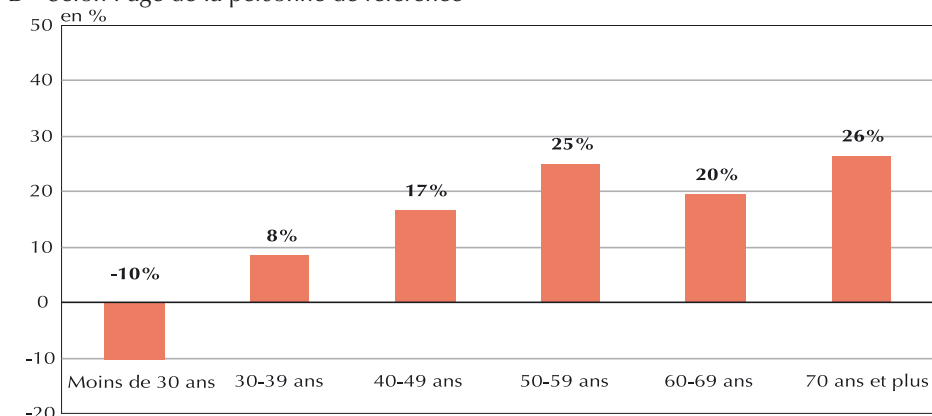
### B - Selon la composition du ménage



### C - Selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



### D - Selon l'âge de la personne de référence



Note : des résultats détaillés sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV2004, Revenus fiscaux 2003, BdF 2006, Logement 2002, Santé 2003 et calculs des auteurs.

Le taux d'épargne croît également avec l'âge : de - 10 % en moyenne pour les plus jeunes à 26 % pour les plus de 70 ans. Il diminue pour la tranche d'âge 60-69 ans (20 %). Le pic pour les plus âgés pourrait traduire un souhait d'épargne de précaution ou de transmission mais aussi les habitudes de consommation moindre propres aux générations les plus anciennes. Les écarts de taux d'épargne peuvent être dus à des effets de génération et ne doivent pas être interprétés uniquement comme une évolution de l'épargne au cours du cycle de vie.

Le taux d'épargne paraît particulièrement élevé pour l'ensemble des indépendants par rapport aux autres catégories de ménages : 19 % pour les agriculteurs et 46 % en moyenne pour les autres non-salariés. Cependant, le taux d'épargne des ménages d'indépendants n'est pas strictement comparable à celui des autres catégories. En effet, l'épargne des indépendants sert également à financer leurs investissements professionnels. La nature plus aléatoire des revenus pour cette catégorie de ménages, ainsi que des retraites moins élevées que pour les salariés, expliquent peut-être également leurs taux d'épargne relativement importants.

Les couples sans enfant sont ceux qui en moyenne épargnent le plus, avec un taux de 25 %. Les effets d'âge et de génération précédemment mentionnés jouent à nouveau ici. À l'opposé, les familles monoparentales et les couples ayant deux enfants ou plus épargnent relativement peu, avec des taux d'épargne entre 9 % et 11 %.

### **Certains types de ménages dégagent une épargne globale, en moyenne, négative**

Les 20 % de ménages les plus modestes dégagent dans l'ensemble une épargne négative (taux d'épargne estimé entre - 11 % et 1 %). Il en va de même pour les ménages dont la personne de référence est inactive sans être retraitée<sup>9</sup> (- 7 %) ou a moins de 30 ans (- 10 %).

Au niveau individuel, différents cas de figure peuvent expliquer une telle situation une année donnée : une grosse dépense, comme l'achat d'un véhicule, financée par un crédit à la consommation ou par une épargne précédemment accumulée ; une chute de revenus, du fait d'une période de chômage ou d'inactivité ; le coût des études, financé par un prêt.

Un taux d'épargne globalement négatif pour une catégorie ne signifie pas que tous les ménages de cette catégorie ont un taux d'épargne négatif. Ainsi, c'est la consommation de l'ensemble des 20 % des ménages les plus modestes qui a été supérieure au revenu disponible total perçu par ces derniers en 2003 ; certains ménages parmi les plus modestes ont pu dégager une épargne positive. Inversement, si le taux d'épargne global est en moyenne positif pour une catégorie donnée, cela ne signifie pas que certains n'aient pas, cette année-là, dépensé plus que leur revenu courant.

Les ménages les plus modestes ne sont pas nécessairement les mêmes d'une année à l'autre. Les ménages paraissent ainsi relativement mobiles au sein de l'échelle des revenus. À l'aide du panel du dispositif SRCV, une analyse longitudinale a été réalisée sur les revenus des individus présents dans l'échantillon trois années de suite, en 2003, 2004 et 2005. La moitié des individus du premier quintile de niveau de vie en 2003 restent dans la même tranche pendant 3 ans. La part des individus restant constamment dans la même position est du même ordre de grandeur chez les plus aisés (52%). Elle est plus faible, entre 23 % et 28 %, pour les autres quintiles<sup>10</sup>.

Une consommation qui n'est pas couverte par les revenus perçus une année peut également être prise en charge par l'entraide familiale. Ainsi, la prise en compte des transferts privés conduit à modifier le profil des taux d'épargne.

<sup>9</sup>. Cette catégorie comprend les étudiants, les femmes au foyer ou les personnes n'ayant jamais travaillé.

<sup>10</sup>. Le concept de niveau de vie utilisé est celui habituellement calculé à partir des données d'enquête de SRCV et diffère donc partiellement du niveau de vie « au sens de la comptabilité nationale » retenu dans l'étude.

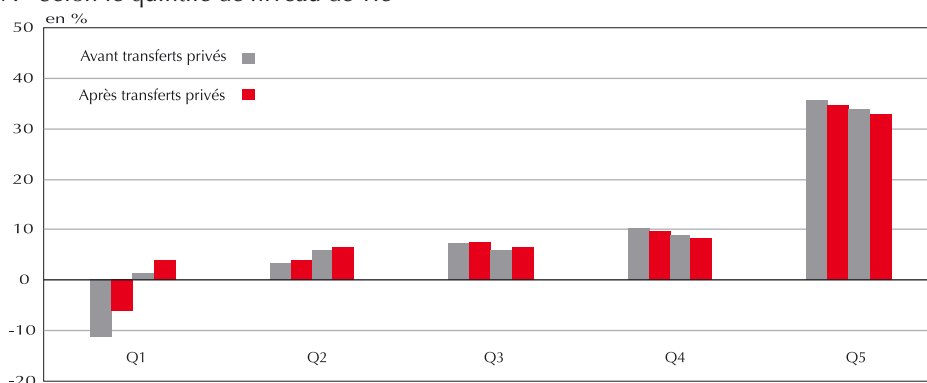
## Les transferts privés en faveur des familles monoparentales et des plus jeunes

Les montants de transferts privés sont évalués et répartis entre les différentes catégories de ménages grâce à l'enquête Budget de Famille. Les estimations sont sensibles à l'échantillon retenu pour le calcul, selon que les ménages déclarant les montants les plus élevés sont intégrés ou pas (*encadré 1*). Le choix a été fait de conserver dans la figure 13 les deux estimations des transferts privés nets moyens pour présenter deux évaluations du taux d'épargne après transferts lorsque ces dernières s'écartent de plus de 2 points (cas des familles monoparentales et des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans).

L'introduction des transferts privés entre ménages a un fort impact sur le niveau du taux d'épargne des plus modestes (*figure 13*) : l'estimation du taux d'épargne moyen, comprise entre - 11 % et 1 % avant transferts, se situe entre - 6 % et 4 % après transferts privés.

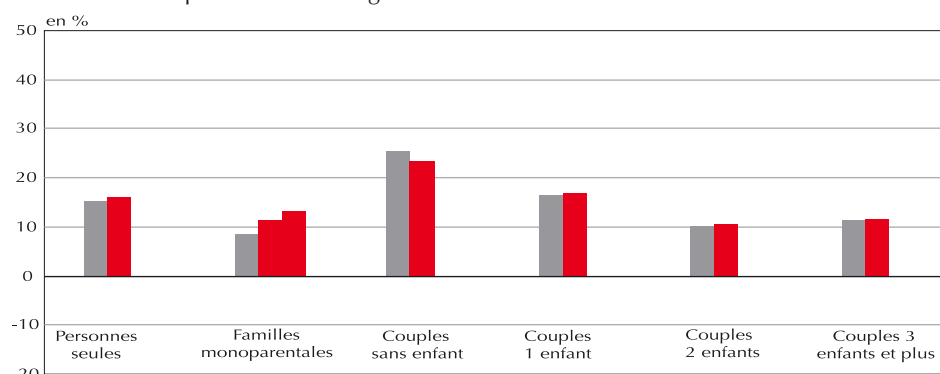
### 13. Taux d'épargne avant et après transferts selon la catégorie de ménages en 2003

A - Selon le quintile de niveau de vie



Lecture : selon la première estimation (avec un redressement *a minima* des revenus de l'enquête Budget de Famille - cf. encadré 1), le taux d'épargne du premier quintile est en moyenne de - 11 %. Après transferts privés, il est de - 6 %. L'estimation alternative (avec un redressement plus fin des revenus) l'évalue en moyenne à 1 % avant transferts et 4 % après transferts.

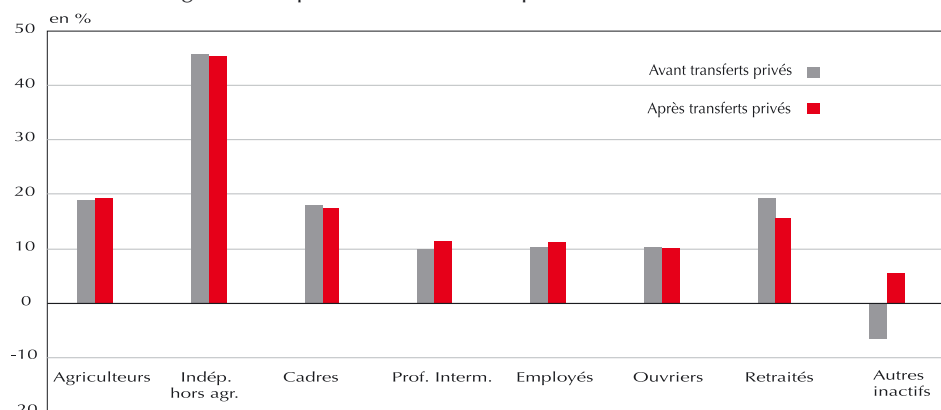
B - Selon la composition du ménage



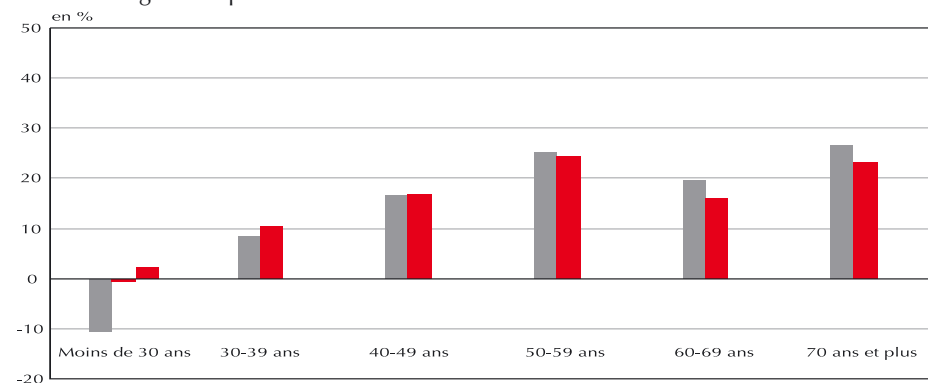
Lecture : pour les familles monoparentales, le taux d'épargne avant transferts est de 9 %. Après transferts, il est estimé entre 11 % et 13 % selon la méthode de calcul des transferts privés (avant ou après écrêtage des ménages déclarant les montants extrêmes - cf. encadré 1).



### C - Selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



### D - Selon l'âge de la personne de référence



Lecture : pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, le taux d'épargne avant transferts est de -10 %. Après transferts il est estimé entre 0% et 2 % selon la méthode de calcul des transferts privés.

Note : des résultats détaillés sont présentés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

Champ : ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, hors Sifim.

Source : Insee, comptes nationaux 2003, enquêtes SRCV2004, Revenus fiscaux 2003, Bdf 2006, Logement 2002, Santé 2003 et calculs des auteurs.

Les transferts en faveur des familles monoparentales, qui incluent les pensions alimentaires, augmentent leur taux d'épargne de 3 à 5 points selon le calcul retenu. Au regard de la faiblesse de leur revenu disponible moyen, le taux d'épargne des familles monoparentales après transferts apparaît relativement élevé, ce qui pourrait s'expliquer par des motifs de précaution plus accentués.

Les transferts privés augmentent nettement le taux d'épargne des ménages les plus jeunes : pour les moins de 30 ans, il est estimé selon les calculs à 0 % ou 2 %, contre - 10 % avant transferts. Les transferts privés ont *a contrario* pour effet de diminuer le taux d'épargne des 50 ans ou plus.

Enfin, la prise en compte des transferts entre ménages modifie substantiellement les taux d'épargne de certaines catégories socioprofessionnelles. C'est le cas des retraités cadres (resp. indépendants hors agriculteurs) dont le taux d'épargne diminue de 3 à 7 points selon la méthode de calcul des transferts privés (resp. 2 à 5 points) une fois intégrés les transferts. Inversement, le taux d'épargne des ménages dont la personne de référence est inactive autre que retraitée est très fortement augmenté par les transferts (+ 12 points) ; négatif avant transferts, il devient positif en moyenne après. ■

---

## Pour en savoir plus

Accardo J., Chevalier P., Forgeot G., Friez A., Guédès D., Lenglard F., Passeron V., « La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages », *L'économie française*, Insee-références, édition 2007.

Baclet A. et Raynaud É., « La prise en compte des revenus du patrimoine dans la mesure des inégalités », *Économie et statistique*, n° 414, 2009.

Bellamy V. et Léveillé L., « Enquête Budget de Famille 2006 », *Insee Résultats* n° 73, série société, décembre 2007.

Berger R., Hebel P. et Recours F., « Effets de générations, d'âge et de revenus sur les arbitrages de consommation », *Cahier de recherche* n° C258, décembre 2008, Credoc.

Bodier M., « Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de la consommation », *Économie et statistique*, n° 324-325, août 1999.

Goutard L. et Pujol J., « Les niveaux de vie en 2006 », *Insee première* n° 1203, juillet 2008.

Herpin N., Dechaux J-H, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité », *Économie et statistique* n° 373, 2004.

Insee, « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee-références*, édition 2009.

Insee, « L'économie française, comptes et dossiers », *Insee-références*, édition 2008.

Laferrère A., « Vieillesse et logement : désempagne, adaptation de la consommation et rôle des enfants », *Retraite et société*, n° 47, janvier 2006, pp. 66-108.

Loisy C., « L'épargne des ménages de 1984 à 1995 : disparité et diversité », *Économie et statistique* n° 324-325, 1999.

Moati P. et Rochefort R., « Mesurer le pouvoir d'achat », *Rapport du Conseil d'analyse économique* n° 73, janvier 2008.

Quinet A., « Mesurer le pouvoir d'achat des ménages », *Rapport au Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi*, février 2008.

---

# L'industrie automobile en France depuis 1950 : des mutations à la chaîne

Thierry Méot\*

En 2008, l'industrie automobile mondiale a été brutalement rattrapée par la crise en fin d'année. En France, les immatriculations de voitures particulières neuves, qui étaient en hausse de 4,5 % sur les 6 premiers mois de l'année, chutent de 6,3 % sur les 6 derniers mois. En moyenne pour 2008, la production de la branche automobile recule de 9,3 % en volume ; pour la première fois depuis soixante ans, son commerce extérieur devient déficitaire. Les pouvoirs publics prennent rapidement des mesures pour soutenir la demande et un Pacte automobile est signé avec les constructeurs et les équipementiers. Des signes avant-coureurs de difficultés étaient apparus : en 2005 et 2006, la production avait baissé en France, en 2007 elle avait diminué sur le continent nord-américain. De fait, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'industrie automobile est confrontée à un triple défi : la saturation des marchés des pays développés et une croissance sans doute moins forte que prévu des marchés des pays émergents, une hausse tendancielle du prix des carburants qui déplace les achats vers les véhicules économes, des nécessités écologiques qui s'imposent de plus en plus fortement dans la conception et l'usage des véhicules. Durant les 60 dernières années, l'industrie automobile française a cependant dû relever d'autres : essor de la consommation de masse, ouverture des frontières et internationalisation des marchés, chocs pétroliers... Ainsi, depuis 1950, elle s'est sans doute davantage transformée que l'automobile elle-même.

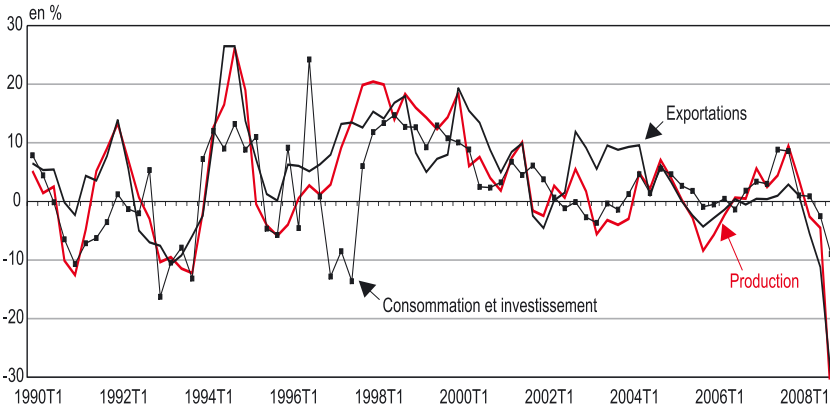
## La crise de 2008

La crise mondiale de l'industrie automobile n'a pas épargné la France. La production s'effondre de 27 % en volume en glissement annuel au cours du quatrième trimestre 2008 (*figure 1*). La demande intérieure fléchit, mais c'est surtout la demande extérieure qui chute (- 28,0 % en volume). Or, les exportations absorbent en moyenne 60 % de la production de la branche. Comme elles sont en baisse sensible depuis le deuxième trimestre 2008, les stocks de véhicules atteignent à l'été des niveaux qui, dans le contexte de la crise financière, risquent d'asphyxier constructeurs et distributeurs. Pour Renault, le montant des stocks était estimé à 6,5 milliards d'euros fin juin 2008, soit l'équivalent du cinquième du chiffre d'affaires total du groupe en 2007. Fin septembre, le niveau des stocks usines et des stocks réseau de PSA, à 677 000 véhicules, était supérieur de 20 % au niveau atteint un an plus tôt. Les constructeurs décident donc d'interrompre les chaînes de montage et de nombreuses usines ferment pour plusieurs semaines en fin d'année 2008. L'activité des équipementiers (*définitions*) recule au même rythme que celle de la construction automobile.

---

\* Thierry Méot fait partie du département des Comptes nationaux. Ce dossier s'appuie sur la réropolation des comptes nationaux jusqu'en 1949.

## 1. Évolution trimestrielle en volume des principaux indicateurs d'activité de l'industrie automobile en France (glissement annuel)



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels - base 2000.

En moyenne sur l'année 2008, la production automobile baisse de 9,3 % en volume par rapport à l'année précédente en France (figure 2). Ce mouvement est général : dans l'Union européenne comme à l'échelle mondiale, la production de véhicules automobiles de tous types décroît en unités de 7 % en 2008 par rapport à 2007 en moyenne annuelle.

La consommation des ménages se replie de - 3,1 % en volume et l'investissement stagne (+ 0,2 %). En terme d'immatriculations, le repli du marché français est beaucoup plus mesuré que celui d'autres marchés européens. Les immatriculations de voitures neuves baissent en France de - 0,7 %, contre - 28,1 % en Espagne, - 13,4 % en Italie, - 11,3 % au Royaume-Uni et - 1,8 % en Allemagne.

La crise de 2008 s'avère exceptionnelle par son ampleur et sa rapidité. Même au plus fort de la crise de 1993, la production automobile française n'avait pas chuté en glissement annuel de plus de 13 % sur un trimestre contre - 27 % au quatrième trimestre 2008. Dès la fin de l'année, les pouvoirs publics prennent une série de mesures pour soutenir la filière, notamment une « prime à la casse » pour relancer les ventes de véhicules. En février 2009, suite à la tenue d'états généraux réunissant l'ensemble des acteurs de l'automobile, le gouvernement promeut un Pacte automobile et engage un plan d'aide aux constructeurs de 6,5 milliards d'euros, sous la forme de prêts participatifs.

L'Allemagne et l'Italie instaurent de même une « prime à la casse », et au Royaume-Uni le gouvernement décide de garantir pour 2,3 milliards de livres de prêts aux constructeurs automobiles.

Ces plans de soutien visent à contrecarrer la chute de la demande automobile, traditionnellement sensible aux inflexions de la conjoncture économique. En effet, les acquéreurs peuvent aisément reporter ou avancer l'achat d'un véhicule de quelques mois selon leurs perspectives en matière d'emploi et de revenu. Ces plans de soutien font d'ailleurs sentir leurs premiers effets au début de 2009 (forte progression des immatriculations en Allemagne et rebond du marché français au premier trimestre).

Mais l'année 2008 n'a pas été seulement marquée par un retournement conjoncturel du marché automobile. Elle s'est aussi accompagnée d'un nouveau recul des immatriculations de véhicules de gammes moyenne ou supérieure, qui relève d'une transformation plus structurelle de ce marché.

## 2. L'offre et la demande en produits de l'industrie automobile

montants en milliards d'euros, évolutions et indices en %

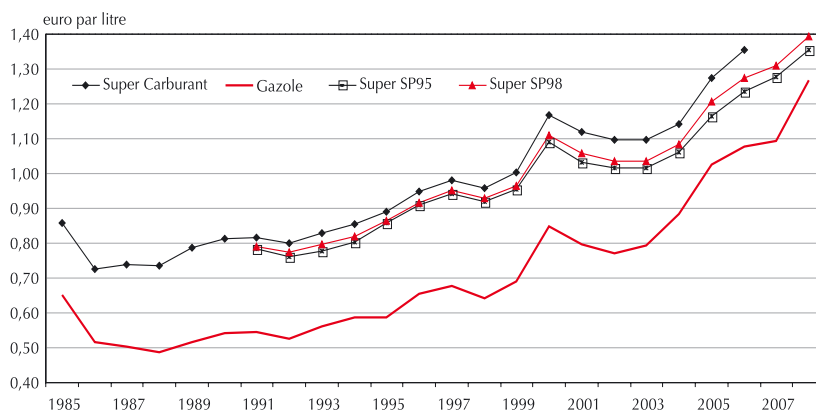
|                            | 2004 | Évolution en volume | Indice de prix | 2005 | Évolution en volume | Indice de prix | 2006 | Évolution en volume | Indice de prix | 2007 | Évolution en volume | Indice de prix | 2008 |
|----------------------------|------|---------------------|----------------|------|---------------------|----------------|------|---------------------|----------------|------|---------------------|----------------|------|
| Production                 | 92,8 | -1,7                | 0,5            | 91,6 | -2,8                | 0,7            | 89,7 | 5,8                 | 0,4            | 95,2 | -9,3                | 1,7            | 87,9 |
| Importations               | 41,3 | 3,9                 | 1,2            | 43,4 | 3,4                 | 1,4            | 45,5 | 11,1                | -0,2           | 50,5 | -3,1                | 1,3            | 49,5 |
| Consommation intermédiaire | 34,8 | -0,3                | 1,5            | 35,2 | 0,9                 | 0,6            | 35,7 | 16,7                | -2,1           | 40,8 | -5,1                | 1,9            | 39,5 |
| Consommation des ménages   | 53,6 | 3,4                 | 1,5            | 56,2 | -0,8                | 1,7            | 56,7 | 3,6                 | 2,6            | 60,3 | -3,1                | 2,5            | 59,9 |
| Investissement             | 21,8 | -0,9                | 3,1            | 22,3 | 0,7                 | 3,0            | 23,1 | 12,3                | 1,4            | 26,3 | 0,2                 | 1,2            | 26,7 |
| Exportations               | 53,5 | -1,3                | -1,1           | 52,2 | -1,7                | -0,3           | 51,1 | 1,3                 | -0,9           | 51,3 | -10,9               | 0,8            | 46,1 |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

### « Small is beautiful »

En France, fin 2007, les achats d'automobiles des gammes supérieure et luxe avaient fortement augmenté du fait de l'anticipation du malus écologique instauré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ; en 2008, les immatriculations de ce type de véhicules chutent de 32 % (- 57 014 unités). Les immatriculations de véhicules de gamme moyenne baissent de leur côté de 7 % (- 68 370 unités). *A contrario*, le bonus écologique dynamise les ventes de petites voitures : la gamme économique et inférieure progresse de 12 % (soit 111 149 unités). Ce faisant, au-delà de la montée des préoccupations environnementales, renforcées par le Grenelle de l'environnement et l'instauration d'une fiscalité écologique, la consommation des ménages poursuit son adaptation à l'augmentation du prix des carburants, particulièrement vive en 2008, notamment pour le gazole (figure 3).

### 3. Prix de vente T.T.C. moyens nationaux des carburants en France



Source : DIREM.

De fait, en 2008, 82 % des voitures neuves immatriculées en France appartiennent à la gamme inférieure et à la gamme moyenne inférieure (figure 4). Dans un contexte de prix élevé des carburants, la gamme inférieure ne cesse de se développer. Par ailleurs, au cours de la décennie 1990 et au début des années 2000, un transfert s'est fait de la gamme moyenne supérieure vers la gamme moyenne inférieure, plus riche en versions monospaces prisées par les consommateurs.

#### 4. Répartition par gamme des immatriculations de voitures particulières neuves en France de 1990 à 2008

| Gammes             | en %  |       |       |       |             |             |       |       |
|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------------|-------------|-------|-------|
|                    | 1990  | 1995  | 2000  | 2005  | 2006 AP (1) | 2006 NP (1) | 2007  | 2008  |
| Inférieure         | 42,7  | 43,6  | 40,1  | 38,7  | 42,7        | 46,0        | 44,7  | 50,5  |
| Moyenne inférieure | 20,7  | 28,2  | 32,6  | 34,5  | 32,2        | 32,5        | 33,6  | 31,5  |
| Moyenne supérieure | 24,0  | 17,3  | 14,2  | 11,2  | 9,9         | 13,0        | 13,1  | 12,2  |
| Supérieure         | 11,1  | 9,0   | 7,7   | 6,3   | 6,1         | 8,5         | 8,6   | 5,8   |
| Autres             | 1,5   | 2,0   | 5,5   | 9,3   | 8,9         | 0,0         | 0,0   | 0,0   |
| TOTAL              | 100   | 100   | 100   | 100   | 100         | 100         | 100   | 100   |
| En milliers        | 2 309 | 1 931 | 2 134 | 2 068 | 2 001       | 2 001       | 2 065 | 2 050 |

(1) En 2007, une nouvelle segmentation par gamme a été introduite, visant à supprimer l'ancienne gamme « autres ». D'une part, les « combispaces » tels le Citroën Berlingo ont été reclassés dans la gamme inférieure ; les autres véhicules dérivés de véhicules utilitaires tels le Renault Trafic ont été reclassés dans les autres gammes. D'autre part, les véhicules dont la carrosserie est tout-terrain tout-chemin figurent désormais dans les différentes gammes, de la gamme inférieure à la gamme supérieure en passant par la gamme moyenne supérieure (Peugeot 4007). (AP : Ancien Périmètre, NP : Nouveau Périmètre). La gamme moyenne supérieure inclut entre autres la Laguna et la 407 ; la gamme moyenne inférieure la Mégane et la C4 ; la gamme inférieure les Peugeot 107, Citroën C1 et Renault Twingo.

Source : Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA).

L'augmentation continue du prix des carburants depuis le début des années 1990 s'est aussi traduite par un report massif des achats de véhicules neufs vers les motorisations diesel, plus économes. En 2008, plus des trois quarts des immatriculations neuves étaient équipées d'un moteur diesel (figure 5).

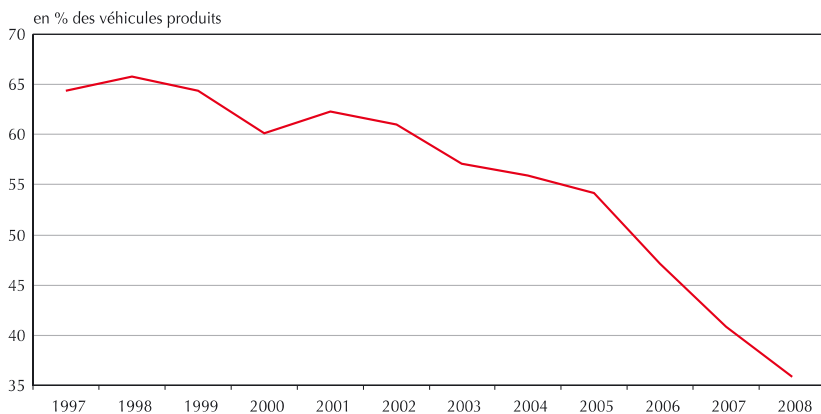
#### 5. Part des voitures équipées d'un moteur diesel dans les immatriculations neuves

|      |      |      |      |      |      |      |      |      |      |      | en % |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 1980 | 1990 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |      |
| 9,9  | 33,0 | 49,0 | 56,2 | 63,2 | 67,4 | 69,2 | 69,1 | 71,4 | 73,9 | 77,3 |      |

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

En 2008, la chute des échanges extérieurs de produits automobiles en valeur, plus prononcée pour les exportations (- 10,2 %) que pour les importations (- 1,9 %), entraîne l'apparition d'un déficit extérieur de 3,5 milliards d'euros pour ces produits. C'est la première fois depuis les années cinquante que le commerce extérieur de la branche se trouve déficitaire. Ce résultat provient pour partie de la nouvelle configuration de l'appareil productif des constructeurs français à l'échelle mondiale (encadré) : une part de plus en plus importante de leurs véhicules est produite à l'étranger (figure 6). Nombre de véhicules de la gamme économique, notamment, sont assemblés en Espagne ou en Europe centrale.

## 6. Part de la production en France des constructeurs français

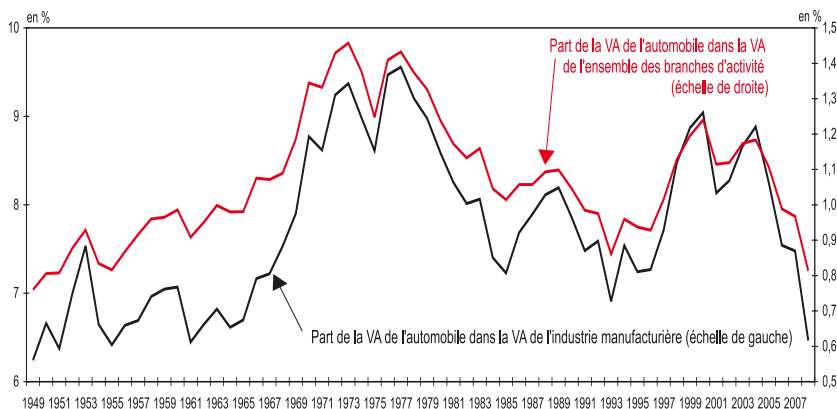


Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

## Une branche d'activité stratégique

Le soutien accordé par les pouvoirs publics à l'industrie automobile tient à son poids dans l'économie nationale. La part de la valeur ajoutée (VA) de la branche automobile dans la valeur ajoutée de l'ensemble des branches d'activité fléchit à 0,8 % en 2008 ; elle était de 1 % en 2006 (figure 7). Mais si l'on prend en compte l'activité générée par l'automobile dans les branches qui alimentent son processus de production (sidérurgie, plasturgie, ...), cette part est alors multipliée par quatre. En termes d'emploi, la branche automobile occupe directement 200 000 salariés en équivalents temps plein. Les salariés des entreprises de travail intérimaire auxquels recourt l'automobile peuvent en outre représenter jusqu'à 10 % de ses propres effectifs. L'activité automobile nourrit aussi plus de 800 000 emplois dans les branches qui lui sont liées en amont et en aval, de l'énergie à la publicité ou l'assurance. C'est la première branche d'activité pour le montant des dépenses intérieures de recherche-développement - 4,2 milliards d'euros en 2006 - devant l'industrie pharmaceutique (3,3 milliards

## 7. Part de l'automobile dans valeur ajoutée (VA) de l'industrie et de l'économie



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

d'euros). Les groupes automobiles et les équipementiers sont par ailleurs depuis plusieurs années les principaux déposants de brevets recensés par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). En 2008, le groupe PSA occupe la première place parmi les déposants (961 brevets publiés), le groupe Renault la seconde (950), loin devant le groupe l'Oréal (457) ; l'équipementier Valeo arrive en quatrième position (397).

## De nouveaux défis

La crise économique et financière de 2008 vient ajouter ses effets à des problèmes structurels antérieurs. En 2005 et 2006, la production automobile avait diminué respectivement de 1,7 % et 2,8 % en volume en France. De même, « aux États-Unis, la forte baisse de l'activité du secteur automobile en 2008 survient à la suite d'une longue période d'ajustement de la production à la baisse de la demande » (*Note de conjoncture*, mars 2009). Ainsi, la crise n'a fait qu'accroître des tendances à l'œuvre depuis plusieurs années.

De fait, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'industrie automobile est confrontée à un triple défi : la saturation des marchés des pays développés et une croissance sans doute moins forte que prévue des marchés des pays émergents, une hausse tendancielle du prix des carburants qui déplace les achats vers les véhicules économes, des nécessités écologiques qui s'imposent de plus en plus fortement dans la conception et l'usage des véhicules...

Ces défis, auxquels doit faire face l'industrie automobile française, sont cependant loin d'être les premiers : durant les 60 dernières années, elle a dû en relever de multiples : avènement de la consommation de masse, ouverture des frontières et internationalisation des marchés, chocs pétroliers,... Depuis 1950, elle s'est ainsi plus transformée que son produit lui-même (Fridenson, 1977).

## Les ressorts de la diffusion de masse

La petite voiture, la voiture économe, la voiture *low cost* ont le vent en poupe. Clin d'œil de l'histoire, c'est un peu de là que tout est parti. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Ford T a inauguré l'ère de la consommation de masse aux États-Unis : son succès s'est renforcé au fur et à mesure que son prix baissait, jusqu'à devenir compétitif avec celui d'un cheval, ce qui ne pouvait manquer d'impressionner les esprits en Amérique.

En France, la diffusion à grande échelle de l'automobile a véritablement débuté dans les années cinquante. L'apparition de petits modèles populaires, comme la 4CV de Renault ou la 2CV de Citroën, a peu à peu élargi la clientèle, dans un contexte de progression du revenu. Deux facteurs ont en outre contribué à cette diffusion : la promotion et le crédit.

L'organisation de courses et de rallyes, les salons de l'automobile, le guide Michelin - spécialement destiné aux automobilistes, les journaux spécialisés - aujourd'hui plus nombreux que les quotidiens généraux, sont autant d'aspects d'une politique de marketing particulièrement dynamique. L'automobile est par ailleurs une héroïne à part entière de l'industrie du cinéma en plein développement. « Orgueil du Salon de l'automobile de 1947, la 4CV fut présentée par les publicitaires comme "la voiture de l'année... et des années à venir" ou comme "amie de l'homme" » (Ross, 2006). Roland Barthes avait hissé la DS Citroën au rang d'un nouveau mythe. Dès les années cinquante, les constructeurs automobiles consacrent à la publicité un budget qui oscille entre 1 et 2 % de leur chiffre d'affaires (Loubet, 2001). Cet ordre de grandeur s'est maintenu : selon les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise dans l'industrie, les dépenses de publicité des constructeurs automobiles se sont élevées à 1,5 milliard d'euros en 2006 et 1,1 milliard d'euros en 2007, soit respectivement 1,7 % et 1,2 % de leur chiffre d'affaires.

Le revenu est le principal déterminant de la consommation d'automobile. Or, « payer une automobile neuve au comptant était et reste hors de portée d'une grande partie des acheteurs (Gelpi et Julien - Labruyère, 1994) ». En conséquence, les constructeurs se sont dotés



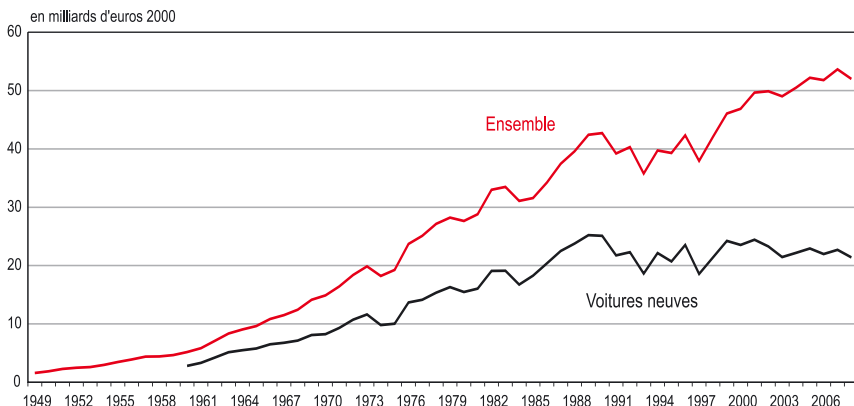
très tôt d'établissements de crédit spécialisés. La Sovac (Société pour la vente à crédit d'automobiles) est créée par Citroën en 1919. Renault inaugure la Diac (Diffusion industrielle automobile par le crédit) en 1924. La constitution de la DIN (Diffusion industrielle nationale) par Peugeot date de 1928. L'activité de ces filiales financières enregistre un nouvel essor dans les années cinquante et soixante : d'une part la croissance régulière des revenus facilite l'endettement, d'autre part la défiance traditionnelle envers le crédit se dissipe en France. Outre ces filiales, les établissements bancaires traditionnels développent eux aussi le crédit à la consommation pour l'acquisition d'une automobile.

Les établissements financiers des constructeurs automobiles demeurent aujourd'hui à peu de chose près ce qu'ils étaient déjà dans les années cinquante, l'armature essentielle de la profession. Trois voitures particulières neuves sur cinq sont achetées à crédit. En 2008, les volumes de financement du groupe Diac en France atteignent 283 315 dossiers, en hausse de 3 900 contrats par rapport à 2007. Les nouveaux financements s'établissent à 3,38 Mds€, en augmentation de 3,1 % par rapport à 2007 (rapport d'activité). Banque PSA Finance, le bras financier de Peugeot Citroën, a pour sa part financé l'acquisition de 315 925 véhicules en France en 2008, soit - 3,8 % par rapport à 2007. La baisse correspond essentiellement à une diminution de la demande. Les conditions d'octroi du crédit ont en effet été peu modifiées en 2008 : les filiales financières des constructeurs font constamment des promotions, en particulier depuis le début de la crise. Néanmoins, lorsque les taux de refinancement des organismes de crédit sont chers, ce qui était le cas en 2008, ce sont ces derniers et les concessionnaires qui rognent sur leur marge pour proposer un taux bas. Pour soutenir le secteur et continuer d'assurer le financement de la demande dans un contexte général de restriction de l'accès au crédit bancaire, un prêt de 500 millions d'euros a été accordé fin 2008 par la Société de financement de l'économie française (Sfef) à chacune des deux banques internes des constructeurs automobiles PSA et Renault. Dans le cadre du Pacte automobile, un nouveau prêt d'un montant équivalent pourra être débloqué au cours de l'année 2009, portant globalement à 2 milliards d'euros le montant des prêts mis à disposition de ces banques. L'objectif est de leur permettre de maintenir une offre de prêts à la consommation compétitive pour l'achat de véhicules.

### L'essor de la consommation

La croissance économique des « Trente Glorieuses », les voitures populaires, le crédit, la publicité : tout concourt au développement des dépenses de consommation des ménages en produits de l'industrie automobile dans les années cinquante et soixante. Elles sont multipliées par dix entre 1949 et 1971 et passent de 1,6 milliard à 16,4 milliards d'euros 2000 (figure 8). Après le premier choc pétrolier, la croissance devient moins régulière, mais les dépenses doublent encore entre 1973 et 1991.

### 8. Dépenses de consommation des ménages en produits de l'industrie automobile en volume



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 1953, le taux d'équipement des ménages en voitures particulières atteint 21 % (figure 9), soit le niveau qu'il avait avant la Deuxième Guerre mondiale. Cette année-là, déjà, les deux tiers des ménages de cadres possèdent une automobile, mais moins d'un ménage d'employés sur cinq et moins d'un ménage d'ouvrier sur dix. Au milieu des années soixante-dix, les écarts entre catégories socioprofessionnelles sont sensiblement réduits et 64,1 % des ménages sont équipés d'une automobile. La progression des taux d'équipement se poursuit ensuite à un rythme ralenti jusqu'à la fin des années 1990. Depuis le début des années 2000, le taux d'équipement augmente encore peu : quatre ménages sur cinq possèdent une automobile et le marché a atteint un point de saturation. En 2007, la catégorie des inactifs reste la moins équipée, mais elle comprend beaucoup de personnes âgées qui ne conduisent plus, voire n'ont jamais possédé de permis de conduire pour une partie des femmes. Le taux d'équipement des ménages ouvriers a dépassé celui des ménages cadres depuis le milieu des années 1990, mais ces derniers disposent aussi de véhicules d'entreprise.

### 9. Part des ménages disposant d'une voiture au moins selon la catégorie socioprofessionnelle

|  | en %        |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |             |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|  | 1953        | 1960        | 1965        | 1970        | 1975        | 1980        | 1985        | 1990        | 1995        | 2000        | 2005        | 2007        |
| Agriculteurs exploitants                   | 29,0        | 35,2        | 59,2        | 73,0        | 82,0        | 87,3        | 92,4        | 95,9        | 98,9        | 91,1        | 99,8        | 86,5        |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprises | 52,0        | 53,4        | 74,7        | 81,1        | 85,1        | 91,1        | 94,3        | 95,2        | 89,4        | 90,6        | 91,2        | 92,5        |
| Cadres                                     | 65,0        | 74,1        | 87,2        | 90,7        | 91,9        | 93,6        | 95,0        | 94,4        | 85,5        | 84,6        | 83,7        | 84,7        |
| Professions intermédiaires                 | 32,0        | 58,4        | 78,0        | 82,3        | 87,2        | 90,2        | 92,4        | 93,3        | 88,7        | 90,8        | 87,6        | 90,5        |
| Employés                                   | 18,0        | 26,0        | 53,3        | 60,6        | 71,4        | 75,4        | 75,7        | 78,3        | 75,9        | 77,5        | 80,9        | 81,9        |
| Ouvriers                                   | 8,0         | 24,4        | 47,8        | 63,6        | 73,6        | 80,4        | 85,1        | 87,2        | 89,7        | 88,7        | 89,1        | 89,9        |
| Inactifs                                   | 6,0         | 9,1         | 18,8        | 26,6        | 33,2        | 39,6        | 48,9        | 54,6        | 65,8        | 70,9        | 72,8        | 74,8        |
| <b>Ensemble des ménages</b>                | <b>21,0</b> | <b>30,2</b> | <b>47,5</b> | <b>57,6</b> | <b>64,1</b> | <b>69,3</b> | <b>73,4</b> | <b>76,5</b> | <b>78,4</b> | <b>80,3</b> | <b>81,2</b> | <b>82,4</b> |

Source : Insee, Comité des constructeurs français d'automobile (Sofres à partir de 1994).

Le parc de voitures particulières en service passe ainsi de 2,5 millions de véhicules en 1953 à 15,5 millions en 1975. Il atteint aujourd'hui 31 millions de véhicules.

Après le premier choc pétrolier, les dépenses des ménages se reportent de plus en plus sur les achats de véhicules d'occasion. L'entretien et la réparation s'affirment comme le premier poste des dépenses (« La consommation automobile depuis quarante ans - Entretien et réparation, premier poste de dépenses », *Insee Première* n° 844, 2002). Depuis la fin des années 1990, les entreprises occupent une place de plus en plus importante sur le marché des véhicules neufs (encadré 1).

## Encadré 1

### Le marché se diversifie

En 60 ans, le marché intérieur de l'automobile s'est beaucoup modifié. La crise du milieu des années 1970 constitue un moment charnière dans cette évolution. Après cette date, la croissance de moyenne période du pouvoir d'achat des ménages diminue. Les achats d'automobiles neuves, au-delà des cycles conjoncturels, plafonnent en tendance et les acquisitions des entreprises prennent progressivement le relais sur ce marché. La part des dépenses des ménages liées à l'entretien et aux réparations des véhicules, ainsi qu'aux pièces détachés et accessoires, croît (figure 1).

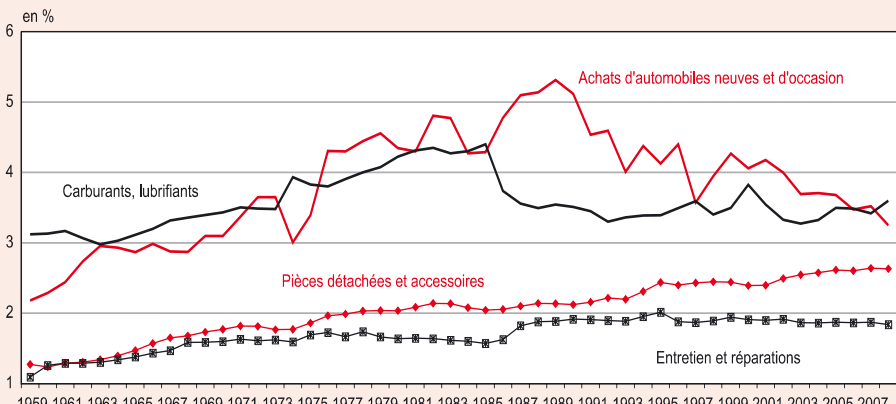
Dès les Trente Glorieuses le marché des véhicules d'occasion augmente parallèlement au marché des automobiles neuves. Mais la progression tendancielle du marché devient le seul fait des véhicules d'occasion après le premier choc pétrolier (figure 2). Une voiture de trois ou quatre ans, encore d'un bon usage avec l'amélioration continue des véhicules, coûte bien moins cher qu'à l'état neuf. Ainsi, le véhicule d'occasion constitue souvent la première acquisition pour les jeunes (en 2005, les deux tiers des voitures neuves achetées par les particuliers l'étaient par des personnes de plus de 50 ans). Le développement du multi-équipement contribue aussi à la croissance des achats : le

deuxième véhicule acquis par un ménage déjà équipé est plus fréquemment d'occasion que neuf. En 2007, 36 % des ménages sont multimotorisés, contre 16 % en 1980. Deux tiers des femmes possèdent aujourd'hui un permis de conduire. De plus en plus salariées, les femmes utilisent leurs véhicules pour les déplacements domicile-travail. Néanmoins, l'usage d'une automobile progresse aussi parmi les « inactives » : les deux catégories en ont besoin pour conduire leurs enfants sur les lieux de leurs activités quotidiennes (Herpin et Verger, 2008). Enfin, le succès de la grande distribution et, corrélativement, le déclin du commerce de voisinage amènent les ménages à s'approvisionner de plus en plus loin de chez eux.

Par ailleurs, à partir du premier choc pétrolier et plus encore depuis le début des années 2000, les entreprises deviennent des acteurs essentiels du marché automobile. En 2007, leurs achats représentent 43 % des immatriculations de voiture neuves, soit 887 000 véhicules (voir figure 3, la décomposition par catégorie d'acquéreur des immatriculations neuves).

Trois composantes principales peuvent être distinguées au sein des sociétés : les entreprises qui possèdent leur propre « flotte » ; les entreprises

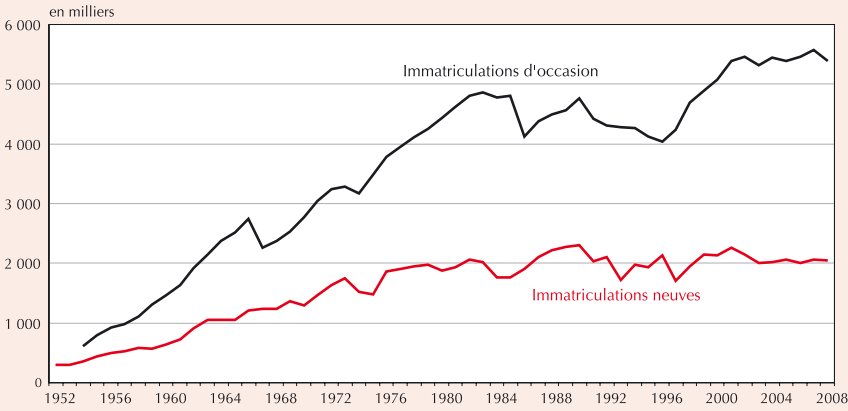
### 1. Part des principaux postes de dépense des ménages liés à l'automobile



Note : en comptabilité nationale, la consommation d'automobiles d'occasion ne comprend que les marges faites par l'intermédiaire (garage...).

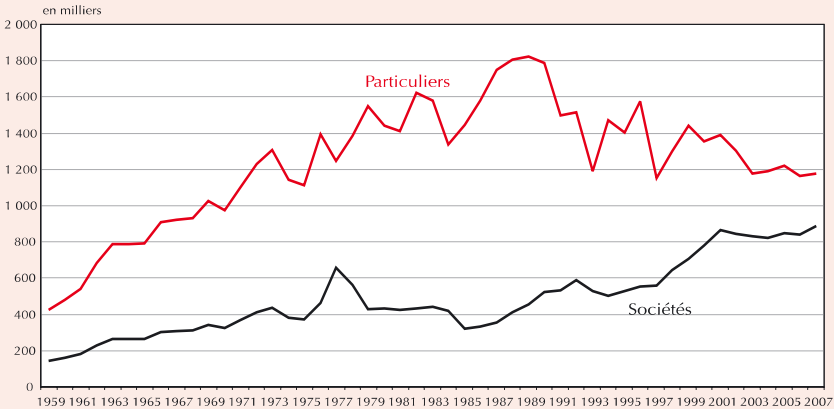
Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Immatriculations de voitures particulières neuves et d'occasion en France



Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

## 3. Immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves par catégorie d'acheteurs en France



Source : Insee, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

de location de véhicules - pour courte ou longue durée ; les concessionnaires automobiles ou garages qui achètent des véhicules de démonstration aux constructeurs. Les flottes d'entreprises répondent à des besoins d'activité et permettent de surcroît d'offrir un avantage en nature à certains salariés. Les entreprises ont en outre recours à la location. Cette dernière, location simple ou location-vente, progresse aussi au rythme de la modification des modes de consommation : un nombre croissant de ména-

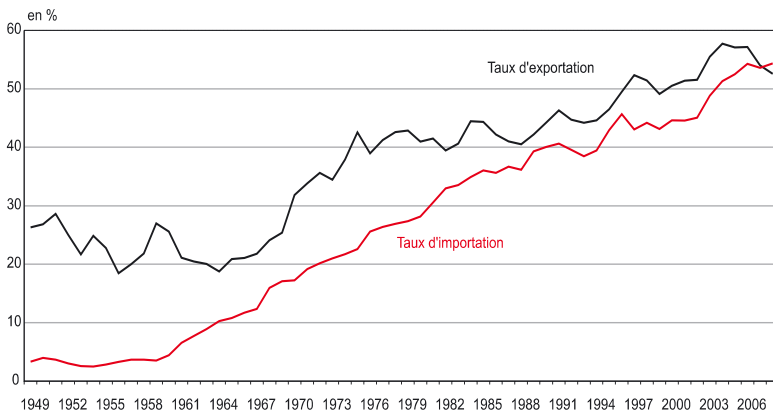
ges préfèrent louer plutôt qu'acheter les biens durables dont ils s'équipent. La location-vente d'automobiles a de plus bénéficié de mesures fiscales favorables à certaines périodes. Les concessionnaires, enfin, exposent d'autant plus de véhicules que la variété des modèles augmente. Loueurs et concessionnaires, parmi lesquels les filiales des constructeurs automobiles tiennent une place importante, permettent de surcroît d'ajuster les ventes à l'évolution conjoncturelle du marché des particuliers.

## Retard à l'allumage pour le commerce extérieur

À la Libération, la reconstruction de la France nécessite de nombreux achats à l'étranger, réglés en devises. Pour en obtenir, les pouvoirs publics poussent l'industrie automobile, qui redémarre assez rapidement, à exporter. Parallèlement, les achats de véhicules et d'essence sont rationnés sur le territoire national jusqu'à la fin des années 1940. Avec le décollage de la demande intérieure dans les années 1950, les priorités des constructeurs changent et l'effort d'exportation est contenu. Durant toute cette période, les importations restent limitées.

Au début des années 1950, l'industrie automobile française exportait plus de 20 % de sa production (figure 10). En 1955, sur 552 000 voitures produites, 97 000 ont été expédiées à l'étranger et 43 000 vers les Territoires français d'Outre-Mer. Les pays qui venaient en tête pour les exportations au milieu des années 1950 - le Benelux, la Suède et la Suisse - étaient des pays européens à haut niveau de vie qui ne disposaient pas eux-mêmes d'une forte industrie automobile nationale.

### 10. Commerce extérieur de l'industrie automobile : taux d'exportation et d'importation



Note : le taux d'exportation est le rapport entre le montant des exportations et celui de la production ; le taux d'importation est le rapport entre le montant des importations et celui de la production augmentée des importations et diminuée des exportations.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

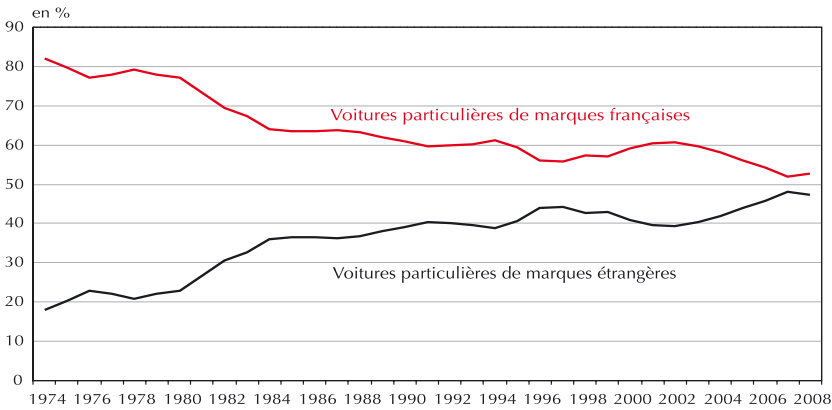
Dans le même temps, l'industrie automobile allemande s'est reconstruite. Sa croissance est rapide : la production de voitures particulières triple de 1950 à 1955, passant de 216 000 à 690 000 unités. Elle déploie d'importants efforts à l'exportation. Son marché intérieur est loin d'être saturé (1 voiture pour 30 habitants environ), mais 45 % des voitures produites sont destinées aux marchés extérieurs. Volkswagen, exemple unique, réussit même à prendre solidement pied aux États-Unis, notamment avec la « Coccinelle », modèle qui détient le record historique pour le nombre d'exemplaires vendus (21,5 millions). Durant les années 1950, la France prend donc du retard sur l'Allemagne. « Ce retard, la France ne le rattrapera jamais. Toute la différence actuelle entre les industries des deux pays résulte de cet "épisode" peu connu », écrivait Alfred Sauvy en 1968 (Sauvy, 1968).

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les Français ne pouvaient pas acheter librement des voitures étrangères. Les ventes aux métropolitains étaient réservées aux acheteurs privilégiés, possédant des devises ou des comptes spéciaux. Les ventes étaient maintenues dans des limites très étroites par des contingents annuels précisés dans les accords commerciaux. En 1955, les importations de voitures particulières enregistrées par les statistiques douanières ont été de 10 000 unités, soit moins de 2 % des voitures livrées aux acheteurs de métropole cette année-là. Le taux d'importations de la branche, qui inclut les équipements, est alors inférieur à 3 % (figure 10).

## L'ouverture des frontières

Les échanges extérieurs de l'industrie automobile commencent en fait à prendre leur essor entre la mise en place du Marché commun à la fin des années 1950 et l'achèvement de l'Union douanière le 1er juillet 1968. Cette union douanière, qui abolit les droits de douane entre six États à l'époque, ouvrait la voie au Marché unique mis en place 25 ans plus tard. Entre 1960 et 1975, le taux d'exportation double. L'effort d'exportation des constructeurs et équipementiers automobiles va en outre être relayé par des implantations à l'étranger (*encadré 2*). Cependant, avec l'ouverture des frontières la concurrence s'avive. Sur leur marché, les constructeurs français perdent peu à peu du terrain (*figure 11*).

### 11. Part de marché des voitures françaises et étrangères dans les immatriculations neuves en France



Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

À l'échelle de l'Europe, en 1980, les deux groupes français vendaient 2 millions et demi de véhicules neufs et détenaient 28,8 % du marché (*figure 12*). En 2008, le nombre de voitures particulières neuves vendues a progressé de 360 000 unités, mais la part de marché des groupes français a perdu 7,5 points. L'arrivée des constructeurs japonais (*encadré 2*) et la saturation atteinte dans les principaux pays européens ont sensiblement durci les conditions de la concurrence.

### 12. Immatriculations de voitures neuves des groupes français en Europe (17 pays)

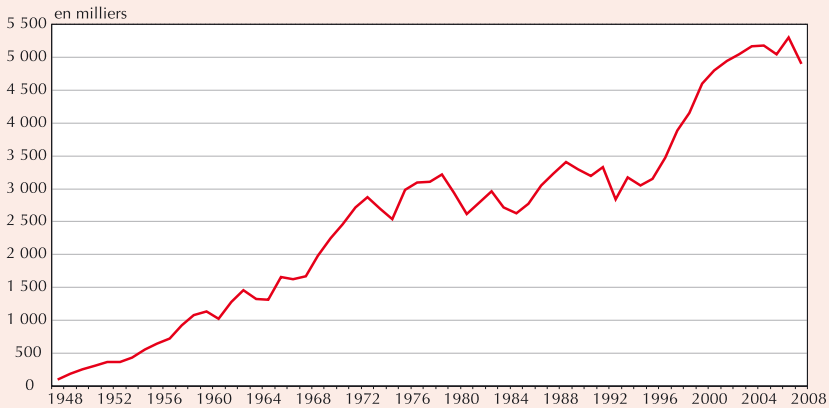
en milliers d'unités et en part dans les immatriculations totales

|                     | 1980  | 1985  | 1990  | 1995  | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  | 2008  |
|---------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| PSA Peugeot Citroën | 1 296 | 1 225 | 1 719 | 1 440 | 1 930 | 2 142 | 2 163 | 2 105 | 2 036 | 1 985 | 1 943 | 1 942 | 1 765 |
| %                   | 14,8  | 11,5  | 12,7  | 12,0  | 13,1  | 14,4  | 15,0  | 14,8  | 14,0  | 13,7  | 13,2  | 13,1  | 13,0  |
| Groupe Renault      | 1 233 | 1 135 | 1 315 | 1 241 | 1 559 | 1 576 | 1 540 | 1 505 | 1 489 | 1 420 | 1 265 | 1 195 | 1 124 |
| %                   | 14,0  | 10,7  | 9,7   | 10,3  | 10,6  | 10,6  | 10,7  | 10,6  | 10,3  | 9,8   | 8,6   | 8,1   | 8,3   |
| Ensemble            | 2 529 | 2 360 | 3 034 | 2 681 | 3 489 | 3 718 | 3 703 | 3 610 | 3 525 | 3 405 | 3 208 | 3 137 | 2 889 |
| %                   | 28,8  | 22,2  | 22,4  | 22,3  | 23,7  | 25,0  | 25,7  | 25,4  | 24,3  | 23,5  | 21,8  | 21,2  | 21,3  |

Source : Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA).

## Automobile et mondialisation

## 1. Production mondiale de voitures particulières et commerciales des constructeurs français



Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

En 2008, les constructeurs français d'automobiles possèdent des implantations industrielles dans des dizaines de pays à travers le monde. Touchée par la crise, leur production mondiale de voitures particulières chute de 7,5 %. Elle n'en a pas moins progressé de deux tiers depuis le milieu des années 1990. Avec Renault et PSA, la France place ainsi deux entreprises parmi les dix premières d'une industrie dont l'histoire est marquée à la fois par une mondialisation et une concentration exceptionnelles.

La mondialisation est consubstantielle du développement de l'industrie automobile. Le passage du stade artisanal au stade industriel pour l'automobile peut être daté d'il y a cent ans : en 1908, Ford démarre la production en série, selon le principe du travail à la chaîne, du Modèle T. Première voiture accessible à tous en raison de son prix bas, la Ford T remporte immédiatement un succès. Dès ce moment, la mondialisation a pris son départ. En 1909, Ford fait construire à Kansas-City, dans le Missouri, une usine de montage à laquelle l'usine de Detroit expédie par chemin de fer les pièces fabriquées en grande quantité : leur transport revient moitié moins cher que celui des voitures entièrement montées. En 1915, la firme possède 18 usines d'assemblage réparties sur le territoire améri-

cain. Parallèlement, le constructeur, déjà implanté au Canada, a ouvert une usine en 1911 en Grande-Bretagne. En 1913, Ford devient le premier constructeur automobile du Royaume-Uni.

La firme General Motors (GM) est constituée de plusieurs marques (Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick et Cadillac), conçues pour répondre à la diversité des pouvoirs d'achat et des attentes des clients potentiels. En part de marché, GM dépasse Ford en 1926. En 1924, GM suit la voie tracée par Ford et ouvre une usine de montage à Londres. Pour s'adapter au marché européen, elle rachète en 1925 le constructeur anglais Vauxhall.

En 1926 Ford, General Motors et Chrysler, les « trois grands » américains, ont édifié chacun une usine de montage à Berlin pour voitures et camions. Fin 1927, les députés allemands réagissent en relevant les tarifs douaniers, ce qui met en difficulté les usines de montage américaines. Cependant, la Grande Dépression de 1929 conduit les frères Opel à céder 80 % de leurs actions à General Motors. En 1930, General Motors prend le contrôle total d'Opel, alors premier constructeur d'Allemagne. Il prend la décision de lui faire produire une moyenne voiture adaptée à la clientèle européenne. La

concurrence étrangère, combinée à la croissance d'Opel, provoque de nombreuses disparitions parmi les petites firmes qui avaient proliféré en Allemagne au début des années 1920. Ainsi, 20 ans après la naissance de la Ford T, les constructeurs américains d'automobiles sont devenus, et de loin, les premiers constructeurs mondiaux.

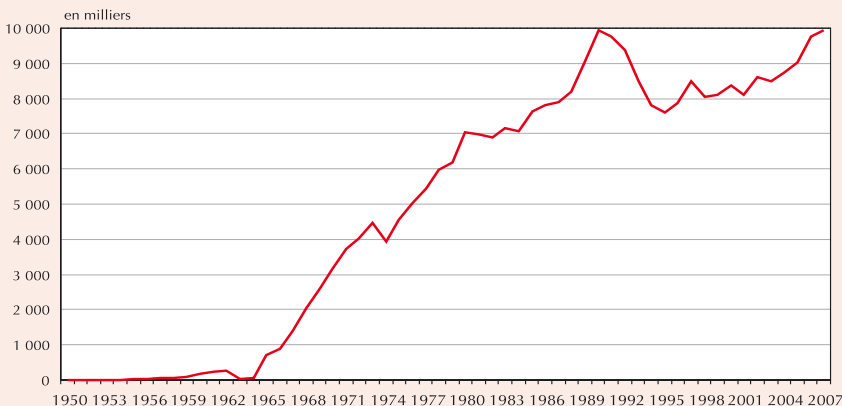
Après la Deuxième Guerre mondiale, les constructeurs américains ont reconstitué et étendu leur implantation en Europe et ont conquis d'autres parties du monde. La recherche des économies d'échelle, qui les pousse à accroître leurs volumes de production pour étaler les frais fixes sur un plus grand nombre d'exemplaires, les a également poussés à standardiser leurs productions. Ils ont alors entamé une douloureuse conversion, baptisée *downsizing* (descente dans la gamme vers des modèles plus petits), alors même que les véhicules européens, pour une partie non négligeable de la clientèle aisée, s'orientaient vers des modèles de taille moyenne offrant un volume intérieur d'assez bonne ampleur, même pour les habitudes américaines (Sauvy, 1986). Une standardisation mondiale est alors devenue possible, au moins pour une grande partie de la gamme, et l'on a vu apparaître dans les années 1970 le concept de *world car* (voiture mondiale). « Les *World Car* devraient être des véhicules dont la conception de base resterait la même, mais qui seraient dotés d'éléments interchangeables dont la combinaison varierait au gré des coûts ou des contraintes

locales » (A. Cunningham, vice-président de General Motors, *L'Expansion*, 5-8 octobre 1979). Cependant, aucun constructeur ne sera en mesure de diffuser un modèle unique en grande quantité à l'échelle mondiale. Seules les Mercedes sont vendues à l'identique dans la quasi-totalité des pays du monde, où elles rencontrent la faveur des élites nationales. Paradoxalement, l'ajustement fin aux désirs des consommateurs et à leurs exigences de qualité rend illusoire la croyance en un consommateur mondial.

Parallèlement, l'ouverture des échanges s'étend au rythme des cycles de négociation du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale), puis des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Aucun modèle de grande série ne se distinguant véritablement au plan technique, la concurrence se focalise sur le rapport qualité-prix. Or, c'est cette variable clé que les constructeurs japonais décident justement de placer au centre de leurs stratégies dès les années soixante en repensant progressivement leur organisation productive (Chanaron et Lung, 1995). L'ascension de l'industrie automobile japonaise est fulgurante (*figure 2*).

Entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980, la part de l'industrie automobile japonaise sur le marché américain est passée de

## 2. Production de voitures particulières au Japon



Source: Japan Automobile Manufacturers Association (JAMA).



### 3. Implantations japonaises dans l'Union européenne

| Constructeur                 | Pays        | Localisation | Produit                                 | Année de démarrage |
|------------------------------|-------------|--------------|---|--------------------|
| Nissan                       | Espagne     | Barcelone    | Véhicules utilitaires                   | 1983               |
| Nissan                       | Royaume-Uni | Sunderland   | Voitures (Primera, Micra)               | 1986               |
| Santana (Suzuki)             | Espagne     | Linares      | Véhicules tout terrain                  | 1985               |
| IBC (co-entreprise GM-Isuzu) | Royaume-Uni | Luton        | Fourgons et 4x4                         | 1985               |
| Toyota                       | Allemagne   | Hanovre      | Pick-up (Hilux) produits par Volkswagen | 1989               |
| Toyota                       | Royaume-Uni | Burnaston    | Voitures (Carina E, Corolla)            | 1992               |
| Honda                        | Royaume-Uni | Swindon      | Voitures (Accord et Civic)              | 1992               |
| Piaggio Daihatsu             | Italie      | Pontedera    | Fourgon léger Hijet                     | 1992               |
| Mitsubishi                   | Pays-Bas    | Born         | Voitures Carisma                        | 1995               |

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

moins de 1 % à plus de 20 %. En Europe, le Japon progresse au Royaume-Uni à partir de 1974 et en RFA à partir de 1977. Dans ces deux pays, la part de marché du Japon dépasse 10 % à partir du début des années 1980. La France est peu touchée sur son marché intérieur, dans la mesure où la part des voitures japonaises est limitée à 3 %, mais elle subit de plein fouet cette nouvelle concurrence sur ses principaux marchés d'exportation.

Dans leur offensive mondiale, les constructeurs japonais sont rapidement confrontés à des résistances nationales. Dans les pays de l'Union européenne, les importations sont limitées par des quotas qui ne seront levés qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2000. Leurs exportations sont en outre ralenties par le haut niveau du yen. Ils s'orientent donc très vite

vers l'implantation d'usines à l'étranger, notamment en Europe (figure 3).

Progressivement, la production des implants se substitue aux exportations. En 1990, les constructeurs japonais exportaient près de 1,5 million de véhicules et en produisaient 259 000 en Europe ; en 1996, ils en exportent 800 000 et en produisent 700 000 (figure 4).

En France, le fabricant Toyota s'implante dans le Nord à la fin des années 1990 pour construire la Yaris, petite voiture adaptée au marché européen. L'usine d'Onnaing, qui emploie 4 000 personnes, a sorti son premier véhicule le 31 janvier 2001. Elle a produit depuis plus d'1,5 million de véhicules.

### 4. Véhicules produits et véhicules importés dans l'Union européenne par les constructeurs japonais (voitures particulières et véhicules utilitaires)

|   | en milliers |         |         |         |       |       |       |
|---|-------------|---------|---------|---------|-------|-------|-------|
|   | 1990        | 1991    | 1992    | 1993    | 1994  | 1995  | 1996  |
| Véhicules produits dans l'Union européenne          | 259,4       | 309,6   | 405,9   | 537,6   | 528,7 | 621,8 | 697,1 |
| Véhicules japonais exportés vers l'Union européenne | 1 484,5     | 1 465,8 | 1 359,5 | 1 086,3 | 910,4 | 792,0 | 801,0 |

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

La trajectoire de mondialisation des constructeurs américains et japonais se confond donc avec celle de leur développement. Pour les constructeurs français, le démarrage est plus lent du fait d'une moindre ouverture initiale sur l'extérieur. Cependant, avec la concentration et l'émergence de deux groupes puissants, leur mondialisation va s'accélérer.

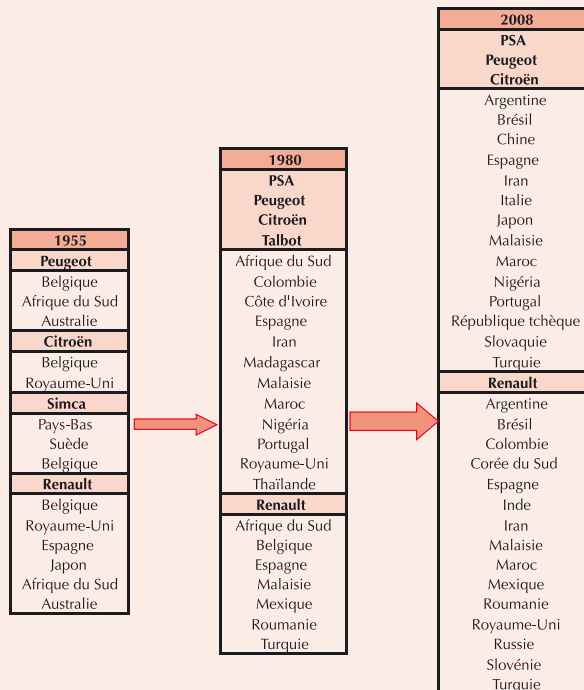
En 1955, les quatre principaux constructeurs français de voitures particulières - Peugeot, Citroën, Simca et Renault - sont implantés dans six pays européens, en Afrique du Sud, au Japon et en Australie (figure 5). En 2008, les deux groupes PSA et Renault possèdent des unités de production et d'assemblage dans des dizaines de pays à travers le monde.

La mondialisation des groupes français a été le fruit de créations mais aussi d'acquisitions : PSA a hérité de filiales de Chrysler-Europe lors du rachat de Simca, Renault d'usines en Roumanie et

en Corée lors des rachats de Dacia et Samsung Motors. Elle a été marquée par certains échecs, comme celui qui a sanctionné l'acquisition du constructeur américain Mack par Renault, ou la fusion avortée de Renault et Volvo. Plus généralement, les constructeurs français n'ont jamais réussi à s'implanter de façon durable aux États-Unis.

Par ailleurs, la mondialisation des groupes français se réalise aussi sous forme d'alliances et d'accords. Depuis 1993, PSA et Fiat assemblent des véhicules communs - aujourd'hui notamment les 807 Peugeot, C8 Citroën, Fiat Ulysse et Lancia Phédra - dans l'usine d'Hordain, près de Valenciennes. En 1999, Renault et Nissan ont échangé des participations croisées et constitué l'Alliance. Dix ans après, les coopérations et projets d'avenir entre les deux constructeurs sont multiples et se chiffrent en milliards d'euros. En 2005, Toyota et PSA ont investi 1,3 milliard d'euros dans une usine commune, Toyota

### 5. Évolution des implantations à l'étranger des constructeurs automobiles français (lieux de production ou d'assemblage)



Source : Rapports d'activité, CCFA.

Peugeot Citroën Automobile (TPCA), à Kolin en République tchèque. TPCA, qui fabrique les Peugeot 107, Citroën C1 et Toyota Aygo, a franchi le cap du million de véhicules produits moins de 3 ans et 9 mois après son lancement.

L'ouverture au monde a participé à l'amélioration de la compétitivité des véhicules français. Certes, la mondialisation n'est pas « un long fleuve tranquille ». Elle engendre une nouvelle division internationale du travail et peut affecter dramatiquement la vie de certains salariés. Néanmoins, elle est aussi porteuse de nouveaux savoir-faire, de nouvelles cultures. Le taylorisme, le fordisme, en partie même le toyotisme sont peu à peu dépassés par les nouvelles formes de concurrence et de coopération qui s'ébauchent à l'échelle du monde.

Ainsi, entre les années 1950 et 2007, la répartition géographique de la production automobile mondiale s'est beaucoup modifiée. Alors que dans les années 1950 la production mondiale était concentrée en Amérique du Nord et dans les principales puissances économiques européennes, 18 pays y contribuent aujourd'hui pour plus de 1 % (figure 6). Seule l'Afrique, dans

ce domaine comme dans beaucoup d'autres, est restée à l'écart. En 1954, 70 % de la production de voitures particulières était assurée aux États-Unis ; en 2007 cette proportion a été divisée par 10. Le Japon, dont la production de voitures particulières n'atteignait pas 1 % de la production mondiale dans les années 1950, en représente près de 19 % en 2007. La part de la France dans la production mondiale était de 5,6 % en 1954, de 9,9 % en 1980 et elle est retombée à 4,8 % en 2007.

Du fait du mouvement de mondialisation, les dix premiers groupes automobiles mondiaux réalisent la majorité de leur production hors de leur territoire d'origine. Pour les premiers partis, les groupes américains, seul le tiers de la production de voitures particulières est toujours effectuée aux États-Unis en 2007 (figure 7). Les deux groupes français ne dérogent pas à la règle. Seul le groupe Hyundai, d'origine plus récente, conserve une part majoritaire de sa production en Corée du Sud. Mais il a inauguré en 2008 son premier site de production européen en République Tchèque, avec 1 800 salariés.

## 6. Principaux pays producteurs de voitures particulières en 1954, 1980 et 2007

en milliers de véhicules

| Pays               | 1954         | %          |
|--------------------|--------------|------------|
| <b>Monde</b>       | <b>7 836</b> | <b>100</b> |
| États-Unis         | 5 559        | 70,9       |
| Grande-Bretagne    | 769          | 9,8        |
| Allemagne fédérale | 518          | 6,6        |
| France             | 437          | 5,6        |
| Canada             | 282          | 3,6        |
| Italie             | 188          | 2,4        |

| Pays                         | 1980          | %          |
|------------------------------|---------------|------------|
| <b>Monde</b>                 | <b>29 721</b> | <b>100</b> |
| Japon                        | 7 038         | 23,7       |
| États-Unis                   | 6 377         | 21,5       |
| Allemagne                    | 3 521         | 11,8       |
| France                       | 2 939         | 9,9        |
| Europe Centrale et orientale | 1 582         | 5,3        |
| Italie                       | 1 445         | 4,9        |
| Espagne                      | 1 029         | 3,5        |
| Brésil                       | 978           | 3,3        |
| Royaume-Uni                  | 924           | 3,1        |
| Belgique                     | 882           | 3,0        |
| Canada                       | 847           | 2,8        |
| Mexique                      | 303           | 1,0        |

| Pays               | 2007          | %          |
|--------------------|---------------|------------|
| <b>Monde</b>       | <b>53 049</b> | <b>100</b> |
| Japon              | 9 945         | 18,7       |
| Chine              | 6 381         | 12,0       |
| Allemagne          | 5 709         | 10,8       |
| États-Unis         | 3 924         | 7,4        |
| Corée du Sud       | 3 723         | 7,0        |
| France             | 2 551         | 4,8        |
| Brésil             | 2 388         | 4,5        |
| Espagne            | 2 196         | 4,1        |
| Inde               | 1 708         | 3,2        |
| Royaume-Uni        | 1 535         | 2,9        |
| Canada             | 1 342         | 2,5        |
| Russie             | 1 289         | 2,4        |
| Mexique            | 1 209         | 2,3        |
| République Tchèque | 926           | 1,7        |
| Italie             | 911           | 1,7        |
| Belgique           | 790           | 1,5        |
| Turquie            | 635           | 1,2        |
| Slovaquie          | 571           | 1,1        |

Source : Organisation internationale des constructeurs automobiles (OICA).

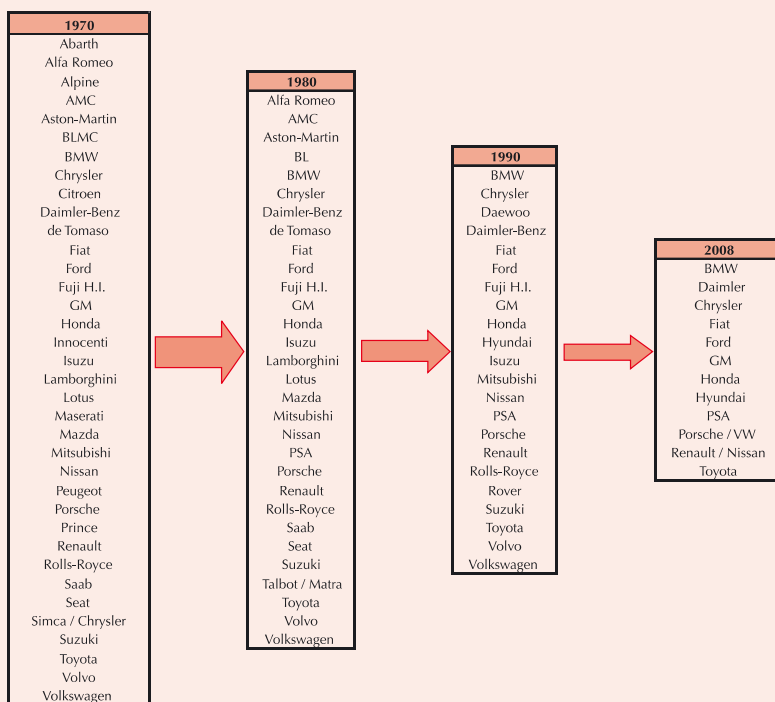
## 7. Part de leur production réalisée sur leur territoire d'origine par les dix premiers groupes automobiles mondiaux en 2007

| en %         |            |              |       |                        |                              |
|--------------|------------|--------------|-------|------------------------|------------------------------|
| Rang mondial | GRUPE      | Origine      | Total | Voitures particulières | Véhicules utilitaires légers |
| 1            | GM         | États-Unis   | 30,5  | 15,8                   | 60,0                         |
| 2            | TOYOTA     | Japon        | 49,5  | 53,4                   | 14,6                         |
| 3            | VOLKSWAGEN | Allemagne    | 35,7  | 35,5                   | 48,2                         |
| 4            | FORD       | États-Unis   | 34,8  | 12,5                   | 64,4                         |
| 5            | HONDA      | Japon        | 34,0  | 33,3                   | 100,0                        |
| 6            | PSA        | France       | 43,5  | 45,5                   | 30,0                         |
| 7            | NISSAN     | Japon        | 34,4  | 37,1                   | 8,9                          |
| 8            | FIAT       | Italie       | 42,8  | 44,7                   | 38,3                         |
| 9            | RENAULT    | France       | 37,8  | 34,7                   | 55,4                         |
| 10           | HYUNDAI    | Corée du Sud | 65,2  | 63,1                   | 2,1                          |

Note : les *pick-up* des constructeurs américains sont classés parmi les véhicules utilitaires légers.

Source : Organisation internationale des constructeurs automobiles (OICA).

## 8. Le mouvement de concentration de l'industrie automobile mondiale (Hors constructeurs de Russie et des pays émergents)



Source : Commission européenne, Insee.

Au début des années 1970, Giovanni Agnelli, président de FIAT - alors deuxième constructeur européen, prophétisait : « L'Europe compte quarante constructeurs ; d'ici dix ans, il n'en restera qu'une poignée » (*figure 8*). En 2008, Sergio Marchionne, administrateur délégué de Fiat, déclarait au magazine spécialisé *Automotive News Europe* : « seules six marques mondiales, capables de produire 5 ou 6 millions de véhicules par an, résisteront à la crise ». Fiat a pris une option sur le contrôle de Chrysler. Le sort de la marque Opel et de ses usines, que le groupe General Motors avait acquis il y a 80 ans, est aujourd'hui en suspens. En 2008, pour surmonter ses difficultés, le groupe Ford a cédé pour 2,3 milliards de dollars ses marques Jaguar et Land Rover au groupe indien Tata, qui compte faire avec ces acquisitions un saut technologique et gagner une légitimité mondiale.

La crise de 2008 a ainsi ouvert une nouvelle phase de redistribution des cartes au sein de la construction automobile mondiale. Nul doute que la Chine en sera partie prenante et c'est avec la voiture électrique qu'elle pourrait être tentée de s'imposer comme un acteur majeur. Elle y a intérêt pour son propre avenir, compte tenu des enjeux énergétiques et écologiques auxquels elle est confrontée. Elle a déjà partiellement réussi la transition pour les deux-roues : dans les grandes villes chinoises, les vélos et scooters électriques supplantent de plus en plus les engins traditionnels. Elle a fait la preuve de ses capacités techniques en matière de conception et de fabrication de batteries. Les constructeurs automobiles chinois ont par ailleurs tiré les leçons de leurs voisins japonais et coréens pour porter leurs véhicules au niveau d'exigences du marché mondial.

## Des crises en série

À bien des égards, la crise de l'automobile en 1974 présente des traits communs avec la crise de 2008. Elle coïncide avec le cycle conjoncturel global. Elle a été précédée par une forte augmentation des prix de l'essence après la guerre du Kippour. Elle se traduit par de fortes chutes des immatriculations et du nombre de véhicules produits dans tous les pays développés (*figure 13*). En France, la baisse de la production de la branche reste dans un premier temps limitée (-0,3 % en volume en 1974, *figure 14*) et elle atteint son maximum en 1975 (-7,2 % en volume).

### 13. Évolution des principaux indicateurs d'activité de l'industrie automobile en 1974

(les évolutions portent sur le nombre de véhicules produits, immatriculés ou échangés)

|                  | en %       |       |           |            |        |        |
|------------------|------------|-------|-----------|------------|--------|--------|
|                  | États-Unis | Japon | Allemagne | Angleterre | France | Italie |
| Production       | -24,2      | -12,1 | -22,2     | -12,2      | -4,9   | -10,6  |
| Immatriculations | -23,3      | -22,0 | -16,6     | -23,5      | -12,7  | -11,6  |
| Exportations     | 5,4        | 19,1  | -21,5     | -5,7       | -0,9   | 4,6    |
| Importations     | 5,5        | 14,3  | -23,1     | -25,6      | -18,5  | -20,0  |

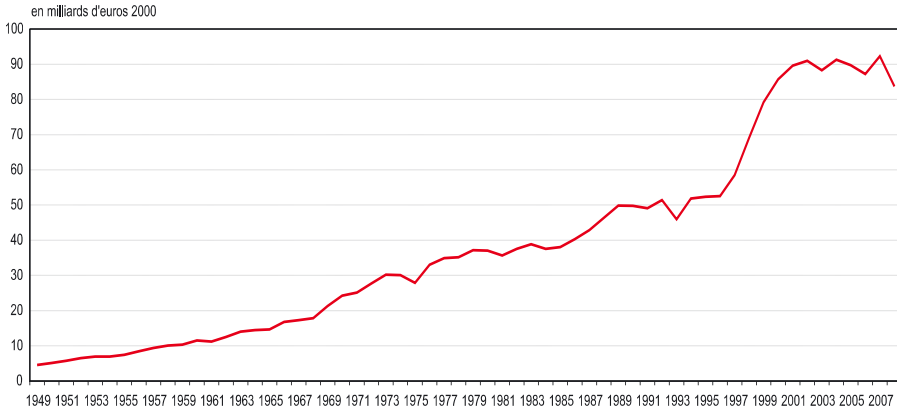
Source : Chambre syndicale des constructeurs automobiles.

La crise de 1974 fragilise les constructeurs automobiles et entraîne une phase de concentration. Peugeot absorbe alors Citroën et rachète Chrysler-Europe. Au début des années 1980, le second choc pétrolier puis la déprime des achats des ménages suite à la politique de rigueur dégradent encore la situation des constructeurs. « En 1985-1986, la Régie est en situation de faillite », selon la chronologie du groupe Renault (<http://www.renault.com/fr/groupe/chiffres-clés/pages/dates-clés.aspx>).

En fait, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'année la plus noire pour les producteurs automobiles français a sans doute été 1993 (*figure 14*). La production chute alors de 10,6 % en volume en moyenne annuelle. La consommation des ménages, l'investisse-

ment et les exportations s'effondrent simultanément (respectivement - 11,2 %, - 12 ,4 % et - 8,5 % en volume par rapport à 1992 en moyenne annuelle).

#### 14. Production de la branche automobile en volume



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

De février 1994 à juin 1995, afin de soutenir le marché, les pouvoirs publics accordent une aide de 762 euros, dite « balladurette », à tous les propriétaires d'un véhicule âgé d'au moins 10 ans pour l'achat d'un véhicule neuf. Cette aide est prolongée, d'octobre 1995 à septembre 1996, par une prime, dite « juppette », de 762 euros ou 1 067 euros selon la taille du véhicule neuf acquis, aux propriétaires de véhicules âgés d'au moins 8 ans. Ces primes ont accéléré les remplacements de voitures et ont effectivement suscité une augmentation conjoncturelle des ventes. Mais, en 1997, les achats de voitures neuves s'effondrent de 20 % en volume (« L'effet à retardement des primes automobiles », *Insee Première* n° 585, 1998 ; voir aussi *figure 8*). La production trouve néanmoins cette année-là un nouveau ressort dans la forte hausse des exportations.

#### La contestation de la « civilisation automobile »

La crise de 1974 intervient dans un contexte où l'automobile fait l'objet de fortes remises en cause. La première contestation marquante de la « civilisation automobile » voit le jour en 1965 aux États-Unis. Un jeune avocat, Ralph Nader, publie cette année-là *Unsafe at any speed* (livre traduit en français sous le titre « Ces voitures qui tuent ») et attaque les constructeurs automobiles. Le président Johnson lui-même constate qu'en 1965 il y a eu au Vietnam 1 724 morts et 6 400 blessés et sur les routes 49 000 morts et 3 500 000 blessés. À partir de ce moment, des normes de sécurité plus strictes sont imposées dans la construction des véhicules, normes qui s'étendent progressivement à l'échelle mondiale.

Aux États-Unis, les plans d'urbanisme ont été amplement conçus pour favoriser la circulation automobile. Certaines villes n'en connaissent pas moins des embouteillages considérables. Avec le développement de la circulation, le cœur des vieilles villes européennes est menacé d'embolie. « Le progrès mécanique le plus extraordinaire a été utilisé de si extraordinaire façon que le Parisien met souvent plus de temps pour aller de la Madeleine à la Bastille qu'au temps où de vieux chevaux sentant la corne et la réforme halaient sur de durs pavés un omnibus sans pneus » (Sauvy, 1968). La congestion des centres urbains impose peu à peu de revoir l'équilibre entre la voiture individuelle et les transports collectifs.

Enfin, le réchauffement climatique n'est pas encore à l'ordre du jour, mais le bruit et la pollution atmosphérique engendrés par l'automobile sont de moins en moins tolérés. Des exi-

gences naissent qui vont petit à petit se traduire en réglementations et vont contraindre les constructeurs automobiles à revoir leurs produits de façon substantielle.

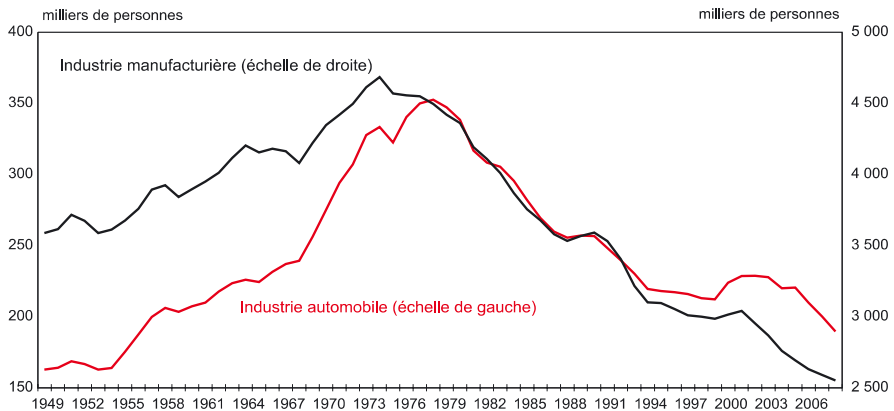
Ainsi, dès la première moitié des années 1970, crise énergétique, crise économique, crise urbaine et crise écologique conjuguent leurs effets.

À cela s'ajoute une crise sociale au sein même de l'industrie automobile : après 1968, le travail taylorisé et les « petits chefs » sont de plus en plus rejetés : le début des années 1970 est marqué par de nombreux conflits sociaux, en particulier parmi les ouvriers spécialisés (OS).

## Les mutations du travail

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'industrie automobile française se reconstruit en s'inspirant largement du modèle américain. Des équipements sont importés et de nombreuses missions d'études se rendent aux États-Unis. L'organisation taylorienne du travail prévaut dans les usines. Elle semble d'autant mieux adaptée que la main-d'œuvre qualifiée est rare, tandis que les besoins en force de travail augmentent au rythme de la production de masse. Entre 1950 et 1974, le nombre de salariés dans la branche automobile double (figure 15). L'exode rural et l'immigration alimentent alors les contingents d'ouvriers spécialisés.

### 15. Emploi intérieur salarié par branche en « équivalent temps plein »



Note : ces effectifs ne tiennent pas compte de l'emploi intérimaire classé dans les services. À partir des années 1990, le recours à l'intérim se répand dans l'industrie automobile, pour ajuster l'emploi à l'évolution de l'activité mais aussi pour gérer la pyramide des âges. Les intérimaires peuvent représenter jusqu'à 10 % des effectifs.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Les difficultés des années 1970 provoquent un retournement, accentué par le second choc pétrolier. En 1978, l'emploi dans l'industrie automobile atteint un maximum historique, 350 000 salariés « équivalents temps plein » ; depuis cette date, le nombre de salariés est en constant déclin. Dans les années 1980, les constructeurs, et les équipementiers à la suite, multiplient les restructurations et les plans sociaux, notamment les départs en préretraite. En dix ans l'effectif de la branche va diminuer d'un tiers, soit près de 100 000 personnes.

À la fin des années 1990, le rebond de la production interrompt la chute des effectifs. En outre, les partenaires sociaux de l'industrie automobile signent un accord qui prévoit l'embauche de jeunes en compensation du départ anticipé de salariés âgés de plus de 55 ans. Cet accord reçoit le soutien des pouvoirs publics dans le cadre de la réduction du temps de travail à 35 heures. Pour les constructeurs automobiles, l'enjeu est de rajeunir la pyramide des âges pour redresser la productivité.

Parallèlement à la diminution des effectifs, les constructeurs automobiles refondent leurs processus de production et l'organisation du travail. Ils renouvellent la main-d'oeuvre et élèvent la qualification. En 40 ans, la répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles dans l'industrie automobile évolue ainsi en profondeur (*figure 16*). En 2007, les ouvriers ne constituent plus que la moitié des salariés, alors qu'en 1968 ils en représentaient encore les trois quarts. Les jeunes techniciens ont remplacé les anciens contremaîtres et la part des ingénieurs et cadres a été multipliée par cinq.

## 16. Évolution de la répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles dans l'industrie automobile

|                            | 1968       | 1982       | 1992       | 2002       | 2007       |
|----------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Ingénieurs et cadres       | 2,9        | 4,0        | 7,0        | 9,5        | 14,5       |
| Professions intermédiaires | 11,0       | 19,0       | 18,8       | 18,9       | 28,0       |
| Employés                   | 9,4        | 8,3        | 4,6        | 4,8        | 4,2        |
| Ouvriers                   | 76,7       | 68,7       | 69,5       | 66,8       | 53,3       |
| <b>Total</b>               | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> | <b>100</b> |

en %

Source : Insee, recensement de la population de 1968, enquêtes emploi de 1982 à 2007.

## L'accélération des innovations

Deux flux d'innovations contribuent à transformer l'industrie automobile dans les années 1980 et 1990 : le premier est lié à la révolution micro-électronique, le second à la révolution des matériaux.

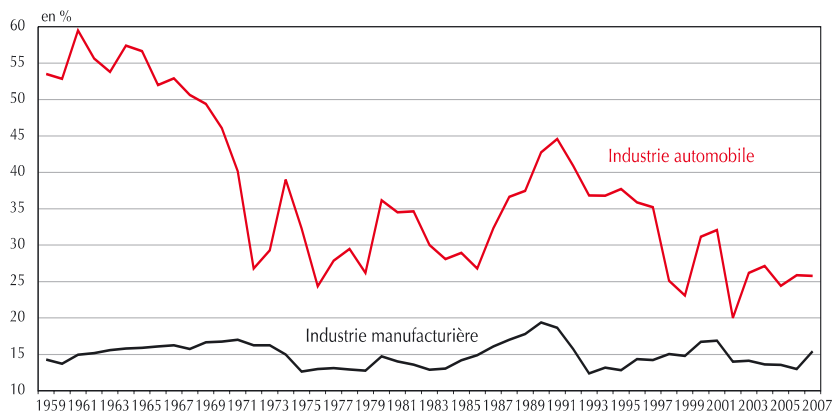
La diffusion des microprocesseurs et des mémoires change la voiture. L'électronique embarquée peut représenter aujourd'hui jusqu'à 25 % du coût d'un véhicule. Mais elle affecte surtout le processus de production. La conception assistée par ordinateur vide les bureaux d'études des planches des dessinateurs industriels. L'électronique entraîne à la fois une amélioration des capacités des robots et une diminution de leur coût. À partir de la fin des années 1970 et surtout du début des années 1980, ils vont envahir l'industrie automobile, qui devient la première industrie pour le nombre de robots installés. Leur utilisation est d'autant plus large que la standardisation des composants des véhicules s'étend. Elle correspond aussi à la diffusion du modèle japonais qui se substitue en partie au modèle américain.

Dans la même période, les matériaux font l'objet d'importantes avancées. Les qualités des matériaux classiques, comme l'acier, sont améliorées. L'industrie automobile y contribue par ses besoins : il faut des matériaux qui permettent de satisfaire les normes de sécurité, tout en étant plus légers pour diminuer les consommations de carburant. Les matériaux composites se développent. En s'intégrant dans les véhicules, ces nouveaux matériaux en modifient peu à peu la conception (Risser, 1988). Les éléments modulaires se multiplient. Ils permettent d'augmenter la variété des véhicules construits sur une base commune et génèrent une nouvelle répartition des tâches entre constructeurs et équipementiers.

Durant la deuxième moitié des années 1980, ces innovations entraînent un relèvement sensible de l'effort d'investissement des constructeurs et des équipementiers (*figure 17*). Le taux d'investissement de la branche automobile est structurellement supérieur à celui de l'industrie manufacturière dans son ensemble. De 1985 à 1990, il croît de 50 % sous l'effet des mesures prises par les constructeurs pour renouveler leurs processus de production et leurs produits. Il tend à baisser après 1991. Au tournant des années 2000, le démarrage de l'usine de la Smart à Hombach en Moselle et de celle de Toyota à Onnaing dans le Nord contribuent à un redressement.



## 17. L'effort d'investissement de l'industrie automobile



Note : le taux d'investissement rapporte le montant en valeur de la FBCF (*lexique*) à celui de la valeur ajoutée.

Source : Insee, *comptes nationaux - base 2000*.

## L'organisation de la production en plates-formes

La production en grandes séries est à la base de la construction automobile. La diversification des marchés et celle corrélative des variétés d'un même type de véhicule ont conduit les constructeurs à s'engager dans une politique de plates-formes. Elle consiste à mettre en commun tous les éléments non visibles par le client comme les moteurs, les soubassements, les trains, les boîtes de vitesses, ce que l'on appelle plus globalement « la base véhicule ». Cette politique permet de maintenir des économies d'échelle. Les véhicules construits sur une même plate-forme partagent au moins 60 % de leur prix de revient.

PSA a organisé ainsi l'essentiel de sa production et l'Alliance Renault-Nissan partage de même des plates-formes communes :

### IMPLANTATION GÉOGRAPHIQUE DES PLATES-FORMES CHEZ PSA PEUGEOT CITROËN

#### Plate-forme 1 (véhicules gammes basses)

Usines de la région parisienne (Aulnay et Poissy), de Madrid (Espagne), de Porto Real (Brésil), de Trnava (Slovaquie)

#### Plate-forme 2 (véhicules moyens de gamme)

Usines de l'Est (Mulhouse et Sochaux), de Vigo (Espagne), de Buenos-Aires (Argentine), de Wuhan (Chine)

#### Plate-forme 3 (véhicules moyens de gamme supérieur et hauts de gamme)

Usine de l'Ouest (Rennes)

---

## PLATES-FORMES COMMUNES À RENAULT ET NISSAN

### Plate-forme B

Modèles Renault : Modus - Clio III

Modèles Nissan :

March - Cube - Micra Tiida - Tiida Lacio - Note

### Plate-forme C

Modèle Renault : Mégane II

Modèles Nissan : Lafesta - Serena

---

La politique de plates-formes permet en outre de limiter les capacités de production installées. Les surcapacités ont en effet atteint aujourd'hui des niveaux très importants à l'échelle mondiale et c'est une des raisons des difficultés rencontrées par les constructeurs en 2008.

## Les pays émergents, des perspectives ambivalentes

Les constructeurs français, comme tous ceux des pays développés, sont partis à la conquête des marchés émergents. Dans les principaux pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine - BRIC), les marchés automobiles croissent en effet très fortement depuis le début des années 2000. La densité automobile dans ces pays est encore faible (*figure 18*), si bien que le poten-

### 18. Densité automobile par pays

nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier

|                   | 1985       | 1990       | 1995       | 2000       | 2005       | 2006       | 2007       |
|-------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Union Européenne* | 380        | 454        | 473        | 533        | 583        | 586        | 593        |
| Allemagne         | 450        | 512        | 529        | 553        | 592        | 597        | 604        |
| Belgique          | 363        | 419        | 463        | 504        | 537        | 538        | 546        |
| Espagne           | 276        | 403        | 430        | 508        | 604        | 600        | 609        |
| <b>France</b>     | <b>446</b> | <b>495</b> | <b>520</b> | <b>560</b> | <b>597</b> | <b>595</b> | <b>598</b> |
| Italie            | 412        | 507        | 541        | 616        | 666        | 673        | 685        |
| Royaume-uni       | 379        | 454        | 474        | 527        | 572        | 571        | 576        |
| Suède             | 400        | 455        | 445        | 481        | 513        | 514        | 516        |
| Pologne           | 117        | 160        | 229        | 286        | 377        | 385        | 415        |
| Turquie           | 27         | 37         | 65         | 84         | 108        | 115        | 122        |
| Canada            | 559        | 617        | 562        | 573        | 582        | 585        | 601        |
| États-unis        | 708        | 752        | 759        | 774        | 794        | 813        | 824        |
| Corée du sud      | 25         | 71         | 177        | 240        | 311        | 322        | 331        |
| Japon             | 375        | 456        | 527        | 566        | 584        | 593        | 594        |
| Argentine         | 173        | 180        | 167        | 180        | 184        | 181        | 196        |
| Brésil            | 86         | 87         | 89         | 110        | 123        | 124        | 127        |
| Chine             | 3          | 5          | 8          | 11         | 21         | 23         | 28         |
| Inde              | 3          | 5          | 6          | 7          | 10         | 12         | 13         |

\* A partir de 1995, l'Union européenne comprend 15 pays.

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

---

tiel de développement reste important. Néanmoins, ces pays n'ont pas échappé à la crise en 2008 et la croissance des immatriculations a été fortement ralentie.

La course aux marchés des pays émergents n'est pas sans difficultés. Des surcapacités de production importantes existent déjà en Chine. Sur les marchés indiens et chinois, des constructeurs nationaux sont présents et développent des politiques ambitieuses. La firme indienne Tata en apporte une nouvelle preuve, avec le succès de sa Nano, petite voiture à 1 700 euros. Ces constructeurs entreront aussi à terme dans la concurrence sur d'autres marchés. Le constructeur automobile chinois Chery prévoit d'investir jusqu'à 700 millions de dollars au Brésil pour y construire une usine en 2012 et en faire une base régionale.

Enfin, les gouvernements de ces pays, comme ceux des pays développés, accordent une importance stratégique à leur industrie automobile nationale. En janvier 2009, le Conseil des Affaires d'État de la Chine a adopté un plan de soutien au secteur automobile. Les fabricants chinois sont aujourd'hui au nombre de 14. Le plan vise notamment à favoriser des fusions afin de créer deux à trois très gros constructeurs automobiles d'une capacité de vente et de production de 2 millions d'unités par an, ainsi que cinq autres sociétés ayant la capacité d'écouler 1 million de voitures par an.

## L'enjeu de la voiture électrique

L'empreinte de l'automobile sur les modes de vie et les consciences est au moins aussi prégnante que son empreinte écologique. La force des aspirations à la mobilité et à la liberté individuelle, sur lesquelles l'industrie automobile a bâti son développement, empêche d'envisager une disparition à terme de la voiture individuelle (Grandjean et Jancovici, 2009).

En fait, pour sortir de la crise actuelle tout en répondant aux défis du futur, notamment énergétique et écologique, les constructeurs vont sans doute devoir une nouvelle fois révolutionner leur industrie. « L'histoire a déjà bien montré qu'il n'y avait pas de renouveau automobile sans produits neufs » (Loubet, 2001). Dans cette perspective, la voiture électrique (hybride ou entièrement électrique) apparaît comme le seul produit réellement neuf.

Indépendamment de ses performances, qui perdent de l'importance avec la multiplication des normes et des contrôles (sur la vitesse, la pollution,...), le problème majeur de la voiture électrique reste son prix dissuasif : General Motors, qui a investi 720 millions d'euros sur sa Volt, devrait la vendre 29 000 euros. De plus, un saut technologique semble nécessaire pour les batteries. Les batteries utilisées actuellement dans les véhicules électriques ou hybrides possèdent une grande densité d'énergie, mais elle se charge encore trop lentement, même si elles sont plus rapides que la plupart des autres batteries.

Les constructeurs généralistes traditionnels ont quasiment tous des projets concernant la voiture électrique. En France, PSA et Renault ont déjà une expérience de production de véhicules électriques. Dans le prolongement du plan « véhicules décarbonés » présenté par le Président de la République lors du Mondial de l'Automobile à Paris en 2008, le Pacte automobile prévoit des prêts pour un montant de 250 millions d'euros pour participer au financement de programmes de recherche et développement. Un des objectifs majeurs est de faire émerger en France une filière pour les batteries et la chaîne de traction des véhicules hybrides et électriques. Ces aides s'ajoutent à des prêts du même ordre octroyés par la Banque européenne d'investissement. Le gouvernement français a également mis sur pied un « groupe de travail sur les infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides » et le Président de la République a annoncé un objectif de 100 000 véhicules électriques d'ici à 2012 en France.

Des partenariats ont été noués entre constructeurs, fabricants de batteries, fournisseurs d'électricité et pouvoirs publics. EDF collabore ainsi avec PSA Peugeot-Citroën et Renault. L'Alliance Renault-Nissan va tester en 2009 en Israël et au Danemark un modèle de location-vente et d'échange des batteries, ce qui aurait l'avantage de réduire considérablement

le coût d'accès au véhicule électrique et de résoudre le problème du chargement de la batterie. Dans l'attente d'un seuil significatif d'achats sur le marché des particuliers, les véhicules électriques pourraient bénéficier de marchés subventionnés et de flottes (collectivités locales et entreprises). Dans le même temps, ce marché fait apparaître de nouveaux acteurs, comme l'entreprise Bolloré en France, qui dispose d'une usine de batteries à Quimper et va mettre en vente une voiture électrique, la BlueCar.

Avec la production en grande série de véhicules électriques, l'industrie automobile changera une nouvelle fois de physionomie. ■

---

## Définitions

L'**industrie automobile** rassemble la **construction de véhicules automobiles** et la **fabrication d'équipements pour automobiles**.

La **construction de véhicules automobiles** inclut la construction de voitures particulières, de véhicules utilitaires légers (poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur à 3,5t) et lourds (PTAC supérieur à 3,5t), de cars et bus, ainsi que la fabrication de moteurs et carrosseries. Elle comprend aussi la construction de caravanes et camping-cars.

La **fabrication d'équipements** comprend essentiellement tous les autres éléments mécaniques constitutifs des véhicules : transmission, suspension, freinage, climatisation, confort et sécurité de l'habitacle, etc. ; elle n'inclut pas les équipements électriques et électroniques.

L'**industrie manufacturière** regroupe ici l'ensemble des branches industrielles à l'exception des industries agricoles et alimentaires et de l'énergie.

## Pour en savoir plus

G. Bouvier, C. Pilarski, « Soixante ans d'économie française : des mutations structurelles profondes », *Insee Première* n° 1201, 2008.

J. Bournay, P.-A. Pionnier, « L'économie française : ruptures et continuités de 1959 à 2006 », *Insee Première* n° 1136, 2007.

M. Juillard, « Le budget automobile des ménages s'adapte aux prix des carburants », *Insee Première* n° 1159, 2007.

J.-F. Baron, « La consommation automobile depuis quarante ans - Entretien et réparation, premier poste de dépense », *Insee Première* n° 844, 2002.

L. Cases, « La consommation des ménages en 1997 - L'effet à retardement des primes automobiles », *Insee Première* n° 585, 1998.

« L'industrie automobile française, analyse et statistiques », publication annuelle, Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

J.-L. Loubet, « Histoire de l'automobile française », Éditions du Seuil, 2001.

J.-P. Bardou, J.-J. Chanaron, P. Fridenson, J. M. Laux, « La révolution Automobile », Éditions Albin Michel, 1977.

J. Pierjant, « L'industrie automobile », Presses universitaires de France, 1956.

A. Sauvy, « Les 4 roues de la fortune, essai sur l'automobile », Éditions Flammarion, 1968.

R. B. Cohen, « La restructuration internationale de l'industrie automobile », *Revue d'économie industrielle*, n° 11, 1980.

J. Sauvy, « L'industrie automobile mondiale », Presses universitaires de France, 1984.

R. Risser, « Processus d'innovation et rupture : le cas des matériaux nouveaux dans la construction automobile », *Revue d'économie industrielle*, n° 44, 2<sup>ème</sup> trimestre 1988.

J.-J. Chanaron, Y. Lung, « L'économie de l'automobile », Éditions La Découverte, 1995.

N. Herpin, D. Verger, « Consommation et modes de vie en France, une approche économique et sociologique sur un demi-siècle », Éditions La Découverte, 2008.

Kristin Ross, « Rouler plus vite, laver plus blanc - Modernisation de la France et décolonisation au tournant des années soixante », Éditions Flammarion, 2006.

R.-M. Gelpi, F. Julien-Labruyère, « Histoire du crédit à la consommation », Éditions La Découverte, 1994.

A. Grandjean, J.-M. Jancovici, « C'est maintenant ! Énergie - climat : trois ans pour sauver le monde », Éditions du Seuil, 2009.

---



# TABLEAUX



## 1. Ressources et emplois en biens et services

|   | Évolutions en volume aux prix de l'année précédente, en % |            |            | 2008                 |                   |                                     |
|---|---|------------|------------|----------------------|-------------------|-------------------------------------|
|   | 2006  | 2007       | 2008       | Prix, évolution en % | Milliards d'euros | Contribution à la croissance du PIB |
| <b>Produit intérieur brut (PIB)</b>                     | <b>2,2</b>  | <b>2,3</b> | <b>0,4</b> | <b>2,5</b>           | <b>1 950,1</b>    | <b>0,4</b>                          |
| Importations  | 5,6   | 5,4        | 0,8        | 4,0                  | 563,8             | -0,2                                |
| <b>Total des emplois finals</b>                         | <b>2,9</b>  | <b>3,0</b> | <b>0,5</b> | <b>2,8</b>           | <b>2 513,9</b>    | <b>0,7</b>                          |
| Consommation effective des ménages                      | 2,2   | 2,3        | 1,1        | 2,6                  | 1 409,6           | 0,8                                 |
| <i>dont : dépense de consommation</i>                   |   |            |            |                      |                   |                                     |
| - des ménages   | 2,4   | 2,4        | 1,0        | 2,8                  | 1 086,8           | 0,5                                 |
| - individualisable des administrations                  | 1,4   | 1,6        | 1,6        | 1,9                  | 295,5             | 0,2                                 |
| Consommation effective des administrations publiques    | 1,1   | 1,4        | 0,5        | 2,5                  | 156,1             | 0,0                                 |
| Formation brute de capital fixe                         | 4,1   | 6,5        | 0,6        | 3,9                  | 427,2             | 0,1                                 |
| <i>dont : - des entreprises non financières</i>         | <i>4,2</i>  | <i>8,7</i> | <i>2,6</i> | <i>2,8</i>           | <i>224,6</i>      | <i>0,3</i>                          |
| - des ménages   | 6,4   | 5,5        | -1,4       | 5,5                  | 120,9             | -0,1                                |
| - des administrations publiques                         | -2,7  | 4,5        | -4,4       | 4,8                  | 62,4              | -0,1                                |
| Variations de stocks (en contribution à la croissance)* | 0,0   | 0,0        | -0,3       | -                    | 5,3               | -0,3                                |
| Exportations  | 4,8   | 2,6        | -0,2       | 2,9                  | 515,6             | -0,1                                |

\*Y compris acquisitions moins cessions d'objets de valeur.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

## 2. Valeur ajoutée brute par branche

|  | Évolution en volume aux prix de l'année précédente, en % |            |             | En milliards d'euros courants |                |
|--|--|------------|-------------|-------------------------------|----------------|
|  | 2006   | 2007       | 2008        | 2008                          | 2008           |
| Agriculture, sylviculture, pêche           | -0,3   | -2,4       | 2,6         |                               | 35,0           |
| Industries agricoles et alimentaires       | -0,7   | -1,7       | -4,2        |                               | 32,7           |
| <b>Industries manufacturières hors IAA</b> | <b>-0,3</b>  | <b>1,1</b> | <b>-2,2</b> |                               | <b>171,2</b>   |
| <i>dont :</i>                              |  |            |             |                               |                |
| Industries des biens de consommation       | 3,7  | 2,7        | 1,1         |                               | 34,0           |
| Industrie automobile                       | -8,8   | 0,3        | -15,4       |                               | 10,9           |
| Industries des biens d'équipement          | 2,0  | 0,5        | 1,7         |                               | 48,4           |
| Industries des biens intermédiaires        | -1,8   | 0,9        | -3,9        |                               | 77,9           |
| Énergie                                    | 2,5  | 0,6        | -0,7        |                               | 37,4           |
| Construction                               | 2,2  | 4,2        | 0,4         |                               | 117,1          |
| <b>Services principalement marchands</b>   | <b>3,5</b>   | <b>3,3</b> | <b>1,2</b>  |                               | <b>982,1</b>   |
| <i>dont :</i>                              |  |            |             |                               |                |
| Commerce                                   | 2,2  | 3,7        | 0,7         |                               | 174,3          |
| Transport                                  | 3,0  | 3,8        | 1,8         |                               | 77,4           |
| Activités financières                      | 4,5  | 5,3        | 2,2         |                               | 80,0           |
| Activités immobilières                     | 2,9  | 2,5        | 1,4         |                               | 253,1          |
| Services aux entreprises                   | 5,5  | 3,4        | 1,4         |                               | 300,8          |
| Services aux particuliers                  | 1,5  | 2,5        | 0,1         |                               | 96,5           |
| <b>Services administrés</b>                | <b>0,6</b>   | <b>1,3</b> | <b>1,1</b>  |                               | <b>377,0</b>   |
| <i>dont :</i>                              |  |            |             |                               |                |
| Éducation, santé, action sociale           | 0,4  | 1,0        | 1,4         |                               | 241,8          |
| Administration                             | 0,9  | 1,7        | 0,6         |                               | 135,2          |
| <b>Ensemble</b>                            | <b>2,2</b>   | <b>2,4</b> | <b>0,7</b>  |                               | <b>1 752,4</b> |

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

### 3. Quelques éléments du tableau économique d'ensemble (comptes nationaux base 2000)

À prix courants, en milliards d'euros ou le cas échéant en %

|  | Évolution en %<br>(sauf grandeurs en italique) |              |              | En<br>milliards<br>d'euros |
|--|--|--------------|--------------|----------------------------|
|  | 2006   | 2007         | 2008         | 2008                       |
| <b>Produit intérieur brut</b>                                      | <b>4,7</b>                                     | <b>4,9</b>   | <b>2,9</b>   | <b>1 950,1</b>             |
| dont : Valeur ajoutée au prix de base                              | 4,3  | 5,1          | 3,2          | 1 752,4                    |
| Impôts sur les produits nets de subventions sur les produits (1)   | 7,7  | 2,7          | 0,2          | 197,7                      |
| <b>Valeur ajoutée brute par secteur</b>                            |  |              |              |                            |
| Valeur ajoutée des entreprises                                     | 4,2  | 5,0          | 3,0          | 1 218,2                    |
| Sociétés non financières   | 4,4  | 5,4          | 3,1          | 992,1                      |
| Entreprises individuelles  | 1,7  | 4,5          | 3,9          | 146,3                      |
| Sociétés financières   | 6,2  | 1,1          | 0,1          | 79,7                       |
| Valeur ajoutée des administrations publiques                       | 3,1  | 3,7          | 3,0          | 304,4                      |
| <b>Éléments du partage de la valeur ajoutée</b>                    |  |              |              |                            |
| Rémunération des salariés des entreprises                          | 4,8  | 4,3          | 3,3          | 719,0                      |
| Excédent brut d'exploitation et revenu mixte des entreprises       | 4,9  | 6,0          | 2,6          | 458,8                      |
| Rémunération des salariés des administrations publiques            | 2,8  | 3,1          | 2,4          | 247,7                      |
| <b>Sociétés non financières</b>                                    |  |              |              |                            |
| Excédent brut d'exploitation                                       | 5,3  | 7,4          | 2,2          | 310,3                      |
| Revenus de la propriété nets versés                                | -3,9   | 2,8          | 15,2         | 104,7                      |
| Épargne brute  | 4,7  | 10,9         | -6,6         | 130,4                      |
| Formation brute de capital fixe                                    | 7,8  | 11,5         | 5,9          | 211,8                      |
| <i>Variation de stocks</i>   | <i>1,1</i>                                     | <i>2,2</i>   | <i>-5,6</i>  | <i>2,7</i>                 |
| <i>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</i>                   | <i>-5,0</i>                                    | <i>-2,4</i>  | <i>-14,5</i> | <i>-71,3</i>               |
| <i>Taux de marge (2)</i>   | <i>0,3</i>                                     | <i>0,6</i>   | <i>-0,3</i>  | <i>31,3</i>                |
| <i>Taux d'autofinancement (3)</i>                                  | <i>-2,1</i>                                    | <i>-0,4</i>  | <i>-8,2</i>  | <i>61,6</i>                |
| <b>Sociétés financières</b>  |  |              |              |                            |
| Excédent brut d'exploitation                                       | 6,4  | -4,3         | -0,1         | 25,5                       |
| Formation brute de capital fixe                                    | 22,4   | -5,4         | 10,2         | 16,1                       |
| <i>Capacité (+) / besoin (-) de financement</i>                    | <i>-5,2</i>                                    | <i>-0,5</i>  | <i>6,3</i>   | <i>13,8</i>                |
| <b>Ménages (y compris entreprises individuelles)</b>               |  |              |              |                            |
| Excédent brut d'exploitation (4)                                   | 6,8  | 8,2          | 4,3          | 170,1                      |
| Revenu mixte   | 4,1  | 5,1          | 4,1          | 128,4                      |
| Salaires bruts reçus   | 4,4  | 4,4          | 3,2          | 749,7                      |
| Prestations sociales hors transferts sociaux en nature (5)         | 4,1  | 3,6          | 3,5          | 377,8                      |
| Revenus de la propriété nets reçus                                 | 5,4  | 3,9          | 3,2          | 127,7                      |
| Impôts courants et cotisations effectives à la charge des ménages  | 4,6  | 2,1          | 3,5          | 292,8                      |
| Revenu disponible brut   | 4,7  | 5,2          | 3,4          | 1 283,2                    |
| Dépense de consommation finale                                     | 4,5  | 4,5          | 3,8          | 1 086,8                    |
| Épargne brute  | 6,0  | 8,7          | 1,7          | 196,3                      |
| Formation brute de capital fixe                                    | 11,5   | 9,4          | 3,5          | 133,7                      |
| <i>Capacité (+) / besoin (-) de financement</i>                    | <i>-0,7</i>                                    | <i>3,3</i>   | <i>-0,7</i>  | <i>58,2</i>                |
| <i>Taux d'épargne (6)</i>  | <i>0,2</i>                                     | <i>0,5</i>   | <i>-0,3</i>  | <i>15,3</i>                |
| <i>Taux d'épargne financière (7)</i>                               | <i>-0,3</i>                                    | <i>0,0</i>   | <i>-0,2</i>  | <i>4,5</i>                 |
| <b>Administrations publiques</b>                                   |  |              |              |                            |
| Total des impôts   | 5,6  | 3,1          | 1,6          | 518,9                      |
| Cotisations sociales effectives                                    | 5,5  | 3,6          | 2,6          | 314,9                      |
| Prestations sociales et autres transferts sociaux en nature versés | 4,0  | 3,7          | 3,6          | 637,6                      |
| Dépense de consommation collective (8)                             | 3,0  | 3,0          | 3,0          | 156,1                      |
| Subventions et aides à l'investissement versées                    | 2,2  | 8,8          | 1,0          | 59,4                       |
| Formation brute de capital fixe                                    | 1,5  | 7,8          | 0,2          | 62,4                       |
| <i>Capacité (+) / besoin (-) de financement</i>                    | <i>9,2</i>                                     | <i>-9,8</i>  | <i>-14,6</i> | <i>-66,2</i>               |
| <i>État</i>  | <i>3,9</i>                                     | <i>8,6</i>   | <i>-14,7</i> | <i>-54,4</i>               |
| <i>Organismes d'administration centrale</i>                        | <i>3,4</i>                                     | <i>-14,3</i> | <i>1,5</i>   | <i>-2,3</i>                |
| <i>Administrations publiques locales</i>                           | <i>0,2</i>                                     | <i>-4,6</i>  | <i>-0,9</i>  | <i>-8,6</i>                |
| <i>Administrations de sécurité sociale (y c. hôpitaux)</i>         | <i>1,8</i>                                     | <i>0,6</i>   | <i>-0,6</i>  | <i>-0,9</i>                |



### Quelques éléments du tableau économique d'ensemble (suite)

|  | Évolution en %<br>(sauf grandeurs en italique) |             |              | En<br>milliards<br>d'euros |
|--|--|-------------|--------------|----------------------------|
|  | 2006   | 2007        | 2008         | 2008                       |
| <b>Relations avec le reste du monde</b>                                    |  |             |              |                            |
| Exportations de biens (FAB)  | 8,5  | 3,6         | 2,7          | 412,6                      |
| Importations de biens (FAB)  | 9,5  | 6,2         | 5,7          | 465,7                      |
| <i>Exportations de services moins importations de services</i>             | <i>-3,1</i>                                    | <i>-0,2</i> | <i>1,4</i>   | <i>4,9</i>                 |
| <i>Solde des opérations de répartition en provenance du Reste du monde</i> | <i>6,9</i>                                     | <i>3,0</i>  | <i>-9,9</i>  | <i>-16,0</i>               |
| <b>Capacité (+) / besoin (-) de financement de la Nation</b>               | <b>-1,7</b>                                    | <b>-8,9</b> | <b>-22,8</b> | <b>-64,2</b>               |

(1) Les impôts sur les produits regroupent la TVA, les impôts sur les importations et d'autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs, sur les alcools...).

(2) Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée brute.

(3) Épargne brute / Formation brute de capital fixe.

(4) Excédent principalement tiré de la location de logements, y c. des loyers imputés que les propriétaires se versent à eux-mêmes.

(5) Les prestations sociales autres que les transferts sociaux en nature sont principalement des prestations en espèces (retraites, indemnités journalières, allocations familiales, indemnités chômage, RMI).

(6) Épargne brute / Revenu disponible brut.

(7) Capacité de financement / Revenu disponible brut.

(8) La dépense de consommation collective des administrations publiques correspond au financement courant de biens ou services pour la collectivité tels que la défense, la justice ou l'administration.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

### 4. Investissement des entreprises non financières\* par produits

|   | Évolution en volume aux prix<br>de l'année précédente, en % |            |            |            | En milliards<br>d'euros<br>courants |
|---|---|------------|------------|------------|-------------------------------------|
|   | 2005  | 2006       | 2007       | 2008       | 2008                                |
| Construction automobile                         | -2,0  | 0,6        | 13,1       | -0,5       | 23,9                                |
| Construction navale aéronautique et ferroviaire | 35,6  | 11,0       | 2,3        | 8,0        | 6,0                                 |
| Biens d'équipement mécanique                    | 3,8   | 2,6        | 12,3       | 2,9        | 41,7                                |
| Biens d'équipement électrique et électronique   | 1,7   | -1,7       | 2,2        | -0,1       | 14,1                                |
| Construction                                    | 1,1   | 4,5        | 9,0        | 3,7        | 63,7                                |
| Services aux entreprises                        | 5,7   | 8,0        | 8,3        | 6,0        | 47,7                                |
| Autres  | 7,4   | 5,2        | 5,4        | -2,8       | 27,5                                |
| <b>Ensemble</b>                                 | <b>3,7</b>  | <b>4,2</b> | <b>8,7</b> | <b>2,6</b> | <b>224,6</b>                        |

(\*) Sociétés non financières et entreprises individuelles.

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

### 5. Investissement par secteur institutionnel

|  | Évolution en volume aux prix<br>de l'année précédente, en % |             |             |             | En milliards<br>d'euros<br>courants |
|--|---|-------------|-------------|-------------|-------------------------------------|
|  | 2005  | 2006        | 2007        | 2008        | 2008                                |
| <b>Ensemble des secteurs résidents</b>                       | <b>4,4</b>  | <b>4,1</b>  | <b>6,5</b>  | <b>0,6</b>  | <b>427,2</b>                        |
| dont :   |   |             |             |             |                                     |
| <i>Sociétés non financières et entreprises individuelles</i> | <i>3,7</i>  | <i>4,2</i>  | <i>8,7</i>  | <i>2,6</i>  | <i>224,6</i>                        |
| <i>Sociétés financières et entreprises individuelles</i>     | <i>-6,5</i>   | <i>18,6</i> | <i>-5,9</i> | <i>6,1</i>  | <i>16,1</i>                         |
| <i>Ménages (hors entreprises individuelles)</i>              | <i>5,9</i>  | <i>6,4</i>  | <i>5,5</i>  | <i>-1,4</i> | <i>120,9</i>                        |
| <i>Administrations publiques</i>                             | <i>6,9</i>  | <i>-2,7</i> | <i>4,5</i>  | <i>-4,4</i> | <i>62,4</i>                         |

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

## Principaux résultats des comptes trimestriels pour 2008

### 6. Ressources et emplois en biens et services

Variations au prix de l'année précédente chaînés (variations t/t-1 en %, données CVS-CJO)

| Trimestre   | 2008 T1     | 2008 T2     | 2008 T3     | 2008 T4     |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Produit intérieur brut</b>                           | <b>0,4</b>  | <b>-0,4</b> | <b>-0,2</b> | <b>-1,5</b> |
| Importations  | 1,1         | -1,0        | 0,5         | -3,0        |
| Dépenses de consommation des ménages                    | -0,2        | 0,0         | 0,1         | 0,2         |
| Dépenses de consommation des administrations publiques  | 0,2         | 0,3         | 0,6         | 0,3         |
| FBCF totale   | 0,9         | -1,5        | -1,1        | -2,4        |
| dont :  |             |             |             |             |
| <i>Entreprises non financières</i>                      | <i>1,8</i>  | <i>-1,5</i> | <i>-0,3</i> | <i>-2,7</i> |
| <i>Ménages</i>  | <i>0,1</i>  | <i>-1,3</i> | <i>-2,8</i> | <i>-2,6</i> |
| <i>Administrations publiques</i>                        | <i>-1,5</i> | <i>-3,0</i> | <i>-1,3</i> | <i>-1,6</i> |
| Variations de stocks, contribution à l'évolution du PIB | 0,0         | 0,2         | 0,0         | -0,7        |
| Exportations  | 2,0         | -2,7        | -0,1        | -4,6        |

Source : Insee, comptes nationaux - Base 2000.

---

# FICHES THÉMATIQUES

---

# 1 L'emploi

En 2008, 25,8 millions de personnes ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. En équivalent temps plein, l'emploi intérieur s'est élevé à 25,6 millions, en moyenne annuelle (*définitions*).

Sur l'année, 136 000 emplois (personnes physiques) ont été créés dans l'ensemble de l'économie, soit moins de la moitié de la hausse en 2007 (+ 343 000). En équivalents temps-plein, les créations d'emploi ont concerné 140 000 personnes (après 388 000). L'emploi a donc sensiblement ralenti par rapport à 2007 (+ 0,6 % après + 1,5 %). L'emploi salarié a progressé de 0,5 % (après 1,6 %), quand l'emploi non-salarié a crû de 0,8 % (après 1,1 % en 2007). Ce ralentissement en moyenne annuelle traduit un infléchissement beaucoup plus fort en cours d'année, l'emploi reculant en glissement annuel au quatrième trimestre 2008 (- 0,2 % au total).

Par activité, les principales tendances restent les mêmes : créations dans les services et la construction, repli dans l'industrie et l'agriculture. La baisse s'est poursuivie dans l'agriculture (- 2,4 % après - 1,1 % en 2007) et dans l'industrie (- 1,5 % après - 1,4 %). La seule branche industrielle dont les effectifs n'ont pas baissé reste celle des biens d'équipement. La croissance des services principalement marchands n'a pas été aussi

vigoureuse qu'en 2007 (+ 1,0 % après + 2,2 %). La hausse des emplois dans les activités financières et immobilières a été plus réduite, respectivement + 0,9 % (après + 2,4 %) et + 1,9 % (après + 3,6 %). Le dynamisme des services aux entreprises depuis 2004 a nettement faibli : + 0,5 % après + 2,8 %. La branche la plus dynamique a une nouvelle fois été celle de la construction, malgré un léger ralentissement en 2008 : + 3,5 % après + 4,5 %.

Les entreprises privées emploient 71 % des personnes ayant un emploi (18,4 millions de personnes) contre 22 % pour les administrations (5,6 millions de personnes employées par l'État, les collectivités locales, les hôpitaux, etc.). Les 7 % restant (1,8 millions de personnes) sont employées par les ménages ou les institutions sans but lucratif aux services des ménages (ISBLM, associations par exemple). Depuis 2004, le développement des emplois dans ces deux catégories (ménages et ISBLM) n'a cessé d'augmenter : + 4,4 % en 2008 (après + 3,8 % en 2007) et + 246 000 personnes en cinq ans. À l'inverse, la croissance des emplois dans les entreprises du secteur privé a faibli (+ 0,6 % après + 1,4 %). Pour la première fois depuis dix ans, les effectifs dans les administrations publiques ont reculé significativement (- 1,0 %, soit - 57 000 personnes).

## Définitions

En comptabilité nationale, tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi, quel que soit son temps de travail. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole et dans les départements d'Outre-mer. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'**équivalent temps plein** qui comptabilise, pour un équivalent temps plein, deux personnes travaillant à mi-temps. La prise en compte du temps partiel réduit le nombre d'emplois comptabilisés en équivalents temps plein par rapport à ceux comptabilisés en **personnes physiques**. À l'inverse, la multi-activité et les corrections pour travail au noir ou fraude relèvent le compte en équivalents temps plein.

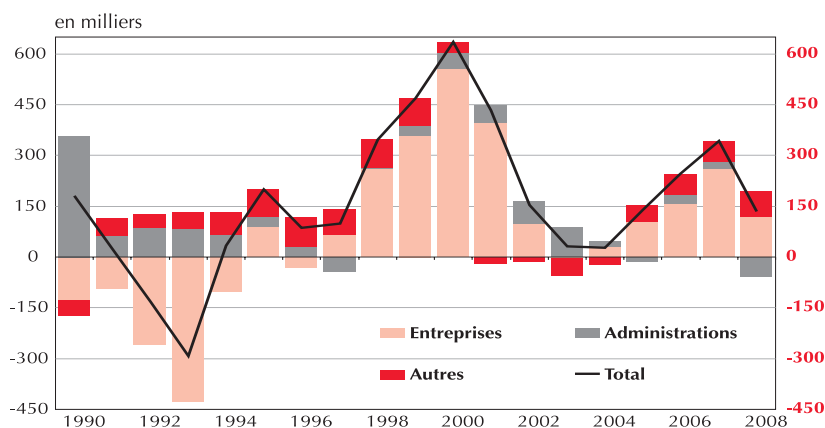
## 1. Emploi total par branche d'activité (en équivalent temps plein)

Variations en moyenne annuelle (en %)

|                |                                     | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       | 2008 (*)        | 2008 (**)    |
|----------------|-------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------------|--------------|
| EA             | Agriculture                         | -2,0       | -1,4       | -1,6       | -1,1       | -2,4       | 1 005,1         | 3,9          |
| EB             | Industries agro-alimentaires        | -2,9       | -0,1       | 0,5        | -1,1       | -1,0       | 543,2           | 2,1          |
| EC             | Industrie des biens de consommation | -5,5       | -3,3       | -3,7       | -2,4       | -2,9       | 527,2           | 2,1          |
| ED             | Industrie automobile                | -3,4       | 0,3        | -4,7       | -4,6       | -5,3       | 190,7           | 0,7          |
| EE             | Industrie des biens d'équipement    | -3,8       | -1,5       | 0,9        | 0,5        | 0,3        | 738,3           | 2,9          |
| EF             | Industrie des biens intermédiaires  | -2,9       | -2,7       | -2,8       | -1,5       | -1,4       | 1 201,4         | 4,7          |
| EG             | Énergie                             | 0,2        | -0,7       | -0,6       | 0,0        | -2,0       | 185,0           | 0,7          |
| EH             | Construction                        | 1,9        | 3,3        | 4,6        | 4,5        | 3,5        | 1 971,8         | 7,7          |
| EJ             | Commerce                            | 0,5        | 0,0        | -0,7       | 1,1        | 0,7        | 3 336,6         | 13,1         |
| EK             | Transport                           | 0,3        | -1,9       | 0,8        | 1,7        | 1,7        | 1 143,4         | 4,5          |
| EL             | Activités financières               | 0,0        | 0,4        | -0,4       | 2,4        | 0,9        | 781,3           | 3,1          |
| EM             | Activités immobilières              | 2,0        | 7,6        | 2,4        | 3,6        | 1,9        | 307,9           | 1,2          |
| EN             | Services aux entreprises            | 1,5        | 1,8        | 2,6        | 2,8        | 0,5        | 4 252,3         | 16,6         |
| EP             | Services aux particuliers           | 1,1        | 2,4        | 2,8        | 2,8        | 2,1        | 2 353,6         | 9,2          |
| EQ             | Santé, éducation, action sociale    | 1,5        | 0,9        | 2,2        | 2,6        | 0,7        | 4 756,6         | 18,6         |
| ER             | Administrations                     | -1,0       | 0,5        | 0,0        | -1,1       | -0,4       | 2 265,0         | 8,9          |
| <b>EA à ER</b> | <b>Emploi salarié total</b>         | <b>0,1</b> | <b>0,6</b> | <b>1,0</b> | <b>1,5</b> | <b>0,6</b> | <b>25 559,4</b> | <b>100,0</b> |
| EB à EG        | Industrie                           | -3,4       | -1,9       | -1,7       | -1,2       | -1,5       | 3 385,8         | 13,2         |
| EC à EF        | Industrie manufacturière            | -3,7       | -2,3       | -2,2       | -1,4       | -1,5       | 2 657,6         | 10,4         |
| EJ à EP        | Services principalement marchands   | 0,9        | 1,1        | 1,3        | 2,2        | 1,0        | 12 175,2        | 47,6         |
| EQ à ER        | Services administrés                | 0,6        | 0,8        | 1,5        | 1,4        | 0,4        | 7 021,6         | 27,5         |
| EB à EP        | Branches principalement marchandes  | 0,1        | 0,7        | 1,0        | 1,8        | 0,8        | 17 532,7        | 68,6         |

(\*) Effectifs en milliers. (\*\*) En % du total.  
Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Créations d'emplois par type de secteur institutionnel employeur (évolution des effectifs par rapport à l'année précédente)



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2 Le chômage

Suite au retournement de la conjoncture intervenu au deuxième trimestre 2008, le chômage a fortement augmenté en seconde partie d'année : en moyenne au quatrième trimestre 2008, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) en données provisoires<sup>1</sup> pour l'ensemble France métropolitaine et Dom s'établit à 8,2 % de la population active (*figure 1*), contre 7,6 % au premier trimestre 2008. Pour la France métropolitaine, il s'établit à 7,8 % (contre 7,2 % au premier trimestre 2008).

De mi-1997 à fin 2001, le taux de chômage au sens du BIT a sensiblement baissé (*figure 1*). En France métropolitaine, il est passé de 10,9 % au deuxième trimestre 1997 à 7,7 % au dernier trimestre 2001. En 2002, le taux de chômage est reparti à la hausse, jusqu'à atteindre 8,8 % de la population active en moyenne au dernier trimestre 2003. Après une relative stabilité en 2004, le taux de chômage au sens du BIT a de nouveau légèrement augmenté en 2005 : il est passé de 8,9 % au quatrième trimestre 2004 à 9,2 % au premier trimestre 2006 pour la France métropolitaine. À partir de ce point haut, le chômage a baissé régulièrement jusqu'au premier trimestre 2008. Depuis, cette baisse s'est enrayée, en lien avec les nombreuses destructions d'emplois survenues depuis le deuxième trimestre 2008. Au quatrième trimestre 2008, environ 2,2 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT, soit 180 000 de plus qu'au premier trimestre 2008 (+ 9 %).

Cette hausse du chômage au sens du BIT fin 2008 concerne toutes les catégories d'âge. Cependant, son ampleur est plus grande

pour les jeunes de 15 à 24 ans. Ils sont en effet plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail : de même qu'ils avaient plus bénéficié de la baisse du chômage en 2006-2007, le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008 les a particulièrement touchés. Ainsi, le taux de chômage des jeunes a progressé de 2,9 points entre le premier et le quatrième trimestre 2008, alors que la hausse du chômage des adultes a été plus tardive et limitée à 0,4 point. Au quatrième trimestre 2008, le taux de chômage des jeunes atteint 20,4 % de la population active, tandis que celui des 25 à 49 ans s'établit à 7,0 %. Toutefois, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est forte, car un grand nombre de jeunes poursuivent des études et sont donc moins présents sur le marché du travail. De fait, la part des chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-24 ans (et non dans la seule population active, comme c'est le cas pour le calcul du taux de chômage) n'est que de 7,3 % en moyenne au quatrième trimestre 2008, soit 1 point seulement au-dessus de la part des chômeurs dans la population totale des 25-49 ans. Pour les seniors, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point du premier au quatrième trimestre 2008 : au dernier trimestre 2008, 5,0 % des actifs de 50 ans ou plus sont au chômage.

La hausse du chômage fin 2008 concerne autant les hommes que les femmes. Cependant, le taux de chômage des femmes reste supérieur à celui des hommes : en moyenne en 2008, 7,9 % des femmes actives sont au chômage au sens du BIT, contre 6,9 % des hommes actifs (*figure 2*).

### Définitions

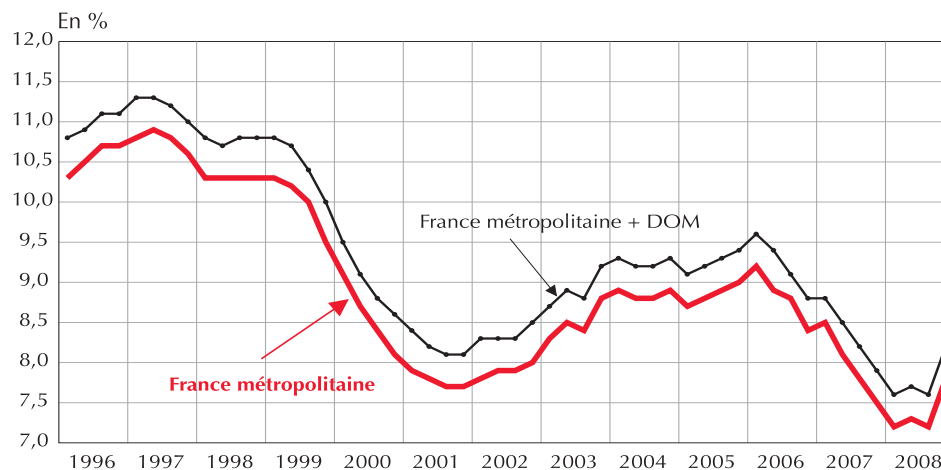
Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (ayant 15 ans ou plus) qui : 1° n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2° est disponible pour travailler dans les deux semaines et 3° a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

**L'enquête Emploi en continu** est une enquête auprès des ménages, qui porte sur toutes les personnes de 15 ans et plus vivant en France métropolitaine. Environ 38 000 ménages ordinaires répondent chaque trimestre (c'est-à-dire les habitants de 38 000 logements, à l'exception des communautés), soit autour de 72 000 personnes de 15 ans ou plus. Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. C'est une enquête trimestrielle dont la collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. L'enquête en continu est prolongée par une enquête postale auprès des non-répondants, dont les résultats sont disponibles plus tardivement.

1. Les données pour le quatrième trimestre de 2008 sont provisoires car elles ne tiennent pas compte de l'intégration des résultats de l'enquête auprès des non-répondants pour ce trimestre (*définitions*).

## Le chômage 2

### 1. Taux de chômage au sens du BIT, données CVS en moyenne trimestrielle



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Note : les données de cette fiche, datées de mai 2009, n'intègrent pas les révisions liées aux nouvelles pyramides des âges issues du recensement de la population rénové.

### 2. Chômage selon la définition du Bureau International du Travail (BIT)

Données en moyenne annuelle - France métropolitaine

|  | 1990         | 1993         | 2003         | 2004         | 2005         | 2006         | 2007         | 2008(p)      |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Nombre de personnes au chômage (en milliers)</b>                      | <b>1 991</b> | <b>2 554</b> | <b>2 299</b> | <b>2 412</b> | <b>2 429</b> | <b>2 432</b> | <b>2 215</b> | <b>2 068</b> |
| Hommes   | 869          | 1 213        | 1 103        | 1 160        | 1 171        | 1 184        | 1 094        | 1 023        |
| Femmes   | 1 122        | 1 341        | 1 196        | 1 252        | 1 258        | 1 248        | 1 121        | 1 045        |
| <b>Part du chômage dans la population active<sup>1</sup> (taux en %)</b> |              |              |              |              |              |              |              |              |
| <b>Ensemble</b>  | <b>7,9</b>   | <b>10,1</b>  | <b>8,5</b>   | <b>8,9</b>   | <b>8,9</b>   | <b>8,8</b>   | <b>8,0</b>   | <b>7,4</b>   |
| de 15 à 24 ans   | 15,4         | 20,7         | 18,8         | 20,4         | 20,9         | 22,2         | 19,3         | 18,8         |
| de 25 à 49 ans   | 7,0          | 9,2          | 7,9          | 8,2          | 8,2          | 7,9          | 7,3          | 6,6          |
| 50 ans et plus   | 5,6          | 6,4          | 5,9          | 6,0          | 5,8          | 6,0          | 5,4          | 5,0          |
| <b>Hommes</b>  | <b>6,2</b>   | <b>8,7</b>   | <b>7,6</b>   | <b>8,0</b>   | <b>8,0</b>   | <b>8,1</b>   | <b>7,4</b>   | <b>6,9</b>   |
| de 15 à 24 ans   | 13,1         | 18,9         | 18,1         | 19,5         | 19,9         | 20,9         | 18,6         | 18,9         |
| de 25 à 49 ans   | 5,2          | 7,7          | 6,8          | 7,1          | 7,2          | 7,0          | 6,6          | 5,8          |
| 50 ans et plus   | 4,7          | 6,0          | 5,5          | 5,6          | 5,4          | 5,8          | 5,2          | 5,0          |
| <b>Femmes</b>  | <b>10,2</b>  | <b>11,8</b>  | <b>9,5</b>   | <b>9,9</b>   | <b>9,8</b>   | <b>9,6</b>   | <b>8,5</b>   | <b>7,9</b>   |
| de 15 à 24 ans   | 18,3         | 22,9         | 19,8         | 21,5         | 22,3         | 23,9         | 20,2         | 18,7         |
| de 25 à 49 ans   | 9,4          | 11,1         | 9,2          | 9,5          | 9,4          | 9,0          | 8,1          | 7,5          |
| 50 ans et plus   | 6,8          | 7,0          | 6,4          | 6,5          | 6,1          | 6,2          | 5,6          | 5,0          |

Note : L'âge est celui atteint en fin d'année.

(p) = provisoire. Les résultats de l'enquête non répondant au quatrième trimestre de 2008 n'ont pas encore été intégrés.

1. La population active est composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : En moyenne en 2008, 2 068 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France métropolitaine, soit 7,4 % de la population active.

Source : Insee, enquête Emploi.

**NB : le tableau ci-dessus a été modifié le 10 août 2009 (dans l'ouvrage imprimé, les intitulés "Hommes" et "Femmes" avaient été intervertis)**

### 3 Le revenu et l'épargne des ménages

En 2008, le revenu disponible des ménages (RDB) augmente de 3,4 %, après + 5,2 % en 2007. Compte tenu de l'accélération du prix des dépenses de consommation des ménages (+ 2,8 % après + 2,1%), le pouvoir d'achat du RDB ralentit fortement à + 0,6 %, après + 3,1 % en 2007.

Les dépenses « pré-engagées » (*définitions*), difficilement renégociables à court terme, ont progressé plus rapidement que le revenu disponible. Ainsi la partie du revenu dite « arbitrage », c'est-à-dire après avoir payé les éléments pré-engagés du budget, augmente moins vite que le RDB (2,7 % contre 3,4 % pour le RDB). En termes réels, le revenu arbitrage stagne (- 0,1 %).

Ces évolutions de revenu sont relatives à l'ensemble des ménages. Elles doivent être corrigées du dynamisme démographique pour refléter l'évolution individuelle moyenne. Rapporté au nombre d'unités de consommation, pour tenir compte à la fois de l'évolution du nombre des ménages et de leur composition, le pouvoir d'achat du revenu stagne en 2008 et le pouvoir d'achat du revenu arbitrage par unité de consommation recule de 0,7 % en 2008 après une progression de 3,1 % en 2007.

Trois éléments expliquent pour l'essentiel le ralentissement du RDB des ménages : les revenus nets d'activité (pour - 0,7 point), les revenus du patrimoine (pour - 0,6 point) et les impôts (pour - 0,4 point).

En 2008, la masse salariale brute décélère (+ 3,2 % après + 4,4 % en 2007), essentiellement en raison de la moindre croissance de

l'emploi salarié (+ 0,5 % après + 1,4 % en 2007), car le salaire moyen par tête se maintient quasiment au même rythme (+ 2,7 % contre 2,9 % en 2007). En revanche, les exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires (loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA) atténuent le ralentissement des revenus d'activité nets perçus par les ménages.

Les loyers (réels ou imputés) perçus par les ménages propriétaires décélèrent (+ 3,3 % en 2008 après + 5,9 % en 2007) du fait de la stabilisation des prix du marché immobilier. De même, les revenus de la propriété (intérêts et dividendes reçus, nets des intérêts versés) sont moins dynamiques en 2008, notamment sous l'effet du ralentissement des revenus de l'assurance-vie.

Enfin, le total des impôts sur le revenu et le patrimoine (IRPP, CSG, CRDS, ISF, ...) payés par les ménages progresse plus rapidement (+ 4,6 % en 2008, après + 1,3 %). C'est le contrecoup de la baisse de l'IRPP de l'année précédente, avec la refonte du barème votée dans le cadre de la loi de finances 2007.

Les ménages ont diminué légèrement leur taux d'épargne, amortissant par là l'impact sur leur consommation du ralentissement de leur pouvoir d'achat. Leur taux d'épargne s'établit ainsi à 15,3 %, en recul de 0,3 point par rapport à 2007. Leur épargne financière est toutefois restée comparable à celle de 2007 : leurs achats de logements ralentissent et les droits de succession qu'ils acquittent diminuent suite au vote de la loi TEPA.

#### Définitions

Le **revenu « arbitrage »** des ménages est égal à la différence entre leur revenu disponible brut et les dépenses de consommation « pré-engagées ».

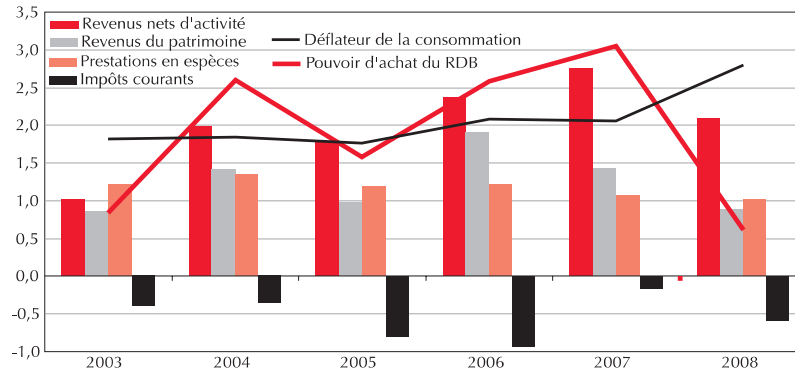
Les **dépenses « pré-engagées »** sont les dépenses supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Suivant les préconisations du rapport de la Commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages » (février 2008), elles comprennent :

- les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
- les services de télécommunications ;
- les frais de cantines ;
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- les assurances (hors assurance-vie) ;
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).



# Le revenu et l'épargne des ménages 3

## 1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Revenu disponible des ménages (\*)

|  | En milliards d'euros<br>2008 | Évolutions en % |              |             |              |             |            |             |
|--|------------------------------|-----------------|--------------|-------------|--------------|-------------|------------|-------------|
|  |                              | 2002            | 2003         | 2004        | 2005         | 2006        | 2007       | 2008        |
| Rémunération des salariés                      | 1 015,8                      | 4,2             | 2,8          | 3,5         | 3,6          | 4,3         | 4,2        | 3,2         |
| <i>dont : Salaires et traitements bruts</i>    | 749,7                        | 4,3             | 2,5          | 3,7         | 3,7          | 4,4         | 4,4        | 3,2         |
| <i>Cotisations employeurs</i>                  | 266,0                        | 3,8             | 3,7          | 3,0         | 3,5          | 3,8         | 3,6        | 3,1         |
| Revenu mixte brut                              | 128,4                        | 1,4             | -0,3         | 2,2         | 1,1          | 4,1         | 5,1        | 4,1         |
| Excédent brut d'exploitation                   | 170,1                        | 3,1             | 4,6          | 5,9         | 6,6          | 6,8         | 8,2        | 4,3         |
| Revenus nets de la propriété                   | 127,7                        | 2,0             | 3,5          | 7,5         | 1,9          | 11,1        | 3,9        | 3,2         |
| <i>dont : Consommation finale de SIFIM</i>     | 18,8                         | -26,9           | -10,1        | 1,0         | -7,7         | 35,5        | 36,9       | 8,4         |
| <b>Revenu primaire</b>                         | <b>1 442,0</b>               | <b>3,6</b>      | <b>2,8</b>   | <b>4,0</b>  | <b>3,5</b>   | <b>4,6</b>  | <b>4,7</b> | <b>3,4</b>  |
| Impôts courants sur le revenu et le patrimoine | 167,0                        | -0,4            | 3,0          | 2,7         | 6,3          | 7,2         | 1,3        | 4,6         |
| Cotisations                                    | 391,8                        | 4,3             | 4,0          | 3,4         | 3,9          | 4,7         | 3,5        | 2,8         |
| <i>dont : Cotisations salariales</i>           | 100,8                        | 6,0             | 3,7          | 3,8         | 4,7          | 6,4         | 3,6        | 1,6         |
| Prestations sociales en espèces                | 377,8                        | 5,5             | 4,1          | 4,5         | 4,0          | 4,1         | 3,6        | 3,5         |
| Transferts divers nets recus                   | 22,2                         | 15,4            | -2,8         | 5,0         | 14,0         | 10,1        | 4,0        | 1,1         |
| <b>Revenu disponible brut</b>                  | <b>1 283,2</b>               | <b>4,7</b>      | <b>2,7</b>   | <b>4,5</b>  | <b>3,4</b>   | <b>4,7</b>  | <b>5,2</b> | <b>3,4</b>  |
| Prestations sociales en nature                 | 322,8                        | 7,3             | 5,3          | 3,7         | 4,1          | 3,7         | 4,0        | 3,7         |
| <b>Revenu disponible brut ajusté</b>           | <b>1 606,0</b>               | <b>5,2</b>      | <b>3,2</b>   | <b>4,3</b>  | <b>3,5</b>   | <b>4,5</b>  | <b>4,9</b> | <b>3,5</b>  |
| Dépense de consommation finale                 | 1 086,8                      | 3,3             | 4,0          | 4,5         | 4,5          | 4,5         | 4,5        | 3,8         |
| <b>Épargne brute</b>                           | <b>196,3</b>                 | <b>11,9</b>     | <b>-3,9</b>  | <b>4,4</b>  | <b>-2,4</b>  | <b>6,0</b>  | <b>8,7</b> | <b>1,7</b>  |
| Formation brute de capital fixe                | 133,7                        | 4,0             | 5,5          | 7,6         | 8,9          | 11,5        | 9,4        | 3,5         |
| Impôts en capital                              | 7,9                          | -4,5            | 4,1          | 18,4        | 4,6          | -7,3        | 6,8        | -11,3       |
| Autres opérations                              | 3,5                          | 0,2             | -39,9        | -32,3       | 184,4        | 20,8        | -14,4      | -9,7        |
| <b>Capacité de financement</b>                 | <b>58,2</b>                  | <b>22,8</b>     | <b>-16,0</b> | <b>-2,2</b> | <b>-16,0</b> | <b>-1,3</b> | <b>5,9</b> | <b>-1,2</b> |

## 3. Principaux ratios

|   | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|
| Rémunération nette / RDB - avant impôts                   | 45,6 | 45,4 | 45,1 | 45,0 | 44,9 | 44,8 | 44,7 |
| Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts         | 10,4 | 10,6 | 10,7 | 11,0 | 11,3 | 11,6 | 11,7 |
| Revenu mixte / RDB - avant impôts                         | 9,5  | 9,2  | 9,0  | 8,8  | 8,8  | 8,8  | 8,9  |
| Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts         | 8,7  | 8,8  | 9,0  | 8,8  | 8,9  | 8,8  | 8,8  |
| Prestations sociales en espèce / RDB - avant impôts       | 26,0 | 26,3 | 26,4 | 26,5 | 26,4 | 26,1 | 26,0 |
| Impôts sur le revenu / RDB - avant impôts                 | 11,8 | 11,9 | 11,7 | 11,9 | 11,8 | 11,4 | 11,5 |
| Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)                      | 16,9 | 15,8 | 15,8 | 14,9 | 15,1 | 15,6 | 15,3 |
| Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)             | 13,5 | 12,6 | 12,6 | 11,8 | 12,0 | 12,4 | 12,2 |
| Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB) | 8,0  | 6,6  | 6,2  | 5,0  | 4,7  | 4,7  | 4,5  |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 4 La consommation des ménages

En 2008, la dépense de consommation des ménages a augmenté de 1,0 % en volume après + 2,4 % en 2007. Il faut remonter à 1997 pour observer une croissance plus faible (+ 0,5 %). La hausse des prix en 2008 (+ 2,8 %) a été plus soutenue qu'en 2007 (+ 2,1 %), essentiellement du fait des produits alimentaires et énergétiques. En valeur, la croissance a ralenti (+ 3,8 % après + 4,5 %).

Les achats d'automobiles ont lourdement chuté en 2008 (- 5,3 % en volume) après une année 2007 plutôt dynamique (+ 2,3 %). La baisse pour les véhicules neufs a atteint - 5,7 % en volume alors que les immatriculations ne se sont repliées que de 0,7 %. L'écart résulte d'une accentuation de la préférence des ménages pour des voitures plus petites et moins chères, encouragée par la mise en place du bonus-malus début 2008. Les voitures de 5 chevaux fiscaux ou moins ont représenté 50 % des immatriculations en 2008 contre 41 % en 2007. La baisse des immatriculations a plus affecté les marques étrangères dont le taux de pénétration sur le marché français se replie pour la première fois depuis 2002 (47,2 % après 48,2 %).

La consommation en biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC) a fortement ralenti en 2008 : + 6,9 % en volume après + 14,4 % en 2007. Cette hausse est la plus faible depuis 1993. Bien qu'en net ralentissement, les achats de téléviseurs (+ 24,7 %) et de matériel informatique (+ 10,5 %) sont restés dynamiques. Les services de télécommunications ont poursuivi leur décélération (+ 3,0 % après + 6,1 % en 2007 et + 8,6 % en 2006).

Les dépenses liées à la musique et à la vidéo à domicile ont poursuivi leur baisse en 2008 : - 14,8 % en volume pour les CD audio (après - 16,1 % en 2007) et - 3,3 % pour les DVD et nouveaux supports haute définition (après - 5,1 %). Les salles de cinéma ont enregistré une hausse de 11 millions des entrées en 2008 par rapport à 2007, avec

189 millions de spectateurs. Ce bon résultat tient essentiellement au record d'entrées de « Bienvenue chez les Ch'tis », qui a permis aux films français de passer devant les films américains pour la deuxième fois depuis 1986.

En 2008, la hausse des prix de l'énergie (+ 10,5 %, dont + 15,4 % pour les produits pétroliers) a été la plus forte depuis 2000 (+ 11,4 %), après + 2,1 % en 2007. Malgré cette hausse, le volume d'achats en produits énergétiques a progressé de 0,6 % après trois années de baisse consécutives. Les températures, moins clémentes au premier trimestre qu'un an auparavant, ont en effet contribué à augmenter les dépenses de chauffage, qui ont surtout favorisé la consommation d'électricité (+ 5,5 %). En revanche, la baisse de consommation en volume de carburants et lubrifiants (- 3,2 %) est la plus forte depuis 1974. L'impact négatif de la hausse des prix s'est cumulé à l'effet tendanciel d'une moindre consommation en carburant du parc automobile.

En valeur, les loyers ont ralenti : + 4,4 % après + 5,6 % en 2007. L'inflexion résulte de celle des prix : + 2,1 % en 2008 après + 3,3 %. La dégradation du marché de l'immobilier a eu un effet modérateur sur les prix des loyers.

La consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) en volume s'est quasiment stabilisée en 2008 (+ 0,1 %), ce qui ne s'était plus produit depuis 1996. La forte hausse des prix pour la plupart des produits (+ 4,9 % globalement) a incité les ménages à restreindre leurs achats. Les viandes ont notamment été délaissées (- 2,3 %). La consommation de boissons non alcoolisées (hors cafés, thés et cacao) a baissé pour la première fois depuis 1992, sous l'effet, notamment, du retour vers l'eau du robinet, moins coûteuse, qui se substitue aux eaux de table. Les achats de tabac en volume sur le territoire français ont poursuivi leur repli en 2008 (- 2,4 % après - 1,9 %), en partie sous l'effet de la hausse des prix (+ 3,9 %).

# La consommation des ménages 4

## 1. Consommation des ménages par fonction

Évolutions en volume - prix de l'année précédente

|  | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        | Coefficients budgétaires (%) (2) |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------------------------|
| Alimentation et boissons non alcoolisées       | 1,4         | 0,6         | 1,5         | 0,1         | 10,4                             |
| Boissons alcoolisées et tabac                  | -0,6        | 1,0         | -0,6        | -1,6        | 2,2                              |
| Articles d'habillement et chaussures           | 0,7         | 1,6         | 1,9         | -2,3        | 3,4                              |
| Logement, chauffage, éclairage                 | 2,5         | 1,8         | 1,4         | 2,4         | 19,5                             |
| Équipement du logement                         | 3,5         | 3,0         | 4,4         | -0,8        | 4,5                              |
| Santé  | 4,7         | 7,2         | 4,2         | 5,9         | 2,8                              |
| Transport                                      | 1,7         | 0,2         | 2,3         | -2,3        | 11,3                             |
| Communications                                 | 6,8         | 8,8         | 6,3         | 2,9         | 2,1                              |
| Loisirs et culture                             | 5,4         | 6,2         | 6,5         | 2,1         | 6,9                              |
| Éducation                                      | 2,4         | 5,7         | 4,0         | 3,3         | 0,6                              |
| Hôtels, cafés et restaurants                   | 1,7         | 2,5         | 2,1         | -0,7        | 4,8                              |
| Autres biens et services                       | 2,3         | 3,3         | 1,4         | 0,1         | 8,9                              |
| Corrections territoriales                      | -10,8       | 11,5        | 4,9         | -40,7       | -0,5                             |
| <b>Dépenses de consommation des ménages</b>    | <b>2,6</b>  | <b>2,4</b>  | <b>2,4</b>  | <b>1,0</b>  | <b>77,1</b>                      |
| <b>Dépenses de consommation des ISBLSM (1)</b> | <b>0,0</b>  | <b>2,9</b>  | <b>4,5</b>  | <b>3,1</b>  | <b>1,9</b>                       |
| <b>Dépenses de consommation des APU (1)</b>    | <b>1,6</b>  | <b>1,4</b>  | <b>1,6</b>  | <b>1,6</b>  | <b>21,0</b>                      |
| <i>dont : Logement</i>                         | <i>-2,9</i> | <i>-0,5</i> | <i>-1,0</i> | <i>1,9</i>  | <i>0,9</i>                       |
| <i>Santé</i>                                   | <i>2,6</i>  | <i>2,3</i>  | <i>2,9</i>  | <i>2,1</i>  | <i>9,3</i>                       |
| <i>Éducation</i>                               | <i>-0,2</i> | <i>-0,7</i> | <i>-0,7</i> | <i>-0,9</i> | <i>6,1</i>                       |
| <b>Consommation effective des ménages</b>      | <b>2,4</b>  | <b>2,2</b>  | <b>2,3</b>  | <b>1,1</b>  | <b>100</b>                       |

(1) Dépenses de consommation en biens et services individualisables des Institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques.

(2) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits selon leur durabilité

Évolutions en volume - comptes chaînés en Base 2000

|                               | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       | Coefficients budgétaires (%) (3) |
|-------------------------------|------------|------------|------------|------------|----------------------------------|
| Biens durables importants (1) | 8,4        | 5,8        | 9,3        | 0,0        | 6,0                              |
| Biens semi-durables (2)       | 2,5        | 2,5        | 2,6        | -1,3       | 9,4                              |
| Biens non durables            | 0,9        | 1,2        | 1,2        | 0,4        | 24,3                             |
| Services                      | 2,3        | 2,1        | 1,9        | 1,9        | 60,3                             |
| <b>Ensemble</b>               | <b>2,4</b> | <b>2,2</b> | <b>2,3</b> | <b>1,1</b> | <b>100</b>                       |

(1) Biens durables importants : véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisirs.

(2) Biens semi-durables : textile, habillement, autres biens semi-durables.

(3) Coefficients budgétaires : part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particuliers dans la consommation totale.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent habituellement sur le Produit Intérieur Brut (PIB) ou sur la consommation effective des ménages (lexique). Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité (administrations publiques et institutions sans but lucratif au service des ménages). Le PIB, qui correspond à la production économique générée sur le territoire national, diffère quelque peu du revenu qui revient aux entités économiques résidentes (car des revenus primaires, du travail et du capital, sont également reçus de l'extérieur par des agents résidents et versés à des non-résidents). Pour comparer les niveaux de vie, il est donc utile également d'effectuer des comparaisons de revenu national brut (RNB). Pour rendre comparables les niveaux de PIB, de RNB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont déflatées par des prix exprimés « en standard de pouvoir d'achat » (SPA - définitions), une unité monétaire fictive commune à tous les pays.

En 2007, le PIB par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) était 7,2 fois plus élevé pour le Luxembourg que pour la Bulgarie (figure 1). La France se classait au 11<sup>e</sup> rang des pays de l'Union européenne, avec un PIB supérieur de 9 % à la moyenne des 27 pays. Elle se positionnait entre l'Allemagne et l'Espagne (respectivement 15 % et 6 % de plus que la moyenne européenne). Les indices de volume de RNB par habitant modifient légèrement ce classement. Ils atténuent notamment l'avantage du Luxem-

bourg et de l'Irlande, pays où une part importante du PIB rémunère le travail des non-résidents ou le capital détenu par des non-résidents.

Bien que nettement corrélé aux deux classements précédents, le classement selon les indices de volume de consommation par habitant diffère davantage, notamment parce que la part dévolue à la consommation dans le PIB peut varier d'un pays à l'autre (entre 41 % au Luxembourg et 78 % en Grèce). Les écarts s'en trouvent encore réduits mais demeurent importants : en 2007, le niveau de consommation par habitant était 3,7 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie. La France se situait au 6<sup>e</sup> rang, avec une consommation par habitant de 13 % supérieure à la moyenne européenne.

L'indice de volume de consommation par habitant n'est pas uniforme pour tous les types de produits consommés. Pour la seule consommation alimentaire, la France se situait ainsi au 4<sup>e</sup> rang des pays de l'Union européenne, avec un niveau supérieur de 21 % à la moyenne, derrière la Grèce, Chypre, et le Luxembourg.

En 2007, les indices de prix associés au PIB variaient de 41 en Bulgarie à 139 au Danemark, par rapport à un indice moyen européen de 100. La France se situait à un niveau supérieur à la moyenne européenne (110). Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, les rapports de niveau de prix étaient semblables : de 41 en Bulgarie à 143 au Danemark, en passant par 109 en France. Parmi les voisins de la France, l'Espagne était moins chère pour la plupart des produits (sauf pour les vêtements, l'équipement de la maison et l'éducation). La France était plus chère que ses voisins pour les loisirs, la culture, et l'hôtellerie-restauration.

### Définitions

1. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être calculés pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 27.

2. Le Programme de comparaison européenne a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA. 37 pays y participent : 27 États membres de l'Union européenne, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Islande, Monténégro, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Norvège, République Serbe, Turquie, Suisse.

## Les niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

### 1. Indices de volume et de prix du PIB, du RNB, de la consommation effective totale des ménages, et de la consommation en produits alimentaires et boissons non alcoolisées en 2007 (Indice 100 pour l'Union Européenne à 27)

|                    | Indices de volume par habitant en standard de pouvoir d'achat |            |                                     |  | Indices de prix |                                     |  |
|--------------------|---|------------|-------------------------------------|--|-----------------|-------------------------------------|--|
|                    | PIB   | RNB        | Consommation individuelle effective | Alimentation et boissons non-alcoolisées | PIB             | Consommation individuelle effective | Alimentation et boissons non-alcoolisées |
| Luxembourg         | 267   | 223        | 146                                 | 125                                      | 114             | 124                                 | 115                                      |
| Irlande            | 150   | 128        | 114                                 | 70                                       | 117             | 126                                 | 124                                      |
| Pays-Bas           | 131   | 135        | 117                                 | 113                                      | 106             | 105                                 | 87                                       |
| Autriche           | 124   | 122        | 115                                 | 95                                       | 106             | 105                                 | 110                                      |
| Suède              | 122   | 126        | 112                                 | 95                                       | 119             | 123                                 | 118                                      |
| Danemark           | 120   | 121        | 112                                 | 88                                       | 139             | 143                                 | 143                                      |
| Royaume-Uni        | 119   | 121        | 134                                 | 91                                       | 114             | 112                                 | 114                                      |
| Belgique           | 118   | 119        | 111                                 | 102                                      | 107             | 108                                 | 111                                      |
| Finlande           | 116   | 116        | 103                                 | 97                                       | 118             | 122                                 | 119                                      |
| Allemagne          | 115   | 117        | 112                                 | 94                                       | 103             | 102                                 | 106                                      |
| <b>France</b>      | <b>109</b>  | <b>110</b> | <b>113</b>                          | <b>121</b>                               | <b>110</b>      | <b>109</b>                          | <b>103</b>                               |
| Espagne            | 106   | 103        | 100                                 | 116                                      | 89              | 92                                  | 93                                       |
| Italie             | 101   | 101        | 100                                 | 112                                      | 103             | 106                                 | 114                                      |
| Grèce              | 95  | 92         | 103                                 | 142                                      | 86              | 89                                  | 96                                       |
| Chypre             | 91  | 86         | 94                                  | 129                                      | 88              | 90                                  | 107                                      |
| Slovénie           | 89  | 88         | 80                                  | 83                                       | 77              | 77                                  | 91                                       |
| République Tchèque | 80  | 76         | 71                                  | 75                                       | 62              | 58                                  | 71                                       |
| Malte              | 77  | 76         | 77                                  | 105                                      | 69              | 69                                  | 83                                       |
| Portugal           | 76  | 74         | 82                                  | 105                                      | 81              | 84                                  | 86                                       |
| Estonie            | 68  | 63         | 64                                  | 78                                       | 67              | 66                                  | 80                                       |
| Slovaquie          | 67  | 65         | 64                                  | 78                                       | 61              | 59                                  | 73                                       |
| Hongrie            | 63  | 59         | 61                                  | 66                                       | 65              | 62                                  | 79                                       |
| Lituanie           | 60  | 57         | 66                                  | 111                                      | 57              | 55                                  | 69                                       |
| Lettonie           | 55  | 53         | 61                                  | 86                                       | 64              | 61                                  | 76                                       |
| Pologne            | 53  | 52         | 57                                  | 83                                       | 61              | 58                                  | 69                                       |
| Roumanie           | 41  | 39         | 46                                  | 84                                       | 55              | 55                                  | 75                                       |
| Bulgarie           | 37  | 37         | 40                                  | 51                                       | 41              | 41                                  | 61                                       |

Source : Eurostat et calculs Insee.

### 2. Indices de prix par fonction de consommation pour les pays voisins de la France en 2007

|   | Luxembourg | Royaume-Uni | Belgique | France | Italie | Allemagne | Espagne |
|---|------------|-------------|----------|--------|--------|-----------|---------|
| Consommation individuelle effective           | 124        | 112         | 108      | 109    | 106    | 102       | 92      |
| Alimentation et boissons non-alcoolisées      | 115        | 114         | 111      | 103    | 114    | 106       | 93      |
| Boissons alcoolisées et tabac                 | 87         | 171         | 99       | 107    | 105    | 97        | 73      |
| Vêtements et chaussures                       | 110        | 100         | 108      | 91     | 103    | 103       | 96      |
| Logement, eau, électricité, gaz               | 148        | 102         | 118      | 124    | 105    | 113       | 96      |
| Meubles, équipement et entretien de la maison | 108        | 109         | 104      | 104    | 106    | 97        | 104     |
| Santé   | 123        | 117         | 110      | 107    | 123    | 103       | 84      |
| Transport                                     | 93         | 117         | 98       | 99     | 95     | 102       | 91      |
| Communication                                 | 83         | 92          | 109      | 108    | 99     | 106       | 106     |
| Loisirs et culture                            | 102        | 106         | 100      | 109    | 101    | 100       | 98      |
| Éducation                                     | 298        | 122         | 131      | 116    | 121    | 101       | 103     |
| Hôtellerie et restauration                    | 102        | 114         | 109      | 115    | 104    | 98        | 91      |
| Autres biens et services                      | 104        | 111         | 104      | 108    | 101    | 99        | 86      |

Source : Eurostat et calculs Insee.

## 6 Les branches d'activité

En 2008, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie a atteint 1 752 milliards d'euros, soit une hausse de 3,2 % en valeur par rapport à 2007. Corrigée de l'évolution des prix, la hausse est ramenée à + 0,7 % en volume, soit la croissance la plus faible depuis la récession de 1993, et une forte décélération par rapport à 2007 (+ 2,4 %) et 2006 (+ 2,2 %).

Quasiment toutes les branches sont concernées par le ralentissement en 2008. La valeur ajoutée de l'industrie, notamment, recule pour la première fois depuis 1993 (- 2,3 % après + 0,7 % en 2007). Le recul est prononcé pour la filière automobile (- 15,4 % après + 0,3 %), qui a subi le retournement brutal et cumulé de la demande des ménages et des exportations. L'activité des industries agricoles et alimentaires a de nouveau baissé (- 4,2 % après - 1,7 %), elle a en particulier pâti de l'envolée des prix alimentaires (+ 5,0 % de hausse des prix de la consommation). Pour les biens intermédiaires, le recul est de 3,9 % et résulte de la récession industrielle en Europe. Dans l'industrie, seules les branches fabriquant des biens de consommation et des biens d'équipement ont progressé, en lien avec la relative résistance de la demande des ménages d'une part, de l'investissement en équipement des entreprises d'autre part.

Bien que la valeur ajoutée de la construction ait encore augmenté (+ 0,4 %), le ralentissement est net par rapport aux années précédentes (+ 4,2 % en 2007, + 2,2 % en 2006). Dans les travaux publics, l'activité a reculé (- 2,1 %), après une année marquée par le cycle électoral (+ 6,3 % en 2007).

L'activité dans les services principalement marchands a participé au ralentissement d'ensemble. Elle a continué de croître en 2008 (+ 1,2 %), mais à un rythme qui contraste avec la croissance observée en moyenne entre 1994 et 2007, nettement plus élevée (+ 2,9 % par an). C'est le rythme de croissance le moins élevé depuis 1950, hormis les baisses de 1975 et 1993 (respectivement - 0,5 % et - 0,2 %). Pour les activités

commerciales et de transport, le ralentissement en 2008 s'explique notamment par l'inflexion des dépenses de consommation des ménages (+ 1,0 % après + 2,4 %). La décélération est nette dans les services aux entreprises (+ 1,4 % après + 3,4 %), pour lesquels le lien est fort avec la conjoncture industrielle. L'activité dans les services aux particuliers, enfin, a très peu augmenté (+ 0,1 % après + 2,5 %), avec notamment un recul de l'hôtellerie-restauration (- 1,3 %), en partie lié à celui du solde touristique (+ 6,6 milliards d'euros en valeur après + 10,9 milliards d'euros en 2007).

Les activités des services administrés ont aussi contribué au ralentissement d'ensemble, avec une croissance toutefois à peine inférieure en 2008 (+ 1,1 %) à celle de 2007 (+ 1,3 %). La moindre hausse de l'activité des administrations (+ 0,6 % après + 1,7 %) a été plus que compensée par un plus grand dynamisme dans la branche regroupant éducation, santé, et action sociale (+ 1,4 % après + 1,0 %), singulièrement dans la branche santé (+ 2,5 % après + 1,3 %).

Le ralentissement de l'activité s'est traduit par un très net ralentissement de l'emploi : pour l'ensemble de l'économie, il a augmenté de + 0,6 % après + 1,5 % (en moyenne annuelle, en termes d'équivalent temps plein). Dans les branches marchandes non agricoles, il a augmenté de 0,8 % après + 1,8 % en 2008. Sur ce champ, le ralentissement de la valeur ajoutée étant plus important (+ 0,5 % après + 2,9 %) que celui de l'emploi, la productivité apparente du travail par emploi s'est dégradée, passant de + 1,1 % en 2007 à - 0,3 % en 2008. Le recul de la productivité par tête dans l'industrie est exceptionnel (- 0,8 %) : elle augmentait de 3,3 % en moyenne entre 1990 et 2007 et elle n'avait pas baissé lors de la récession de 1993, ni lors des années de réduction collective du temps de travail (entre 1998 et 2002). En 2008, ce recul s'est en partie traduit par une baisse de la durée travaillée, notamment via un recours important au chômage partiel en fin d'année.

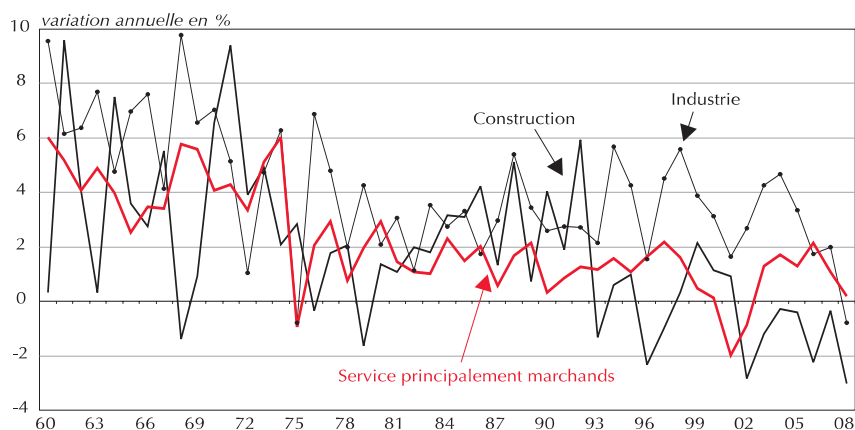
## Les branches d'activité 6

### 1. Valeur ajoutée par branche (variations en volume)

|                |                                      | Variations en volumes en moyenne annuelle |            |            |            |            |            | Niveaux        |              |
|----------------|--------------------------------------|---|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|--------------|
|                |                                      | 2003                                      | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       | 2008           |              |
|                |                                      | %   |            |            |            |            |            | Mds€           | % du total   |
| EA             | Agriculture                          | -15,3                                     | 20,5       | -5,4       | -0,3       | -2,4       | 2,6        | 35,0           | 2,0          |
| EB             | Industries agricoles et alimentaires | 7,2                                       | 0,4        | 1,4        | -0,7       | -1,7       | -4,2       | 32,7           | 1,9          |
| EC             | Biens de consommation                | -1,6                                      | -1,2       | 3,5        | 3,7        | 2,7        | 1,1        | 34,0           | 1,9          |
| ED             | Automobile                           | 5,9                                       | 3,5        | -4,8       | -8,8       | 0,3        | -15,4      | 10,9           | 0,6          |
| EE             | Biens d'équipement                   | 0,5                                       | 4,6        | 7,6        | 2,0        | 0,5        | 1,7        | 48,4           | 2,8          |
| EF             | Biens intermédiaires                 | 1,9                                       | -0,6       | 0,4        | -1,8       | 0,9        | -3,9       | 77,9           | 4,4          |
| EG             | Énergie                              | 0,6                                       | 2,7        | -4,2       | 2,5        | 0,6        | -0,7       | 37,4           | 2,1          |
| EH             | Construction                         | -0,9                                      | 1,6        | 2,9        | 2,2        | 4,2        | 0,4        | 117,1          | 6,7          |
| EJ             | Commerce                             | 0,8                                       | 0,7        | 0,9        | 2,2        | 3,7        | 0,7        | 174,3          | 9,9          |
| EK             | Transport                            | 0,8                                       | 5,1        | 3,8        | 3,0        | 3,8        | 1,8        | 77,4           | 4,4          |
| EL             | Activités financières                | 6,5                                       | 2,0        | 2,4        | 4,5        | 5,3        | 2,2        | 80,0           | 4,6          |
| EM             | Activités immobilières               | 1,5                                       | 3,6        | 3,5        | 2,9        | 2,5        | 1,4        | 253,1          | 14,4         |
| EN             | Services aux entreprises             | 2,0                                       | 3,5        | 2,3        | 5,5        | 3,4        | 1,4        | 300,8          | 17,2         |
| EP             | Services aux particuliers            | 1,7                                       | 0,7        | 1,9        | 1,5        | 2,5        | 0,1        | 96,5           | 5,5          |
| EQ             | Éducation, santé, action sociale     | 0,1                                       | 2,1        | 0,4        | 0,4        | 1,0        | 1,4        | 241,8          | 13,8         |
| ER             | Administration                       | 1,0                                       | 1,3        | 1,9        | 0,9        | 1,7        | 0,6        | 135,2          | 7,7          |
| <b>EA à ER</b> | <b>Total</b>                         | <b>1,0</b>                                | <b>2,6</b> | <b>1,8</b> | <b>2,2</b> | <b>2,4</b> | <b>0,7</b> | <b>1 752,4</b> | <b>100,0</b> |
| EB à EG        | Industrie                            | 1,8                                       | 1,1        | 1,4        | 0,0        | 0,7        | -2,3       | 241,2          | 13,8         |
| EC à EF        | Industrie manufacturière             | 1,2                                       | 1,0        | 2,4        | -0,3       | 1,1        | -2,2       | 171,2          | 9,8          |
| EJ à EP        | Service principalement marchands     | 1,9                                       | 2,7        | 2,4        | 3,5        | 3,3        | 1,2        | 982,1          | 56,0         |
| EQ à ER        | Services administrés                 | 0,5                                       | 1,8        | 1,0        | 0,6        | 1,3        | 1,1        | 377,0          | 21,5         |
| EB à EP        | Branches principalement marchandes   | 1,7                                       | 2,3        | 2,2        | 2,7        | 2,9        | 0,5        | 1 340,4        | 76,5         |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

### 2. Productivité apparente de l'emploi en équivalent temps plein par branche



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 7 L'investissement

En 2008, le retournement de la demande a conduit les entreprises à freiner leurs investissements. Par ailleurs, l'aggravation de la crise financière à l'automne a conduit à un durcissement des conditions de financement des entreprises et des ménages. En moyenne sur l'année, l'investissement en valeur a fortement décéléré, à + 4,5 % contre 9,5 % en 2007. Hors effet prix, le volume d'investissement (*figure 2*) stagne (+ 0,6 %) après une très forte augmentation en 2007 (+ 6,5 %). L'investissement des entreprises représente plus de la moitié de l'investissement total, celui des ménages un peu plus d'un quart et les administrations publiques pèsent pour près de 15 % (*figure 3*). En 2008, les trois secteurs contribuent au ralentissement de l'investissement total (*figure 1*).

La baisse des débouchés et des perspectives d'activité ont pesé sur l'investissement des entreprises. Au total, après avoir très fortement progressé en 2007, l'investissement des entreprises non financières ralentit nettement en volume (+ 2,6 % après + 8,7 %). Cette croissance en moyenne annuelle, modérée, cache un profil beaucoup plus accentué : l'investissement recule en fait à partir du printemps. La progression de l'investissement des sociétés non financières reste néanmoins supérieure à celle de leur valeur ajoutée, si bien que le taux d'investissement augmente en 2008 et atteint son plus haut niveau (21,3 %) depuis 1974.

Les collectivités territoriales marquent une pause dans leurs investissements en 2008, comme c'est souvent le cas après une élection municipale. Au total, l'investissement en valeur de l'ensemble des administrations publiques ralentit fortement et se stabilise

(+ 0,2 % après + 7,8 % en 2007). En volume, l'investissement recule de - 0,7 % après une progression de + 0,7 % en 2007.

Les ménages (hors entrepreneurs individuels) ralentissent leurs achats de logements sous l'effet de la contraction de l'évolution de leur épargne (+ 1,7 % après + 8,7 % en 2007), de la hausse des taux du crédit et du durcissement des conditions d'obtention, et aussi d'anticipations à la baisse des prix des logements. Ainsi, l'investissement des ménages décélère de + 9,6 % en 2007 à 4,0 %. En volume, il recule (-1,4 %) après une progression de + 5,5 % en 2007.

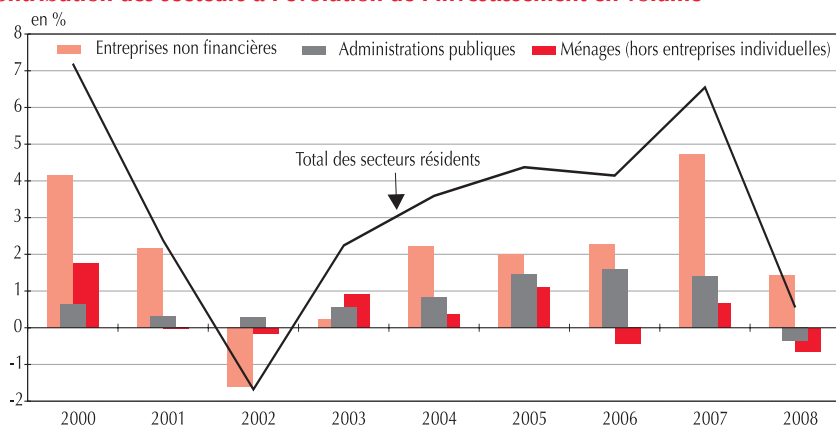
Le ralentissement du volume d'investissement touche tous les produits. Les investissements en produits de l'industrie progressent de 2,3 % après + 9,6 % en 2007. Les investissements en biens d'équipement mécaniques enregistrent une des plus fortes décélérations : + 3,1 % après + 12,1 %, en lien avec la conjoncture de l'automobile.

La construction recule de - 0,2 % après + 4,9 %. Les investissements en travaux publics sont en baisse : - 1,8 % après + 7,5 %, du fait notamment du ralentissement de l'investissement communal. Le bâtiment résiste un peu mieux : + 0,3 % après + 4,1 %. Par ailleurs, le prix de l'investissement en construction a accéléré entre 2007 et 2008, de 4,2 % à 6,4 %, et a ainsi pesé sur le volume d'investissement dans un contexte financier défavorable.

Les services se stabilisent (+ 0,1 %) après le dynamisme de 2007 (+ 6,8 %). La chute des activités immobilières (- 8,3 % après 4,0 % en 2007) a pesé sur l'ensemble, alors que les services aux entreprises résistent à + 3,4 % après une année 2007 en forte progression.



## 1. Contribution des secteurs à l'évolution de l'investissement en volume



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. L'investissement par produit

| Produits                             | 2008 en Mds€ | Évolution en volume |            |            |            |            |            |
|--------------------------------------|--------------|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                                      |              | 2003                | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       |
| Agriculture, sylviculture, pêche     | 1,6          | -16,3               | 4,6        | 16,3       | -1,1       | 1,5        | 2,4        |
| Industrie                            | 111,2        | 1,4                 | 2,1        | 2,9        | 1,6        | 9,6        | 2,3        |
| Industries des biens de consommation | 7,1          | 1,1                 | 7,6        | -2,5       | 1,1        | 10,8       | 5,2        |
| Industrie automobile                 | 26,7         | -1,3                | 4,8        | -0,9       | 0,7        | 12,3       | 0,2        |
| Industries des biens d'équipement    | 70,5         | 2,7                 | -0,1       | 5,1        | 1,9        | 8,5        | 3,1        |
| Industries des biens intermédiaires  | 6,8          | -1,6                | 10,4       | 2,0        | 2,0        | 8,4        | -0,6       |
| Construction                         | 213,6        | 2,2                 | 3,4        | 3,7        | 4,3        | 4,9        | -0,2       |
| Bâtimen                              | 165,8        | 2,7                 | 2,8        | 3,5        | 4,1        | 4,1        | 0,3        |
| Travaux publics                      | 47,7         | 0,7                 | 5,6        | 4,2        | 5,3        | 7,5        | -1,8       |
| Services principalement marchands    | 100,9        | 3,7                 | 5,8        | 7,4        | 6,8        | 6,8        | 0,1        |
| Activités immobilières               | 26,0         | 2,5                 | 2,4        | 10,8       | 9,3        | 4,0        | -8,3       |
| Services aux entreprises             | 71,5         | 4,0                 | 6,4        | 6,1        | 6,3        | 8,0        | 3,4        |
| Services aux particuliers            | 3,5          | 4,2                 | 17,1       | 8,7        | -1,1       | 4,8        | 1,5        |
| <b>Ensemble</b>                      | <b>427,2</b> | <b>2,2</b>          | <b>3,6</b> | <b>4,4</b> | <b>4,1</b> | <b>6,5</b> | <b>0,6</b> |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 3. L'investissement des secteurs institutionnels

| Secteurs                     | 2008 en Mds€ | Évolution en valeur |            |            |            |            |            |
|------------------------------|--------------|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
|                              |              | 2003                | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       |
| Entreprises non financières  | 224,6        | 0,4                 | 5,8        | 6,1        | 7,3        | 11,2       | 5,5        |
| Entreprises financières      | 16,1         | 13,7                | 5,2        | -3,1       | 22,4       | -5,4       | 10,2       |
| Administrations publiques    | 62,4         | 8,1                 | 5,3        | 10,4       | 1,5        | 7,8        | 0,2        |
| Ménages (hors EI)            | 120,9        | 5,5                 | 9,0        | 10,1       | 12,9       | 9,6        | 4,0        |
| ISBLSM*                      | 3,2          | -2,4                | 17,4       | 6,5        | 2,3        | 11,8       | 19,1       |
| <b>Ensemble des secteurs</b> | <b>427,2</b> | <b>3,4</b>          | <b>6,6</b> | <b>7,5</b> | <b>8,4</b> | <b>9,5</b> | <b>4,5</b> |

\* Institutions sans but lucratif au service des ménages

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

**NB** : le tableau ci-dessus a été modifié le 4 novembre 2009 (dans l'ouvrage imprimé, l'intitulé au dessus des secteurs indiquait "Produits" à la place de "Secteurs", et

l'intitulé des colonnes indiquait par erreur "Évolution en volume") *Fiches thématiques*

## 8 Compétitivité et parts de marché

En 2008, l'appréciation de l'euro se poursuit jusqu'à l'été, et elle continue de pénaliser la compétitivité de la France. Néanmoins, le recul de la part de marché des exportations françaises en volume vis-à-vis des partenaires de l'OCDE s'atténue.

### Le renforcement de l'euro en 2008 ...

En 2008, comme en 2007, le taux de change effectif de la France vis-à-vis de ses 42 principaux partenaires commerciaux s'apprécie. En termes réels, la hausse est de 1,5 % en moyenne annuelle, après 1,3 % l'année précédente.

Cette hausse en termes réels résulte d'une appréciation nominale de 2,6 %, amortie par un différentiel d'inflation de -1,1 % favorable à la France vis-à-vis de ses concurrents. L'évolution nominale traduit l'appréciation de la monnaie européenne en 2008 par rapport à la plupart des devises, à l'exception du yen. Face au dollar, les mouvements de l'euro ont été de forte ampleur : après une progression jusqu'à un nouveau plus haut historique à 1,60 \$, un retournement est intervenu à la mi-juillet. En moyenne annuelle, l'euro gagne 7,3 % face au dollar (après + 9,2 % en 2007). Il se raffermi également par rapport à la livre sterling, enregistrant une hausse de 16,4 % (après + 0,4 %). À l'inverse, il perd 5,5 % à l'égard du yen (après + 10,4 %).

### ... continue de peser sur la compétitivité française ...

La compétitivité-coût de la France par rapport à ses partenaires de l'OCDE s'érode depuis 2002 et n'a connu qu'une stabilisation temporaire en 2005. Elle recule à nouveau de 2 % en 2008 (après - 2,6 % en 2007), principalement du fait de la hausse du taux de change effectif nominal. Dans une perspective de plus long terme, la compétitivité-coût de la France en 2008 est inférieure de 6,9 % à la moyenne observée depuis 1980.

La compétitivité-prix de la France par rapport aux pays de l'OCDE s'est redressée en 2005 et 2006. Elle a repris depuis le mouve-

ment à la baisse suivi depuis 2002, sensiblement moins prononcé cependant qu'en termes de coûts. Elle enregistre en 2008 une quasi stabilisation, à - 0,1 % (après - 0,8 % en 2007). Ce résultat traduit les efforts consentis sur les prix par les exportateurs français, qui compensent l'impact défavorable du change. À l'inverse de la compétitivité-coût, la compétitivité-prix de la France en 2008 est supérieure de 5,1 % à la moyenne depuis 1980.

### ... mais le recul de la part de marché en volume s'atténue.

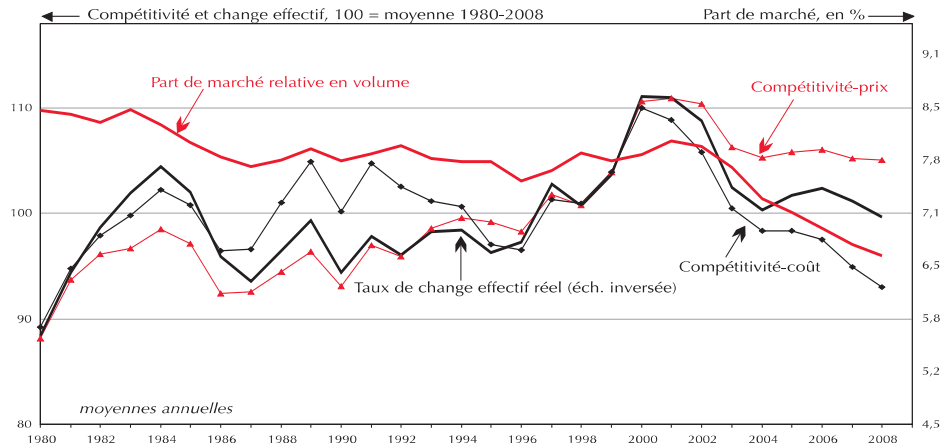
En valeur, la part de la France dans les exportations mondiales de biens et services, calculée relativement aux partenaires de l'OCDE, s'élève à 6,5 % en 2008, après 6,6 % en 2007.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les volumes échangés, mais aussi des effets prix (variation des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises : il augmente mécaniquement (avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes) la part de marché des pays dont la monnaie s'apprécie, comme de ceux qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif croît. Aussi, outre l'évolution des parts de marché en valeur, il convient d'examiner l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés.

En volume, la part de marché relative de la France baisse continûment depuis 2002, principalement sous l'effet de la dégradation de la compétitivité-prix. La baisse est cependant plus modérée depuis 2004 et s'atténue encore en 2008 : 6,6 % en moyenne annuelle, contre 6,7 % en 2007. La part de marché de la France demeure inférieure au niveau moyen observé depuis 1990, soit 7,6 %. Elle oscillait faiblement de part et d'autre de ce niveau jusque fin 2001.

## Compétitivité et parts de marché 8

### Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Lecture : taux de change effectif réel (échelle inversée) : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Source : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

#### Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

**La compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 24 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (1999). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République Tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

**Le taux de change effectif nominal** (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (resp. déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

**La compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

**La part de marché relative** de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

## 9 Les relations avec le Reste du monde

En 2008, les échanges extérieurs de biens et services marquent le pas. Les exportations baissent de 0,2 % en volume (+ 2,6 % en 2007) et les importations augmentent de 0,8 % seulement (+ 5,4 % en 2007). Le ralentissement de la demande mondiale adressée à la France et la détérioration de la compétitivité liée à l'appréciation de l'euro pèsent sur les exportations, tandis que l'essoufflement de la demande intérieure (+ 0,6 % après + 3,1 % en 2007) se répercute sur les importations. En valeur, les exportations croissent cependant de 2,6 % (après + 4 % en 2007) et les importations de 4,9 % (après + 6,1 % en 2007). En effet, les prix du commerce extérieur augmentent de 2,9 % à l'exportation (après + 1,4 % en 2007) et de 4,0 % à l'importation (après + 0,7 % en 2007). Le taux de couverture en valeur diminue à 91,4 %, contre 93,4 % en 2007.

En 2008, le déficit extérieur de biens et services se dégrade ainsi de 12,9 Mds€ aux prix courants, pour atteindre 48,2 Mds€ (contre 35,4 Mds€ en 2007). Mesuré FAB-FAB, le déficit commercial (solde extérieur de biens) se détériore de 14,3 Mds€, à - 53,1 Mds€ (figure 1). La détérioration est due principalement à l'alourdissement de la facture énergétique, dont le déficit atteint 58,1 Mds€ en 2008 (après 45,2 Mds€ en 2007, figure 2), suite à l'accumulation de deux facteurs : d'une part, le prix du pétrole croît fortement durant le premier semestre de 2008, de même que le prix du gaz, indexé avec retard sur celui du pétrole ; d'autre part, les volumes importés augmentent (+ 6,1 % par rapport à 2007). A l'inverse, dans le secteur de l'électricité, l'excédent en valeur s'améliore de 1,1 Mds€ (à 2,8 Md€) en raison de l'envolée des exportations.

Dans le secteur manufacturier, le solde de l'industrie automobile s'effondre à - 3,5 Mds€ en 2008, après un excédent de 850 millions d'€ en 2007. Cependant, le solde du secteur des biens d'équipement s'améliore : + 8,3 Mds€ après + 5,8 Mds€ en 2007, grâce au dynamisme des exportations et notamment à la hausse des ventes d'Airbus. Cela tempère la dégradation du solde manufacturier, qui s'établit à - 18,9 Mds€ en 2008 contre - 16,4 Mds€ en 2007. Le déficit

des biens de consommation se réduit de 500 millions d'euros (à - 10,1 Mds€) et celui des biens intermédiaires s'élargit de 1 Mds€ (à - 13,5 Mds€). Enfin, l'excédent de l'industrie agro-alimentaire se tasse de 1,2 Mds€ (à 6 Mds€, contre 7,2 Mds€ en 2007).

L'excédent du secteur des produits agricoles augmente de 1,4 Md€ (à 3,5 Mds€). L'agriculture française est en effet bien positionnée sur les céréales, qui représentent la moitié des exportations agricoles totales. En 2008, les exportations de céréales doublent en volume par rapport à 2007, tandis que les importations restent stables.

Hors tourisme, le déficit FAB-FAB des échanges de services s'améliore de 5,7 Mds€ (à - 1,8 Mds€), sous l'effet conjugué d'une progression rapide des exportations (+ 8,2 %) et d'une baisse des importations (- 0,8 %). Le solde du négoce international se redresse à + 760 millions d'€ en 2008, contre - 1,8 Mds€ en 2007. Il en va de même pour le solde des services aux entreprises (- 900 millions d'€ en 2008, après - 1,2 Mds€ en 2007). Le solde des Sifim (*lexique*) s'améliore lui aussi de + 2,5 Mds€ à 5,5 Mds€. Le solde du secteur touristique fléchit, mais reste excédentaire : 6,6 Mds€ en 2008 contre 10,9 Mds€ l'année précédente. Les dépenses des touristes étrangers en France baissent de 6,7 %, contre une augmentation de 6,2 % pour celles des Français à l'étranger.

Le déficit des opérations de répartition se dégrade notablement (- 15,8 Mds€ en 2008 contre - 7 Mds€ en 2007). Les revenus de la propriété (qui représentent l'essentiel de ces opérations) se détériorent, aussi bien les revenus versés par des résidents français à des non-résidents (- 1 %) que ceux versés par des non-résidents à des résidents (- 5%). Parmi ces revenus de la propriété, le solde des bénéfices réinvestis, traditionnellement positif, diminue fortement, à 5,6 Mds€ (après 16,1 Mds€ en 2007) et celui des dividendes s'accroît de 1,8 Md€ (à + 3,6 Mds€, contre + 1,8 Mds€ en 2007). Au final, le besoin de financement de la Nation augmente fortement, de 41,5 Mds€ à 64,2 Mds€, soit 3,3 points de PIB.

1. Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés.

2. Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations FAB.

3. FAB («franco à bord») désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre les frontières des pays partenaires. Lorsqu'ils sont inclus, les importations sont valorisées CAF («coûts, assurance, fret»). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement.

# Les relations avec le Reste du monde 9

## 1. Compte des relations avec le Reste du monde

Soldes en millions d'euros courants

|   | 2004           | 2005           | 2006           | 2007           | 2008           |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Échanges de biens (1)</b>  | <b>-5 066</b>  | <b>-21 578</b> | <b>-27 119</b> | <b>-38 811</b> | <b>-53 089</b> |
| <b>Échanges de services hors tourisme (2)</b>                               | <b>-3 060</b>  | <b>-2 079</b>  | <b>-6 434</b>  | <b>-7 154</b>  | <b>-1 384</b>  |
| <i>dont : négoce international</i>  | -1 672         | -1 097         | -1 033         | -1 751         | 756            |
| <i>transports</i>   | -4 330         | -5 954         | -7 338         | -6 750         | -6 636         |
| <i>postes et télécommunications</i>   | 915            | 1 083          | 1 304          | 1 101          | 789            |
| <i>autres services aux entreprises</i>                                      | 1 203          | 1 323          | -1 344         | -2 266         | -1 666         |
| <i>assurance</i>  | -541           | -949           | -1 257         | -812           | -855           |
| <i>services financiers</i>  | 1 177          | 3 202          | 2 979          | 2 945          | 5 849          |
| <i>santé</i>  | 188            | 313            | 255            | 379            | 379            |
| <b>Tourisme (3)</b>   | <b>9 811</b>   | <b>8 911</b>   | <b>10 147</b>  | <b>10 863</b>  | <b>6 621</b>   |
| <b>Opérations de répartition (4)</b>  | <b>-10 975</b> | <b>-16 018</b> | <b>-8 687</b>  | <b>-7 036</b>  | <b>-15 814</b> |
| <i>dont : rémunération des salariés</i>                                     | 7 924          | 7 875          | 7 980          | 8 245          | 8 662          |
| <i>impôts sur la production et les importations</i>                         | -3 828         | -4 515         | -4 667         | -4 903         | -5 084         |
| <i>subventions</i>  | 9 610          | 9 574          | 9 553          | 9 268          | 9 145          |
| <i>intérêts</i>   | -12 590        | -14 782        | -14 388        | -12 565        | -11 616        |
| <i>dividendes</i>   | 5 363          | 5 674          | 2 856          | 1 791          | 3 609          |
| <i>impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>                       | 6 677          | 7 330          | 16 311         | 18 275         | 8 217          |
| <i>cotisations et prestations sociales</i>                                  | 1 216          | 1 606          | 2 204          | 2 457          | 3 553          |
| <i>autres revenus de la propriété</i>                                       | -6 450         | -6 777         | -7 266         | -7 535         | -8 021         |
| <i>primes d'assurance</i>   | 863            | 747            | 127            | 67             | 92             |
| <i>indemnités d'assurance</i>   | -1 004         | -969           | -974           | -1 011         | -1 109         |
| <i>coopération internationale courante</i>                                  | -4 537         | -5 060         | -4 785         | -5 527         | -6 292         |
| <i>transferts courants divers</i>   | -14 637        | -16 658        | -16 425        | -16 197        | -17 620        |
| <i>transferts en capital</i>  | 418            | -63            | 787            | 599            | 650            |
| <b>Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (5)</b> | <b>771</b>     | <b>53</b>      | <b>-365</b>    | <b>934</b>     | <b>-162</b>    |
| <b>Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4+5)</b>                     | <b>-8 519</b>  | <b>-30 711</b> | <b>-32 458</b> | <b>-41 204</b> | <b>-63 828</b> |

## 2. Décomposition par secteurs des échanges extérieurs de biens

CAF-FAB en milliards d'euros courants

|                                     | 2004        | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        |
|-------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Agriculture</b>                  |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 10,4        | 10,4        | 10,8        | 11,9        | 13,9        |
| Importations                        | 8,7         | 8,9         | 9,1         | 9,8         | 10,4        |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | 1,7         | 1,6         | 1,7         | 2,1         | 3,5         |
| <b>Industries agro-alimentaires</b> |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 29,8        | 30,5        | 32,9        | 35,2        | 37,0        |
| Importations                        | 23,5        | 24,2        | 25,8        | 28,0        | 31,1        |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | 6,3         | 6,2         | 7,1         | 7,2         | 6,0         |
| <b>Biens de consommation</b>        |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 52,0        | 55,0        | 59,0        | 60,8        | 63,0        |
| Importations                        | 60,0        | 63,8        | 67,7        | 71,4        | 73,1        |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | -8,0        | -8,8        | -8,7        | -10,6       | -10,1       |
| <b>Automobile</b>                   |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 53,5        | 52,2        | 51,1        | 51,3        | 46,1        |
| Importations                        | 41,3        | 43,4        | 45,5        | 50,5        | 49,5        |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | 12,2        | 8,8         | 5,6         | 0,8         | -3,5        |
| <b>Biens d'équipement</b>           |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 81,3        | 84,3        | 94,4        | 97,8        | 101,7       |
| Importations                        | 74,2        | 80,1        | 86,9        | 92,0        | 93,4        |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | 7,1         | 4,1         | 7,5         | 5,8         | 8,3         |
| <b>Biens intermédiaires</b>         |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 103,2       | 107,8       | 120,2       | 126,2       | 125,1       |
| Importations                        | 108,8       | 115,7       | 127,8       | 138,7       | 138,7       |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | -5,6        | -7,8        | -7,6        | -12,5       | -13,5       |
| <b>Énergie</b>                      |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 12,2        | 17,2        | 19,4        | 18,7        | 25,9        |
| Importations                        | 40,0        | 54,6        | 65,0        | 63,9        | 84,0        |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | -27,8       | -37,4       | -45,7       | -45,2       | -58,1       |
| <b>Total</b>                        |             |             |             |             |             |
| Exportations                        | 342,4       | 357,4       | 387,8       | 401,9       | 412,6       |
| Importations CAF                    | 356,5       | 390,7       | 427,9       | 454,2       | 480,1       |
| Importations FAB                    | 347,4       | 379,0       | 414,9       | 440,7       | 465,7       |
| <i>Solde CAF-FAB</i>                | -14,1       | -33,3       | -40,0       | -52,3       | -67,5       |
| <i>Solde FAB-FAB</i>                | -5          | -21,6       | -27,1       | -38,8       | -53,1       |
| <b>Taux de couverture</b>           | <b>98,6</b> | <b>94,3</b> | <b>93,5</b> | <b>91,2</b> | <b>88,6</b> |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 10 Le compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements enregistre des entrées nettes de capitaux de 78,1 Mds€ en 2008, après 46 Mds€ en 2007. Cette évolution reflète la hausse du déficit des transactions courantes liée à la dégradation du solde des échanges de biens. Au sein du compte financier, les sorties nettes de capitaux au titre des investissements directs poursuivent leur croissance en 2008. Les investissements de portefeuille enregistrent un retournement spectaculaire : après des sorties nettes de capitaux substantielles depuis 2004, des entrées nettes sont observées en 2008. Parallèlement, les opérations de dépôts et crédits (rubrique Autres investissements), qui assurent du point de vue économique le bouclage du compte financier, ont enregistré un ralentissement marqué des entrées nettes de capitaux dans un contexte de crise financière.

Les opérations d'investissements directs se soldent par des sorties nettes de 78,1 Mds€ en 2008, après 47,6 Mds€ en 2007. En 2008, les investissements français à l'étranger poursuivent leur croissance (136,8 Mds€). Les opérations en capital social sont toujours soutenues bien qu'en léger retrait par rapport à 2007 (52,7 Mds€). Les bénéfices réinvestis se replient pour atteindre 12,6 Mds€ en 2008. Les évolutions les plus significatives se concentrent cependant dans les « autres opérations » (prêts intra-groupes et flux de trésorerie à destination des filiales étrangères). Les groupes français ont en effet fortement accru leur effort de financement à destination de leurs filiales à l'étranger : 71,5 Mds€ en 2008.

En 2008, les investissements directs étrangers en France se contractent à 66,3 Mds€. Les opérations en capital social et les bénéfices réinvestis sont en repli (respectivement à 15,4 Mds€ et 7 Mds€). Les prêts intra-groupes restent stables à 43,9 Mds€.

Les investissements de portefeuille se soldent par des entrées nettes de capitaux de 89,4 Mds€ en 2008. Après un niveau histori-

quement élevé en 2006, les résidents ont progressivement réduit leurs acquisitions de titres non-résidents : 76,6 Mds€ en 2008 après 206,8 Mds€ en 2007. L'ajustement porte principalement sur les produits obligataires et assimilés. À l'opposé, les acquisitions de titres courts sont en hausse (30,6 Mds€).

Les non-résidents ont multiplié par deux leurs acquisitions de titres émis par des résidents : 166,1 Mds€ en 2008 après 85,8 Mds€ en 2007. La hausse des investissements s'est concentrée à part égale sur les titres obligataires et les produits du marché monétaire.

Au total en 2008, l'apport net de capitaux dont bénéficie l'économie française au titre des investissements de portefeuille se concentre principalement sur les titres de dettes (108,9 Mds€, solde net des obligations et instruments du marché monétaire). Les opérations nettes sur titres publics français et étrangers se montent à près de 20 Mds€ (contre près de 90 Mds€ sur les titres d'autres émetteurs). Les non-résidents ont acquis près de 102 Mds€ de titres publics français. Ainsi, à la fin 2008, les non-résidents détiennent près de 66 % de titres de la dette négociable de l'État, contre 61 % à la fin 2007.

Les « autres investissements » (composés des opérations de dépôts et crédits avec les non-résidents) se soldent par des entrées nettes de 57,6 Mds€. Ces évolutions proviennent principalement des opérations effectuées par les institutions financières monétaires résidentes, qui réduisent leurs avoirs à l'étranger pour près de 30 Mds€ en 2008. Dans le même temps, les concours accordés par les non-résidents aux institutions financières résidentes se réduisent de plus de 130 Mds€. La baisse du financement obtenu par les institutions financières monétaires est cependant compensée par la forte progression des engagements de la Banque centrale, principalement au titre des opérations de politique monétaire.

1. En balance des paiements, on distingue 4 secteurs pour les ventilations sectorielles : la Banque de France, les administrations publiques, les institutions financières monétaires (IFM) hors BDF et les « autres secteurs ». Ces derniers regroupent donc essentiellement les entreprises non financières, mais également les assurances, les entreprises d'investissement, les ménages, etc.).

## Le compte financier de la balance des paiements **10**

### Compte financier de la balance des paiements <sup>(1)</sup>

|  | En milliards d'euros |             |             |
|--|----------------------|-------------|-------------|
|  | 2006                 | 2007        | 2008        |
| <b>Compte financier</b>                                | <b>6,0</b>           | <b>37,6</b> | <b>78,1</b> |
| Investissements directs <sup>(2)</sup>                 | -30,9                | -47,6       | -70,4       |
| - français à l'étranger                                | -88,2                | -123,5      | -136,8      |
| Capital social   | -58,3                | -57,3       | -52,7       |
| Bénéfices réinvestis                                   | -25,1                | -22,3       | -12,6       |
| Autres opérations                                      | -4,8                 | -43,9       | -71,5       |
| - étrangers en France                                  | 57,3                 | 75,9        | 66,3        |
| Capital social   | 21,8                 | 22,7        | 15,4        |
| Bénéfices réinvestis                                   | 9,5                  | 11,8        | 7,0         |
| Autres opérations                                      | 26,0                 | 41,4        | 43,9        |
| Investissements de portefeuille <sup>(3)</sup>         | -127,8               | -121,0      | 89,4        |
| - des résidents, sur titres émis par les non résidents | -279,6               | -206,8      | -76,6       |
| Actions et titres d'OPCVM                              | -77,3                | -28,9       | -9,5        |
| Obligations et assimilés                               | -201,2               | -185,4      | -36,5       |
| Instruments du marché monétaire                        | -1,1                 | 7,4         | -30,6       |
| - des non résidents, sur titres émis par les résidents | 151,8                | 85,8        | 166,1       |
| Actions et titres d'OPCVM                              | 74,6                 | -7,0        | -9,9        |
| Obligations et assimilés                               | 90,6                 | 82,3        | 125,5       |
| Instruments du marché monétaire                        | -13,4                | 10,5        | 50,5        |
| Produits financiers dérivés                            | 3,4                  | 44,8        | -7,0        |
| Autres investissements (dépôts-crédits)                | 170,2                | 162,0       | 57,6        |
| dont : Institutions financières monétaires             | 135,6                | 96,4        | -101,3      |
| Avoirs de réserve                                      | -8,8                 | -0,5        | 8,5         |
| Erreurs et omissions                                   | 3,3                  | -20,6       | -34,8       |

(1) Établi conformément aux règles du cinquième manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international. Un signe + traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements.

Un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

(2) Selon la définition internationale, appliquée par la France, les investissements directs comprennent les prises de participation au moins égales à 10 % du capital des entreprises, les prêts, emprunts et dépôts envers les entreprises ainsi affiliées et les bénéfices réinvestis.

(3) Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur actions et titres d'OPCVM, sur obligations et assimilés (BMTN, bons du Trésor à plus d'un an) ainsi que sur instruments du marché monétaire (TCN à moins d'un an).

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

## 11 Les sociétés non financières

En 2008, les sociétés non financières ont subi à partir du deuxième trimestre un recul de l'activité, qui s'est fortement amplifié au dernier trimestre, suite à l'aggravation de la crise financière. Les entreprises ont ainsi dû, individuellement, s'adapter au retournement des anticipations de demande et de prix, doublé d'un brusque durcissement de leurs conditions de financement. Ce retournement les a par ailleurs conduit à freiner leurs investissements et à procéder à de forts déstockages, amplifiant encore davantage la contraction de l'activité au cours du dernier trimestre.

En moyenne sur l'année, la valeur ajoutée (en valeur) des sociétés non financières décélère nettement, à + 3,1 % après + 5,4 % en 2007. La progression de la masse salariale ralentit moins brutalement (de 4,9 % en 2007 à 3,8 %) et se situe à un rythme supérieur à celui de la valeur ajoutée. La progression de l'emploi fléchit (+ 0,7 % contre + 1,6 % en 2007), tandis que le salaire brut moyen par tête progresse à un rythme légèrement supérieur à celui de 2007 (+ 3,1 % après + 2,9 %).

En revanche, les cotisations patronales ont été plus contenues (+ 3,2 %), sous l'effet de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA (exonération sur les heures supplémentaires), ce qui a atténué, mais sans l'annuler, l'écart entre la progression de la rémunération totale (« super brut », y compris cotisations employeurs) et celle de la valeur ajoutée. La rémunération des salariés progresse de + 3,6 % après 4,5 % en 2007.

La rémunération des salariés progressant plus vite que la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation dégagé par les sociétés non financières ralentit nettement (2,2 % après 7,4 %) et leur taux de marge diminue de 0,3 point, pour s'établir à 31,3 % en 2008, après une progression de 0,6 point en 2007. Cette diminution est nettement plus marquée en glissement annuel, ce qui atteste de la violence du retournement conjoncturel en cours d'année.

Dans le même temps, les dividendes et l'impôt sur les sociétés que versent les sociétés non financières continuent de progresser car ils sont assis sur les bons résultats de l'année précédente. Il en est de même des intérêts qu'elles payent sur leurs emprunts, dans un contexte de hausse des primes de risque. Au total l'épargne des sociétés non financières recule fortement (- 6,6 %) après une forte progression en 2007 (+ 10,9 %).

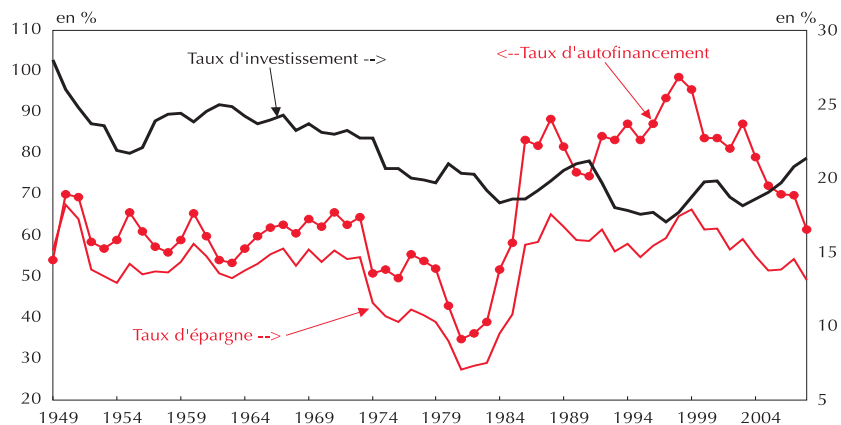
Par ailleurs, l'investissement ralentit (+ 5,9 % en valeur, après 11,5 %), mais son rythme reste plus élevé que celui de la valeur ajoutée, portant le taux d'investissement des sociétés non financières à son plus haut niveau depuis 1974 (21,3 %).

En raison du recul de l'épargne et de la progression de l'investissement, le taux d'autofinancement diminue d'un peu plus de 8 points, à 61,6 %. Ce dernier a reculé de 37 points depuis 1998 et se trouve à un niveau proche de celui auquel il se situait au milieu des années 80. Le besoin de financement s'accroît significativement de 14,5 Mds€ pour atteindre 71,2 Mds€, soit 7,2 % de la valeur ajoutée.



# Les sociétés non financières 11

## Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 1. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

|   | En milliards d'euros |      | Évolution en % |      |
|---|----------------------|------|----------------|------|
|   | 2008                 | 2006 | 2007           | 2008 |
| Production                                | 2 531,8              | 6,0  | 5,5            | 4,1  |
| Consommation intermédiaire                | 1 539,6              | 7,1  | 5,5            | 4,7  |
| Valeur ajoutée                            | 992,1                | 4,4  | 5,4            | 3,2  |
| Rémunération des salariés                 | 646,2                | 4,9  | 4,5            | 3,6  |
| Impôts sur la production                  | 52,8                 | 2,0  | 7,1            | 1,7  |
| Subventions                               | -17,1                | 40,8 | 11,6           | -1,0 |
| Excédent brut d'exploitation              | 310,3                | 5,3  | 7,4            | 2,2  |
| Revenus de la propriété versés            | 359,3                | 12,6 | 10,9           | 9,5  |
| Revenus de la propriété reçus             | 254,6                | 21,4 | 14,3           | 7,3  |
| Impôts courants sur le revenu             | 45,2                 | 28,1 | 3,6            | 5,0  |
| Épargne brute                             | 130,4                | 4,7  | 10,9           | -6,6 |
| Formation brute de capital fixe           | 211,8                | 7,8  | 11,5           | 5,9  |
| Variation des stocks                      | 2,7                  |      |                |      |
| Capacité (+) ou besoin (-) de financement | -71,3                |      |                |      |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Principaux ratios des sociétés non financières

|  | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|------|------|------|------|
| Taux de valeur ajoutée                 | 40,2 | 39,5 | 39,5 | 39,2 |
| <b>Partage de la valeur ajoutée</b>    |      |      |      |      |
| Rémunération des salariés/VA           | 65,1 | 65,4 | 64,8 | 65,1 |
| Taux de marge                          | 30,8 | 31,0 | 31,6 | 31,3 |
| <b>Poids en % de la valeur ajoutée</b> |      |      |      |      |
| des intérêts versés                    | 7,8  | 8,7  | 9,9  | 11,0 |
| des dividendes versés (nets)           | 5,3  | 5,3  | 5,4  | 5,9  |
| des impôts courants sur le revenu      | 3,7  | 4,6  | 4,5  | 4,6  |
| de l'épargne brute                     | 13,8 | 13,8 | 14,5 | 13,1 |
| Taux d'investissement                  | 19,1 | 19,7 | 20,8 | 21,3 |
| Taux d'autofinancement                 | 72,2 | 70,  | 69,8 | 61,6 |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 12 Les prélèvements obligatoires

En 2008, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques a reculé de 0,4 point pour s'établir à 42,8 %. Alors que le ralentissement de l'activité économique a commencé à peser sur les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés, la résistance de la masse salariale a permis de préserver les recettes des administrations de sécurité sociale. Au total, la croissance spontanée<sup>1</sup> des prélèvements obligatoires est de 3,1 %, soit un rythme légèrement supérieur à l'évolution du PIB en valeur. Le recul du taux de prélèvements obligatoires s'explique donc par d'importants allègements de la charge fiscale des contribuables (principalement la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA, et les dégrèvements de taxe professionnelle).

La baisse globale du taux de prélèvements obligatoires masque des évolutions divergentes selon les sous-secteurs des administrations publiques, qui résultent à la fois des mesures nouvelles et des transferts de fiscalité entre sous-secteurs.

En 2008, la diminution du taux de prélèvements obligatoires est concentrée sur les impôts d'État, avec un recul de 0,7 point de PIB, d'où un taux de 13,6 %. Ce recul s'explique entièrement par les mesures nouvelles et les changements de périmètre. Il confirme la tendance de moyen terme à la diminution du poids de l'État dans les prélèvements obligatoires.

Les mesures nouvelles obèrent les recettes de l'État à hauteur de 0,4 point de PIB. Les principaux allègements proviennent des mesures de la loi TEPA (pour 3,1 Md€), avec notamment l'allègement des droits de successions et de donations, des dégrèvements de taxe professionnelle (pour 2,9 Md€), ainsi que de l'ensemble des mesures concernant l'impôt sur les sociétés (- 2,3 Md€), en particulier l'abaissement du taux réduit sur les plus values de long terme.

Par ailleurs, l'État poursuit ses transferts de recettes vers les autres administrations publiques, à hauteur de 0,3 point de PIB. Ainsi, l'État a transféré en 2008 : 1,8 Md€ de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et de taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) au profit des administrations publiques locales (APUL) en compensation de transferts de compétence (personnels de l'éducation et de l'équipement) ; 3,8 Md€ au profit des administrations de sécurité sociale (ASSO), en compensation des allègements de cotisations (notamment ceux votés dans le cadre de la loi TEPA).

En 2008, les prélèvements obligatoires au profit des APUL représentent 5,8 % du PIB, après 5,7 % en 2007. Cette hausse s'explique exclusivement par la poursuite des transferts de compétence de l'État vers les collectivités territoriales et les transferts de recettes afférents.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale (ASSO) augmente de 0,2 point de PIB en 2008 et s'établit à 22,2 %. L'évolution spontanée des recettes (+ 3,8 %), principalement portée par une croissance soutenue de la masse salariale, contribue à cette augmentation pour 0,2 point de PIB. *A contrario*, les mesures nouvelles contribuent à diminuer de 0,1 point de PIB le taux de prélèvements obligatoires des ASSO, sous l'effet notamment de l'exonération de cotisations sociales sur les heures supplémentaires (loi TEPA). Cette diminution est toutefois atténuée par la suppression des exonérations de cotisations accident du travail et maladie professionnelle, les nouvelles contributions sociales sur les stocks options et l'effet de la réforme des indemnités de mise à la retraite d'office et de départ en retraite. Afin de ne pas peser sur les comptes sociaux, les mesures d'allègements de cotisations ont néanmoins été compensées par des transferts d'impôts d'État vers les ASSO.

1. Pour l'analyse, on distingue l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires de leur évolution discrétionnaire. L'évolution discrétionnaire résulte des variations de la législation fiscale et sociale (modification de barème, d'assiette, création ou suppression d'un prélèvement). L'évolution spontanée est celle qui aurait lieu à législation constante. Elle dépend de la conjoncture économique.

# Les prélèvements obligatoires 12

## 1. Les prélèvements obligatoires des administrations publiques

|   | 2005        | 2006         | 2007         | 2008         |
|---|-------------|--------------|--------------|--------------|
| <i>En milliards d'euros</i>   |             |              |              |              |
| <b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)</b> |             |              |              |              |
| Administrations publiques centrales                                   | 292,3       | 289,3        | 289,9        | 283,9        |
| <i>dont : État</i>  | 277,6       | 273,3        | 271,9        | 266,3        |
| Administrations publiques locales                                     | 95,1        | 101,5        | 107,9        | 112,5        |
| Administrations de sécurité sociale                                   | 361,2       | 398          | 415,6        | 432,8        |
| <i>dont : Cotisations sociales (2)</i>                                | 273,1       | 284,8        | 295,7        | 303,7        |
| Institutions de l'Union européenne                                    | 4,5         | 4,7          | 4,9          | 5,1          |
| <b>Total prélèvements obligatoires</b>                                | <b>753</b>  | <b>793,5</b> | <b>818,3</b> | <b>834,4</b> |
| <i>En % du produit intérieur brut</i>                                 |             |              |              |              |
| <b>Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)</b> |             |              |              |              |
| Administrations publiques centrales                                   | 16,9        | 16           | 15,3         | 14,6         |
| <i>dont : État</i>  | 16,1        | 15,1         | 14,4         | 13,6         |
| Administrations publiques locales                                     | 5,5         | 5,6          | 5,7          | 5,8          |
| Administrations de sécurité sociale                                   | 20,9        | 22           | 22           | 22,2         |
| <i>dont : Cotisations sociales (2)</i>                                | 15,8        | 15,8         | 15,6         | 15,6         |
| Institutions de l'Union européenne                                    | 0,3         | 0,3          | 0,3          | 0,3          |
| <b>Total prélèvements obligatoires</b>                                | <b>43,6</b> | <b>43,9</b>  | <b>43,2</b>  | <b>42,8</b>  |

(1) Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

(2) Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Comparaison internationale (2000-2007)

|             | En % du PIB  |        |                      |              |        |                      |                  |
|-------------|--------------|--------|----------------------|--------------|--------|----------------------|------------------|
|             | 2000         |        |                      | 2006         |        |                      | 2007             |
|             | Taux de P.O. | Impôts | Cotisations sociales | Taux de P.O. | Impôts | Cotisations sociales | Taux de P.O. (1) |
| France      | 44,4         | 26,4   | 18                   | 44,2         | 27,8   | 16,4                 | 43,6             |
| Allemagne   | 37,2         | 22,7   | 14,5                 | 35,6         | 21,9   | 13,7                 | 36,2             |
| Royaume-Uni | 37,1         | 30,8   | 6,3                  | 37,1         | 30,3   | 6,8                  | 36,6             |
| Suède       | 51,8         | 38,1   | 13,7                 | 49,5         | 36,6   | 12,9                 | 48,2             |
| États-Unis  | 29,9         | 23     | 6,9                  | 28           | 21,3   | 6,7                  | 28,3             |
| Japon       | 27           | 17,5   | 9,5                  | 27,9         | 17,7   | 10,2                 | nd               |

Le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ainsi que les transferts en capital de recettes non collectées. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux du tableau 1. La ventilation des P.O. entre impôts et cotisations sociales n'est pas disponible en 2007.

(1) Chiffres provisoires.

Source : OCDE, Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2005 (édition 2008).

## 13 Le besoin de financement des administrations publiques

En 2008, le déficit public au sens du Traité de Maastricht s'est accru de 14,6 milliards d'euros pour atteindre 65,9 milliards d'euros. Il passe de 2,7 % du PIB en 2007 à 3,4 % en 2008.

La majeure partie de la dégradation des comptes publics provient du creusement de 13,2 milliards d'euros du déficit des administrations publiques centrales (État et organismes divers d'administration centrale), qui s'est établi à 56,4 milliards d'euros.

Hors contrecoup des opérations exceptionnelles de 2007<sup>1</sup>, les dépenses des administrations centrales ont progressé de 2,8 % en valeur en 2008. Cette progression contenue résulte notamment de la baisse de la masse salariale hors cotisations imputées (- 1,1 %), liée en partie à la décentralisation de personnels de l'éducation et de l'équipement, et au non remplacement partiel des fonctionnaires partant en retraite. En revanche, les charges d'intérêt (+ 8,6 %), avec l'indexation sur l'inflation d'une partie de la dette de l'État, et les dépenses de retraites des fonctionnaires d'État (+ 4,4 %) ont été dynamiques.

Les recettes des administrations centrales ont reculé de 0,5 % en 2008, hors opérations exceptionnelles de 2007. Ce recul découle notamment de mesures d'allègements d'impôts, en particulier dans le cadre de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite loi TEPA, et de transferts de recettes de l'État vers les autres administrations (compensation des transferts de compétences et des allègements de cotisations sociales votés sur les heures supplémentaires). Les revenus de dividendes ont en revanche été dynamiques (+ 15,9 %).

En 2008, le déficit des administrations locales atteint 8,6 milliards d'euros, contre 7,7 milliards en 2007. La dépense locale décélère (+ 3,6 % après + 7,3 % en 2007), en raison notamment d'une stabilisation en valeur des dépenses d'investissement, qui semble conforme au cycle électoral communal. Les dépenses de fonctionnement demeurent dynamiques. Elles sont tirées par la

forte progression de la masse salariale (+ 6,4 %), due en partie seulement aux transferts de personnels liés à l'acte II de la décentralisation. Les prestations sociales progressent modérément (+ 2,7 %), avec notamment une stabilisation des dépenses de RMI et un certain dynamisme des dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie. Les recettes locales ont ralenti également (+ 3,3 % après + 5,1 % en 2007), malgré des transferts de recettes de l'État en compensation des transferts de compétence. Les droits de mutation à titre onéreux, en hausse lors des dernières années, ont baissé en 2008, suite à la diminution du volume des transactions immobilières. La progression des taux des impôts directs locaux est restée modérée du fait du cycle électoral.

Le solde des administrations de sécurité sociale est légèrement déficitaire en 2008, avec un besoin de financement de 0,9 milliard d'euros, contre 0,4 milliard en 2007. Hors opérations exceptionnelles de 2007, les dépenses sociales progressent de 4,1 %. Après une forte baisse en 2007, les prestations chômage sont quasi stables, en raison de la dégradation du marché du travail intervenue en fin d'année 2008. Les prestations vieillesse restent dynamiques (5,4 %), avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations d'après-guerre, la revalorisation des pensions de 1,1 % au 1er janvier 2008 et de 0,8 % au 1er septembre 2008, ainsi que le versement exceptionnel de 200 euros en mars 2008 aux allocataires du minimum vieillesse. À l'inverse, les dépenses d'assurance maladie augmentent plus modérément qu'en 2007, sous l'effet notamment de la mise en œuvre des franchises médicales sur les médicaments, les actes paramédicaux et les frais de transports des malades. La progression des recettes sociales, qui atteint 4,0 % en 2008 (hors opérations exceptionnelles en 2007), bénéficie de la bonne tenue de la masse salariale privée et de mesures nouvelles pour 1,7 milliard d'euros.

1. En 2007, les dépenses et recettes des administrations publiques centrales et des administrations de sécurité sociales ont été affectées par l'annulation de titres de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) par la caisse de la dette publique (CDP), en contrepartie de l'annulation de la dette de l'État vis-à-vis de la Sécurité Sociale.

# Le besoin de financement des administrations publiques 13

## 1. Chiffres clés des administrations publiques

|   | 2005         | 2006         | 2007         | 2008         |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Solde public notifié (% du PIB)*</b>                                     | <b>-2,9</b>  | <b>-2,3</b>  | <b>-2,7</b>  | <b>-3,4</b>  |
| <b>Solde public notifié (Md€)</b>   | <b>-50,4</b> | <b>-41,1</b> | <b>-51,3</b> | <b>-65,9</b> |
| <b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement (Md€)</b>                      | <b>-51,1</b> | <b>-41,9</b> | <b>-51,7</b> | <b>-66,2</b> |
| État  | -52,2        | -48,3        | -39,7        | -54,4        |
| Organismes Divers d'Administration Centrale                                 | 7,1          | 10,5         | -3,8         | -2,3         |
| Administrations Publiques Locales   | -3,3         | -3,1         | -7,7         | -8,6         |
| Administrations de Sécurité Sociale   | -2,8         | -1,0         | -0,4         | -0,9         |
| <b>Variation du solde structurel hors soultes (points de PIB potentiel)</b> | <b>0,4</b>   | <b>1,0</b>   | <b>-0,4</b>  | <b>-0,1</b>  |
| <b>Dépenses publiques (% du PIB)</b>  | <b>53,4</b>  | <b>52,7</b>  | <b>52,3</b>  | <b>52,7</b>  |
| Dépenses publiques (évolution en volume en %)                               | 2,6          | 1,6          | 2,6          | 0,8          |
| <b>Prélèvements obligatoires (% du PIB)</b>                                 | <b>43,6</b>  | <b>43,9</b>  | <b>43,2</b>  | <b>42,8</b>  |

\* Le besoin de financement au sens de la comptabilité nationale diffère légèrement de l'excédent ou du déficit public au sens du traité de Maastricht. L'écart provient d'un traitement différent des flux nets d'intérêt liés aux opérations de swaps effectuées par les administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Dépenses des administrations publiques

|  | En milliards d'euros |      | Taux de croissance en % |      |             |
|--|----------------------|------|-------------------------|------|-------------|
|  | 2008                 | 2005 | 2006                    | 2007 | 2008        |
| <b>Dépenses de fonctionnement</b>                  | 354                  | 3,5  | 2,9                     | 3,0  | <b>2,7</b>  |
| <i>dont : rémunérations des salariés</i>           | 248                  | 3,4  | 2,8                     | 3,1  | 2,4         |
| <b>Intérêts</b>                                    | 55                   | 0,0  | 1,3                     | 9,0  | <b>7,3</b>  |
| <b>Prestations et autres transferts</b>            | 553                  | 4,6  | 4,0                     | 3,9  | <b>4,3</b>  |
| Prestations sociales                               | 453                  | 4,4  | 4,5                     | 4,0  | 3,7         |
| Autres transferts                                  | 100                  | 5,8  | 1,7                     | 3,3  | 7,2         |
| <b>Acquisitions nettes d'actifs non financiers</b> | 65                   | 10,6 | 1,6                     | 8,3  | <b>-0,1</b> |
| Formation brute de capital fixe                    | 62                   | 10,4 | 1,5                     | 7,8  | 0,2         |
| Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers | 3                    | 15,5 | 3,1                     | 20,0 | -6,8        |
| <b>Total des dépenses</b>                          | 1027,0               | 4,3  | 3,3                     | 4,1  | <b>3,6</b>  |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 14 La dette des administrations publiques

La dette au sens de Maastricht (*Définition*) s'élève à 1 327,1 Mds€ d'euros fin 2008 contre 1 208,8 Mds€ un an plus tôt. Elle représente 68,1 % du PIB, contre 63,8 % fin 2007.

La contribution de l'État à la dette publique atteint 1 036,2 Md€, en hausse de 107,0 Mds€ soit une variation nettement plus importante que son besoin de financement (54,4 Mds€). La différence résulte principalement du financement de la Société de prise de participation de l'État (SPPE) à hauteur de 11,6 Mds€ et de la hausse de sa trésorerie (+ 11,8 Mds€). De plus, l'État reprend la dette du Fond de financement des prestations sociales des non-salariés agricoles (Ffipsa ; 8,0 Mds€) et celle de Charbonnages de France (2,4 Mds€). Il reprend également une partie de la dette de l'Erap (2,4 Mds€), qui lui cède en contrepartie 2,8 Mds€ de titres France Télécom. Enfin, l'État acquiert pour 2,0 Mds€ de billets de trésorerie émis par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss). Les obligations assimilables du Trésor (OAT) représentent 65 % de la dette de l'État et les Bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) 19 %. L'encours des titres à court terme a augmenté de 63,2 Md€ à 138,5 Md€.

La contribution des administrations publiques locales à la dette, qui s'élève à 146,7 Mds€ à la fin de l'année 2008, progresse de 9,9 Mds€. Cette dette est constituée à 93 % de crédits à long terme. Cette hausse s'explique pour l'essentiel par le besoin de financement des administrations publiques locales (8,6 Mds€).

### Définition

**La dette publique au sens de Maastricht** est cohérente avec les comptes nationaux financiers (fiche 10) mais est inférieure de 358,2 Md€ au total du passif des administrations publiques :

- Elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement (178,8 Md€) ;
- Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues (113,8 Md€) ;
- Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux. La valeur nominale est inférieure de 65,6 Md€ à la valeur de marché.

**La dette publique nette** est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, des crédits et des titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

**En savoir plus** : Site Finances Publiques sur : [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubriques comptes nationaux annuels, finances publiques.

La contribution des organismes divers d'administration centrale à la dette des administrations publiques s'élève à 109,1 Mds€ à la fin 2008, en augmentation de 11,4 Mds€. Plusieurs opérations importantes jouent sur cette variation. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades), chargée d'apurer les dettes du régime général de la sécurité sociale, reprend une partie de la dette de l'Acoss en fin d'année (10,0 Mds). Par ailleurs, la Société de financement de l'économie française (Sfef) s'endette à hauteur de 13,0 Mds€. À l'inverse, outre les reprises de dette de Charbonnage de France et de l'Erap par l'État, l'Erap se désendette de 4,0 Mds€ et la Caisse de la dette publique de 2,0 Mds€ au titre de la dette du service annexe d'amortissement de la dette (SAAD, dette SNCF).

La contribution des organismes de sécurité sociale s'élève à 35,1 Mds€ fin 2008, en diminution de 10,0 Mds€ du fait des reprises de dette de l'Acoss par la Cades et du Ffipsa par l'État et du désendettement de l'assurance chômage. En revanche, l'endettement du régime général, du régime agricole et des hôpitaux se poursuit.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations a progressé de 118,4 Mds€, en comparaison d'un déficit public de 65,9 Mds€. Cet écart s'explique principalement par les mesures d'aide aux banques françaises via des achats de titres effectués par la SPPE et des prêts accordés par la Sfef et par l'augmentation des trésoreries. Ainsi, la progression de la dette publique nette (*Définitions*) est moindre : elle s'établit à 1 195,8 Mds€ soit 61,3% du PIB, en augmentation de 75,2 Mds€ par rapport à l'année 2007.

# La dette des administrations publiques **14**

## 1. Dette publique (\*)

|   | Au 31/12/2006  |             | Au 31/12/2007  |             | Au 31/12/2008  |             |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|   | Md€            | % du PIB    | Md€            | % du PIB    | Md€            | % du PIB    |
| État  | 892,5          | 49,4        | 929,2          | 49,0        | 1 036,2        | 53,1        |
| Organismes divers d'administration centrale | 90,7           | 5,0         | 97,7           | 5,2         | 109,1          | 5,6         |
| Administrations publiques locales           | 127,3          | 7,0         | 136,7          | 7,2         | 146,7          | 7,5         |
| Administrations de sécurité sociale         | 39,5           | 2,2         | 45,2           | 2,4         | 35,1           | 1,8         |
| <b>Total administrations publiques</b>      | <b>1 149,9</b> | <b>63,7</b> | <b>1 208,8</b> | <b>63,8</b> | <b>1 327,1</b> | <b>68,1</b> |

(\*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 2. Dette publique nette (\*)

|   | Au 31/12/2006  |             | Au 31/12/2007  |             | Au 31/12/2008  |             |
|---|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
|   | Md€            | % du PIB    | Md€            | % du PIB    | Md€            | % du PIB    |
| État  | 862,5          | 47,7        | 899,5          | 47,5        | 995,4          | 51,0        |
| Organismes divers d'administration centrale | 72,2           | 4,0         | 74,4           | 3,9         | 58,2           | 3,0         |
| Administrations publiques locales           | 114,7          | 6,3         | 123,9          | 6,5         | 134,4          | 6,9         |
| Administrations de sécurité sociale         | 23,2           | 1,3         | 22,8           | 1,2         | 7,9            | 0,4         |
| <b>Total administrations publiques</b>      | <b>1 072,6</b> | <b>59,4</b> | <b>1 120,6</b> | <b>59,1</b> | <b>1 195,8</b> | <b>61,3</b> |

(\*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 3. Dette publique (\*) au sein des pays de l'Union européenne

|                              | En % du PIB |             |             |             |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                              | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        |
| <b>Union européenne (27)</b> | <b>62,7</b> | <b>61,3</b> | <b>58,7</b> | <b>61,5</b> |
| Zone euro (16)               | 70,0        | 68,3        | 66,0        | 69,3        |
| Belgique                     | 92,2        | 87,9        | 84,0        | 89,6        |
| Danemark                     | 37,1        | 31,3        | 26,8        | 33,3        |
| Allemagne                    | 67,8        | 67,6        | 65,1        | 65,9        |
| Grèce                        | 98,8        | 95,9        | 94,8        | 97,6        |
| Espagne                      | 43,0        | 39,6        | 36,2        | 39,5        |
| <b>France</b>                | <b>66,4</b> | <b>63,7</b> | <b>63,8</b> | <b>68,1</b> |
| Irlande                      | 27,5        | 24,9        | 25,0        | 43,2        |
| Italie                       | 105,8       | 106,5       | 103,5       | 105,8       |
| Luxembourg                   | 6,1         | 6,7         | 6,9         | 14,7        |
| Pays-Bas                     | 51,8        | 47,4        | 45,6        | 58,2        |
| Autriche                     | 63,7        | 62,0        | 59,4        | 62,5        |
| Portugal                     | 63,6        | 64,7        | 63,5        | 66,4        |
| Slovaquie                    | 34,2        | 30,4        | 29,4        | 27,6        |
| Finlande                     | 41,4        | 39,2        | 35,1        | 33,4        |
| Suède                        | 51,0        | 45,9        | 40,5        | 38,0        |
| Royaume-Uni                  | 42,3        | 43,4        | 44,2        | 52,0        |

(\*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 31 mars 2008.

## 15 Les intermédiaires financiers

Les « Intermédiaires financiers » (IF) regroupent ici la Banque de France, les établissements de crédit, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et les institutions financières diverses, hors entreprises d'assurance et auxiliaires financiers. La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part les services facturés donnant lieu à perception de commissions ; d'autre part, les « services d'intermédiation financière indirectement mesurés » (Sifim), rémunérés par la différence entre les intérêts perçus sur les crédits consentis à la clientèle et les intérêts versés sur les dépôts de cette dernière. En 2008, la croissance de la production des IF est faible (+ 1,0 %) du fait de la quasi-stagnation des services facturés (+ 0,3 %, après +7,3 % en 2007). Celle-ci est, au moins pour partie, imputable aux tensions financières et au ralentissement de l'activité du marché interbancaire : une part importante des commissions est perçue sur les opérations conduites sur ce marché.

À l'inverse, la production de Sifim se redresse en 2008 (+ 2,5 %) après deux années de recul. En effet, dans un contexte de hausse des coûts de refinancement des établissements sur la première partie de l'année, et en dépit de leur retournement à la baisse intervenu au quatrième trimestre, l'amélioration des marges bancaires sur la rémunération des dépôts reçus de la clientèle l'a emporté sur le pincement de celles appliquées aux opérations de crédit. Cette évolution peut s'interpréter comme résultant d'un ajustement des conditions pratiquées par les établissements plus lent pour les dépôts que pour les crédits dans la phase de hausse des taux de marché.

Les consommations intermédiaires ayant augmenté plus vite que la production (+ 2,2 % en 2008), la valeur ajoutée des IF diminue légèrement (- 0,4 % après + 2,8 % en 2007). En comptabilité nationale, les dépréciations d'actifs ne sont pas prises en compte dans le calcul des soldes intermédiaires des comptes de production, de répartition et d'u-

tilisation du revenu des IF ; les plus ou moins-values sont enregistrées dans des comptes d'accumulation assurant l'articulation entre les comptes de revenu et les comptes de patrimoine. *Dans ces conditions, les provisions et les pertes nettes sur titres enregistrées en 2008 par un grand nombre d'établissements de crédit n'ont pas d'incidence sur la valeur ajoutée du secteur et l'évolution de celle-ci n'est pas directement comparable à celle du produit net bancaire agrégé des établissements.*

L'ensemble des rémunérations des salariés (salaires et cotisations sociales) diminuent en 2008 (- 1,3 %), et ce pour la première fois depuis 1994. Cette contraction s'explique essentiellement par une baisse sensible de l'intéressement et de la participation et, dans une moindre mesure, par une très faible progression des salaires liée à la réduction de la part des rémunérations variables (primes et bonus). La contraction des frais de personnel étant plus importante que celle de la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation progresse de 1,4 %, entraînant une amélioration du taux de marge (26,1 %, après 25,7 %).

Les IF enregistrent une forte hausse de leur revenu disponible brut (RDB). Cette évolution s'explique principalement par une sensible diminution des impôts courants (- 62,8 %), qui reflète notamment l'importance des pertes subies en 2007 sur les portefeuilles titres, et un accroissement du solde d'intérêts (+ 15,3 Md€, après + 4,5 Md€) dû en particulier à la forte réduction en 2008 des emprunts effectués par les établissements de crédit résidents auprès des institutions financières non résidentes.

La formation brute de capital fixe des IF, après avoir baissé en 2007 (- 3,4 %), progresse fortement en 2008 (+ 13,0 %). Ce surcroît de dépenses d'investissement reste cependant très inférieur à l'augmentation de l'épargne brute, et le secteur des IF améliore donc très sensiblement sa capacité de financement (16,3Md€, après 3,9Md€ en 2007).

1. Pour plus de détails sur cette nomenclature, consulter le site internet de la Banque de France : [http://www.banque-france.fr/fr/stat\\_conjoncture/telechar/comptefi/methode.pdf](http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/comptefi/methode.pdf)

2. Le taux des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème a été porté de 4,0 % à 4,25 % le 9 juillet avant d'être ramené, en plusieurs étapes, à 2,5% au quatrième trimestre.



## Les intermédiaires financiers 15

### Intermédiaires financiers (S12A)

| En milliards d'euros   |  | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        | Évolution<br>2008 en % |
|--|--|-------------|-------------|-------------|-------------|------------------------|
| Production y. c. pour emploi final propre                      | a  | 91,6        | 99,9        | 105,9       | 107,0       | 1,0                    |
| <i>dont : SIFIM</i>  | a1                                       | 33,5        | 33,3        | 32,0        | 32,8        | 2,5                    |
| <i>Production facturée</i>                                     | a2                                       | 57,0        | 65,4        | 72,7        | 72,9        | 0,3                    |
| <i>Production pour compte propre</i>                           | a3                                       | 1,1         | 1,2         | 1,3         | 1,4         | 6,0                    |
| Consommations intermédiaires                                   | b  | 45,9        | 52,5        | 57,2        | 58,5        | 2,2                    |
| <b>Valeur ajoutée brute</b>                                    | <b>c = a - b</b>                         | <b>45,7</b> | <b>47,4</b> | <b>48,7</b> | <b>48,5</b> | <b>-0,4</b>            |
| Salaires et cotisations sociales<br>(y compris imputées)       | d1                                       | 30,0        | 31,4        | 32,3        | 31,9        | -1,3                   |
| Impôts liés à la production-subventions<br>d'exploitation      | d2                                       | 3,6         | 3,8         | 3,9         | 4,0         | 1,4                    |
| <b>Excédent brut d'exploitation</b>                            | <b>e = c - d1-d2</b>                     | <b>12,1</b> | <b>12,1</b> | <b>12,5</b> | <b>12,7</b> | <b>1,4</b>             |
| Intérêts reçus   | f  | 153,4       | 200,0       | 268,3       | 314,7       | 17,3                   |
| Dividendes reçus   | g  | 24,0        | 27,4        | 30,9        | 31,1        | 0,7                    |
| Bénéfices réinvestis d'investissements directs<br>à l'étranger | h  | 4,7         | 6,2         | 6,8         | 1,1         | -83,8                  |
| Intérêts versés  | i  | 147,0       | 197,4       | 263,8       | 299,4       | 13,5                   |
| Dividendes versés  | j  | 21,9        | 25,1        | 32,1        | 28,3        | -11,9                  |
| Bénéfices réinvestis d'investissements<br>directs étrangers    | k  | 1,2         | 1,4         | 1,3         | 1,0         | -19,2                  |
| <b>Solde des revenus primaires</b>                             | <b>m = e + f + g<br/>+ h - i - j - k</b> | <b>24,0</b> | <b>21,8</b> | <b>21,4</b> | <b>30,9</b> | <b>44,5</b>            |
| Impôts courants  | n  | 4,2         | 6,2         | 6,9         | 2,6         | -62,8                  |
| Solde des autres transferts                                    | o  | -0,3        | -0,4        | -0,1        | -0,1        | 26,9                   |
| <b>Revenu disponible brut = Épargne brute</b>                  | <b>p = m - n + o</b>                     | <b>19,5</b> | <b>15,3</b> | <b>14,4</b> | <b>28,2</b> | <b>96,2</b>            |
| Formation brute de capital fixe                                | q  | 9,3         | 11,8        | 11,4        | 12,8        | 13,0                   |
| Solde des transferts en capital                                | r  | -0,7        | 0,3         | 0,9         | 1,0         | 5,1                    |
| <b>Capacité de financement</b>                                 | <b>s = p - q + r</b>                     | <b>9,5</b>  | <b>3,8</b>  | <b>3,9</b>  | <b>16,3</b> | <b>317,4</b>           |
| <i>Ratios en %</i>   |  |             |             |             |             |                        |
| Taux de valeur ajoutée   | c / a                                    | 49,9        | 47,4        | 46,0        | 45,3        |                        |
| Part des SIFIM dans la production                              | a1/a*100                                 | 36,6        | 33,3        | 30,2        | 30,6        |                        |
| Part des services facturés dans la production                  | a2/a*100                                 | 62,2        | 65,5        | 68,6        | 68,1        |                        |
| Taux de marge  | e / c                                    | 26,5        | 25,7        | 25,7        | 26,1        |                        |
| Taux d'investissement  | q / c                                    | 20,3        | 24,8        | 23,3        | 26,5        |                        |
| Taux d'autofinancement   | p / q                                    | 210,1       | 129,7       | 126,6       | 219,8       |                        |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000 .

## 16 Les sociétés d'assurance

En 2008, la production de services d'assurance progresse au même rythme qu'en 2007 (+ 1,1 % en valeur), en rupture avec le dynamisme des années précédentes (+ 9 % par an en moyenne de 2003 à 2006)

La production de l'assurance-vie, composante la plus importante du patrimoine financier des ménages, recule de 5,2 % en 2008 (0,7 Md€), après - 2,7 % en 2007. Les versements sur les contrats en unités de comptes<sup>1</sup> ont brutalement chuté (- 40 %), en lien avec la baisse des marchés financiers. Ce repli deux années de suite fait suite à la vive progression de l'activité en 2006 (+ 16,8 %), qui était due au transfert massif d'encours des Plans d'Épargne Logement (PEL) les plus anciens, dont la fiscalité a été durcie<sup>2</sup>.

Les productions des autres sociétés d'assurance ont aussi perdu de leur dynamisme en 2008. L'assurance dommage progresse de + 1,7 % en valeur, après + 5,6 % en 2007. La croissance des indemnités (+ 5,3 %) a été supérieure à celle des primes (+ 4 %), notamment dans le cadre de l'assurance des particuliers. Les services d'assurance sociale privée, dont les activités couvrent principalement le risque complémentaire « santé », ralentissent également en 2008.

La production de la Coface, issue des opérations d'assurance crédit et exportations pour le compte de l'État, constitue l'un des éléments les plus fluctuants des assurances. En se substituant au débiteur défaillant, la Coface possède un

droit à récupération pour recouvrer tout ou partie du montant de l'indemnisation versée. Ces récupérations s'échelonnent dans le temps, augmentant la production l'année où elles sont perçues. Elles sont variables, notamment au cours de la période 2006-2008. Par leur masse (2,3 Md€ en 2008 après 1,4 Md€ en 2007), ces récupérations ont un impact important sur les taux de croissance de la production et de la valeur ajoutée (VA) du secteur des assurances.

Hors activité de la Coface pour le compte de l'État, la production des sociétés d'assurance apparaîtrait en léger repli en 2008 (0,4 %).

Les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, décrivent la même tendance. Les consommations intermédiaires de la Coface pour le compte de l'État sont constituées principalement de commissions et sont relativement stables dans le temps.

Au final, la valeur ajoutée des sociétés d'assurance se stabilise en 2008, après un net recul (- 7,4 % en 2007). Avec une progression des rémunérations des salariés de + 2 %, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) se replie légèrement (- 3,7 % en 2008 après - 20,2 % en 2008). La capacité de financement du secteur des assurances, d'ordinaire proche de l'équilibre, est très dégradée en 2008 (- 6 Md€ environ après - 0,7 Md€ en 2007 et + 0,6 Md€ en 2006) : les produits des placements financiers sont en forte baisse, alors qu'une partie des rendements servis aux assurés est garantie.

### Définitions

Le secteur des sociétés d'assurance regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. Ce secteur est composé des différentes catégories de sociétés telles qu'elles sont définies par les codes de l'assurance, de la mutualité et de la sécurité sociale. Les sociétés d'assurance sociale privée regroupent les mutuelles et les institutions de prévoyance et de retraite supplémentaire. Ce secteur inclut les opérations réalisées par la COFACE pour le compte de l'État français.

Selon la terminologie officielle, les sociétés d'assurance régies par le code de l'assurance reçoivent des primes et versent des indemnités, tandis que les autres entités reçoivent des cotisations et versent des prestations. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la différence entre les primes ou cotisations, augmentées des revenus du placement des réserves, et les indemnités ou prestations dues. Dans le cas de l'assurance-vie, cette définition intègre les décalages temporels entre le versement des cotisations par les épargnants et le bénéfice qu'ils en tirent (à la clôture du contrat) en tenant compte des provisions financières que la société d'assurance doit réglementairement constituer.

1. Schématiquement, les sociétés d'assurance vie proposent soit des contrats en euros à taux de rendement garantis, soit des contrats « en unités de compte - UC » dont les résultats sont liés aux évolutions des principaux indices boursiers.

2. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, les PEL de plus de 10 ans font l'objet de prélèvements sociaux, chaque année, même en l'absence de clôture. Pour les autres PEL, ces prélèvements sociaux sont dus lors de leur clôture. En outre, pour les plans de plus de douze ans, les intérêts annuels perçus sont désormais soumis à l'impôt sur le revenu.

## Les sociétés d'assurance 16

### 1. Principaux éléments du compte des sociétés d'assurance

|  |                  | En milliards d'euros |             |             |             |             | Évolution sur un an en % |              |              |              |
|--|------------------|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------------------|--------------|--------------|--------------|
|  |                  | 2004                 | 2005        | 2006        | 2007        | 2008        | 2005                     | 2006         | 2007         | 2008         |
| <b>Production</b>  | <b>a</b>         | <b>44,5</b>          | <b>47,4</b> | <b>51,5</b> | <b>52,1</b> | <b>52,7</b> | <b>6,4</b>               | <b>8,8</b>   | <b>1,2</b>   | <b>1,1</b>   |
| Consommations intermédiaires                             | b                | 23,9                 | 26,2        | 28,9        | 31,2        | 31,7        | 9,8                      | 10,1         | 7,9          | 1,7          |
| <b>Valeur ajoutée (VA)</b>                               | <b>c=a-b</b>     | <b>20,7</b>          | <b>21,2</b> | <b>22,7</b> | <b>21,0</b> | <b>21,0</b> | <b>2,5</b>               | <b>7,0</b>   | <b>-7,4</b>  | <b>0,2</b>   |
| Rémunérations des salariés (dont cotisations sociales)   | d1               | 10,0                 | 10,4        | 11,1        | 11,4        | 11,7        | 4,2                      | 7,1          | 2,8          | 2,1          |
| Impôts liés à la production - subventions d'exploitation | d2               | 0,7                  | 0,7         | 0,7         | 0,9         | 1,0         | 1,2                      | -0,4         | 31,3         | 14,6         |
| <b>Excédent Brut d'Exploitation (EBE)</b>                | <b>e=c-d1-d2</b> | <b>10,0</b>          | <b>10,1</b> | <b>10,9</b> | <b>8,7</b>  | <b>8,3</b>  | <b>0,9</b>               | <b>7,5</b>   | <b>-20,2</b> | <b>-3,7</b>  |
| Revenus de la propriété reçus                            | f                | 45,1                 | 48,6        | 51,9        | 57,9        | 52,3        | 8,0                      | 6,7          | 11,6         | -9,7         |
| Revenus de la propriété versés                           | g                | 46,4                 | 50,0        | 55,6        | 59,2        | 57,4        | 7,6                      | 11,2         | 6,5          | -3,0         |
| <b>Solde des revenus primaires</b>                       | <b>h=e+f-g</b>   | <b>8,7</b>           | <b>8,8</b>  | <b>7,2</b>  | <b>7,4</b>  | <b>3,3</b>  | <b>1,5</b>               | <b>-18,0</b> | <b>2,6</b>   | <b>-55,8</b> |
| Formation Brute de Capital Fixe (FBCF)                   | i                | 3,4                  | 2,9         | 3,2         | 3,0         | 3,0         | -14,1                    | 11,8         | -8,2         | -0,2         |
| <b>Capacité (+) ou besoin (-) de financement</b>         |                  | <b>0,0</b>           | <b>0,6</b>  | <b>0,6</b>  | <b>-0,7</b> | <b>-5,9</b> |                          |              |              |              |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

### 2. Principaux ratios des sociétés d'assurance

|  |     | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|-----|------|------|------|------|------|
|  |     |      |      |      |      | en % |
| Part de l'assurance dommage dans la production |     | 44,5 | 43,4 | 42,0 | 43,8 | 44,1 |
| Part de l'assurance vie dans la production     |     | 26,2 | 25,7 | 27,6 | 26,5 | 24,9 |
| Taux de valeur ajoutée                         | c/a | 46,4 | 44,7 | 44,0 | 40,3 | 39,9 |
| Part des salaires dans la VA                   |     | 48,2 | 49,0 | 49,1 | 54,5 | 55,5 |
| Part de l'IS dans l'EBE                        |     | 36,9 | 26,0 | 26,6 | 36,6 | 40,7 |
| Taux de marge (EBE / VA)                       |     | 48,5 | 47,7 | 47,9 | 41,3 | 39,7 |
| Taux d'investissement (FBCF / VA)              | i/c | 16,2 | 13,6 | 14,2 | 14,1 | 14,0 |

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

## 17 Les marchés financiers

En 2008, le marché des actions de la Bourse de Paris a fortement baissé dans un contexte de tensions financières exacerbées au mois de septembre par la faillite de la banque d'investissement Lehman Brothers. D'une fin d'année à l'autre, l'indice CAC 40 a reculé de 42,7 %, retombant ainsi à son niveau du printemps 2003. Les autres indices d'Euronext Paris ont enregistré des baisses d'amplitude voisine : - 43,1 % pour le SBF 250 et - 42,2 % pour le CACMID 100. Aux États-Unis, le repli des indices boursiers des marchés d'actions a été de 33,8 % pour le Dow Jones, de 38,5 % pour le S&P500 et de 40,5 % pour le Nasdaq ; au Japon, l'indice Nikkei a baissé de 42,1 %.

En 2008, les émissions brutes de titres de capital et d'obligations des résidents français ont augmenté de 24,1 %, pour s'établir à 448,7 milliards d'euros. Cette augmentation résulte de la forte progression des émissions brutes d'obligations (+ 39,0 % à 362,8 milliards). En revanche, les émissions brutes d'actions ont diminué (85,9 Mds d'euros, après 100,6 Mds en 2007). Ce repli est principalement imputable aux actions cotées, dont les émissions brutes sont retombées à 30,5 milliards d'euros après 42,0 milliards d'euros en 2007. Les émissions nettes d'actions cotées ont connu une évolution analogue (22,0 milliards, après 34,2 milliards en 2007).

Les émissions nettes d'obligations et d'euro medium term notes (EMTN) ont fortement augmenté (+ 59,4 %) et s'élèvent à 167,4 milliards. Elles ont été réalisées à près de 59 % par les institutions financières (98,4 milliards, en progression de 28,6 %). Celles-ci ont notamment privilégié les EMTN (+ 108,6 % à 61,0 milliards) au détriment des obligations (- 20,8 % à 37,5 milliards).

Le montant annuel des émissions brutes de titres longs par les administrations publiques s'est élevé à 113,5 milliards en 2008, après 66,6 milliards en 2007<sup>1</sup>. Compte tenu des remboursements de l'année, les émissions

nettes se sont établies à 54,2 milliards. Au sein de ce total, le volume des émissions nettes d'Obligations Assimilables du Trésor a atteint 32,6 milliards (+ 26,0 %), pour un montant d'émissions brutes de 75,0 milliards (+ 23,7 %). Les émissions d'obligations indexées sur l'inflation ont représenté près de 17,7 % du total des émissions brutes de l'État (9,5 milliards d'euros d'OATi et 3,7 milliards d'OAT€i). L'État a principalement emprunté à 10 ans (52,0 milliards d'euros), mais aussi sur des échéances plus longues (14,8 milliards à une échéance comprise entre 10 et 25 ans et 8,2 milliards pour des échéances supérieures à 25 ans). À fin 2008, l'encours nominal de la dette obligataire de l'État s'élevait à 665,0 milliards, soit 76,4 % de l'encours total émis à Paris, contre 73,4 % à fin 2007. Les émissions brutes des autres administrations publiques ont représenté 38,5 milliards (après 6,0 milliards en 2007) et leurs émissions nettes 21,6 milliards (après 1,7 milliard).

En 2008, les OPCVM monétaires ont enregistré une forte reprise de leur collecte (42,7 milliards après 5,7 milliards en 2007) et leur actif net s'est accru de 14,5 % (à 487,4 milliards). Les souscriptions nettes des sociétés non financières (18,1 milliards, après des rachats nets de 18,2 milliards en 2007) ont représenté plus du double de celles des ménages (7,2 milliards).

À l'inverse, l'actif net des OPCVM non monétaires (y compris les FCPE) a subi une nette contraction ( - 28,2 %) sous l'effet conjugué d'une importante décollecte (- 62,5 milliards en 2008, après des souscriptions nettes de + 4,2 milliards en 2007) et du recul des valeurs liquidatives dû à la baisse des marchés d'actions. Les retraits ont été le fait des institutions financières, des ménages et des sociétés non financières. Seul le secteur des sociétés d'assurance a procédé à des souscriptions nettes, mais pour des montants moindres que l'année précédente (6,6 milliards contre 31,3 milliards en 2007).

1. Y compris émissions de la SFEF et de la SPPE.

## Éléments sur les marchés financiers

En Md €, en % et en unités

|   | 2005           | 2006           | 2007           | 2008           |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <b>Principaux indices boursiers français (évolution en %)</b>               |                |                |                |                |
| CAC 40  | 23,4           | 17,5           | 1,3            | -42,7          |
| SBF 250   | 25,3           | 19,4           | 0,4            | -43,1          |
| CAC MID   | 39,0           | 29,8           | -1,9           | -42,2          |
| <b>Capitalisation en fin d'année (sociétés françaises) (1)</b>              | <b>2 234,0</b> | <b>2 532,0</b> | <b>2 562,0</b> | <b>1 845,6</b> |
| Actions (premier marché) / (liste unique en 2005)                           | 1 375          | 1 702          | 1 746          | 1 002          |
| Obligations (marché officiel)   | 859            | 830            | 816            | 844            |
| <b>Nombre de sociétés françaises cotées au 31.12 (1)</b>                    | <b>645</b>     | <b>642</b>     | <b>628</b>     | <b>598</b>     |
| <b>Principaux indices boursiers internationaux (évolution en %)</b>         |                |                |                |                |
| Djones  | -0,6           | 16,3           | 6,4            | -33,8          |
| S&P500  | 3,0            | 13,6           | 3,5            | -38,5          |
| Nasdaq  | 1,4            | 9,5            | 9,8            | -40,5          |
| Nikkei  | 40,2           | 6,9            | -11,1          | -42,1          |
| <b>Émissions brutes de valeurs mobilières par les résidents</b>             |                |                |                |                |
| <b>Actions - émissions contre apport en espèces (1)</b>                     | <b>78,7</b>    | <b>102,6</b>   | <b>100,6</b>   | <b>85,9</b>    |
| <b>Obligations (y c, emprunts d'État, titres participatifs et emtn) (2)</b> | <b>250,8</b>   | <b>272,0</b>   | <b>261,0</b>   | <b>362,8</b>   |
| Place de Paris : marché domestique français                                 | 96,7           | 80,1           | 75,8           | 112,9          |
| Hors place de Paris : émissions à l'international                           | 154,1          | 191,9          | 185,1          | 249,9          |
| Par les Sociétés Non Financières  | 33,1           | 38,8           | 35,2           | 44,7           |
| Par les Institutions Financières  | 114,6          | 148,7          | 156,7          | 199,1          |
| Par les Administrations Publiques   | 101,6          | 78,5           | 66,6           | 113,5          |
| Par les Assurances  | 1,5            | 6,0            | 2,5            | 5,5            |
| <b>Émissions nettes d'obligations et d'EMIN</b>                             | <b>111,6</b>   | <b>107,6</b>   | <b>105,0</b>   | <b>167,4</b>   |
| Place de Paris  | 22,7           | -7,2           | 13,6           | 27,8           |
| Hors place de Paris   | 88,9           | 114,8          | 91,5           | 139,6          |
| Par les Sociétés Non Financières  | -1,4           | 2,2            | 2,9            | 9,6            |
| Par les Institutions Financières  | 51,3           | 77,1           | 76,5           | 98,4           |
| Par les Administrations Publiques   | 61,3           | 22,3           | 24,2           | 54,2           |
| Par les Assurances  | 0,3            | 6,0            | 1,4            | 5,2            |
| <b>Placements collectifs</b>  |                |                |                |                |
| <b>OPCVM monétaires</b>   |                |                |                |                |
| Actif net au 31.12 (4)  | 387,8          | 426,8          | 425,6          | 487,4          |
| Souscriptions nettes (4)  | 31,6           | 38,7           | 5,7            | 42,7           |
| <b>Autres OPCVM (y c, FCPE)</b>   |                |                |                |                |
| Actif net au 31.12 (4)  | 847,4          | 1 017,9        | 1 030,5        | 740,2          |
| Souscriptions nettes (4)  | 66,5           | 102,6          | 4,2            | -62,5          |
| Nombre de SICAV au 31.12 (3)  | 862            | 758            | 759            | 735            |
| Nombre de fonds communs de placement au 31.12 (3)                           | 7 506          | 8 105          | 8 436          | 8 763          |
| Nombre de fonds communs de placement en entreprise au 31.12 (3)             | 2 724          | 2 906          | 2 868          | 2 757          |

(1) Source : Euronext Paris (pour les actions cotées) et Banque de France (pour les autres actions).

(2) Source : Banque de France.

(3) Source : Autorité des Marchés Financiers / afg

(4) Source : Banque de France/Insee Tableaux d'Opérations Financières.

Réalisation du tableau : Banque de France.

### Définitions

1. **Euro medium term note** : titre de créance émis sur le marché international.

2. **Les marchés d'actions** : les marchés d'actions ; le 21 février 2005 Euronext a modifié l'organisation des marchés d'actions de la place de Paris. La « liste unique » a remplacé les trois compartiments de marché qui existaient jusqu'alors (premier, second et nouveau marché). Les conditions d'accès ont été uniformisées : il faut dorénavant proposer au public au moins 25 % des titres composant le capital des sociétés ou bien un minimum de 5 % du capital représentant au moins 5 millions d'euros. Une société cotée sur la « liste unique » doit présenter des comptes annuels et semestriels audités, aux normes comptables internationales (« International Financial Reporting Standard - IFRS ») et publier son chiffre d'affaires trimestriel au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires - BALO » ; une société sollicitant son introduction doit présenter 3 années de comptes certifiés et ses derniers comptes semestriels certifiés si la clôture du bilan remonte à plus de neuf mois. Au sein de la liste unique, les valeurs sont réparties selon l'importance de leur capitalisation ; à fin 2008, la composition des compartiments A, B et C est la suivante : A (capitalisation supérieure à 1 milliard : 138 sociétés pour 1 010 Mds de capitalisation), B (entre 150 millions et 1 milliard : 185 sociétés et 38 Mds de capitalisation), C (inférieures à 150 millions : 296 sociétés et 8 Mds de capitalisation).

Parallèlement à la « liste unique », marché réglementé, Euronext anime deux autres marchés non réglementés, aux conditions de fonctionnement plus souples : « Alternext », créé le 17 mai 2005 et destiné aux PME mettant sur le marché au moins 2,5 millions d'euros de titres lorsqu'elles font un appel public à l'épargne et le « marché libre » destiné aux petites entreprises. « Alternext » (119 sociétés) capitalisait 3 Mds à la fin 2008 et le « marché libre » (285 sociétés) 14 Mds.

3. **Capitalisation boursière** : valeur, au prix du marché, de l'ensemble des actions cotées d'une entreprise ou d'un ensemble d'entreprises.

## 18 Le patrimoine national

Fin 2008, le patrimoine national atteint 12 430 Md€, soit près de 6,4 années de produit intérieur brut. Il est composé d'actifs non financiers pour 12 512 Md€ et de dettes envers le reste du monde pour 82 Md€. L'ensemble des terrains représente 42 % du patrimoine national, les logements 30 %, les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics 16 %. Les machines et équipements, stocks et actifs incorporels (brevets, fonds de commerce, logiciels, etc.) complètent pour l'essentiel le patrimoine national.

En 2008, le patrimoine national recule de - 2,5 %, en rupture avec la forte croissance de la période 1997-2007. Ce retournement résulte des baisses conjuguées des patrimoines non financier et financier. Pour la première fois depuis trente ans, la valeur des biens immobiliers a reculé (- 1,2 %), sous l'effet des prix essentiellement. Par ailleurs, le patrimoine financier net diminue : les actifs se sont davantage contractés que les passifs (respectivement - 4,8 % et - 3,2 %). Les logements et les terrains conservent toujours un poids très important (72 %) dans le patrimoine national, bien supérieur aux 61 % de l'année 2000.

Les actifs ne sont pas détenus de façon uniforme par les différents agents économiques. Les ménages possèdent 83 % des logements. Les sociétés non financières détiennent 83 % des machines et équipements, tandis qu'elles se partagent les autres bâtiments et ouvrages de travaux publics à parité avec les administrations publiques.

Fin 2008, les ménages (y compris les ISBLSM) détiennent 74 % du patrimoine national, soit 9 243 Md€. Le patrimoine des

ménages diminue de - 3,5 % par rapport à fin 2007, en rupture avec la très forte progression observée de 1997 à 2007 : il représente 7,0 années de leur revenu disponible brut fin 2008, contre 7,6 années un an plus tôt et 4,4 années en moyenne sur la période 1978-1997.

Les actifs non financiers des ménages constituent les trois quarts de leur patrimoine, à 6 962 Md€, en diminution de - 1,4 % sous l'effet du début du retournement du marché immobilier. Leur patrimoine financier net en représente un quart. Leurs actifs financiers s'élèvent à 3 515 Md€ et diminuent de - 5,4 % par rapport à 2007, principalement du fait de la baisse des cours boursiers, qui affectent la valeur des actions et de titres d'OPCVM (795 Md€, - 25 %), ainsi que des placements en assurance-vie (1 247 Md€, + 0,7 %) investies pour partie en portefeuilles d'actions. Par ce biais, les ménages détiennent en effet indirectement une part importante des sociétés. Ils possèdent également de l'épargne sous forme de numéraire et de dépôts (1 100 Md€, + 4,8 %), placés notamment sur des comptes sur livrets et plans d'épargne. Le passif financier des ménages se monte à 1 235 Md€ (+ 3,4 %), essentiellement sous la forme de crédits à long terme (988 Md€), qui ont pour l'essentiel financés leurs acquisitions de logement.

Le patrimoine net des administrations publiques diminue fortement (- 25 %) en raison de l'augmentation de la dette publique et d'effets prix opposés sur les actifs et les passifs : diminution du prix des actifs financiers en lien avec le contexte boursier et augmentation de la valeur de marché de la dette négociable en raison de la baisse des taux intervenue en fin d'année.

### Définition

Le patrimoine national correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, solde des créances et dettes vis-à-vis de l'étranger. Au niveau national, le montant des actifs et des passifs financiers se compense, aux relations avec l'extérieur près.

Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments (et donc des logements) de celle des terrains qui les supportent. L'évolution du prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains l'indice de prix des logements anciens. En période de forte hausse des prix de l'immobilier, ce sont donc principalement les terrains qui supportent cette hausse des prix.

Pour une description plus détaillée sur longue période, voir également « le patrimoine économique natio-

# Le patrimoine national 18

## 1. Le patrimoine national

en milliards d'euros

|  | Encours en fin d'année |               | Évolution en % | Décomposition de l'évolution |               |              |            |
|--|------------------------|---------------|----------------|------------------------------|---------------|--------------|------------|
|  | 2000                   | 2008          |                | Flux                         | CCF           | Prix         | Autres     |
| <b>Actifs non financiers (1)</b>                 | <b>6 009</b>           | <b>12 512</b> | <b>108</b>     | <b>2 803</b>                 | <b>-1 791</b> | <b>5 325</b> | <b>167</b> |
| Logements  | 2 264                  | 3 722         | 64             | 846                          | -246          | 867          | -10        |
| Autres bâtiments et génie civil                  | 1 214                  | 1 959         | 61             | 837                          | -619          | 518          | 10         |
| Machines et équipements                          | 472                    | 619           | 31             | 820                          | -702          | 30           | 0          |
| Terrains   | 1 458                  | 5 238         | 288            | 0                            | 0             | 3 759        | 21         |
| Stocks   | 323                    | 416           | 29             | 40                           | 0             | 56           | -3         |
| Autres actifs                                    | 278                    | 559           | 101            | 260                          | -224          | 95           | 149        |
| <b>Créances nettes sur le reste du monde (2)</b> | <b>139</b>             | <b>-82</b>    | <b>-159</b>    | <b>-97</b>                   | <b>0</b>      | <b>-127</b>  | <b>4</b>   |
| Créances   | 2 546                  | 4 926         | 93             | 6 019                        | 0             | -3 849       | 211        |
| Dettes   | 2 407                  | 5 008         | 108            | 6 116                        | 0             | -3 722       | 207        |
| <b>Patrimoine net (1) + (2)</b>                  | <b>6 148</b>           | <b>12 430</b> | <b>102</b>     | <b>2 706</b>                 | <b>-1 791</b> | <b>5 198</b> | <b>171</b> |

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 et Banque de France.

## 2. Le patrimoine des secteurs institutionnels fin 2008

en milliards d'euros

|  | Économie nationale | dont                |                          |                      |                           |
|--|--------------------|---------------------|--------------------------|----------------------|---------------------------|
|  |                    | Ménages (yc ISBLSM) | Sociétés non financières | Sociétés financières | Administrations publiques |
| <b>Actifs non financiers (ANF), dont :</b>   | <b>12 512</b>      | <b>6 962</b>        | <b>3 847</b>             | <b>253</b>           | <b>1 450</b>              |
| Logements                                    | 3 722              | 3 080               | 538                      | 50                   | 53                        |
| Autres bâtiments et génie civil              | 1 959              | 192                 | 901                      | 70                   | 797                       |
| Machines et équipements                      | 619                | 50                  | 515                      | 17                   | 38                        |
| Terrains                                     | 5 238              | 3 432               | 1 175                    | 98                   | 533                       |
| <b>Actifs financiers (AF), dont :</b>        | <b>19 552</b>      | <b>3 515</b>        | <b>4 199</b>             | <b>11 016</b>        | <b>822</b>                |
| Numéraire et dépôts                          | 4 440              | 1 100               | 278                      | 2 974                | 88                        |
| Titres hors actions                          | 3 604              | 64                  | 114                      | 3 345                | 80                        |
| Crédits                                      | 3 334              | 23                  | 822                      | 2 411                | 78                        |
| Actions et titres d'OPCVM                    | 5 108              | 795                 | 2 109                    | 1 849                | 355                       |
| Provisions techniques d'assurances           | 1 397              | 1 376               | 19                       | 1                    | 1                         |
| <b>Ensemble des actifs (A) = (ANF)+(AF)</b>  | <b>32 064</b>      | <b>10 478</b>       | <b>8 047</b>             | <b>11 268</b>        | <b>2 272</b>              |
| <b>Passifs financiers (PF), dont :</b>       | <b>19 634</b>      | <b>1 235</b>        | <b>5 913</b>             | <b>10 801</b>        | <b>1 685</b>              |
| Numéraires et dépôts                         | 5 031              | 0                   | 0                        | 4 960                | 70                        |
| Titres hors action                           | 3 581              | 1                   | 363                      | 2 005                | 1 213                     |
| Crédits                                      | 3 184              | 988                 | 1 676                    | 297                  | 223                       |
| Actions et titres d'OPCVM                    | 4 816              | 6                   | 3 108                    | 1 702                | 0                         |
| Provisions techniques d'assurances           | 1 400              | 0                   | 0                        | 1 400                | 0                         |
| <b>Patrimoine financier net (AF)-(PF)</b>    | <b>-82</b>         | <b>2 280</b>        | <b>-1 713</b>            | <b>215</b>           | <b>-863</b>               |
| <b>Patrimoine (ou valeur nette) (A)-(PF)</b> | <b>12 430</b>      | <b>9 243</b>        | <b>2 134</b>             | <b>468</b>           | <b>586</b>                |

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 et Banque de France.

## 3. L'évolution du patrimoine

en milliards d'euros

|                            | En cours de fin d'année |              |              |               |               |               |               | Variation (en %) |              |
|----------------------------|-------------------------|--------------|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------|--------------|
|                            | 2000                    | 2003         | 2004         | 2005          | 2006          | 2007          | 2008          | 2000-2008        | 2007-2008    |
| <b>Ensemble</b>            | <b>6 148</b>            | <b>8 187</b> | <b>9 394</b> | <b>10 704</b> | <b>11 770</b> | <b>12 754</b> | <b>12 430</b> | <b>102,2</b>     | <b>-2,5</b>  |
| <b>en années de PIB</b>    | <b>4,3</b>              | <b>5,1</b>   | <b>5,7</b>   | <b>6,2</b>    | <b>6,5</b>    | <b>6,7</b>    | <b>6,4</b>    |                  |              |
| <i>Ménages (yc ISBLSM)</i> | <i>4 922</i>            | <i>6 246</i> | <i>7 159</i> | <i>8 114</i>  | <i>8 992</i>  | <i>9 580</i>  | <i>9 243</i>  | <i>87,8</i>      | <i>-3,5</i>  |
| <i>en années de RDB</i>    | <i>5,2</i>              | <i>5,9</i>   | <i>6,4</i>   | <i>7,1</i>    | <i>7,5</i>    | <i>7,6</i>    | <i>7,0</i>    |                  |              |
| <i>Administ.publiques</i>  | <i>249</i>              | <i>268</i>   | <i>343</i>   | <i>484</i>    | <i>673</i>    | <i>783</i>    | <i>586</i>    | <i>135,3</i>     | <i>-25,1</i> |
| <i>en % du PIB</i>         | <i>17</i>               | <i>17</i>    | <i>21</i>    | <i>28</i>     | <i>37</i>     | <i>41</i>     | <i>30</i>     |                  |              |

Sources : Insee, comptes nationaux - base 2000 et Banque de France.

## 19 L'endettement des agents non financiers

Fin 2008, l'endettement des agents non financiers (ANF) résidents (*définition*) s'élève à 3 586,1 milliards d'euros, après 3 255,2 milliards fin 2007 ; il augmente de 8,7 %, après 8,0 % en 2007. La dette des administrations publiques (APU) est à l'origine de cette accélération : son taux de croissance annuel passe de 5,0 % en 2007 à 10,3 % en 2008. Cette évolution résulte du creusement du besoin de financement des APU, du gonflement des trésoreries publiques et de l'endettement supplémentaire lié aux mesures gouvernementales de soutien au financement de l'économie (mise en place de la SPPE et de la SFEF)<sup>1</sup>. À l'inverse, la croissance de l'encours de dette des ménages se modère (7,2 %, après 10,6 % en 2007), de même que celle des sociétés non financières (8,2 %, après 9,2 %). Les ratios d'endettement s'élèvent à 74,4 % du revenu disponible brut pour les ménages et à 121,4 % de la valeur ajoutée pour les sociétés non financières (SNF).

Du point de vue des modes d'endettement des agents non financiers, l'année 2008 est marquée par un net ralentissement des crédits, plus que compensé par le développement des émissions de titres de créance.

Le taux de croissance annuel des crédits consentis aux ANF par les institutions financières résidentes retombe à 7,3 % en 2008, après 11,5 % en 2007. Cette modération concerne les crédits accordés aux sociétés non financières (9,0 %, après 12,9 %) comme les prêts aux ménages (7,2 %, après 10,6 %), et au sein de ces derniers, tout particulièrement les prêts à l'habitat. Elle se vérifie aussi pour les administrations

publiques, dont l'encours d'emprunts bancaires, relativement peu important, est quasiment stable d'une année sur l'autre (0,2 %, après 10,3 %), en raison notamment d'opérations particulières de remboursements de prêts<sup>2</sup>. Enfin, les utilisations par les ANF français de crédits consentis par les institutions financières non résidentes ralentissent également (8,9 %, après 12,1 % en 2007).

L'encours de titres de créance émis par les ANF résidents croît de 10,4 % en 2008, après 3,6 % en 2007. Cette poussée résulte notamment de la forte progression des émissions nettes des administrations publiques, en particulier sous forme de bons du Trésor (62,2 milliards d'euros, après 12,2 milliards d'euros en 2007) et, dans une moindre mesure, de billets de trésorerie émis sur le marché français ou les marchés étrangers par la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et de billets de trésorerie émis par l'Acoss. De plus, la revalorisation des titres de créance émis par les APU (43,2 milliards d'euros en 2008), qui résulte de la baisse des taux d'intérêt à moyen et long terme sur les derniers mois de l'année, s'ajoute à l'augmentation de leur dette en valeur nominale. Les SNF, principalement celles du secteur public (EDF, Gaz de France), intensifient également leur recours au marché des titres de créance : le taux de croissance annuel de leur encours de titres de créances négociables<sup>3</sup> s'élève à 12,4 %, après 4,6 % en 2007. En revanche, elles poursuivent leurs remboursements nets d'obligations, dont l'encours continue de se contracter : - 3,1 % en 2008, après - 2,7 % en 2007.

### Définition

On présente ici un agrégat large de l'endettement des agents non financiers résidents. Il comprend l'ensemble des engagements contractés par les agents sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non-résidentes, et sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les titres de créance sont comptabilisés à leur valeur de marché à la date d'arrêt. En revanche, les prêts entre agents non financiers résidents, les crédits commerciaux et les prêts entre affiliés ne sont pas repris, ni les financements par émissions d'actions (ou plus généralement par renforcement de fonds propres).

Le champ des bénéficiaires englobe tous les agents non financiers résidents ventilés en trois catégories :

- les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) ;
- les sociétés non financières ;
- les administrations publiques qui regroupent l'État, les Organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

1. SPPE : Société de prises de participation de l'Etat ; SFEF : Société de financement de l'économie française.

2. Cf. INSEE Première n° XX « les comptes financiers de la Nation en 2008 ».

3. Billets de trésorerie et EMTN au cas d'espèce.



# L'endettement des agents non financiers 19

## 1. Endettement des agents non financiers

Encours en fin de période en milliards d'euros et variations en %

|   | Encours brut   |             | Taux de croissance annuel |             |
|---|----------------|-------------|---------------------------|-------------|
|   | 2008           | 2007        | 2007                      | 2008        |
| <b>Endettement des agents non financiers</b>        | <b>3 586,1</b> | <b>8,0</b>  | <b>8,0</b>                | <b>8,7</b>  |
| Ménages et assimilés (a)                            | 976,8          | 10,6        | 7,2                       | 7,2         |
| Sociétés non financières                            | 1 203,1        | 9,2         | 8,2                       | 8,2         |
| Administrations publiques                           | 1 406,2        | 5,0         | 10,3                      | 10,3        |
| <b>Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)</b> | <b>1 954,1</b> | <b>11,5</b> | <b>11,5</b>               | <b>7,3</b>  |
| Ménages et assimilés (a)                            | 976,8          | 10,6        | 7,2                       | 7,2         |
| Sociétés non financières                            | 810,9          | 12,9        | 9,0                       | 9,0         |
| Administrations publiques                           | 166,4          | 10,3        | 0,2                       | 0,2         |
| <b>Crédits obtenus auprès des IF non résidents</b>  | <b>78,0</b>    | <b>12,1</b> | <b>12,1</b>               | <b>8,9</b>  |
| <b>Dépôts au passif du Trésor (c)</b>               | <b>23,7</b>    | <b>4,0</b>  | <b>4,0</b>                | <b>24,8</b> |
| <b>Financements de marchés</b>                      | <b>1 530,3</b> | <b>3,6</b>  | <b>3,6</b>                | <b>10,4</b> |
| Sociétés non financières                            | 320,7          | 1,4         | 5,5                       | 5,5         |
| Titres de créances négociables                      | 193,6          | 4,6         | 12,4                      | 12,4        |
| Obligations   | 127,1          | -2,7        | -3,1                      | -3,1        |
| Administrations publiques                           | 1 209,6        | 4,3         | 11,8                      | 11,8        |
| Titres de créances négociables                      | 388,2          | 5,1         | 21,1                      | 21,1        |
| Obligations   | 821,4          | 4,0         | 7,7                       | 7,7         |

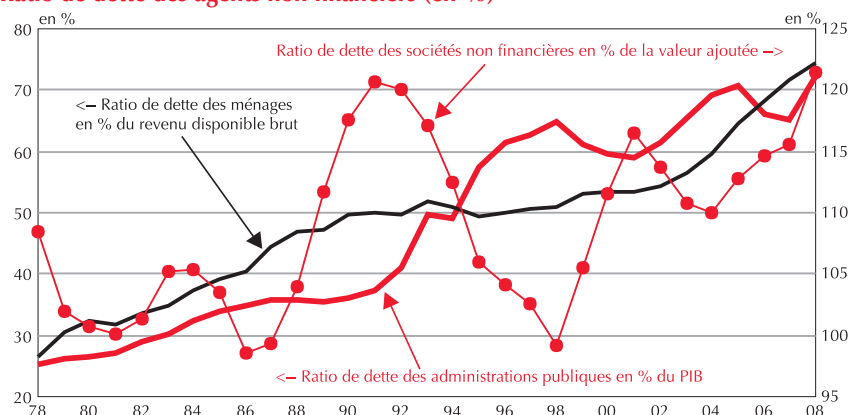
(a) Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

(b) IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité Interprofessionnel du Logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

(c) Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Source : Banque de France.

## 2. Ratio de dette des agents non financiers (en %)



Source : Banque de France.

### Définition (suite)

Le suivi de cet agrégat permet d'analyser l'évolution des financements des agents économiques sous forme de dette au regard de celle de la demande interne, des prix et des équilibres extérieurs. Les informations relatives à la nature des financements obtenus fournissent, quant à elles, des indications sur les substitutions réalisées entre les différentes formes d'endettement.

Le taux de croissance annuel en pourcentage de l'année N est calculé en rapportant le flux de l'année N, à l'exclusion des effets de valorisation, à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Le taux d'endettement des APU ne doit pas être rapproché des chiffres notifiés par la France à l'Union européenne (dette dite « de Maastricht »), en raison notamment du fait que ces derniers sont entièrement consolidés et évalués en valeur nominale.

## 20 Les indicateurs de développement durable

La France a adopté une Stratégie nationale de développement durable ancrée dans la dynamique de la Stratégie européenne. Les indicateurs de développement durable ont pour objet de suivre la réalisation des objectifs inscrits dans cette stratégie. Le développement économique est ainsi mis en regard avec le souci d'une croissance économe en ressources, qui préserve les conditions climatiques et les espèces naturelles. Il s'agit en même temps de rendre ce développement favorable à un bien être général en termes de santé, d'équité et de cohésion sociale.

La croissance du PIB en volume par habitant contribue au développement des moyens mobilisables pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux. Entre 2000 et 2007, elle a été plus modérée pour la France que pour l'Union européenne dans son ensemble (+ 1,1 % par an en moyenne contre + 1,8 %).

En même temps, une partie des pressions sur les ressources apparaît relativement maîtrisée.

Les émissions de gaz à effet de serre ont un impact déterminant sur le réchauffement climatique. En 2007, elles sont inférieures de 5,6 % au niveau de 1990 que la France s'est engagée à respecter sur 2008-2012 dans le cadre du protocole de Kyoto. L'Europe des 15 reste en revanche encore assez éloignée de son objectif de Kyoto (- 8 %). À plus long terme, l'effort de la France devra nettement s'accroître pour une division par 4 des émissions à l'horizon 2050.

La stagnation depuis 2000 de la consommation d'énergie totale dans les transports contribue à la maîtrise de ces émissions ; elle marque aussi un découplage avec la croissance économique. Le prix des carburants, des véhicules moins gourmands et un meilleur respect des limitations de vitesse y ont contribué.

Les énergies renouvelables produites participent aussi de cet effort. En même temps, elles évitent de tirer sur le stock des ressources épuisables et contribuent à la sécurité d'approvisionnement. La part de leur production dans la consommation d'énergie primaire se redresse en 2007 après une lente dégradation depuis le début des années 1990. Située à 6,6 %, elle reste éloignée de l'objectif de 10 % à l'horizon 2010.

La productivité des ressources, volume de PIB (en €) produit à partir d'un kg de matières

premières, mesure l'efficacité matérielle de l'économie. Calculée à partir de la consommation intérieure de matières, cette productivité a augmenté en France de 30 % en 25 ans. Elle correspond à une consommation de matières de 13,8 tonnes par habitant en 2006, en légère diminution depuis 2000. Parallèlement, les « flux cachés » liés aux importations comme aux exportations augmentent. L'ensemble des flux cachés représente 11,8 tonnes par habitant en 2006. En revanche, la biodiversité se dégrade, alors que l'objectif est de mettre un arrêt à cette perte en 2010. Le phénomène est complexe à mesurer. Marqueur des pressions opérées sur les milieux naturels, l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs a beaucoup diminué dans les années 1990 (- 18 %) et diminue encore légèrement depuis 2000. Malgré la politique de quotas, la surexploitation des ressources halieutiques perdure.

L'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitation d'activité, est un enjeu de bien-être. En 2006, elle est en France de 64,1 années pour les femmes, soit une durée comparable aux pays voisins. Entre 1995 et 2003 elle a augmenté d'un an et demi. Elle est plus faible pour les hommes (62,7 années en 2006).

Les enjeux de cohésion sociale trouvent une première traduction dans un faible taux de pauvreté monétaire. Définie comme la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, la pauvreté monétaire touche 13 % des personnes en France en 2007, contre 16 % dans l'Union européenne et autour de 20 % au Royaume-Uni et en Espagne.

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est considéré comme un levier privilégié pour limiter l'exclusion de ces personnes sur le marché du travail et maîtriser les dépenses de retraites. En 2007, il est de 44,7 % dans l'Union européenne, mais seulement de 38,3 % en France, alors que l'objectif est d'atteindre 50 % en 2010.

La part de l'aide publique dans le revenu national brut traduit les préoccupations d'équité à l'échelle mondiale. En 2007, la France y consacre 0,38 % de son revenu et l'UE15 0,39 %. Cependant, l'objectif 2015, dit du « Millénaire », est de 0,7 %.

## Les indicateurs de développement durable 20

### Les indicateurs de développement durable

| Indicateurs de développement durable  | 1995     | 2000     |         |         |          |          |
|---|----------|----------|---------|---------|----------|----------|
|   |          | sauf (1) | 2004    | 2005    | 2006     | 2007     |
| <b>1. PIB par habitant</b><br>(taux de croissance annuel en volume en %)                                  |          |          |         |         |          |          |
| France  | -        | 2,4(1)   | 1,8     | 1,3     | 1,6      | 1,6      |
| UE27  | -        | 2,7(1)   | 2,0     | 1,5     | 2,7      | 2,5      |
| <b>2. Émissions totales de gaz à effet de serre</b><br>(base 100 en 1990)                                 |          |          |         |         |          |          |
| France  | 98,5     | 98,5     | 97,9    | 98,4    | 96       | 94,2(f)  |
| UE15  | 96,9     | 96,5     | 98,8    | 98,1    | 97,3     | nd       |
| <b>3. Énergies renouvelables : part dans la consommation totale d'énergie primaire</b> (en %)             |          |          |         |         |          |          |
| France (f)  | 7,3      | 6,6      | 6,2     | 6,0     | 6,3      | 6,6      |
| UE15  | 5,3      | 5,9      | 6,4(d)  | 6,6     | 7,2      | nd       |
| <b>4. Consommation d'énergie totale dans les transports</b><br>(en millions de tonnes équivalent pétrole) | 44,3     | 51,6     | 50,4    | 49,9    | 50,9     | 51,5     |
| <b>5. Productivité des ressources</b> (en €/kg) (2)   |          |          |         |         |          |          |
| France  | 1,57 (f) | 1,64     | 1,75    | 1,84    | 1,84     | nd       |
| UE15  | 1,33(e)  | 1,41(e)  | 1,51(e) | 1,55(e) | nd       | nd       |
| <b>6. Indice d'abondance d'oiseaux communs</b><br>(base 100 en 1990 - 33 espèces examinées)               |          |          |         |         |          |          |
| France  | 82,8     | 82,0     | 83,0    | 82,5    | 81,5(fe) | 80,5(fe) |
| UE25  | 86,0     | 81,0     | 78,0    | 79,0    | 75,0     | nd       |
| <b>7. Prises de poissons au-dessus du seuil de précaution</b> (en % - zone Atlantique Nord-Est)           |          |          |         |         |          |          |
| UE25  |          |          |         |         |          |          |
| Total des espèces   | 10       | 10       | 21      | 10      | 21       | nd       |
| dont :  |          |          |         |         |          |          |
| <i>démersal (cabillaud, colin, aiglefin)</i>  | 30       | 42       | 62      | 51      | 51       | nd       |
| <i>pélagique (hareng, maquereau, merlan, thon)</i>  | 10       | 5        | 12      | 2       | 13       | nd       |
| <i>benthique (raie, sole, poissons plats)</i>   | 27       | 49       | 29      | 40      | 42       | nd       |
| <i>alimentation industrielle (tacaud, sprat, anguille de sable)</i>                                       | 0        | 10       | 39      | 21      | 33       | nd       |
| <b>8. Espérance de vie en bonne santé</b> (en années)   |          |          |         |         |          |          |
| Hommes  | 60       | 60,1     | 61,2(d) | 62      | 62,7     | nd       |
| Femmes  | 62,4     | 63,2     | 64,1(d) | 64,3    | 64,1     | nd       |
| <b>9. Taux de pauvreté monétaire</b> (en %) (3)   |          |          |         |         |          |          |
| France  | -        | -        | 13      | 13      | 13       | 13       |
| UE25  |          | 16(e)    | 16 (e)  | 16 (e)  | 16 (e)   | 16 (e)   |
| <b>10. Taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans</b><br>(en %)                                   |          |          |         |         |          |          |
| France  | 29,4     | 29,9     | 37,6    | 38,7    | 38,1     | 38,3     |
| UE27  | -        | 36,9     | 40,7    | 42,3    | 43,5     | 44,7     |
| <b>11. Aide publique au développement</b><br>(en % du revenu national brut)                               |          |          |         |         |          |          |
| France  | 0,55     | 0,30     | 0,41    | 0,47    | 0,46     | 0,38     |
| UE15  | 0,37     | 0,32     | 0,35    | 0,44    | 0,43     | 0,39     |

(1) taux de croissance moyen annuel entre 1995 et 2000 (en %).

(2) calculé comme le rapport entre le PIB en volume (base 2000) et la consommation intérieure de matières premières.

(3) part des personnes dont le niveau de vie (revenu disponible une fois pris en compte impôts et prestations sociales et compte tenu de la composition du ménage) est inférieur à 60 % du niveau de vie médian.

Source : Eurostat (12-05-09), (f) compléments Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (Meeddat) ; (fe) avec calculs Insee. (e) estimation Eurostat. (d) rupture de série.

# CHRONOLOGIE



# CHRONOLOGIE 2008

## Janvier

### France

- 01 Interdiction du tabac dans les lieux publics.
- 01 Entrée en vigueur des franchises médicales non remboursables (50 centimes par boîte de médicaments et par acte paramédical, 2 euros par transport sanitaire, avec un plafond annuel de 50 euros par patient, sauf pour les personnes démunies, les femmes enceintes et les enfants).
- 01 Entrée en vigueur du droit au logement opposable.
- 11 La France active la clause de sauvegarde, qui permet à un État d'interdire la culture d'un OGM autorisé sur le plan communautaire, à l'égard du maïs OGM MON810.
- 11 Au terme de négociations sur la modernisation du marché du travail, les partenaires sociaux parviennent à un projet d'accord : il instaure deux nouveaux modes de rupture des contrats à durée indéterminée (inaptitude d'origine non professionnelle et décision conjointe employeur/employé), il allonge la durée de la période d'essai et crée une indemnité interprofessionnelle unique de licenciement.
- 16 Annonce d'un plan d'aide de 310 millions d'euros sur trois ans aux marins pêcheurs.
- 16 Alstom remporte le contrat pour le premier TGV argentin.
- 21 Promulgation de la loi relative aux tarifs réglementés d'électricité et de gaz naturel. Elle ouvre la possibilité aux ménages qui avaient opté pour des offres à prix libres de revenir aux tarifs réglementés des opérateurs historiques jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2010.
- 23 Publication du rapport de la Commission pour la libération de la croissance française, présidée par Jacques Attali. Le rapport propose 316 « décisions » pour renforcer la croissance.

- 24 La Société Générale révèle la fraude de l'un de ses traders, qui lui fait perdre 4,9 milliards d'euros. Elle annonce aussi de nouvelles pertes liées à la crise des crédits « subprime », pour 2 milliards d'euros.

### Union européenne

- 01 La Slovaquie prend la présidence de l'Union Européenne pour six mois. Les principaux dossiers en chantier portent sur le traité de Lisbonne, les mesures concernant l'énergie et la protection de l'environnement.
- 01 Le marché européen est totalement ouvert aux importations de textiles chinois.

### Monde hors Union européenne

- 01 Entrée en vigueur du marché commun entre six États du Golfe (Arabie Saoudite, Qatar, Émirats Arabes Unis, Koweït, Oman et Bahreïn), qui cumulent un PIB de 715 milliards de dollars en 2006. Ce marché commun précède la mise en place d'une monnaie unique prévue en 2010.
- 10 L'indien Tata présente la Nano, voiture la moins chère du monde à 100 000 roupies (1 700 euros).
- 13 Le Président de la République Nicolas Sarkozy, en visite en Arabie saoudite et à Abu Dhabi, signe des accords de coopération pour 40 milliards d'euros (projets d'infrastructures, vente de deux réacteurs nucléaires de troisième génération et memorandum pour l'installation d'une base navale militaire française à Abu Dhabi).
- 13 Visite du Premier ministre indien Manmohan Singh à Pékin pour renforcer les relations commerciales et coopérer dans le domaine du nucléaire civil.
- 18 États-Unis - Le Président américain annonce un plan de relance de 150 milliards de dollars.
- 22 Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine (FED) est ramené de 4,25 % à 3,50 % ; puis à 3 % le

30 janvier. Cette réduction, la plus forte depuis plus de vingt ans, vise à contrer la menace d'une récession.

- 23** Le Forum de Davos est consacré au ralentissement économique et à la crise financière née aux États-Unis.

## Février

### France

- 01** Présentation du plan Alzheimer 2008-2012. Il est doté d'un budget de 1,6 milliard d'euros, essentiellement issu des franchises médicales.
- 04** Loi modifiant la Constitution pour la rendre compatible avec le Traité de Lisbonne.
- 04** Trois semaines après l'annonce de la suppression de 595 emplois sur le site d'ArcelorMittal à Gandrange, en Lorraine, le Président de la République promet l'aide des pouvoirs publics pour assurer la pérennité du site.
- 05** Alstom dévoile sa quatrième génération de trains à grande vitesse, l'automotrice à grande vitesse (AGV).
- 06** Les fédérations CFDT, FO, UNSA et CFTC de la Santé signent un accord majoritaire sur le règlement des heures supplémentaires et les jours de RTT accumulés à l'hôpital public.
- 06** Le rapport Quinet sur la mesure du pouvoir d'achat des ménages préconise que l'appareil statistique développe de nouveaux outils, en particulier pour une meilleure prise en compte du logement et des dépenses contraintes.
- 07** L'Assemblée nationale adopte la ratification du Traité de Lisbonne.
- 08** Promulgation de la loi relative au pouvoir d'achat. Elle permet la conversion de droits à congés en revenus, le déblocage anticipé de la participation, l'indexation des loyers sur l'évolution des prix.
- 13** Promulgation de la loi qui organise la fusion entre l'ANPE et l'Unedic, avec pour objectif de créer avant la fin 2008 un organisme unique chargé à la fois d'indemniser les chômeurs et de faciliter la recherche d'emploi.

- 28** Guillaume Pepy succède à Anne-Marie Idrac à la présidence de la SNCF.

- 29** Renault prend 25 % du capital d'AvtoVAZ, le constructeur russe des Lada.

### Union européenne

- 07** Le taux directeur de la Banque d'Angleterre est ramené de 5,5 % à 5,25 %.
- 17** En quasi-faillite, la banque britannique Northern Rock, spécialisée dans le crédit immobilier, est nationalisée.
- 27** La Commission de Bruxelles inflige à Microsoft une astreinte de 899 millions d'euros pour abus de position dominante, après sa condamnation en 2004.

### Monde hors Union européenne

- 09** G7 - Réunion à Tokyo sur le ralentissement de la croissance, la crise financière, la réforme du FMI et la lutte contre le changement climatique.
- 11** La Federal Reserve estime les pertes sur les subprimes à 400 milliards de dollars, huit fois l'estimation faite un an auparavant. Les banques n'ont fait état que de 120 milliards de pertes.
- 11** Bank of America rachète le leader du crédit hypothécaire Countrywide au bord de la faillite.
- 13** General Motors annonce des pertes annuelles sans précédent, 38,7 milliards de dollars pour 2007.
- 25** Émeutes au Cameroun contre l'envolée des prix des carburants.
- 29** Dans la perspective des jeux Olympiques, Pékin inaugure le plus vaste aéroport du monde.

## Mars

### France

- 09** La gauche remporte la majorité des départements et des grandes villes aux élections cantonales et municipales.
- 17** Le baccalauréat fête ses 200 ans.

- 27 Plusieurs milliers de lycéens franciliens défilent à Paris aux côtés d'enseignants pour protester contre les 11 200 suppressions de postes.
- 31 L'Autorité des marchés financiers (AMF) retient les conclusions du rapport d'enquête qui aboutit à l'existence de délits d'initiés « massifs » concernant EADS.

### *Union européenne*

- 09 En Espagne le chef du gouvernement sortant, José Luis Rodríguez Zapatero remporte les élections législatives.
- 13 Accord du Conseil européen au projet d'Union pour la Méditerranée englobant les États membres de l'Union européenne et les États riverains de la Méditerranée qui n'en sont pas membres. Ce projet prévoit une présidence conjointe, assurée par un pays du sud et un pays du nord de la Méditerranée, assistée d'un secrétariat pour organiser tous les deux ans un sommet réunissant les 43 pays invités.

### *Monde hors Union européenne*

- 16 La Bear Stearns, cinquième banque d'affaire des États-Unis, est sauvée de la faillite par son rachat par la banque J. P. Morgan et la garantie de 29 milliards de dollars par la Réserve Fédérale.
- 18 La Réserve fédérale américaine (FED) baisse son taux directeur de 3 % à 2,25 %.
- 28 FMI - Réforme de la répartition des votes entre États membres.
- 28 Ford cède ses marques britanniques Land Rover et Jaguar à Tata.

## **Avril**

### *France*

- 02 Dans le cadre de la semaine du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7, 33 entreprises publiques, représentant quelque 1,5 million de salariés, signent une charte de développement durable.
- 04 Réunion du 2<sup>ème</sup> conseil de modernisation des politiques publiques, qui adopte 166 mesures pour la réforme

de l'État. Elles doivent se traduire par un total de 7 milliards d'euros d'économies d'ici 2011, avec notamment le non-remplacement d'un fonctionnaire de l'État partant à la retraite sur deux.

- 15 Lancement de la « maison à 15 euros », pour faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes.
- 16 Promulgation de la loi relative à la journée de solidarité qui rétablit le lundi de Pentecôte comme jour férié et confirme le principe d'une journée de solidarité assouplie.
- 17 Publication du Livre blanc sur l'avenir de la fonction publique. Synthèse des avis recueillis lors d'une consultation publique sur les valeurs, les métiers et les missions de la fonction publique, il se décline en six orientations stratégiques, préconisant notamment de mettre en place une fonction publique de métiers et de réformer l'organisation statutaire de la fonction publique de l'État.
- 21 Wendel vend sa filiale Editis, numéro deux français de l'édition, à l'espagnol Grupo Planeta.
- 23 Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi portant réforme portuaire, qui s'articule autour de quatre axes : l'évolution des missions des sept ports autonomes (rebaptisés « grands ports maritimes »), l'organisation de la manutention portuaire, la modernisation de la gouvernance des grands ports maritimes et la définition d'un plan d'investissement.
- 28 Le gouvernement annonce des mesures pour améliorer le taux d'emploi des seniors. Il prône de porter de 40 à 41 ans d'ici 2012 la durée de cotisation de l'ensemble des salariés pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

### *Union européenne*

- 05 Des salariés venus de toute l'Europe manifestent à Ljubljana, en Slovénie, pour la défense du pouvoir d'achat et des emplois, à l'appel de la confédération européenne des syndicats (CES).

- 08** Le gouvernement Merkel annonce un train de mesures sociales.
- 08** Pour la première fois, Eurotunnel dégage un bénéfice (un million d'euros).
- 10** La Banque d'Angleterre ramène son principal taux directeur de 5,25 % à 5 %.
- 11** Les salariés de Renault-Dacia en Roumanie, en grève depuis le 24 mars, obtiennent une hausse de salaire de 28 %.
- 13** À la suite d'élections législatives, Silvio Berlusconi redevient Président du conseil en Italie.
- 18** Espagne - Plan de relance de 18 milliards d'euros.
- 28** Berlin entérine la privatisation partielle de Deutsche Bahn.

### *Monde hors union européenne*

- 03** Un fonds souverain chinois rachète 1,6 % du capital du groupe Total.
- 11** Les ministres des finances du G7 donnent 100 jours aux banques pour dévoiler leurs pertes.
- 12** Dans le cadre de l'Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement, 59 États approuvent un rapport préconisant le soutien des petits agriculteurs et l'intensification des recherches en agroécologie.
- 12** Haïti - pour faire face à la famine, lancement d'un plan de relance de la production agricole. La Banque mondiale annonce le déblocage de 10 millions de dollars d'aide et l'Union européenne (UE) de 2 millions d'euros.
- 14** Delta Airlines rachète Northwest Airlines et devient leader mondial du secteur.
- 28** Le géant américain Mars achète le numéro un mondial du chewing-gum, Wrigley, et se hisse ainsi au premier rang mondial de la confiserie devant le britannique Cadbury.
- 30** Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine (FED) est ramené de 2,25 % à 2 %.

## **Mai**

### *France*

- 01** Entrée en vigueur du nouveau code du travail.
- 10** Manifestations des pêcheurs, agriculteurs et routiers contre la hausse des prix des carburants.
- 15** Grève de la Fonction publique pour la défense de l'emploi et des retraites.
- 15** Le Crédit Agricole annonce une augmentation de capital de 5,9 milliards d'euros pour éponger ses pertes dues aux subprimes.
- 22** Manifestations syndicales contre le passage de 40 à 41 ans de la durée de cotisation pour les retraites.
- 24** Mobilisation des enseignants, lycéens et étudiants contre les suppressions de postes prévues à la rentrée 2008.
- 27** Loi sur la lutte contre les discriminations
- 28** Deuxième visite officielle en moins d'un an en Pologne pour le Président de la République Nicolas Sarkozy. Le chef de l'État annonce à Varsovie l'ouverture totale, avec un an d'avance, du marché du travail français aux ressortissants des huit pays de l'Est entrés dans l'Union européenne en mai 2004.
- 30** Ouverture de 12 chantiers pour aider le retour à l'emploi des exclus.
- 30** Noël Forgeard, ancien coprésident d'EADS, est placé sous contrôle judiciaire dans l'affaire de vente de titres préalable à l'annonce de retards de livraison de l'A380 en juin 2006. Dix-sept personnes sont mises en cause.

### *Union européenne*

- 03** Après trois mois de discussion, Microsoft renonce à son OPA sur Yahoo.
- 20** La Commission de Bruxelles engage la révision de la PAC. Pour adapter certaines productions à la demande croissante des grands pays émergents, l'exécutif communautaire propose de supprimer l'obligation faite aux exploitants de terres ara-



bles de maintenir 10 % de celles-ci en jachère et de relever progressivement les quotas laitiers pour les faire disparaître en avril 2015.

### *Monde hors union européenne*

- 03** À Bali, les ministres du commerce de l'ANASE (Association des Nations de l'Asie du Sud-est) interdisent les exportations agricoles tant que les besoins intérieurs ne sont pas satisfaits.
- 07** Dmitri Medvedev devient le troisième Président de la Russie.
- 06** La Banque asiatique de développement (BAD) débloque 500 millions de dollars d'aide pour contrer la crise alimentaire mondiale.
- 12** Accord entre Renault et l'indien Bajaj pour construire une voiture à 2 500 dollars.
- 29** La Banque mondiale consacre une enveloppe de 1,2 milliard de dollars à plusieurs pays pour lutter contre la crise alimentaire.
- 16** OMC - L'Ukraine devient le 152<sup>ème</sup> membre de l'Organisation mondiale du commerce.
- 19** OMC - L'organisation condamne le système d'importation de bananes de l'UE, à la suite d'une plainte des États-Unis.
- 23** Indonésie - Manifestation pour protester contre l'augmentation du prix des carburants.
- 25** Argentine - Les agriculteurs manifestent contre l'augmentation des taxes sur les exportations de soja.
- 29** Irak - Conférence de Stockholm sur l'aide à la reconstruction économique de l'Irak.

## **Juin**

### *France*

- 04** La Logan du groupe Renault a franchi le seuil du million de ventes cumulées depuis le début de sa carrière en 2004.
- 11** Présentation en Conseil des ministres d'un projet de loi relatif aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi, introduisant la notion d'offres raisonnables d'emploi.

- 18** Présentation en Conseil des ministres du projet de loi « portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail ». Il maintient la durée légale du travail à 35 heures hebdomadaires mais permet d'y déroger par des négociations avec les syndicats, menées entreprise par entreprise. Il fixe également les nouvelles règles de représentation syndicale.
- 19** Le britannique Imperial Tobacco, qui a acheté Altadis en janvier, présente un vaste plan de restructuration des activités de l'ex-Seita.
- 30** La Fédération nationale des transports routiers (FNTR) organise une série d'opérations escargot et de barrages filtrants qui provoquent d'importants bouchons dans l'Hexagone. Pour compenser la hausse du gazole, elle demande la réduction de la taxe à l'essieu et la taxe professionnelle qui porte sur le véhicule.

### *Union européenne*

- 10** Les électeurs irlandais rejettent le traité de Lisbonne à 53,4 %.

### *Monde hors union européenne*

- 03** Les représentants des gouvernements se retrouvent à Rome au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) afin de trouver une solution à la crise alimentaire mondiale. Les prix des denrées alimentaires atteignent leur plus haut niveau depuis trente ans.
- 06** Le Sénat américain rejette un projet de loi réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>.
- 13** Le G8 réuni à Osaka (Japon) lance un appel à l'augmentation de la production de pétrole pour faire baisser les prix.
- 18** États-Unis - Le Congrès américain passe outre au veto de George Bush sur le projet de loi agricole prévoyant 187 milliards d'euros de subventions à l'agriculture.
- 18** Italie - Plan d'austérité visant un retour à l'équilibre budgétaire d'ici à 2011.

## Juillet

### France

- 01** Augmentation de 0,9 % du Smic (1 037,53 euros net par mois). Revalorisation de 2,5 % des allocations-chômage.
- 03** Le Président de la République annonce la construction en France d'un second EPR.
- 04** Le gouvernement français annonce vouloir transformer La Poste en société anonyme pour ouvrir son capital.
- 11** Un tribunal arbitral condamne le Consortium de réalisation (CDR), la structure qui gère le passif du Crédit Lyonnais, à verser 285 millions d'euros à Bernard Tapie.
- 13** Lancement officiel, à Paris, de l'Union pour la Méditerranée (UPM) par les dirigeants des 43 pays concernés, qui représentent 750 millions d'habitants.
- 16** Les actionnaires de Suez et Gaz de France votent la fusion.
- 23** Promulgation de la Loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V<sup>ème</sup> République, qui vise « à renforcer le rôle du Parlement, à rénover le mode d'exercice du pouvoir exécutif et à garantir aux citoyens des droits nouveaux ».
- 24** Présentation par le Premier ministre du plan de modernisation de la défense : la nouvelle carte militaire prévoit la suppression de 83 sites ou unités militaires, le déménagement de 33 autres unités d'une ville à une autre et le renforcement de 65 régiments et bases à partir de 2009. Un plan d'accompagnement et des aides financières sont prévus pour les collectivités locales touchées par ces mesures de restructuration.
- 29** Nouveau plan de redressement de l'assurance-maladie. Le gouvernement annonce la taxation des mutuelles sur leur chiffre d'affaires à hauteur de 1 milliard d'euros et l'instauration d'une contribution sur l'investissement et la participation.

### Union européenne

- 01** Début des six mois de la Présidence française de l'Union européenne. Les priorités annoncées sont la gestion des migrations, la politique de l'énergie et du développement durable, l'Europe de la défense et la politique agricole commune.
- 03** Le taux d'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) est porté de 4 % à 4,25 %.

### Monde hors union européenne

- 07** Sommet du G8 à Toyako (Japon) sur l'aide publique au développement et la lutte contre le réchauffement climatique.
- 11** Pétrole - Le baril atteint un prix record de 147 dollars à New York.
- 13** Les autorités américaines décident un soutien aux deux géants du refinancement hypothécaire Fannie Mae et Freddie Mac. Pendant la semaine du 7 au 12 juillet, l'action de Freddie Mac avait chuté de 47 % et celle de Fannie Mae de 45 %.
- 18** Faillite des deux fonds investissements de la banque d'affaires Bear Stearns, première grande victime de la crise des crédits hypothécaires à hauts risques (subprimes).
- 21** OMC - Échec des négociations du cycle de Doha sur la libéralisation des échanges internationaux.
- 29** Pat Russo, directrice générale d'Alcatel-Lucent, et Serge Tchuruk, président, démissionnent et sont remplacés le 1<sup>er</sup> septembre par Philippe Camus et Ben Verwaayen.
- 30** Signature par George Bush du plan de sauvetage à l'immobilier de 300 milliards de dollars voté par le Congrès américain.

## Août

### France

- 01** Promulgation de la loi relative aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi. Elle organise les relations entre le demandeur d'emploi et le service public de l'emploi, avec la mise en place d'un « projet personnalisé d'accès à l'emploi » et la

définition d'une « offre raisonnable d'emploi » (le demandeur d'emploi s'engage à ne pas refuser plus de 2 offres raisonnables d'emploi).

- 01 Promulgation de la loi sur la responsabilité environnementale qui renforce le principe pollueur payeur.
- 04 Promulgation de la loi de modernisation de l'économie. Les mesures concernent notamment les « auto-entrepreneurs », les implantations commerciales, le développement de l'accès au très haut débit et aux NTIC pour les particuliers et les entreprises, l'assouplissement du régime fiscal des « impatriés », le livret A.
- 20 Promulgation de la loi portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail. La loi modifie les règles de la représentativité syndicale et autorise une remise en cause des 35 heures au niveau des entreprises.
- 20 Promulgation de la loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire. La loi impose notamment aux communes d'organiser l'accueil des élèves des écoles primaires, publiques ou privées sous contrat, lorsque la proportion des enseignants grévistes dans une école dépasse 25 % de l'effectif.

### *Union européenne*

- 14 Espagne - Mise en route d'un plan de relance de 20 milliards d'euros en faveur des PME et de la construction.
- 21 Allemagne - L'équipementier automobile Schaeffler reprend le fabricant de pneumatiques Continental.
- 31 Allianz vend la Dresdner Bank à la Commerzbank.

### *Monde hors union européenne*

- 03 La Conférence internationale à Mexico sur le sida appelle au maintien des efforts scientifiques et financiers.
- 07 Offensive militaire de la Géorgie contre l'Ossétie du Sud, république autoproclamée et pro-russe.
- 09 Début de l'opération militaire russe en Géorgie.

13 Voyage du président de la République française et président en exercice du Conseil de l'Union européenne en Russie puis en Géorgie afin de présenter le plan de paix de l'Union européenne pour l'Ossétie du Sud.

- 20 Inde - Grève générale contre la hausse des prix.
- 28 ANASE (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) - Signature d'un accord de libre-échange avec l'Inde.

## **Septembre**

### *France*

- 03 Présentation en Conseil de ministres du projet de loi généralisant le revenu de solidarité active (RSA). Déjà expérimenté dans 34 départements, le RSA, se substituant notamment au RMI, a pour objectif de garantir une amélioration de revenus à ses bénéficiaires lors d'une reprise d'emploi, grâce au maintien éventuel du versement d'une fraction de son montant. Un prélèvement sur les revenus du capital contribuera à son financement.
- 04 Adoption de plusieurs mesures du Grenelle de l'environnement dont la taxe sur les poids lourds.
- 09 François Fillon annonce l'instauration d'un minimum retraite pour les agriculteurs qui auront cotisé 17,5 ans.
- 21 Grève de 27,3 % des salariés de La Poste contre le projet de changement de statut.
- 24 EDF rachète British Energy.
- 26 Budget : Le projet de loi de finances 2009, établi sur une croissance de 1 %, présente un déficit de 52,1 milliards d'euros ; plafonnement des niches fiscales.
- 29 Sécurité sociale : Le projet de loi de financement prévoit un déficit de 8,6 milliards d'euros pour 2009.
- 30 Pour sauver la banque franco-belge Dexia de la faillite, la France décide de contribuer avec la Belgique et le Luxembourg à un plan de recapitalisation prévoyant une injection de

6,4 milliards d'euros. L'État doit apporter un milliard d'euros, tandis que la Caisse des dépôts et consignations, ajoutera 2 milliards d'euros et portera sa part sa part dans le capital à 19,3 % (au lieu de 11,9 %).

### *Union européenne*

- 10 Espagne - Le nombre de chômeurs dépasse la barre des 2,5 millions.
- 28 Les gouvernements belge, néerlandais et luxembourgeois sauvent le bancassureur Fortis de la faillite, en prenant chacun 49 % de sa filiale dans leur pays.

### *Monde hors union européenne*

- 02 Géorgie - Après le conflit avec la Russie, fin août, Tbilissi reçoit une aide d'1 milliard de dollars des États-Unis et un prêt de 750 millions du FMI.
- 07 Mise sous tutelle par le Trésor américain de Freddie Mac et Fanny Mae, détenteurs ou garants de 5 400 milliards de dollars de crédits hypothécaires.
- 08 Le Brésil et l'Argentine signent un accord permettant l'utilisation de leur devise nationale dans leurs transactions commerciales au lieu du dollar.
- 10 Mise en service du plus grand accélérateur de particules du monde, le LHC.
- 14 La banque d'affaires Lehman Brothers dépose son bilan. La Fed refuse de se porter à son secours.
- 14 Chine - Le scandale du lait contaminé à la mélanine éclate.
- 15 La banque Merrill Lynch est rachetée (50 milliards de dollars) par Bank of America.
- 17 L'État nationalise de facto AIG, premier assureur américain. Le Trésor américain s'engage à financer AIG à hauteur de 85 milliards de dollars en échange de 85 % de ses actions.
- 18 Le Secrétaire d'État au Trésor, Henry Paulson, annonce un plan de rachat des créances douteuses des banques, chiffré à 700 milliards de dollars.
- 18 Six grandes banques centrales (Réserve fédérale américaine, Banque centrale européenne, Banque d'Angleterre, Banque du

Japon, Banque du Canada et Banque nationale suisse) s'engagent à injecter 180 milliards de dollars sur le marché monétaire du dollar.

- 19 Airbus livre son premier A380 à la compagnie australienne Qantas.
- 24 Le FBI confirme qu'il a lancé une enquête sur le milieu financier américain.
- 25 États-Unis - Dix États du Nord-Est créent un marché des quotas de CO2.

## **Octobre**

### *France*

- 01 Annonce d'un plan de soutien au secteur immobilier prévoyant notamment le rachat par l'État de 30 000 logements.
- 02 Lancement des états généraux de la presse écrite, à l'initiative de la Présidence de la République, pour rechercher des solutions aux difficultés croissantes de la presse écrite.
- 02 Plan de soutien de 22 milliards d'euros aux PME.
- 05 BNP Paribas reprend les activités bancaires et d'assurance de Fortis.
- 08 Accord sur la fusion entre les Banques populaires et les Caisses d'épargne.
- 13 Plan de soutien aux banques françaises ouvrant un crédit de 360 milliards d'euros. La société de refinancement (SFFE) doit fournir 5 milliards d'euros à sept banques.
- 16 L'ANPE-Assedic, le service public de l'emploi, change de nom et devient « Pôle emploi ».
- 27 La Camif est mise en redressement judiciaire.
- 28 Annonce par le Président de la République de mesures de soutien à l'emploi, dans le cadre du plan d'action global contre la crise économique, avec notamment la création de 100 000 contrats aidés supplémentaires, l'assouplissement du recours aux CDD dans les PME et l'extension du contrat de transition professionnelle.

**31** Les députés portent à 70 ans le seuil de la mise à la retraite d'office pour les salariés.

### *Union européenne*

**06** Adoption d'une déclaration commune à Luxembourg par les ministres des Finances des 27 pays de l'UE pour assurer la stabilité du système financier.

**08** Le taux directeur de la Banque d'Angleterre est abaissé de 5 % à 4,5 %.

**12** L'Eurogroupe se dote d'un plan de recapitalisation et de garantie de financement des banques sur le marché interbancaire.

**15** Le taux d'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) est ramené de 4,25 % à 3,75 %.

**15** Réunis en Conseil européen, les 27 états membres de l'Union réclament un nouveau Bretton-Woods et s'engagent à prendre des mesures de soutien à l'emploi et à la croissance.

**24** Le FMI accorde un prêt d'1,7 milliard d'euros à l'Islande.

**26** Porsche annonce détenir dorénavant 74,1 % du capital du constructeur allemand Volkswagen, dont 42,6 % directement et 31,5 % sous forme d'options.

**28** Le FMI, l'Union européenne et la Banque mondiale annoncent un prêt de 20 milliards d'euros à la Hongrie.

### *Monde hors union européenne*

**07** Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine est ramené de 2 % à 1,5 %, puis à 1 % le 29 octobre.

**10** Le G7 réuni à Washington adopte un plan d'action en cinq points : sauvetage de tout établissement financier, restauration du fonctionnement du crédit, garantie des dépôts aux épargnants, aide au marché immobilier et apport de capitaux aux banques en difficulté. Le plan est soutenu par le G20 et le Fonds monétaire international.

**19** Le prix Nobel d'économie est attribué à l'américain Paul Krugman.

**19** Chine - Réforme du secteur rural : les paysans pourront disposer du droit d'usage des terres.

**20** L'Organisation internationale du travail prévoit une augmentation de 20 millions de chômeurs en 2009.

**31** La Banque centrale japonaise ramène son taux de 0,5 % à 0,3 %.

## **Novembre**

### *France*

**06** Le secrétaire d'État chargé de l'économie numérique présente le schéma d'extinction de la diffusion de la télévision en mode analogique en France. L'ensemble des Français doit pouvoir accéder à la télévision numérique terrestre avant le 30 novembre 2011.

**06** Le gouvernement investit 110 millions d'euros dans les Chantiers de l'Atlantique et devient détenteur du tiers du capital, contre 50,01 % pour le coréen STX et 16,65 % pour Alstom.

**18** Revalorisation de la prime de Noël à 220 Euros

**19** Le projet de loi de finances rectificative pour 2008 prévoit une hausse du déficit de 9,7 milliards, soit au total 51,4 milliards d'euros.

**20** Présentation par le Président de la République du Fonds stratégique d'investissement - doté de 20 milliards d'euros, détenu par l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations - dans le cadre du plan d'action globale contre la crise économique.

**24** Accord patronat-syndicats sur le stress au travail.

**27** Le nombre de chômeurs dépasse les 2 millions.

**27** Grève dans l'enseignement supérieur et la recherche et manifestations contre les mesures qui touchent au financement et à l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### *Union européenne*

**06** Le taux directeur de la Banque d'Angleterre est ramené de 4,5 % à 3 %.

**12** Le taux d'intervention de la Banque centrale européenne est ramené de 3,75 % à 3,25 %.

### *Monde hors union européenne*

**04** Barack Obama est élu Président des États-Unis.

**05** Afrique - Création d'une zone de libre-échange englobant 26 pays réunissant les pays d'Afrique australe et orientale.

**05** Ukraine - Prêt du FMI de 12,7 milliards d'euros.

**15** Réunion à Washington des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du groupe des 20 (pays industrialisés du G7, Union européenne, douze pays émergents) et adoption d'une déclaration finale sur des principes de réforme du système financier international : engagement commun en faveur d'une nouvelle gouvernance économique mondiale prenant mieux en compte les pays émergents, refus du protectionnisme.

**18** Arménie - Prêt du FMI de 10,8 millions d'euros.

## **Décembre**

### *France*

**01** Promulgation de la loi généralisant le revenu de solidarité active (RSA).

**03** Loi relative aux revenus du travail, pour favoriser l'intéressement des salariés aux résultats.

**03** 18,6 millions de salariés et 581 600 employeurs sont appelés à élire leurs représentants aux 210 Conseils de prud'hommes. Dans le collège salarié, les résultats sont marqués par un fort taux d'abstention (64,5 %). La CGT arrive en tête, avec 33,56 % des suffrages exprimés, suivie de la CFDT (21,67 %) et de FO (15,68 %).

**04** Plan de relance de 26 milliards d'euros, en faveur des entreprises, des infrastructures, du logement et de l'automobile.

**11** L'État injecte 10,5 milliards d'euros de plus dans les grandes banques françaises.

**16** Le Conseil de la concurrence condamne pour entente à une amende de 575,4 millions d'euros onze entreprises de négoce de produits sidérurgiques et la Fédération française de distribution des métaux.

**17** EDF rachète 49,9 % des activités nucléaires de Constellation Energy Group.

**18** Le Président de la République annonce que La Poste n'ouvrira son capital qu'à des investisseurs publics.

**19** Le débat parlementaire sur la loi étendant le travail du dimanche est suspendu.

**30** La loi de finances rectificative pour 2008 prévoit un déficit budgétaire de 51,5 milliards d'euros.

### *Union européenne*

**04** Le taux directeur de la Banque d'Angleterre est ramené de 3 % à 2 %.

**06** Le taux d'intervention de la Banque centrale européenne est ramené de 3,25 % à 2,50 %.

**05** Pétrole - Le baril atteint 39,50 dollars à Londres, au plus bas depuis près de quatre ans.

**12** La Cour d'appel de Bruxelles gèle jusqu'au 12 février 2009 la vente de Fortis à BNP-Paribas.

**22** Union pour la Méditerranée - 32 pays réunis en Jordanie définissent une stratégie commune pour remédier à la rareté de l'eau douce.

### *Monde hors union européenne*

**01** Conférence des Nations-Unies sur le climat à Poznan (Pologne).

**09** Famine - Selon la FAO, 963 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde.

**11** Bernard Madoff, financier de Wall Street et ancien patron du Nasdaq, avoue être l'auteur d'une escroquerie qui aurait fait perdre 50 milliards de dollars à ses clients.

**12** Le Sénat américain refuse une aide aux constructeurs automobiles. Les pouvoirs publics décident alors de

puiser dans le plan de sauvetage des banques. Le 22, GM et Ford obtiennent un prêt de 12,5 milliards d'euros.

- 16** Le taux directeur de la Réserve fédérale américaine passe de 1,5 % à une fourchette entre 0 % et 0,25 %, soit son plus bas niveau depuis 1954.
- 19** La China Investment Corp., le fonds d'investissement de l'État chinois, injecte 5 milliards de dollars dans la banque Morgan Stanley.
- 30** Réunis à Paris, les ministres des affaires étrangères des pays membres de

l'Union européenne renouvellent les appels au cessez-le-feu lancés depuis le début des bombardements israéliens sur la bande de Gaza.

- 31** La Bourse de Shanghai termine l'année sur une perte annuelle de 65 %, la pire baisse de ses 18 années d'existence et la plus sévère des principaux marchés boursiers mondiaux.■

# LEXIQUE





# Lexique\*

## Administrations publiques (S13)

Ensemble des unités institutionnelles dont la fonction principale est de produire des services non marchands ou d'effectuer des opérations de redistribution du revenu et des richesses nationales. Elles tirent la majeure partie de leurs ressources de contributions obligatoires. Le secteur des administrations publiques (S13) comprend les administrations publiques centrales (S1311), les administrations publiques locales (S1313) et les administrations de sécurité sociale (S1314).

## Agrégat

Grandeur synthétique mesurant le résultat de l'activité économique. Le principal agrégat est le PIB.

## Autoconsommation

Consommation de produits provenant d'une production propre des ménages (potager, élevage, chasse, etc.). En comptabilité nationale, l'autoconsommation fait partie intégrante de la consommation des ménages.

## Branche

Regroupement d'unités de production homogène. Les branches sont définies par référence à une nomenclature de produits : une branche produit tous les biens ou services décrits dans un poste de la nomenclature, et uniquement ceux-ci.

## Capacité ou besoin de financement (B9A)

Solde du compte de capital. Il est égal à l'épargne brute augmentée des transferts nets en capital et diminuée des dépenses faites à des fins d'accumulation : FBCF, variations de stocks, acquisitions nettes d'objets de valeur et d'actifs non financiers non produits (terrains, actifs incorporels ...). On parle de capacité de

financement si le solde est positif, de besoin de financement s'il est négatif.

## Catégorie socioprofessionnelle

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, dite PCS, a remplacé, en 1982, la CSP. Elle classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salaarié ou non).

Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes).

Dans le cadre de la décomposition du compte par catégorie de ménage, une nomenclature intermédiaire en 13 postes, construite à partir de celle en 24 postes, est retenue. Il faut noter le regroupement spécifique des professions libérales avec les indépendants, plus classiquement rapprochés des cadres.

## Chômage

Conformément aux directives du Bureau international du travail, les chômeurs sont les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui étaient :

- « sans travail », c'est-à-dire n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié ;
- « disponibles pour travailler », dans un emploi salarié ou non salarié ;
- « à la recherche d'un travail », c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié.

\* Les codes inscrits entre parenthèses sont les codes d'opération ou d'agent de la nomenclature internationale des comptes nationaux.

Le taux de chômage est calculé par l'Insee selon ces principes. Le Pôle emploi comptabilise par ailleurs les demandeurs d'emplois inscrits en fin de mois.

### **Compte de patrimoine**

État de la valeur des actifs détenus et des passifs contractés par une unité ou un secteur institutionnel, dressé à un moment précis dans le temps. Son solde est la valeur nette.

Les actifs et passifs enregistrés dans le compte de patrimoine sont évalués aux prix du marché en vigueur à la date d'établissement de ce compte.

### **Consommation de capital fixe (K1)**

Dépréciation subie par le capital fixe au cours de la période considérée par suite d'usure normale et d'obsolescence prévisible.

Le terme « brut » dans les expressions comme Produit intérieur brut ou Formation brute de capital fixe signifie que la consommation de capital fixe n'a pas été soustraite. Quand on la soustrait de ces grandeurs, leur valeur est dite « nette ».

### **Consommation des ménages**

Le cadre de la comptabilité nationale comprend 2 agrégats relatifs à la consommation des ménages : les dépenses de consommation des ménages et la consommation effective des ménages.

La dépense de consommation des ménages (P31) se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé, d'éducation, de logement, restant à leur charge, après remboursements éventuels. On y inclut aussi les loyers imputés, que les ménages propriétaires de leur résidence principale se versent implicitement à eux-mêmes.

La consommation effective des ménages (P41) est la somme de la dépense de consommation des ménages et des consommations individualisables incluses dans la dépense de consommation finale des Administrations et des ISBL. Ces dernières sont les dépenses des administrations et des ISBL dont les bénéficiaires peuvent être précisément définis. C'est le

cas en particulier des dépenses pour l'éducation et pour la santé. On distingue en leur sein des prestations sociales en nature (D631) et des transferts de biens et services non marchands (D632).

### **Consommation intermédiaire (P2)**

Valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes mis en œuvre n'est pas prise en compte ; elle est enregistrée dans la consommation de capital fixe.

### **Contribution à la croissance**

La croissance du PIB peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes : dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques, investissement, variations de stocks et solde commercial. Dans les cas simples, la contribution d'une composante à un agrégat (le PIB par exemple) est égale au produit du taux de croissance de cette composante par son poids dans l'agrégat à la date précédente. Cette formule n'est pas valide pour les volumes aux prix de l'année précédente chaînés, concept de volume selon lequel sont publiés les comptes nationaux. Toutefois, en première approximation, le calcul précédent avec l'évolution de la composante en volume chaîné et le poids en valeur fournit une mesure relativement précise de la contribution.

### **Cotisations sociales effectives (D611)**

Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs (D6111), à la charge des salariés (D6112), et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes n'occupant pas d'emploi (D6113).

### **Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (D122)**

Contrepartie des prestations sociales fournies directement par les employeurs à leurs salariés, leurs anciens salariés et autres ayants droit, diminuée le cas

échéant des cotisations sociales à la charge des salariés.

### **Coût salarial**

Le coût salarial est constitué par l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il se répartit en :

- un coût direct, composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
- un coût indirect formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales).

### **Coût salarial unitaire**

Les coûts salariaux unitaires rapportent les coûts salariaux à la valeur ajoutée en volume. Leur taux de croissance peut être approché par la croissance du salaire moyen par tête augmentée du taux de charge sociale et diminuée de la croissance de la productivité par tête.

### **Dépense de consommation des ménages (P31)**

Voir Consommation des ménages.

### **Dépenses de consommation pré-engagées**

Dépenses qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette définition a été préconisée par la commission « Mesure du pouvoir d'achat des ménages ».

Ces dépenses sont définies comme suit :

- dépenses liées au logement (y compris loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement), dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles ;
- services de télécommunications ;
- frais de cantine ;
- services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- assurances (hors assurance-vie) ;

- services financiers (y compris services d'intermédiation financière indirectement mesurés).

### **Dividendes (D421)**

Revenus de la propriété versés aux actionnaires qui ont mis des capitaux à la disposition d'une société. L'émission d'actions constitue pour une société une façon de se procurer des capitaux autrement que par l'emprunt. Contrairement au capital emprunté, le capital-actions n'est pas à l'origine d'une créance fixe en termes monétaires, et ne permet pas aux porteurs des actions de percevoir un revenu fixe ou prédéfini.

### **Économie nationale**

Ensemble des unités résidentes sur le territoire économique. Le territoire économique français comprend la métropole et les départements d'Outre-mer. Les DOM faisaient partie du reste du monde dans les précédentes bases.

### **Emploi**

Ensemble des personnes, salariés et travailleurs indépendants, exerçant une activité rentrant dans le domaine de la production (voir ce mot).

### **Emploi équivalent temps plein**

Nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.

### **Entreprise individuelle (S14A)**

Entreprise qui n'a pas la forme juridique de société. En comptabilité nationale, les entreprises individuelles ne sont pas dissociées des ménages qui les possèdent.

### **Épargne (B8)**

Solde du compte d'utilisation du revenu disponible et du compte d'utilisation du revenu disponible ajusté. Pour les ménages, elle est égale au revenu disponible diminué de la dépense de consommation, ou au revenu disponible ajusté diminué de la consommation effective (voir ces mots).

L'épargne peut être calculée nette, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

### **Excédent brut d'exploitation (B2)**

Solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des impôts sur la production, et augmentée des subventions sur la production.

Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte (voir ce mot).

L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

### **Exportations de biens et de services (P6)**

Ensemble des biens et des services fournis par des résidents à des non-résidents, à titre onéreux ou gratuit.

### **Formation brute de capital fixe (P51)**

Acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents. Les actifs fixes sont les actifs corporels ou incorporels issus de processus de production et utilisés de façon répétée ou continue dans d'autres processus de production pendant au moins un an.

La formation de capital fixe peut aussi être calculée nette, si l'on soustrait la consommation de capital fixe.

### **Importations de biens et de services (P7)**

Ensemble des biens et des services fournis par des non-résidents à des résidents, à titre onéreux ou gratuit.

### **Impôts sur la production et les importations (D2)**

Versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques ou par les institutions de l'Union européenne et qui frappent la production et l'importation de biens et de services, l'emploi de main-d'œuvre et la propriété ou l'utilisation de terrains, bâtiments et autres actifs utilisés à des fins de production. Ces impôts sont dus indépendamment de la réalisation de bénéfices d'exploitation. Ils comprennent les Impôts sur les produits (D21) et les Autres impôts sur la produc-

tion (D29), notamment les impôts sur les salaires et la main d'œuvre.

### **Impôts sur les produits (D21)**

Impôts dus par unité de bien ou de service produite ou échangée. Ils font partie des Impôts sur la production et les importations. Ils comprennent notamment la TVA.

### **Impôts sur le revenu (D51)**

Impôts frappant les revenus, les bénéfices et les gains en capital. Ils sont établis sur les revenus effectifs ou présumés des personnes physiques, ménages, sociétés et institutions sans but lucratif au service des ménages.

### **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM, S15)**

Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires en espèces ou en nature effectuées par les ménages en leur qualité de consommateurs, de versements provenant des administrations publiques, ainsi que de revenus de la propriété.

### **Intermédiation financière**

Activité par laquelle une unité institutionnelle acquiert des actifs financiers et, simultanément, contracte des passifs pour son propre compte en effectuant des opérations financières sur le marché. Les actifs des intermédiaires financiers et leurs passifs présentent des caractéristiques différentes, ce qui suppose que, dans le processus d'intermédiation financière, les fonds collectés sont transformés ou regroupés en fonction de leur échéance, leur volume, leur degré de risque.

### **Investissement**

Voir FBCF.

### **Investissements directs étrangers**

Investissements qu'une unité institutionnelle résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une unité institutionnelle résidente d'une autre économie et d'exercer, dans

le cadre d'une relation à long terme, une influence significative sur sa gestion. On retient en pratique un seuil minimal de détention de 10 % du capital. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés.

### **ISBLSM**

Voir Institutions sans but lucratif au service des ménages.

### **Loyer imputé**

En comptabilité nationale, on considère que les propriétaires sont producteurs d'un service de logement, dont ils sont les propres bénéficiaires. À ce titre, leur sont attribués comme ressources des loyers imputés, qui correspondent aux loyers qui seraient acquittés dans le secteur locatif privé pour des logements de caractéristiques similaires. Ces loyers imputés sont également inclus dans leur dépense de consommation.

### **Loyer réel**

Somme versée par un locataire en contrepartie de la jouissance d'un logement. Le loyer ne comprend pas les charges locatives, qui sont destinées à couvrir un certain nombre de dépenses dues par le locataire et liées à la consommation d'eau et d'énergie, l'utilisation de l'ascenseur, le chauffage collectif le cas échéant, une partie des dépenses d'entretien ou de réparation des parties communes, les taxes d'enlèvement des ordures ménagères, etc. En comptabilité nationale, seul le reste à charge réellement payé par les ménages est inclus dans la dépense de consommation en loyer réel. Les allocations logement sont donc déduites.

### **Ménages (S14)**

Individus ou groupes d'individus considérés tant dans leur fonction de consommateurs (S14B) que dans celle, éventuelle, d'entrepreneurs (S14A) produisant des biens marchands ou des services financiers et non financiers marchands.

### **Ménages ordinaires (au sens des enquêtes ménages)**

Depuis 2005, est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun. La résidence habituelle est le logement dans lequel on a l'habitude de vivre. Font donc partie du même ménage des personnes qui ont un budget commun, c'est-à-dire :

- qui apportent des ressources servant à des dépenses faites pour la vie du ménage ;
- et/ou qui bénéficient simplement de ces dépenses.

Dans les enquêtes réalisées avant 2005, les personnes devaient partager la même résidence principale pour être considérées comme des ménages (ou « ménages ordinaires »). Par ailleurs, il n'était pas nécessaire qu'ils aient un budget commun. De fait, un ménage correspondait à un logement (résidence principale).

Dans le cadre de la décomposition du compte par catégorie de ménage de l'année 2003, les ménages ordinaires correspondent donc à des ménages-logement.

### **Niveau de vie**

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC - voir définition ci-dessous). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

### **Opérations financières**

Ensemble des opérations entre deux unités institutionnelles portant sur des actifs ou des passifs financiers. Certaines opérations sont purement financières : prêts, émission ou cessions de titres. D'autres sont la contrepartie d'une opération sur biens et services ou d'une opération de répartition, qui se traduit par un transfert de moyens de paiement.

## Opérations de répartition (D)

Opérations par lesquelles la valeur ajoutée engendrée par la production est distribuée entre la main-d'œuvre, le capital et les administrations publiques, et opérations de redistribution du revenu et de la richesse.

## Organismes de placement collectif (OPC)

Sociétés financières dont la fonction consiste à placer, sur les marchés monétaires, des capitaux ou en biens immobiliers, les capitaux qu'elles collectent auprès du public (SICAV, FCP, SCPI).

## Personne de référence

La personne de référence du ménage est la personne de référence de la famille lorsqu'il n'y en a qu'une (l'homme du couple ou le parent de la famille monoparentale), ou choisie parmi les personnes de référence des familles ou parmi les membres des ménages de personnes isolées en privilégiant l'activité puis l'âge.

## Population totale

Ensemble des personnes, nationaux ou étrangers, établies de façon durable sur le territoire économique du pays, même si ces personnes en sont temporairement absentes. La population totale est calculée à une date déterminée. Toutefois, la moyenne annuelle du nombre d'habitants fournit une base appropriée pour l'estimation des variables de la comptabilité nationale ou comme dénominateur en cas de comparaisons.

## Population active

Ensemble des personnes des deux sexes qui sont pourvues d'un emploi ou sont au chômage (au sens du Bureau international du travail ; voir Chômage).

## Pouvoir d'achat du revenu disponible

La notion usuelle de pouvoir d'achat correspond au pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages (ou revenu réel disponible). L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

## Prélèvements obligatoires

Ensemble des impôts et des cotisations sociales effectives perçues par les administrations publiques et l'Union européenne. Le taux de prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements au PIB.

## Prestations sociales

Transferts aux ménages destinés à alléger la charge financière que représente pour ceux-ci la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins ; ils sont effectués par l'intermédiaire de régimes organisés de façon collective ou, en dehors de ces régimes, par des unités des administrations publiques ou des ISBLSM. Au sein des prestations sociales, on distingue les prestations sociales en espèces (D62) et les prestations sociales en nature (D631, voir transferts sociaux en nature).

Les prestations sociales en espèces (D62) sont celles dont l'objet est de fournir un complément de revenu sans affectation particulière (retraites, indemnités journalières, allocations chômage, RMI).

## Prix d'acquisition

Montant effectif payé par l'acheteur par unité de bien ou de service achetée. Il comprend les impôts, la TVA ne comptant que pour sa partie non déductible, et les subventions sur les produits sont déduites. Il comprend aussi les frais de transport acquittés séparément par l'acheteur pour prendre possession des produits au moment et au lieu voulus. Il exclut les intérêts qui viennent s'ajouter en cas d'octroi d'un crédit.

## Prix de l'année précédente chaînés

Dans les comptes nationaux, annuels comme trimestriels, les grandeurs exprimées en volume sont publiées aux prix de l'année précédente chaînés. Ce mode de calcul rend mieux compte des évolutions des agrégats que celui à prix constants. Avec la première méthode, le poids de chaque composante élémentaire de l'agrégat est réestimé chaque année ; avec la seconde, la pondération est celle de l'année de base. Dans le cas d'une composante dont le prix baisse for-

tement, le matériel électronique par exemple, la pondération en prix constant devient rapidement trop élevée : les volumes aux prix de l'année précédente chaînés corrigent cela en réajustant le poids chaque année. Mais cette meilleure représentation économique a un coût : l'additivité disparaît. La consommation totale, par exemple, n'est pas la somme de la consommation en biens et de la consommation en services. Le calcul des contributions à la croissance doit alors être adapté à ce concept de volume non-additif.

### **Prix de base**

Montant que le producteur reçoit de l'acheteur par unité de bien ou de service produite, diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits. Le prix de base exclut les frais de transport facturés séparément.

### **Prix caf (coût, assurance, fret)**

Prix d'un bien à la frontière du pays importateur ou prix d'un service fourni à un résident avant acquittement de tous les impôts et droits sur les importations et paiement de toutes les marges commerciales et de transport dans le pays.

### **Prix fab (franco à bord)**

Prix d'un bien à la frontière du pays exportateur ou d'un service fourni à un non-résident. Il comprend la valeur des biens ou des services au prix de base, des services de transport et de distribution jusqu'à la frontière, les impôts moins les subventions.

### **Production (P1)**

Activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production.

### **Production marchande (P11)**

Production écoulée ou destinée à être écoulée sur le marché. Elle comprend :

- les produits vendus à un prix économiquement significatif (c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production) ;
- les produits troqués ;
- les produits utilisés pour effectuer des paiements en nature, y compris les rémunérations des salariés en nature ;
- les produits livrés par une unité d'activité économique locale à une autre unité d'activité économique locale appartenant à la même unité institutionnelle et destinés à être utilisés par cette dernière pour sa consommation intermédiaire ;
- les produits ajoutés aux stocks de biens finis et de travaux en cours, destinés à une ou plusieurs des utilisations précédentes.

### **Production pour usage final propre (P12)**

Biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consommation finale ou sa formation brute de capital fixe.

### **Productivité apparente du capital**

La productivité « apparente du capital » ne tient compte que du seul facteur capital comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production (travail et capital) et de la façon dont ils sont combinés. Elle est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée au facteur capital :

- la richesse créée est mesurée par la valeur ajoutée en volume ;
- seul est retenu le volume de capital mis en œuvre dans le processus de production, c'est-à-dire le capital fixe productif.

### **Productivité apparente du travail**

La productivité « apparente du travail » ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés. La productivité appa-

rente du travail est usuellement mesurée en rapportant la richesse créée au facteur travail :

- la richesse créée est mesurée par la valeur ajoutée en volume ;
- seul le volume de travail mis en œuvre dans le processus de production est pris en compte et il peut être quantifié de plusieurs manières :
  1. si le volume de travail est mesuré par le nombre d'heures travaillées, on parle de « productivité horaire apparente du travail » ;
  2. si le volume de travail est mesuré par le nombre de personnes en emploi (personnes physiques), on parle de « productivité par tête ».

### **Produits financiers dérivés**

Les produits dérivés sont des produits financiers dont la valeur dépend d'un actif, éventuellement fictif, appelé « notionnel » ou « sous jacent » et d'un « prix » généralement représenté par un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice. Les principaux produits dérivés sont les options (y compris bons de souscription), les contrats à terme, les swaps (de taux ou de devises) et les contrats de garantie de taux.

### **Produit intérieur brut aux prix du marché (B1)**

Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes.

Il peut se définir de trois manières :

- le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ;
- le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ;
- le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs

institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte.

### **Rémunération des salariés (D1)**

Ensemble des rémunérations en espèces et en nature que les employeurs versent à leurs salariés en paiement du travail accompli par ces derniers : salaires et traitements bruts en espèces et en nature, cotisations sociales effectives et imputées à la charge des employeurs.

### **Reste du monde (S2)**

Les comptes du reste du monde retracent les relations économiques entre les unités qui font partie du territoire économique et celles qui n'en font pas partie.

### **Revenu arbitral**

Le revenu arbitral correspond au revenu disponible après déduction des dépenses de consommation pré-engagées.

### **Revenu disponible (B6)**

Le revenu disponible brut est la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux. Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (allocations familiales, minima sociaux, pensions de retraite, indemnités de chômage...). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs pris en compte sont : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, les contributions sociales généralisées (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.



### **Revenu disponible ajusté (B7)**

Pour les ménages, revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature contrepartie des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des Institutions sans but lucratif au service des ménages (voir Consommation effective des ménages).

### **Revenu mixte (B3)**

Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.

### **Revenus primaires**

Revenus dont disposent les unités résidentes du fait de leur participation directe à des processus de production et revenus de la propriété.

### **Revenus de la propriété (D4)**

Revenus que reçoit le propriétaire d'un actif financier ou d'un actif corporel non produit en échange de sa mise à la disposition d'une autre unité institutionnelle. Ils comprennent principalement les dividendes versés par les sociétés, les intérêts et les loyers des terrains (les loyers des logements, actifs corporels produits, sont considérés comme le paiement d'un service).

### **Salaires et traitements en nature (D112)**

Biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage.

### **Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)**

Services non facturés mesurés par les marges que les intermédiaires financiers obtiennent sur les dépôts et les crédits de leur clientèle. Les SIFIM sur les dépôts représentent l'écart entre la rémunération versée sur les dépôts et les coûts de refi-

nancement que ces dépôts permettent d'éviter. Les SIFIM sur les crédits représentent l'écart entre les intérêts reçus sur les crédits et les coûts de refinancement de ces crédits.

### **Sociétés d'assurance (S125)**

Ensemble des sociétés et quasi-sociétés financières dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière résultant de la mutualisation de risques.

### **Sociétés financières (S12)**

Ensemble des sociétés et quasi-sociétés dont la fonction principale consiste à fournir des services d'intermédiation financière (intermédiaires financiers) et/ou à exercer des activités financières auxiliaires (auxiliaires financiers).

### **Sociétés non financières (S11)**

Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires.

### **Subventions (D3)**

Transferts courants sans contrepartie que les administrations publiques ou les institutions de l'Union européenne versent à des producteurs résidents dans le but d'influencer leurs niveaux de production, leurs prix ou la rémunération des facteurs de production. On distingue les Subventions sur les produits (D31), versées par unité de bien ou de service produite ou importée, et les Autres subventions sur la production (D39).

### **Taux d'autofinancement**

Rapport de l'épargne brute à la FBCF.

### **Taux d'épargne**

Rapport de l'épargne au revenu disponible.

### **Taux d'investissement**

Rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

## Taux de marge

Rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

## Transferts privés

En comptabilité nationale, tous les transferts entre résidents, qu'il s'agisse de transferts d'argent (pensions alimentaires, aides financières) ou d'achats/ventes de biens et services (automobiles, vêtements, électroménager) sont neutres et ne font pas l'objet d'évaluations. Dans le cadre de la décomposition du compte des ménages par catégorie il ne peut plus en être de même, car ces transferts ne sont pas uniformément répartis entre les ménages. Des flux de revenus désignés par le terme « transferts privés » ont donc été introduits. Il s'agit de transferts monétaires uniquement. Les transferts en nature en sont exclus : ainsi, la somme qu'un étudiant reçoit de ses parents pour payer son loyer est incluse mais pas la somme que représente le loyer si les parents le payent directement au propriétaire. Les héritages et donations sont également hors champ des « transferts privés ».

## Transferts sociaux en nature (D63)

Biens et services individuels qui sont fournis gratuitement aux ménages par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif. Ils comprennent d'une part les prestations sociales en nature (D631) qui sont destinés à alléger la charge financière que représente la protection contre un certain nombre de risques ou de besoins, tels les remboursements de sécurité sociale, et d'autre part les transferts de biens et services non marchands individuels (D632), c'est à dire essentiellement les services d'éducation et d'hospitalisation pris en charge par les administrations.

## Unité de consommation (UC)

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

## Unité institutionnelle

Centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale. Une unité résidente est dite institutionnelle dès lors qu'elle dispose d'une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale et qu'elle dispose d'une comptabilité complète, ou au moins qu'elle serait en mesure d'en établir une pertinente du point de vue économique ou juridique.

## Valeur ajoutée (B1)

Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

## Variation des stocks (P52)

Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks. ■

INSEE



\* 0 0 0 0 2 1 6 8 5 6 0 \*

Édition 2009

INSEE - RÉFÉRENCES

# L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

## Comptes et dossiers



« L'économie française - Comptes et dossiers » présente chaque année une synthèse des mouvements des économies française et mondiale. Appuyé sur les comptes de la Nation, cet ouvrage analyse les principaux événements intervenus en 2008. Des encadrés apportent un éclairage particulier sur la nature de la crise, l'intervention des banques centrales et des États, l'impact du prix du pétrole et du cours de l'euro sur la croissance, les évolutions du pouvoir d'achat notamment.

Cette édition comprend en outre trois dossiers sur des sujets majeurs : le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008, les inégalités entre ménages, l'industrie automobile française depuis les années 1950.

Des fiches thématiques résument enfin sous divers angles l'essentiel des comptes des ménages, des entreprises ou des administrations.

ISSN 1639-4968  
ISBN 978-2-11-068517-9  
RÉF ECOFRA09



Juillet 2009 - Prix 16,50 €

9 782110 685179